RENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9450 — 38 PAGES — VENDREDI 6 JUIN 1975

ıde à une baisse générale du loyer de l'argent

Banque de France réduit de 0,50 % n taux d'escompte

LIRE PAGE 35



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

LETIN DU JOUR

ıs de Pyrénées ır les Basques

militants révolutionnaires ; comparaissent ce jeudi, gos, devant un conseil de Contre eux, le procureur mé cent vingt-sept années son. Mais ce n'est qu'un gue » : avant la fin de ce deux jeunes nationalistes, ntonio Garmendia et Angel d, seront aussi jugés à . Ils risquent le garrot.

: nouvelle série de procès, naces qui pèsent sur le sort militants — bien souvent s lors des interrogatoires, ıt pas, à ce jour, soulevé la d'indignation ni provoqué anifestations de solidarité elles on avait assisté en bre 1972. Cette fois, il est e gouvernement de Madrid les devants. Trois mille ıtions, des centaines de perons ont été opérées ; deux ces basques, la Biscaye et ipuzcoa, vivent depuis le il sous l'état d'exception. ultat apparent : les pro- basques n'ont pas bougé ırs de la « journée de lutte » lée mercredi 4 juin, dans le pays, à l'appel de la démocratique espagnole. le même jour, à Anorga, de Saint-Sébastien, un garde a été tué dans un train par ommando nationaliste. C'est oisième « exécution » depuis ıuration de l'état d'exception : plus qu'il n'y en eut toute ée précédente. Rafles et iles n'ont pu venir à bout militaires » l'ETA, qui affirtenir l'escalade » et subir e pertes.

: ces militants, souvent très l'« action armée » est nsable au mûrissement crise ... l'ende l'Etat espagnol, doit les meilleures conditions la « libération nationale di ». Ils ont d'abord voulu un coup au cœur du priver le Caudillo vieillis- l'homme dont il disposait ıe relève délicate en assas- l'amiral Carrero Blanco. nouvelle offensive vise à fier la politique d'« ouverle M. Arias Navarro.

rappant tout un peuple, aujourd'hui les « libe», « la police franquiste e pour nous. Elle est en le perdre le Pays basque, pour une Espagne démoe ». Calcul dangereux, mais qui n'est pas sans er aussi ceux qui, à Madrid exil, préparent la relève égime en sursis. La radiion du nationalisme basuis le début des années 60 it-elle caduque l'autonoıcordée, après bien des rés, aux quatre provinces iennes par les républicains 6 ?

jeunes militants, nourris ées des révolutions algécubaine, etc., ont rompu part de leurs liens avec u'ils considèrent comme les s d'un « nationalisme ourgeois ». Ils ne voient un meilleur œil les « dées » qui pourraient bien, ı, gouverner à Madrid. nombreux, divisés en fracopposées, les nationalistes ionnaires peuvent tout de par leur détermination. ıer à brouiller un jeu aujugent-ils, ils n'ont rien à . Leur activisme, redouté rid, ne laisse pas non plus, en faut, Paris indifférent. u'Euzkadi, pour eux, n'est : Bayonne aussi est leur Des policiers espagnols ent pas à venir les y traaujourd'hui. M. Poniatowski me l'a reconnu et déploré, di à l'Assemblée nationale. a police française ne laissepas faire ?

ministre a en tout cas dé à Madrid de ne plus uire ses agents en terrifrançais, et pris, d'autre des mesures afin que les tionnaires basques ne prenplus Hendaye pour une ligne ; ou une base logistique. ntrôle aux frontières sera cé, a annoncé le ministre térieur. Les forces de police déjà été multipliées par depuis le mois de janvier. n'a rien changé. Pour les ados » il n'y a pas de ées.

nos informations page 3.)

UNE « DÉCISION HISTORIQUE »

Quarante millions de Britanniques se prononcent pour ou contre l'Europe

Les électeurs britanniques se sont rendus de bonne heure aux bureaux de vote, jeudi matin, pour décider une fois pour toutes si la Grande-Bretagne doit ou non rester dans le Marché commun. La journée n'est pas chômée, et beaucoup sont allés voter avant de se rendre à leur travail.

Les bureaux de vote fermeront à 22 heures, et la télévision indépendante a déjà annoncé qu'elle « projetterait » le résultat du référendum quelques minutes plus tard. Mais le dépouillement ne commencera que vendredi matin et le résultat officiel est attendu dans l'après-midi. Toutefois, le résultat pourrait ne pas être connu avant samedi, surtout si l'écart entre les deux camps est réduit. Sir Philip Allen, qui est chargé de contrôler le scrutin, a indiqué que, si la marge entre les « oui » et les « non » était inférieure ou égale à cent cinquante mille voix, les suffrages devraient être recomptés.

Les électeurs anglais sont au nombre trente-quatre millions, les Gallois un peu plus de deux millions, les Ecossais quelque trois millions sept cent mille et les Irlandais du Nord un peu plus d'un million.

Parmi les électeurs inscrits pour le référendum, figurent les membres de la Chambre des lords qui traditionnellement ne prennent pas part aux élections législatives. Plusieurs dizaines de milliers de Britanniques se trouvant à l'étranger devront s'abstenir, le vote par correspondance étant réservé aux fonctionnaires de la Couronne, aux membres des forces armées et à leurs familles.

Il y a eu un seul précédent à ce genre de consultation dans le Royaume : le 8 mars 1973, en Irlande du Nord, pour demander aux habitants de l'Ulster s'ils souhaitaient le maintien des liens de la province avec Londres ou son rattachement à Dublin.

De notre correspondant

Londres. — A la veille du scrutin, partisans et adversaires du maintien de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne ont tiré leurs dernières salves. Six des sept ministres opposés au Marché commun ont lancé mercredi un appel engageant les électeurs à faire de ce 5 juin « *le jour de l'indépendance britannique* ». Le premier ministre, M. Harold Wilson, s'est rendu à Cardiff pour annoncer que le moment était venu de prendre une décision « *historique pour nous, pour l'Europe et pour le monde* ». A Londres, le leader conservateur, Mme Thatcher, arborant un chandail qui reproduisait les drapeaux des pays membres de la C.E.E., a allumé une torche au pied de la statue de Churchill, en face du Parlement. Un groupe de jeunes partisans de l'Europe a monté la garde toute la nuit.

Les sondages ne paraissent pas laisser de doute sur la victoire du « oui », malgré les fréquentes erreurs des pronostics électoraux dans le Royaume-Uni. Les évaluations accordent, cette fois, une avance telle aux pro-européens — de 58 à 68 % des suffrages — qu'il est difficile d'imaginer une surprise.

Mais ces pronostics ne dissipent pas toutes les inquiétudes des avocats de la C.E.E., car de 10 à 17 % des électeurs se déclaraient encore indécis ces jours derniers, et de nombreuses abstentions pourraient modifier sérieusement le rapport des forces.

La campagne pour le référendum aura finalement réussi à capter l'intérêt d'une grande partie du public qui, au début, s'était montré peu empressé. Il est vrai que le débat a progressivement évolué : ce qui, au départ, était une bataille pour ou contre l'Europe, s'est transformé en une vive controverse de politique intérieure, opposant l'ensemble des modérés aux extrémistes de droite et de gauche. — J. W.

(Lire nos informations page 4.)

A L'OCCASION DE SA VISITE OFFICIELLE A PARIS

Le Marché commun doit supprimer les discriminations qui gênent le commerce avec les pays socialistes

nous déclare M. Puja, ministre hongrois des affaires étrangères

M. Frigyes Puja, ministre hongrois des affaires étrangères, est attendu à Paris ce jeudi 5 juin, à 15 h. 30, pour une visite officielle de trois jours. C'est la première fois, depuis 1865, qu'un chef de la diplomatie hongroise est ainsi reçu en France. Cependant, M. Fock, président du conseil, était venu à Paris en 1968. Alors qu'ils étaient ministres des affaires étrangères, MM. Couve de Murville et Maurice Schumann s'étaient rendus à Budapest en 1966 et 1971, et le premier ministre M. Pierre Messmer en 1973.

Dès son arrivée, M. Puja devait avoir un entretien avec M. Sauvagnargues, qui offre le soir un dîner en son honneur. Vendredi, après un second entretien avec son homologue français, M. Puja sera reçu dans l'après-midi par M. Giscard d'Estaing. Le reste de la visite sera consacré à un programme culturel et touristique.

Avant son départ de Budapest, M. Puja a répondu aux questions de notre envoyée spéciale. Il estime que le développement des échanges humains sur le continent doit suivre et non précéder la détente. Il souhaite aussi que la Communauté économique européenne mette fin aux discriminations qui entravent le commerce avec les pays socialistes.

● *Qu'attendez-vous d'une façon générale de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe ?*

— Un renforcement des bases de la détente, une amélioration de l'atmosphère politique et un accroissement de la confiance entre les Etats européens. Le succès de la conférence, la consolidation de la sécurité, l'élargissement de la coopération ont un intérêt vital non seulement pour l'un ou l'autre groupe de pays européens, mais pour tous les peuples d'Europe, et pas seulement d'Europe.

Propos recueillis par
AMBER BOUSOGLOU.

(Lire la suite page 2.)

DANS LE BUDGET DE 1976

La recherche fondamentale aura la priorité

Le vendredi 6 juin se réunit un conseil interministériel essentiellement consacré au budget de la recherche scientifique pour 1976 (première année du VIIe Plan). En février dernier, l'Elysée avait manifesté l'intention de relancer la recherche. Le budget qui lui sera attribué pour 1976 permettra donc de mesurer l'ampleur de cet effort.

M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, a décidé de donner la priorité à la recherche fondamentale. Il a aussi obtenu la création de neuf cent trente-sept postes de chercheurs et de techniciens contre trois cent cinquante l'année dernière.

Une relance de la recherche scientifique en période de récession économique est un pari difficile à tenir. La préparation du budget scientifique de 1976 n'a pas manqué de donner lieu à des remous, notamment au Comité consultatif de la recherche placé auprès du ministère de l'industrie et de la recherche et qui, chaque année, doit préparer un rapport sur le budget à l'intention du conseil interministériel. La relance peut, en outre, s'évaluer de deux manières différentes, soit par rapport à la croissance moyenne du budget de l'Etat, soit par rapport à l'inflation.

Les délibérations du conseil des ministres du 30 avril dernier sur le budget de l'Etat pour 1976 laissaient mal augurer de l'avenir. M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, avait depuis plusieurs semaines fait savoir qu'il souhaitait un budget en équilibre, quitte à prévoir une rallonge à la fin de l'année. La consigne donnée aux ministères était formelle : le budget ne devait, pour les crédits d'équipements, augmenter que de 6,5 % par rapport à 1975, sauf dans quelques domaines prioritaires (télécommunications, éducation, recherche...). Dès le mois d'avril, les budgets des divers ministères étaient fixés dans leurs grandes lignes, alors qu'ils ne le sont généralement qu'au mois d'août, sous réserve de modifications ultérieures de détail.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

(Lire la suite page 24.)

PRÉSIDENTIALISME ET RÉGIME D'ASSEMBLÉE

par MICHEL DEBRÉ

Relisons les écrits de 1919 et de 1920, et notamment le dernier paru, l'ultime volume des Mémoires de Poincaré. On sent, à travers les récits de cette période exceptionnelle, le prestige de ce président des Etats-Unis qui avait rompu l'isolationnisme du Nouveau Monde et dont la décision avait modifié le cours de l'Histoire. Déjà les politiques européennes se définissaient par rapport à la politique américaine : les Anglais soucieux de comprendre et de s'aligner pour être soutenus, les Français réservés, parfois en désaccord et souvent contraints de s'incliner. Tout l'édifice était fondé sur cette intervention lointaine, quelque peu providentielle, qui était celle de Woodrow Wilson. On était ému par son idéalisme. On respectait son assurance. On regrettait ses ignorances. Mais l'autorité était réelle, déterminante.

Puis vint le vote du Sénat de Washington. Il enterra le traité de Versailles et en même temps, pour vingt ans, la crédibilité présidentielle. Au moins pour ce qui concerne l'Europe et la partie du monde où l'Europe exerçait une influence, l'action du président des Etats-Unis devint une action méconnue sinon ignorée, et que ne releva pas, quelques années plus tard, la décision d'un autre président, inspirée par des soucis d'ordre intérieur d'annuler les dettes allemandes ! Il fallut attendre la deuxième guerre mondiale et la personnalité de Roosevelt pour que réapparût la crédibilité du président des Etats-Unis. Les hommes et les circonstances firent en sorte que de Truman à Nixon, en passant par Eisenhower, Kennedy, Johnson, l'autorité mondiale du président des Etats-Unis se maintint à un très haut niveau. Pour ce qui concerne l'Europe, seul de Gaulle éleva la voix. Ses critiques à l'égard de l'OTAN étaient justifiées, sa sévérité à l'égard de la politique du dollar amplement méritée, son discours de Phnom-Penh prémonitoire. Il n'en fit pas moins l'effet d'une Cassandre minant, par un méchanceté bien française, une crédibilité qui était un acte de foi.

(Lire la suite page 10.)

La plus grande misère

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

La plus grande misère... c'est celle imposée par le sort, par la situation sociale, par un cœur trop avide du parfait, par une trahison, par une mort. C'est celle de la solitude sexuelle, de cette plaie vécue ou inconsciente de n'avoir près de soi personne à admirer, personne à qui parler du bout des doigts, du bout des lèvres, du bout du cœur, personne qui nous touche, et que l'on touche, personne à délivrer, à apprendre, à explorer, personne avec qui se reconnaître homme, femme, vivant, incarné, fragile, palpitant, nu, angoissé, heureux parfois.

S'il n'est pas désiré, voulu par un vœu explicite dans un itinéraire personnel et particulier, ou bien à la longue accepté, « dépassé », le célibat est une attente jamais satisfaite. Si elle n'est pas une disponibilité, une ouverture à une voie plus directe mais plus rude vers l'absolu et l'intense conscience de soi et du monde, la chasteté est un enfer, une mort subie dans la vie.

Or il faut reconnaître qu'aujourd'hui, si chacun de nous connaît dans sa vie quelque moment parfois d'intense solitude, il est des êtres — parfois proches de nous, mais ô combien silencieux — qui, quotidiennement, honteusement, pudiquement, souffrent de solitudes inavouées.

(Lire la suite page 33.)

AU JOUR LE JOUR

Action thématique

Le C.N.R.S. devrait donner de l'avancement à ceux de ses collaborateurs toulousains qui fabriquaient de la fausse monnaie et même signer avec eux un contrat pour ce qu'on appelle, dans le langage des chercheurs, une action thématique sur programme.

Il s'agit d'une recherche d'intérêt général dont on attend un certain bénéfice pour la collectivité. L'argent est un thème inépuisable, et c'est tout un programme.

Or, depuis le temps que les gouvernements impriment de la fausse monnaie et que les gouvernés y perdent le peu d'argent qu'ils ont, si ces chercheurs ont vraiment trouvé le moyen d'en gagner, il n'y a aucune raison de laisser perdre l'invention.

ROBERT ESCARPIT.

Le remplacement des avions F-104

LA COALITION GOUVERNEMENTALE BELGE EST MENACÉE

(Lire nos informations page 13.)

LE CENTENAIRE DE THOMAS MANN

Un intendant de ses songes

Si Thomas Mann a écrit sur Lubeck — la ville matrice, — sur Munich — la ville carrefour, — c'est à peine s'il s'est exprimé sur Berlin, moins encore sur Paris. Il s'y hasarda pourtant en 1926, à l'invitation de germanistes français, avec les précautions du représentant d'un peuple vaincu. C'était trois ans avant que le prix Nobel consacre son audience internationale.

C'était il y a un demi-siècle. Peut-on dire qu'entre-temps Thomas Mann ait reçu en France un accueil digne de sa notoriété ? Sa première œuvre traduite en français date de 1923, mais il aura fallu cinquante-sept ans pour que les « Considérations d'un apolitique » soient livrées à la tardive méditation du public français. Pourquoi ce hiatus ? Peut-être a-t-on eu le tort de prendre Thomas Mann pour un penseur politique, alors qu'il n'était qu'un intendant de ses songes. La Suisse, moins rêveuse, non seulement lui offrit deux fois de suite un « réduit » imprenable, mais détient pour la postérité l'héritage de ce que les nazis n'ont pas dispersé ou détruit.

C'est la ville de Zurich, où Thomas Mann s'installa après 1933 et à son retour en Europe (en 1952), qui est devenu le centre des recherches sur son œuvre. Le Thomas-Mann-Archiv, confié par sa famille à la garde généreuse de l'Institut fédéral de technique supérieure (E.T.H.), publie, depuis 1967, la série des « Études sur Thomas Mann ». La Confédération helvétique a célébré par de belles manifestations le centenaire de la naissance de l'écrivain.

Dans « le Monde des livres » Michel Tournier, de l'académie Goncourt, estime se situer dans sa lignée, relit l'œuvre romanesque, cependant que Christophe Schwerin, correspondant allemand à Paris et ancien collaborateur de la maison Fischer (qui depuis toujours édita l'écrivain), nous apporte le témoignage de la génération d'après-guerre. Alain Clément présente l'aspect le plus contesté à l'étranger de Thomas Mann : la succession de ses réactions politiques à l'actualité. (Voir pages 15, 18 et 19.)

PROCHE-ORIENT

Le président Sadate a rouvert officiellement le canal de Suez, « affluent de la paix »

Le président Sadate a officiellement rouvert ce jeudi matin 5 juin le canal de Suez, « affluent de la paix, chenal de prospérité et de coopération entre les hommes ». *Dans le discours prononcé à cette occasion, le chef de l'Etat a réaffirmé* « la détermination de l'Egypte d'accomplir sa mission sacrée envers sa terre et envers la terre arabe du Golan, du Sinaï et de la Palestine, dont l'ennemi poursuit l'occupation, et en vue de la récupération des droits arabes usurpés ».

Une résurrection dans l'allégresse

De notre envoyé spécial

Port-Saïd. — Vouée, de 1967 à 1974, à la désolation et à la mort, en proie depuis un an et demi aux incertitudes de l'avenir, la zone du canal de Suez s'est brusquement réveillée, comme sous l'effet d'une baguette magique, à la veille de la réouverture de la voie d'eau. Les illuminations d'Ismaïlia et de Port-Saïd se voyaient de loin, le mercredi 4 au soir, en venant du Caire par la route du désert, enfin *libérée des* interminables contrôles militaires, et les Israéliens devaient les apercevoir depuis leurs positions du Sinaï, à une trentaine de kilomètres du canal.

A Port-Saïd, où il y a moins d'une semaine les militaires tenaient toujours le haut du pavé, dans une cité certes en grande partie repeuplée mais ayant encore un air d'abandon, c'est d'un miracle de la joie qu'il faut parler. *Mercredi soir*, la ville ruisselait littéralement de lumière et de gaieté :

Les places et les rues à arcades *du centre de la ville ont* été parcourues jusqu'à une heure avancée de la nuit par une foule bourgeoise nombreuse et épanouie, sollicitée par les marchands de glaces et de fleurs ou par les calèches à grelots. Port-Saïd, hier encore lugubre et poussiéreuse, ressemblait tout d'un coup moitié à Tunis, moitié à Saint-Tropez. Les premiers Européens de retour s'employaient une fois de plus à philosopher sur cet extraordinaire mélange d'hédonisme et de nationalisme qui fait le fond du caractère égyptien...

C'est dans ce port enrubanné de *banderoles célébrant* la gloire du « héros de la traversée » (la reconquête du canal de Suez le 6 juillet 1973) que le président Sadate, ayant notamment à ses côtés M. Galley, ministre français de l'équipement, et une descendante de Ferdinand de Lesseps, préside ce jeudi matin les cérémonies de réouverture du canal et de passation des pouvoirs de l'armée aux civils avant de gagner Ismaïlia, à 80 kilomètres au sud, à bord du destroyer *Six-Octobre*.

Dans les avenues de Port-Saïd, chacun note qu'aux couleurs égyptiennes se mêlent uniquement celles de l'Iran et que des calicots de bienvenue en persan sont tendus entre les flamboyants. L'héritier du trône du paon, le jeune prince Cyrus Reza, est en effet l'« *invité d'honneur* » du président Sadate aux festivités de ce jeudi. Des égards officiels particuliers entourent la visite du fils *aîné du chah*, qui a *inauguré* la spacieuse zone franche concédée à Téhéran. Le chah, que Nasser considérait comme l'un de ses principaux adversaires politiques, fait figure maintenant, surtout depuis le voyage officiel qu'il a effectué au Caire au début de cette année, de « *grand ami de l'Egypte* ».

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

ISRAËL DEMANDE AU CAIRE DE « REMPLIR SES ENGAGEMENTS » SUR LE LIBRE PASSAGE DES CARGAISONS.

Le jour même de la réouverture du canal de Suez, Le Caire a formellement démenti les informations selon lesquelles des navires israéliens seraient autorisés à emprunter la voie d'eau. Il ne pourra en être question, selon les autorités égyptiennes, qu'après le *règlement global et définitif* de la crise.

A Jérusalem, M. Ygal Allon, ministre des affaires étrangères, a déclaré mercredi matin à la Knesset que le gouvernement considérait la réouverture du canal comme « *un facteur important et constructif en faveur de la réduction de la tension dans la région* ». « *Nous souhaitons*, a-t-il ajouté, *que l'Egypte retire de la reprise de la navigation tous les bénéfices économiques qu'elle espère. Israël, de son côté, demande que Le Caire remplisse tous ses engagements relatifs au libre passage des cargaisons israéliennes sur le canal. D'autre part, nous œuvrons sans répit afin d'obtenir également le libre passage dans le canal des navires battant pavillon israélien.* »

● A TRIPOLI, le Conseil de commandement de la révolution libyenne a tenu mercredi matin une réunion extraordinaire « *pour examiner le développement grave et dangereux pour la cause arabe* » que constituent « *la reconnaissance par le président Sadate de l'existence d'Israël* » et « *sa décision de permettre le passage du canal à des bateaux israéliens* ». Le conseil a décidé d'envoyer des délégations officielles et populaires dans les pays arabes et islamiques pour leur demander de poursuivre la lutte de libération de la Palestine et de Jérusalem. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

En visite à Paris

Le ministre israélien de la défense pourrait étudier la possibilité d'acheter des armements à la France

M. Shimon Perès, ministre israélien de la défense, qui est arrivé ce jeudi 5 juin à Paris, aura au cours de son séjour en France des entretiens avec M. Bourges, son homologue français, en compagnie duquel il visitera le Salon du Bourget.

A son départ de Tel-Aviv, M. Perès a indiqué qu'il « *verrait beaucoup de choses et rencontrerait beaucoup de gens* » pendant sa visite du Salon du Bourget. Il a *également indiqué dans* une interview à *l'Aurore* qu'il ne définissait pas son voyage « *comme une mission d'achats* » d'armements.

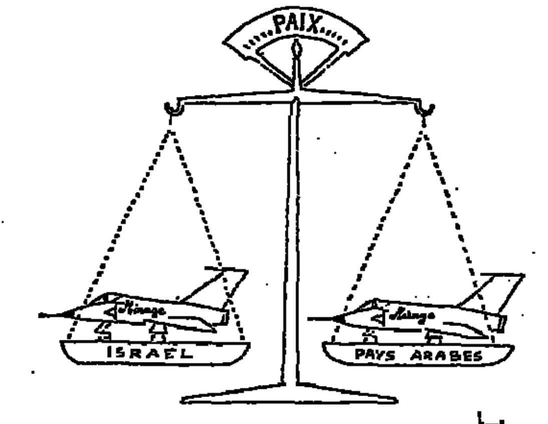
Il est cependant probable que cette question sera au centre des entretiens que M. Perès aura avec ses interlocuteurs français, qu'il s'agisse des responsables gouvernementaux ou des représentants de l'industrie aéronautique et de l'électronique.

Pendant la visite en France du ministre israélien des affaires étrangères, M. Ygal Allon, en avril, la délégation israélienne s'était, croit-on savoir, intéressée aux conditions de crédits qui pourraient être faites dans le cas d'achats d'armements français par Tel-Aviv.

Depuis la levée de l'embargo sur les armements à destination des pays « *du champ de bataille* » du Proche-Orient, le gouvernement français a décidé d'étudier les demandes « *cas par cas* ». Jusqu'à présent, aucun contrat de vente d'armements à Israël n'a été rendu public.

Ce jeudi après-midi, M. Perès visite entre autres le pavillon israélien au Salon du Bourget. Il aura vendredi des entretiens avec des personnalités françaises, notamment avec M. Bourges, ministre de la défense. Il donnera une conférence de presse vendredi matin.

M. Perès est accompagné d'une importante délégation comprenant notamment le général Benjamin Peled, commandant des forces aériennes, M. Itzhak Zeroni, directeur général du ministère de la défense, et le général Mordekhaï Hod, ancien commandant de l'armée de l'air.



(Dessin de KONK.)

EUROPE

Hongrie

Les déclarations de M. Puja

(Suite de la première page.)

» De l'exécution minutieuse des clauses des documents qui seront adoptés lors de la troisième phase de la C.S.C.E. nous attendons le renforcement de la paix et de la sécurité européennes, le développement de la coopération entre les Etats et la création plus tard d'un système de sécurité fondé sur le principe de la coexistence pacifique.

» La coopération pan-européenne a de vastes perspectives. Ainsi, par exemple, en ce qui concerne la coopération économique, nous attendons que la C.S.C.E. détermine les principes généraux et les tendances essentielles de la coopération entre les pays européens dans les domaines économique, commercial, technico-scientifique ainsi que dans les autres domaines, qu'elle en élabore le cadre *et les méthodes*, donnant par là même une impulsion à la coopération industrielle et à un ample commerce extérieur entre pays dotés de systèmes économiques et sociaux différents. La C.S.C.E. est l'un des stades importants de la lutte *menant à une Europe pacifique*. La garantie de continuité et l'irréversibilité de la détente exigeront également à l'avenir de grands efforts continus.

● *Acceptez-vous que la détente en Europe se traduise par une multiplication des contacts intellectuels et humains ?*

— L'exigence de faciliter et élargir ces rapports est naturelle, bien que les représentants de certains pays occidentaux s'efforcent à la C.S.C.E. de s'approprier cette question et de lui donner une importance démesurée dans un but antisocialiste.

» Bien que nous attachions de l'importance à cette question, nous soulignons toujours qu'elle n'est que l'un des problèmes — et pas le plus important — du processus de la détente. La condition *sine qua non* de la détente, c'est l'acceptation par les dirigeants des pays dotés de systèmes sociaux différents des normes de la coexistence pacifique. Ils doivent renoncer au recours à la guerre en tant que solution des questions internationales litigieuses, comme à l'ingérence dans les affaires intérieures des autres pays, et ne pas essayer de faire obstacle par la force aux processus sociaux progressistes dans d'autres pays, etc.

» Le respect de ces normes importantes par les Occidentaux sera la pierre de touche de la détente. C'est sur cette base que peuvent être édifiés ensuite la coopération politique, économique, culturelle et technico-scientifique et, naturellement, les contacts intellectuels et humains. La multiplication des contacts humains dépend donc en premier lieu du fait si l'on parvient ou non à faire valoir et consolider en Europe des relations fondées sur la paix et la coopération, et non l'inverse.

» Nous avons toujours professé que la coexistence pacifique ne signifie pas seulement une coopération entre les gouvernements, mais aussi des contacts allant s'élargissant entre les pays et les peuples. C'est pourquoi nous avions appuyé avant le commencement *de la conférence* sur la sécurité une extension des contacts humains. Or on ne saurait l'imaginer unilatéralement. Par *exemple, pour notre part, nous* avons introduit une pratique pour la délivrance des visas, selon laquelle les autorités hongroises donnent des visas aux ressortissants des pays occidentaux dans les quarante-huit heures, voire immédiatement à l'aéroport et aux postes frontières. Il est regrettable que, dans le même temps, les citoyens hongrois soient généralement obligés d'attendre durant des semaines la délivrance d'un visa s'ils veulent se rendre dans l'un des pays occidentaux.

● *Que peut-on faire pour multiplier les échanges d'informations ?*

— L'un des sous-comités, qui siège actuellement à Genève dans le cadre du C.S.C.E., a pour tâche l'élaboration des propositions concernant les échanges d'informations. L'élaboration et l'adoption de ces propositions par la conférence *ouvriraient de larges* possibilités à l'établissement d'accords entre les organismes de communications de masse, encourageraient et raviveraient aussi la coopération ntre les journalistes, c'est-à-dire entre les organisations des journalistes.

» Selon le texte qui traite de la distribution des produits de la presse, les Etats donneront des *facilités* aux entreprises important des journaux pour qu'elles augmentent graduellement le volume e tle choix, et cela, évidemment, conformément aux règles en vigueur dans chaque pays. La rédaction du texte concernant les échanges d'informations diffusées par la radio, la télévision ou le cinéma, est également en cours, *tout comme* la préparation du document sur les conditions de l'exercice de la profession de journaliste.

» On peut espérer que *leur mise* en pratique facilitera l'élargissement de la coopération entre les pays et les peuples du continent européen et l'accroissement de l'échange d'informations permettant le renforcement de la confiance réciproque. Mais il convient encore de remarquer que, par échanges d'informations, nous entendons un échange d'informations objectives et non pas les insinuations calomnieuses antisocialistes ou la « libre circulation » d'« informations » fallacieuses des éléments réactionnaires.

● *Quelles sont les conséquences de la crise de l'énergie et de l'inflation mondiale sur l'économie de votre pays ?*

— Il est naturel que nous ne puissions pas nous soustraire complètement à l'influence de l'évolution économique mondiale. En raison des transformations essentielles sur le marché mondial *capitaliste, notre balance* commerciale s'est détériorée, des pertes sensibles ont affecté notre économie nationale ; à l'avenir également, nous devrons compter avec l'augmentation des prix mondiaux des matières premières et des sources d'énergie.

» Notre parti et notre gouvernement sont arrivés à la conclusion que les conséquences de la crise *économique* capitaliste pourront être surmontées, que dans les années à venir notre économie pourra se développer à un rythme proche de celui des années précé-
dentes et que le niveau c
pourra également être augr
Cela se reflétera dans notre
veau plan quinquennal.

● *Les perspectives de*
loppement de vos éch
avec les nations occide
ne vous apparaissent-elle
quelque peu compromi

— Nous sommes partisans
commerce entre pays soci
et capitalistes fondé sur
avantages réciproques ;
refusons, en revanche, t
forme de discrimination.
ainsi que nous envisageor
perspectives des relations
merciales avec les pays oc
taux. Nous estimons pour
part qu'il n'y a aucun obst
leur poursuite. *Il est en rev*
indispensable que le Marché
mun supprime les mesures
criminatoires entravant e
notre commerce extérieur.

Les relations avec la Fr

● *Quel est l'état actu*
relations entre la Fran
la Hongrie et con
envisagez-vous les perspe
d'avenir ?

— Ces dernières années
relations politiques se sont
loppées d'une manière sa
sante : de nombreuses vis
un haut niveau ont été é
gées. L'Assemblée nationale
çaise et le Parlement ho
entretiennent des relat
étroites, les consultations
les ministères des affaires é
gères sont régulières. Cela
facilité par le fait que les
de vue des deux gouverne
sur un grand nombre de
tions internationales sont
tiques, proches les uns
autres.

En ce qui concerne nos
tions économiques, il est n
qu'au cours des cinq der
années les échanges commer
entre les deux pays ont pr
doublé. Toutefois, des prob
que nous pouvons appeler t
tionnels subsistent encore.
constatons un déficit hon
chronique, le volume des écha
est relativement peu élevé
notre avis, la France n'oc
pas à cet égard la place qui
est due, conformément au
qu'elle joue dans la vie polit
internationale et à son po
économique.

Parmi nos partenaires écor
miques occidentaux, la Fra
n'occupe que la sixième pl
Les mesures discriminatoires
Marché commun entravent
développement de nos relati
La restriction à l'importation
la viande bovine introduite l
née dernière nous cause
seulement une perte économ
mais elle n'est pas conforme
normes du commerce inte
tional.

En ce qui concerne les p
pectives, nous attachons
importance toute particuliè
l'accord décennal de coopér
économique, industrielle et t
nique, signé en novembre
Cet accord peut servir de c
adéquat pour diminuer les
cultés provoquées par les
blèmes que nous avons
tionnés. Les affaires de coo
tion en cours de négociation
les deux pays sont enc
geantes, qu'elles se réalisent
sur le *marché hongrois* ou f
çais, soit dans un pays tiers

Pour l'essentiel, nous sor
satisfaits de nos relations c
relles, bien qu'à notre avis
comparaison avec la présenc
la culture française en Hor
nous avons du retard pour
connaître en France les v
valeurs culturelles hongr
Nous espérons que cela
changer et que la culture
groise pourra se situer su
carte culturelle de la Fran
la place qui lui est due.

Il faudra que chacun fasse
sacrifices pour élever le n
des échanges culturels.
n'accepterons pas éternelle
l'argument selon lequel il s
d'un côté, de sociétés d'Etat
que de l'autre on ne peut
exemple, que publier ou pro
que des œuvres commerciale
rentables. Il faudrait parven
la matière à des accords bi
raux intéressants. L'impor
c'est d'y arriver. Nous n'avon
peur d'échanger de vérit
valeurs culturelles.

En conclusion, nous pou
donc constater que les b
nécessaires pour le développe
ultérieur de nos relati
existent. Il nous reste *tout*
beaucoup à faire. Il y a beau
de possibilités inexploitées
élargir notre coopération.
notre part, c'est à quoi nous
employons.

Propos recueillis pa
AMBER BOUSOGLO

De la typographie à la diplomatie

Grand, des cheveux poivre et sel, le visage glabre, les yeux gris-vert surmontés de sourcils noirs, le front haut, M. Frigyes Puja a l'allure calme et pondérée. Seules ses mains sont volubiles et expressives — presque méridionales. Peut-être pour mieux illustrer les propos énoncés d'une voix tranquille, qui semble traduire des certitudes internes immuables.

Né en 1921 dans une famille d'agriculteurs de la Hongrie du sud-est, il commence à treize ans l'apprentissage de son métier de typographe qu'il exercera jusqu'au lendemain de la guerre. Entré au parti communiste en 1944, il est, un an plus tard, secrétaire de l'organisation du parti de son canton natal de Battonya. Elu en 1946 membre du comité du parti pour le département de Csanad, il y travaille trois ans, avant d'aller à Budapest où il devient chef de section à la direction centrale du parti, tout en faisant des études à l'académie du parti.

En 1953, il entre dans la carrière diplomatique : il est successivement ambassadeur à Stockholm et à Vienne avant d'être nommé, en 1959, vice-ministre des affaires étrangères. En décembre 1973, 1968, il dirige la section des affaires étrangères du comité central du parti, avant de revenir en 1968 au gouvernement en tant que premier vice-ministre des affaires Etrangères. En décembre 1973, il prend la direction de ce ministère. Il est moins onctueux que son prédécesseur, l'ancien pasteur Janos Péter, qui avait gardé de la vie ecclésiastique une certaine rondeur de manières et de propos. Quand M. Puja ne veut pas répondre à une question, il ne l'élude pas, mais le dit tranquillement, tout en expliquant franchement pourquoi. Il veut convaincre.

Am. B.

EUROPE

LA VISITE DE M. COSTA GOMES EN FRANCE

M. Giscard d'Estaing : il s'agit de savoir si les transformations nécessaires s'accompliront dans la liberté

président de la République portu-, M. da Costa Gomes, arrivé mercredi in en visite officielle en France, a e jeudi à l'Elysée un second tête-à- avec le président Giscard d'Estaing. a porté notamment sur les liens entre ortugal et la C.E.E. et les problèmes de ation.

président portugais devait être reçu Hôtel de Ville de Paris avant d'offrir léjeuner en l'honneur de M. Giscard aing. Dans l'après-midi il devait partir pour la Touraine, où il visitera notamment les châteaux de Chambord, Chenonceaux, Ussé et Azay-le-Rideau.

bord, Chenonceaux, Ussé et Azay-le-Rideau.

Parallèlement aux entretiens des deux chefs d'Etat, les ministres qui accompagnent le président portugais ont eu plusieurs conversations avec leurs homologues français. C'est ainsi qu'après leur entretien de mercredi une seconde rencontre entre les deux ministres des affaires étrangères, MM. Sauvagnargues et Melo Antunes, a été ajoutée au programme de vendredi. Les deux ministres du commerce extérieur, MM. Ségard et Silva Lopez, se sont rencontrés mercredi. M. Dijoud, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, doit rencontrer, ce jeudi, M. Caelho, secrétaire d'Etat portugais à l'émigration. M. Antunes aura aussi un entretien vendredi avec M. d'Ornano, ministre de l'industrie.

Le premier tête-à-tête des deux présidents, mercredi après-midi, a été suivi d'un dîner offert par le chef de l'Etat.

ns l'allocution prononcée, redi 4 juin, à l'issue du di- de l'Elysée en l'honneur du dent de la République portu-, M. Giscard d'Estaing a dit : *le vous redis, ici, monsieur le dent de la République, avec e joie le peuple français a té à la proclamation des li- ls dans votre pays, avec e attention il a suivi le pro- is de leur restauration, avec e satisfaction il a vu le peu- portugais mis à même, après d'années de silence forcé, de rimer par des élections sur entation de son avenir.*

Vous n'ignorons pas que votre porte un lourd héritage et lui faut affronter de diffi- problèmes. Face au défi de- lequel sont placées toutes les tés contemporaines, celui du ès et de la justice, la grande ion est partout la même : agit de savoir si les trans- ations nécessaires s'accom- it dans la liberté. Vous avez à nous l'assurer vous-même rivant sur notre sol. Sachez cœur que le peuple français pour l'avenir démocratique Portugal ; sachez aussi que mesurons ici la contribution nnelle que vous apportez à misation de cet avenir.

Votre pays traverse, en effet, ulieu de problèmes de toute e, une étape importante de histoire marquée par de pro- fonds changements économiques et sociaux. Nous mesurons vos difficultés nées d'une concentration excessive des pouvoirs économiques et d'une industrialisation encore insuffisante. L'attitude de la France, conforme à sa tradition et conforme à ce qu'elle attend d'autrui, est de ne pas intervenir dans les décisions qui vous appartiennent et de respecter votre liberté de jugement. Chaque fois que vos choix se rapprocheront de ceux que les Européens ont effectués au sein de la Communauté européenne, soyez assuré que l'Europe aura à cœur de nouer avec la nation portugaise des liens étroits et solidaires (...). »

Parlant de la décolonisation, M. Giscard d'Estaing a poursuivi :

« *Pour avoir fait le même choix après avoir connu la même épreuve, la France a été la première à saluer l'œuvre de décolonisation que vous avez entreprise et à rendre hommage à la détermination avec laquelle vous la poursuivez. Elle se réjouit du rôle que le Portugal, en raison de son expérience africaine, et de son refus de tout racisme, est appelé à jouer dans le dialogue entre l'Europe et le tiers-monde.* »

M. Giscard d'Estaing rendit alors hommage au peuple portugais et évoqua « *son âme, fière et mélancolique, qui s'exprime dans les élans du plus grand peuple navigateur de l'histoire, et dans le sens artistique qui façonne ses maisons blanches et ses azulejos, son âme qui transparaît dans la tristesse de ses chansons, comme dans le reflet doux et noir de son regard. (...)*

» *Soyez notre interprète, Monsieur le Président, pour que vos compatriotes ressentent en France et au Portugal, au-delà des paroles officielles dont nous connaissons les limites conventionnelles, la vraie chaleur de notre amitié, celle qui abolit l'inégalité des conditions, celle qui rapproche et qui soutient dans les bons comme dans les mauvais jours* ».

Deux mondes...

Rien de plus protocolaire et conventionnel en apparence que es grands dîners officiels de Elysée, comme celui qu'a offert mercredi soir M. Giscard d'Estaing en l'honneur du président de la République portugaise.

Mais ce soir-là, on sentait dans l'air comme une légèreté cristalline, presque une alacrité, que le printemps enfin venu ne saurait suffire à expliquer. Est-ce parce que la prudence courtoise du toast chaleureux mais retenu, sensible mais officiel malgré tout, p r o n o n c é par M. Giscard d'Estaing, contrastait avec la fermeté de l'engagement progressiste, la terminologie révolutionnaire de la réponse du général Costa Gomes ? Doit-on incriminer la curiosité, l'étonnement, presque la perplexité, que manifestaient certains invités français devant les militaires portugais, qui accompagnaient leur président et qui ne répugnaient pas à expliquer ici leurs raisons, leurs méthodes et leurs objectifs comme ils l'ont fait chez eux, à la ville et à la campagne, à la fois ardents et timides, déterminés et doux ?

Deux mondes, l'un assuré de lui-même, satisfait, bien installé dans les Gobelins, les cristaux et les dorures de la pompe élyséenne, l'autre encore tout vibrant du tumulte d'hier, impatient de construire de radieux lendemains, s'observaient avec une sympathie légèrement distante, un peu inquiète peut-être, comme si chacun de part et d'autre cherchait à se rassurer en pensant : « C'est donc ainsi ! C'est — ou ce n'est que — cela ! »

LE PRÉSIDENT DA COSTA GOMES : nous sommes un peuple en révolution

Dans sa réponse, le président Da Costa Gomes rappela que si le Portugal fait géographiquement partie de l'Europe, il a « *subi des influences de tous les continents* ». « *Nous pouvons,* ajoute-t-il, *affirmer que nous sommes un peuple européen que la stratégie, l'histoire, le sang, la culture et la langue lient décisivement au tiers-monde (...) notre politique extérieure est ouverte fraternellement et pacifiquement à tous les peuples du monde, sans oublier que nos intérêts fondamentaux nous lient à l'Europe et au tiers-monde.* »

Selon le président, le Portugal est tout désigné pour servir de « *plaque tournante entre l'Europe industrialisée et les pays en voie de développement qui sont mêmes plus proches de nous de par leur situation économique* ».

A propos de la politique des blocs et des grandes puissances, le chef de l'Etat portugais observa que son pays s'y intéressait « *dans la mesure où nous pouvons constituer un chaînon, un point de rencontre, un intermédiaire, qui apaise les tensions* ».

Quant à la politique intérieure, M. Da Costa Gomes déclara que se poursuivait au Portugal « *une révolution socialisante avec des difficultés et des soubresauts (...) certains dramatisent certaines hésitations politiques et des hésitations propres à une génération qui apprend ce qu'est la liberté. Mais nous sommes un peuple en révolution à la recherche de son modèle national de société plus indépendante et plus juste* ».

« *Nous voulons,* conclut le président portugais, *construire une société humanisée par l'amour envers les classes les plus défavorisées, un système socialiste dans une démocratie politique pluraliste* ».

LE PRÉSIDENT FRANÇAIS : un pas vers l'Europe

Soulignant que le président Da Costa Gomes faisait en France sa première visite officielle à l'étranger, le président Giscard d'Estaing en l'accueillant à Orly mercredi après-midi a v a i t notamment déclaré :

» *Je n'ai pas à insister sur l'ancienneté de cette amitié : elle est connue de tous. Mais le fait contemporain est celui de l'importance de la population portugaise vivant en France, qui atteint près d'un million de personnes. Les qualités de ces Portugais, leur dignité, leur simplicité, leur bienveillance, leur respect de nos lois, leur valent la sympathie et l'estime des Français. Nous souhaitons qu'ils soient heureux parmi nous. Le gouvernement veillera à ce que leur situation s'améliore, pour qu'ils connaissent partout des conditions de vie et de travail comparables à celles de nos compatriotes. (...)*

Répondant à l'allocution de bienvenue de M. Giscard d'Estaing à l'aéroport, M. Costa Gomes avait déclaré que le choix de la France pour sa première visite n'était pas un « *simple hasard* ». Il avait souligné les étroits liens qui unissent les deux pays et observé qu'un dixième de la population portugaise vit en France.

Evoquant ensuite la révolution du 25 avril 1974, qu'il qualifia « *d'une des plus pures de l'histoire* » et « *sans effusion de sang* », le président portugais déclare qu'il visait à créer « *une démocratie pluraliste, une société libre où aurait disparu l'exploitation de l'homme par l'homme* ». Le général Da Costa Gomes avait rappelé que le Portugal entendait respecter « *scrupuleusement* » les traités internationaux, y compris le traité de l'Atlantique-Nord.

Le parti socialiste portugais menace à nouveau de quitter le gouvernement si le journal « Républica » ne peut paraître librement

bonne (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*) e parti socialiste portugais a acé, le mercredi 4 juin, de er samedi la coalition gouementale si le conflit à pro- du quotidien *Republica* n'est réglé d'ici là.

Vendredi 30 mai, les socialistes avaient décidé de reprendre leur place au conseil des ministres, étant entendu que le Conseil de la révolution ferait en sorte que le quotidien puisse reparaître rapidement. Le ministre de l'information, le commandant Jorge Correia Jesuino a admis que les ouvriers avaient agi illégalement et a promis de retirer les scellés dès que la direction le demanderait. Mais, sans l'accord des typographes, la publication ne peut pas reprendre normalement. M. Curto, porte-parole du P.S., a affirmé que, cette fois, son parti ne reviendrait plus sur sa décision. « *Si nous décidons de quitter le gouvernement samedi, nous n'aurons plus d'entretiens avec le Conseil de la Révolution. Nous enverrons simplement une lettre disant que nous quittons le gouvernement* », a-t-il affirmé. M. Rego, qui est un membre important du parti, a indiqué, de son côté, qu'aucun progrès n'a été réalisé dans les entretiens pour que le travail reprenne au journal. De source proche du parti, on affirme que la commission ouvrière continue à vouloir « rendre le journal au peuple ».

D'autre part, le responsable militaire de l'administration pénitentiaire portugaise a reconnu mercredi, au cours d'une conférence de presse, que récemment des prisonniers maoïstes avaient été maltraités dans leurs cellules de Caxias, près de Lisbonne.

Les « purges sauvages »

Le commandant Joao Xavier a admis que des prisonniers du M.R.P.P. (Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat) avaient été frappés à coup de bâton. Mais, a-t-il ajouté, il s'agissait d'une vengeance de gardiens qu'ils avaient attaqués.

Dans un autre domaine, les militaires ont annoncé mercredi qu'ils allaient désormais contrôler plus étroitement les renvois, parfois abusifs, décidés par « la base ».

« *Nous allons tenter avant tout de mettre un terme aux purges sauvages* », a déclaré le lieutenant Jose Manuel Miguel Judas, qui vient d'être chargé de cette tâche par le M.F.A. Un peu partout, en effet, les ouvriers et employés se sont débarrassés de techniciens, cadres et patrons qui ne leur plaisaient pas et qui étaient accusés d'a c t i v i t é s « *contre-révolutionnaires* ». Nombreux sont ceux qui sont partis au Brésil. Le lieutenant Judas a expliqué que la mission dont il est le responsable déterminera « *quels individus doivent payer une dette à la société et quelle doit être leur punition. Certains seront arrêtés, mais d'autres seront reclassés* ».

Enfin, à La Havane, le secrétaire général du parti communiste portugais, M. Alvaro Cunhal, a critiqué, dans une interview publiée mercredi par la presse cubaine, le parti s o c i a l i s t e et le P.P.D. (Parti populaire démocratique). Il accuse ses deux partenaires de la coalition gouvernementale de « *s'opposer au processus démocratique et révolutionnaire* » et « *d'avoir maintenu des liens avec le général Spinola et les milieux spinolistes* ». M. Cunhal estime qu'un « *gouvernement militaire ne signifie pas nécessairement la dictature. Ce peut être un gouvernement protégeant les libertés menacées* ».

Finlande

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ANTICIPÉES AURONT LIEU LES 21 ET 22 SEPTEMBRE

(De notre correspondant.)

Helsinki. — Le gouvernement de coalition centre gauche que préside Kalevi Sorsa (social-démocrate) a remis mercredi 4 juin sa démission au président de la République, qui l'a acceptée. M. Kekkonen a souhaité que M. Sorsa ait refusé de rester en place jusqu'aux prochaines élections. Il est fort probable que le premier ministre, qui est aussi secrétaire général du parti social-démocrate, voulait avoir les mains libres pour le congrès de sa formation qui doit se tenir les 7 et 8 juin à Jyväskylä, et au cours duquel il remplacera, de toute évidence, M. Rafael Paasio à la présidence.

La date des élections législatives anticipées de six mois — a été fixée aux 21 et 22 septembre. Le président de la République n'a pas encore prononcé la dissolution du Parlement : celle-ci pourrait intervenir avant le 13 juin, le gouvernement restant en place jusqu'à cette date pour expédier les affaires courantes. Trois projets de loi restent en suspens : le deuxième budget supplémentaire, la loi sur l'imposition séparée des couples et une loi foncière. — G. G.

Espagne

L'ordre de grève lancé par la Junte démocratique a été peu suivi

Madrid (*A.F.P., A.P., U.P.I.*). — D'importantes forces de police ont été mobilisées pour faire échec, le 4 juin, à la grève générale décidée par la Junte démocratique d'Espagne contre le gouvernement. Des *dizaines* de jeunes gens qui bloquaient la circulation dans le quartier universitaire de M a d r i d et une soixantaine de membres de « piquets de grève » qui distribuaient des tracts devant les grilles des usines et à l'entrée des marchés dans les faubourgs de la capitale ont été interpellés.

A Getafe, dans la banlieue industrielle de Madrid, les ouvriers de deux usines — Kelvinator et l'entreprise d'aviation Casa — ont cessé le travail et occupé les bâtiments. Un certain nombre d'usines de la ceinture industrielle de Madrid — Fiat, Standard E l e c t r i c a (I.T.T.), Femsa — ont été affectées par des grèves sauvages. De source gouvernementale on indique que le mouvement n'a touché que 0,8 % de l'ensemble de l'industrie madrilène : sur les 1 150 000 travailleurs que compte la capitale, 10 000 environ ont débrayé parmi lesquels 6 500 métallos de sept usines et 2 000 ouvriers du bâtiment.

Au ministère de la planification et de la culture près de 300 personnes ont tenu une assemblée et lu un *communiqué* de la Junte. Dans le hall d'entrée de l'Ateno, centre culturel de Madrid, une cinquantaine d'intellectuels ont manifesté leur appui à la Junte et condamné la politique « répressive » du régime espagnol ; ils ont demandé la suppression de la censure et le droit au développement autonome des cultures basque, galicienne et catalane. L'insuccès relatif de ce mouvement de grève, le deuxième organisé cette année par la Junte, pourrait s'expliquer par les dissentions entre les divers groupes et commissions qui composent l'organisation.

La situation reste tendue au Pays basque, où un garde civil a été tué et un autre blessé, le 5 au matin, à bord du train reliant Bilbao à Saint-Sébastien. Cet attentat, attribué à l'ETA par la police, porte à six le nombre de policiers espagnols abattus en neuf semaines.

M. Poniatowski : il est inadmissible qu'une police étrangère intervienne sur notre territoire

Mercredi 4 juin, à l'Assemblée nationale, lors des questions au gouvernement, M. FORNI, député socialiste de Belfort, a demandé au ministre de l'intérieur s'il considérait « *la présence et les agissements de la police franquiste sur notre territoire comme compatible avec la tradition d'accueil et de liberté de notre pays, et s'il comptait y mettre un terme* ».

M. PONIATOWSKI lui a répondu : « *Un certain nombre de faits regrettables se sont effectivement produits, ces derniers temps. Dans quelques cas, il s'agissait de policiers espagnols qui ont pénétré en territoire français sans décliner leur qualité. Je me suis rendu à Bayonne la semaine dernière, et j'y ai pris des dispositions. J'ai demandé qu'une démarche diplomatique soit effectuée auprès des autorités espagnoles, pour qu'elles interdisent à leurs agents de venir sur le territoire français. Il est inadmissible, en effet, qu'une police étrangère intervienne sur notre territoire. Mais il est tout aussi anormal que des ressortissants espagnols qui bénéficient de la qualité de réfugiés profitent de notre asile pour préparer des actions violentes en direction du territoire espagnol. J'ai donné des instructions au préfet, à la police et à la gendarmerie pour que le contrôle aux frontières soit exercé avec la plus grande vigilance, et j'ai prescrit l'expulsion des Espagnols condamnés pour usage de faux documents, port d'arme, détention d'explosifs ou activités troublant l'ordre public. Car je n'admets pas que le territoire français serve de base de départ à des actions illégitimes.* »

CINQ PARTIS D'INSPIRATION CHRÉTIENNE ONT ÉTUDIÉ LES PERSPECTIVES DE L'APRÈS-FRANQUISME

Les cinq partis d'inspiration chrétienne existant dans le cadre de l'Etat espagnol — Federacion popular democratica (Fédération populaire démocratique), Izquierda democratica (Gauche démocratique), Partido nacionalista vasco (Parti nationaliste basque), Union democratica de Cataluna (Union démocratique de Catalogne), et Union democratica del Pais Valenciano (Union démocratique du Pays valencien) — viennent de tenir en Espagne, leurs Deuxièmes J o u r n é e s générales. Ils avaient invité des représentants de l'Union mondiale des démocrates chrétiens, de l'Union européenne *démocrate chrétienne*, de l'Organisation démocrate chrétienne pour l'Amérique, du Groupe démocrate chrétien du Parlement européen, ainsi que des délégations des partis démocrates chrétiens d'Allemagne, de France, d'Italie et du Venezuela.

Selon le communiqué publié à l'issue de leurs travaux, l'attention des participants s'est portée sur : « *les revendications des travailleurs, le chômage et l'émigration, la situation particulièrement difficile du pays Basque, la position marginale et l'absence de perspective politique qui, en matière européenne, caractérisent l'Etat espagnol actuel ; enfin, sur la crise économique aiguë et la situation de plus en plus critique de l'enseignement, coïncidant avec la désintégration de la vie universitaire* ».

Selon les participants à cette réunion, il faut mettre un terme au système politique actuel en convoquant des « Cortes » constituantes. La convocation de cette assemblée devrait être précédée d'une amnistie entraînant la libération de tous les prisonniers politiques, d'une reconnaissance des droits de la personne humaine, placée sous la garantie d'un pouvoir judiciaire indépendant et de l'établissement de partis politiques et de syndicats libres. Il faudrait aussi, selon eux, mettre en place dans les régions des organes d'« *autogouvernement* » susceptibles de contrôler le processus de démocratisation et composés de représentants des forces démocratiques.

Italie

Enlevé dans le Piémont

L'INDUSTRIEL VITTORIO GANCIA A ÉTÉ LIBÉRÉ

Rome. — M. Vittorio Gancia, enlevé mercredi après-midi 4 juin, dans la ville piémontaise d'Asti, a été libéré jeudi matin par les carabiniers. Plusieurs personnes ont été blessées dans la fusillade entre policers et ravisseurs.

M. Gancia est l'un des fabricants d'apéritifs les plus connus du monde : outre d i v e r s vins mousseux très cotés en Italie, sa société produit l'Americano, l'Asti Gancia et du vermouth. Elle a aussi une forte participation chez Martini-Rossi.

Agé de q u a r a n t e - trois ans, M. Gancia était à bord de sa voiture q u a n d plusieurs hommes armés et masqués l'ont obligé à monter dans un fourgon qui a pris la fuite. Un suspect devait être arrêté peu après : c'est un jeune homme qui déclare appartenir aux « noyaux armés prolétariens », responsables, le 6 mai dernier, de l'enlèvement du juge Di Gennaro.

Que les auteurs de ces rapts soient animés ou non d'intentions politiques ne change rien à la gravité des f a i t s. On constate avec inquiétude, en Italie, que les règles du jeu ne sont plus respectées : deux personnes libérées le 3 juin — un ingénieur milanais et un enfant de onze ans — ont manqué de nourriture pendant leur détention, tandis qu'un industriel piémontais a été assassiné par ses ravisseurs.

EUROPE

La Grande-Bretagne devant le référendum sur la C.E.E.

IV. — CAP SUR LA GAUCHE OU RASSEMBLEMENT DES MODÉRÉS ?

Le référendum divise les partis et l'opinion à un point rarement vu en Grande-Bretagne. Les débats remettent particulièrement en cause un système économique essoufflé par une inflation dont le patronat, presque inconditionnellement pro-européen, et les syndicats souvent hostiles à la C.E.E., se rejettent la responsabilité (« le Monde » des 3, 4 et 5 juin).

De notre envoyée spéciale NICOLE BERNHEIM

Londres. — A dix heures, le 28 mai, une escouade de gentlemen en jaquette et « tubes » gris perle, escortés de leurs épouses en tailleur pastel, arpentait les chaussées qui mènent à l'abbaye de Westminster où la reine, en grand apparat, recevait les compagnons de l'ordre du Bain.

Un titi s'esclaffa : « *Voilà le folklore pour les touristes !* » Un homme d'âge mûr le regarda avec sévérité : « *Mon garçon, ce sont les plus vieilles familles du royaume que tu vois passer là !* »

Parmi les innombrables questions qu'a fait surgir la campagne du référendum, il en est une qui n'est jamais formulée mais qui rôde à l'arrière-plan des batailles de chiffres sur les prix du bacon et du hareng et des querelles sur la « souveraineté » de Westminster : combien de temps encore la Grande-Bretagne pourra-t-elle s'offrir cette étrange combinaison de privilèges quasi médiévaux et de social-démocratie relativement avancée. Les pompes royales et la médecine socialisée, les vastes propriétés terriennes et les syndicats crispés sur leur corporatisme ? Les duchesses vont faire leur *shopping* chez Marks and Spencer, la grande chaîne de magasins populaires, mais les femmes de mineurs n'achètent pas leur thé chez Fortnum and Mason où des vendeurs en queue de pie officient avec des mines de grands prêtres.

Et si la crise économique persistante, si la chute continue de la livre n'étaient pas seulement structurelles, mais aussi institutionnelles ? Si une nouvelle société était en train de naître, de l'autre côté de la Manche, péniblement, à petits pas, sans violence, comme se font là-bas les choses importantes ?

Une fois la fête finie, de toute façon le gouvernement travailliste va se retrouver devant les vrais problèmes de l'heure : l'inflation, les revendications de salaires, la crise de la livre.

Comment les leaders du Labour voient-ils l'après-référendum ?

Mme Shirley Williams, populaire ministre de la consommation et des prix, avait annoncé avec éclat, il y a plusieurs semaines, que si la Grande-Bretagne quittait la Communauté européenne elle démissionnerait de son poste et qu'elle abandonnerait même toute vie publique.

« *Le référendum est un tournant de notre histoire,* nous dit-elle, *c'est, toute proportion gardée, notre guerre d'Algérie. Nous n'avions pas eu la défaite de 1940 ni l'occupation, nous avions réussi à éviter les plus graves conflits de la décolonisation : le Marché commun, c'est, pour la Grande-Bretagne, une façon d'affronter les réalités de la seconde moitié du vingtième siècle.* »

Elle juge que si le « *oui* » l'emporte d'une bonne longueur, la vie politique reprendra son cours normal. Mais si l'écart entre le « oui » et le « non » est mince, les anti-européens n'oublieront pas leur demi-victoire et le Parlement aura sans doute de nouveau à se prononcer sur l'adhésion à la C.E.E.

Pour ce qui concerne la situation économique, Mme Williams est relativement optimiste : elle estime que l'inflation est due essentiellement aux hausses continues de salaires, mais que le véritable problème demeure l'emploi, non les prix. Comme M. Harold Wilson, elle est opposée à un blocage des prix et des salaires. Elle compte, pour résorber l'inflation, sur l'accord qui paraît devoir se dessiner entre les confédérations des syndicats et celle du patronat pour aboutir à un freinage volontaire des rémunérations.

Un show extraordinaire

La campagne pour le référendum a été calme. Il y a eu peu d'incidents, à part le tumultueux meeting du Front national, à Glasgow, où plusieurs centaines de travaillistes de gauche — dont beaucoup étaient pour le « non » — tentèrent d'empêcher plusieurs dizaines de militants d'extrême droite de tenir leur réunion anti-européenne. Mais il ne s'est pas passé de jour sans réunions de partisans du « oui » et du « non » dans les moindres recoins du Royaume, sans débats et tables rondes télévisées et radiodiffusés, sans éditoriaux dans la presse locale et nationale. Sans parler du show quotidien que les deux « organisations-parapluies », pour et contre l'Europe, ont offert à la presse dans les grands hôtels de Londres — parfois dans le même établissement.

Plateau prestigieux ! On a ainsi pu entendre et voir tous les grands ténors des partis et des syndicats, parfois rassemblés dans les plus surprenants mariages de raison. Le coup d'envoi avait été donné le 13 mai par un spectacle extraordinaire : MM. Roy Jenkins, ministre de l'intérieur du cabinet Wilson, Edward Heath, ancien leader du parti conservateur, et Jeremy Thorpe, leader du parti libéral, siégeaient côte à côte pour la bonne cause de « Britain in Europe ».

Cette bizarre photo de famille a sérieusement ébranlé l'électorat. En théorie, le débat est simple : les partisans du « non » estiment que rien ne va mieux depuis deux ans que la Grande-Bretagne est entrée dans la Communauté européenne. Les fervents du « oui » font valoir que les huit autres membres de la C.E.E. sont plus prospères que les Britanniques : rester dans la Communauté, c'est donc espérer voir bientôt le niveau de vie du Royaume s'aligner sur celui de l'Europe occidentale...

Lorsque M. Wilson a annoncé l'hiver dernier que le maintien du pays dans la C.E.E. ferait l'objet d'un référendum, l'opinion de l'électeur moyen pourrait se résumer ainsi : « *Pourquoi, diable, nous faire encore courir aux urnes alors que nous payons des députés pour s'occuper des affaires du pays ?* »

Ce qui intrigue et inquiète les Britanniques aujourd'hui dans ce tourbillon d'idées et de principes, c'est que rarement, dans leur histoire, la confusion des partis aura été plus grande. Ils ne savent pas ce qui les trouble le plus : l'extrême droite dans le même camp que l'extrême gauche et les nationalistes, ou l'harmonie apparente qui règne entre ces frères traditionnellement ennemis que sont les libéraux, les conservateurs et les travaillistes modérés. Les partis sont déchirés : M. Roy Jenkins traite le ministre de l'industrie, M. Tony Benn, de plaisantin et M. Edward Heath, qui fait une rentrée remarquée comme porte-parole des tories pour le « oui », se sent sûrement plus éloigné de M. Enoch Powell, leader de la droite conservatrice, que de M. Harold Wilson pour lequel il n'éprouve — c'est bien connu — aucune sympathie personnelle.

Il n'est pas surprenant, dans cette confusion, que le grand débat sur la réforme du système électoral — l'avènement d'une forme de représentation proportionnelle — et *la fin du bipartisme* revienne sur le tapis. La coalition de fait qui existe, pour l'instant, au sein du parti du « oui » incline certains observateurs, comme M. David Steel, l'une des étoiles montantes du parti libéral, voire M. Reginald Prentice, le ministre de l'éducation de M. Wilson — à qui son parti a vivement reproché cette « gaffe » de prophétiser une prochaine redistribution des cartes à Westminster. Redistribution qui pourrait aller de la formation d'un véritable gouvernement de coalition, déjà préconisée par M. Edward Heath, mais vigoureusement repoussé par M. Wilson, à la création d'un grand parti modéré du centre regroupant les pro-européens des trois formations traditionnelles.

Un « Monte-Carlo de troisième ordre »

Comme beaucoup de travaillistes, elle estime que ce sont surtout les membres de l'*establishment* qui se plaignent de la conjoncture et qui prédisent des lendemains apocalyptiques dans un pays « ruiné ». Elle fait observer que, dans les milieux populaires, on vit généralement mieux qu'il y a dix ans. L'optimisme est particulièrement net dans la génération qui a connu les jours noirs de l'entre-deux-guerres, la grève générale de 1926, le chômage dramatique des années 30, alors qu'il n'y avait pas, comme aujourd'hui, de substantielles indemnités pour les sans-emploi.

M. Clive Jenkins, secrétaire général du syndicat des employés des services scientifiques, techniques et du management (Association of scientific, technical and managerial staffs), le plus puissant syndicat de cols blancs, est l'un des leaders les plus écoutés de la campagne pour le « non ». Considéré comme un dangereux extrémiste de gauche, il partage avec le ministre de l'industrie, M. Wedgwood Benn, la vindicte des partisans du « oui », surtout des conservateurs.

M. Jenkins estime que le Royaume-Uni est encore l'un des pays les plus riches du monde. La crise financière et économique qu'il traverse est due, nous dit-il, à un conflit entre la City et les milieux industriels. Du temps de l'empire, ces derniers vendaient sans difficultés leurs produits dans le monde entier. Mais les temps ont changé, la concurrence est devenue âpre, surtout depuis la résurrection de la puissance industrielle de l'Allemagne.

Pour M. Jenkins, la faute en incombe, en grande partie, aux investisseurs. Il assure que, depuis l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne, 100 millions de livres sterling seulement ont été investis dans le pays, alors que 400 millions allaient dans l'Europe des Six.

Il n'a pas de mots assez durs pour la City, dont il estime le rôle tout à fait hors de proportion, aujourd'hui, avec les besoins du pays. Ce n'est plus qu'un « *Monte-Carlo de troisième ordre* », dit-il. Ce n'est plus là, d'ailleurs, que se trouve la véritable richesse du pays, mais dans les économies des salariés britanniques, qui sont, assure-t-il, parmi les plus importantes des pays industrialisés.

A la suédoise

La solution à la crise actuelle ? M. Jenkins la voit dans une socialisation et une collectivisation accrues de l'économie du pays. Il est, bien entendu, tout à fait favorable aux prises de participation de l'Etat dans les entreprises préconisée par M. Wedgwood Benn, et souhaite, comme l'a aussi suggéré le ministre de l'industrie, que les bénéfices des compagnies d'assurances et des fonds de retraites soient automatiquement réinvestis dans des secteurs de l'économie en difficulté.

Croit-il vraiment que la Grande-Bretagne soit mûre pour ce type de société à la suédoise ? M. Jenkins en est d'autant plus convaincu que son syndicat, indique-t-il, compte aujourd'hui trente-cinq mille adhérents dans la City ; certains d'entre eux sont des cadres supérieurs chargés de gérer d'importants portefeuilles.

En ce qui concerne le Marché commun, le leader de l'A.S.T.M.S. est formel : il est en grande partie responsable de l'inflation des prix alimentaires, qui sont supérieurs de 40 % en moyenne sur le continent aux prix britanniques.

« *Récemment, j'étais en Allemagne fédérale,* dit plaisamment M. Jenkins. *Je n'ai trouvé que trois produits meilleur marché qu'en Angleterre : le vin français, les œufs et les produits de bain Badedas...* »

Sa solution ? Un accord de plusieurs années avec les pays du Commonwealth pour la fourniture de produits alimentaires à des prix convenables. Mais il ne dit pas comment il compte obtenir des producteurs de Nouvelle-Zélande, du Canada ou des Caraïbes qu'ils tiennent les prix de leur viande, de leur sucre ou de leurs céréales...

Evolution vers la gauche, ou rassemblement des modérés ? L'aspiration à « autre chose » est, en tout cas, manifeste dans l'opinion. On avait déjà perçu, lors des deux élections législatives de 1974, ce sentiment de « *ras-le-bol* » devant les numéros trop connus du « cher Ted » (M. Heath) et du « cher Harold » (M. Wilson).

Lors d'une « table ronde » des mouvements de jeunes pour le « oui », à l'hôtel Waldorf de Londres, on a entendu le point de vue des moins de trente ans. Elevés dans le souvenir des épreuves de la dernière guerre, les jeunes Britanniques sont particulièrement sensibles à l'argument du « *plus jamais ça* » que développent les pro-européens. Mais ils veulent aller au-delà : « *Nous en avons assez de ces discussions sur le prix du fromage néo-zélandais,* disait M. Tony Karpel au nom des jeunes conservateurs. *Nous voulons participer à la création d'une véritable Europe politique.* » Un jeune travailliste, à ses côtés, renchérit : « *Les arguments des anti-européens sont démodés : ils parlent d'une Europe qui n'existe plus. Le vieux continent change, et la Grande-Bretagne aussi.* »

FIN

Libres opinions

La Communauté et l'opinion publique

par LOUIS LEPRINCE-RINGUET (*)

LORSQU'ON interroge les Français sur ce qu'ils pensent d'une Europe politique, la réponse dépend naturellement de l'âge, de la situation, de l'orientation professionnelle, de l'option politique. Pour les uns, l'indépendance nationale prime tout (comment peut-on encore en parler ainsi alors que dans aucun domaine, nos choix ne sont complètement indépendants ?). D'autres veulent une Europe socialiste ou bien refusent l'Europe des multinationales, des banques et des trusts. Les jeunes se disent souvent « mondialistes » plus qu'Européens. Ils sympathisent avec leurs frères éloignés, ils retrouvent à Taizé les Brésiliens avec lesquels ils échangent pensée et espérance : l'Europe, pour eux, est trop petite et, d'ailleurs, elle n'a commencé à se faire que pour des raisons d'égoïsme économique. J'avoue être sensible à cette prise de position mondialiste. Nous allons vers des catastrophes démographiques, économiques, écologiques, si nous ne cherchons pas véritablement à régler les problèmes sur le plan mondial. Pourtant, les gouvernements de nos Etats n'abandonneront pas facilement une part de leur autorité, de leurs prérogatives, pour que les grands problèmes soient traités à la bonne échelle.

Pour motiver l'opinion, il faut présenter à longueur d'année un petit nombre de considérations, quelques slogans susceptibles d'entraîner non seulement l'adhésion mais la conviction, voire l'enthousiasme. Ce n'est pas l'organisation de la Communauté ni l'incidence économique ou financière qui motivera qui que ce soit. Ce n'est pas avec des chiffres ou des statistiques qu'on intéresse les gens, mais sans doute peut-on choisir parmi les quelques propositions suivantes que je voudrais développer :

1) La France seule, tout comme ses voisins, n'a pas d'action notable sur le cours des événements mondiaux : guerre du Kippour, crise du pétrole, Asie du Sud-Est. Si les pays d'Europe ne parlent pas d'une seule voix, ils abdiquent devant les « grands » qui seuls détiennent le pouvoir d'équilibrer ou de déséquilibrer la planète (et encore !). M. Ortoli a largement utilisé cet argument : « *Tout se passe comme si nous assistions à une partie qui se jouerait en dehors de nous.* »

2) La Communauté européenne est une terre privilégiée où existe une liberté à laquelle nous sommes parfaitement attachés. Pas de parti unique, élections démocratiques, on peut se déplacer librement, donner son opinion, écrire sans contraintes. Le développement de la qualité de la vie se pose en termes comparables. Ces privilèges auxquels nous tenons n'existent pas ou à peine dans quelques pays proches et dans la plus grande partie des pays plus lointains. « *Contre une Europe unie, la vague de totalitarisme qui déferle sur le monde ne pourra rien* », m'a confié Soljenitsyne ;

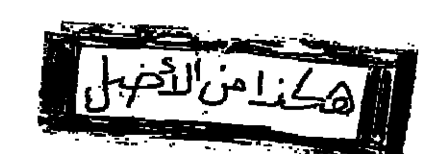
3) Les conquêtes sociales de nos pays européens nous y tenons aussi ; or elles risquent fort d'être remises en question et nous laissons aller les choses. Si nous ne nous unissons pas et si nous passons progressivement sous la dépendance de plus en plus directe d'un des grands, nous deviendrons des vassaux, soumis socialement, économiquement, politiquement, à la volonté de nos suzerains. Rien ne dit qu'alors nos conquêtes sociales ne se déliteront pas ;

4) Une union européenne nous permettra d'épanouir notre personnalité française au sein d'une communauté. La jeune Europe unie, tout comme un enfant qui grandit, découvrira et formera son tempérament. Une fois adolescente, elle prendra progressivement sa liberté par rapport à ses grands voisins. Laissons-la grandir sans imposer de préalables. Elle saura établir sa défense contre les pressions excessives, contre l'emprise des multinationales ; elle découvrira un mode de vie adapté à l'époque. Je pense que la sagesse de cette adolescente aux longues traditions vaudra bien celle des Américains, des Soviétiques, des Arabes, des Chinois, avec lesquels elle devra composer pour l'évolution pacifique du monde ;

5) Enfin la vision mondialiste exige une Europe unie. On ne peut pas faire un monde avec de trop petits morceaux. Nos frères du tiers-monde souhaiteraient établir des liens avec l'Europe. Le plus récent et meilleur exemple n'est-il pas fourni par la convention de Lomé du 28 février dernier ? C'est un accord entre les neuf de la Communauté et quarante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. C'est le plus important accord de ce genre. Voyez plutôt ce qu'il prévoit : Tous ces pays pourront exploiter 100 % de leurs produits industriels et 90 % de leurs produits agricoles sans aucun droit de douane. Ce n'est pas tout : la Communauté européenne garantit à ces pays la stabilité de leurs recettes en matières premières ce qui est une assurance contre les mauvaises récoltes et contre les fluctuations des cours qui sont souvent considérables. Naturellement le fonds de développement de la Communauté intervient pour libérer une somme importante afin de cautionner cette stabilité. Seule l'Europe agissant comme une unité était capable de réaliser cette convention dont on a trop peu parlé. C'est un exemple pour les U.S.A. et les Soviets. Voilà une des raisons profondes de poursuivre la réalisation de notre Europe.

C'est à dessein que j'ai tenu à être bref et schématique. Ces cinq propositions, si elles sont bien exposées, me semblent susceptibles d'avoir un effet mobilisateur pour toutes les générations. Si la date de 1978 prévue pour l'élection du Parlement européen au suffrage universel est tenue, il faudra que la population s'intéresse à cette Europe politique à construire. Le Mouvement européen dont les composantes existes dans tous les pays de la Communauté, et au-delà et qui fédère bon nombre d'organisations européennes spécifiques, a pour vocation d'aider nos concitoyens à tous les niveaux — sénateurs, députés conseil économique et social, hauts fonctionnaires, monde du travail, jeunesse, hommes et femmes — à comprendre que l'Europe politique est inéluctable si l'on veut voir s'épanouir notre personnalité de Français, notre dignité et résister aux esclavages plus ou moins totalitaires. Notre Mouvement où figurent, équilibrées et dans l'amitié, les tendances de la majorité et de l'opposition, est admirablement placé pour cette œuvre considérable d'intérêt national sous réserve bien entendu que la possibilité de communiquer avec le public par les mass media, notamment la télévision, soit envisagée avec faveur par les princes de nos antennes et les officiants de nos petites lucarnes.

(*) *Président de l'organisation française du Mouvement européen.*



AFRIQUE

Angola

...utes mes troupes sont entraînées par les Chinois

nous déclare M. Holden Roberto, président du F.N.L.A.

...dis que de violents affrontements se ...uivent dans l'enclave de Cabinda, la ...ion est tendue à Luanda, où les réfu... européens affluent de l'ensemble de ...ola. Des centaines de « petits Blancs » ...essent devant les locaux de la Com... portugaise des transports maritimes. Le port de la capitale est paralysé par une nouvelle grève des dockers.

M. Roberto Holden, président du Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.), fait actuellement un voyage en Europe. A Paris, il a rencontré M. Claude Pierre-Brossolette, secrétaire général de l'Elysée. Disposant, grâce à l'aide du Zaïre, d'une armée plus puissante que celle de ses rivaux, M. Roberto Holden révèle notamment, dans un entretien qu'il nous a accordé, que ses forces sont entièrement entraînées par Pékin.

● *Quels est l'état actuel de ... rapports avec le gouvernement portugais ?*

— Le gouvernement de Lis... soutient le M.P.L.A. d'Agos... Neto, et ne s'en cache pas. ... pourquoi les accords d'Al... signés en janvier dernier ... les trois mouvements na...istes et le Portugal afin de ...miner les modalités de la ...tion vers l'indépendance, ne ...as respectés.

... yeux des dirigeants por..., Agostinho Neto représente ...« portugalité » par excellence, ...ne sorte d'idéal. Pour nous, ...ialisme portugais masque un ...alisme de fait. Le peuple ...ais a le droit de choisir sa ... tout comme le peuple por... Au Portugal, le peuple a ... et voici qu'on l'étouffe. En ...a, le M.P.L.A. et les diri...s portugais tentent d'empê... que les élections aient lieu, ... provoquent la lutte armée. ...sponsabilité des événements ...ls en Angola incombe à 150% ...Portugais. Jamais je n'aurais ... les accords d'Alvor si j'avais ...viner ce qui allait se passer. ... haut commissaire portugais ...ngola est un honnête homme. ...saie de faire respecter les ...ds. Mais, au-dessous de lui, ...fficiers n'en font qu'à leur ... En pratique, l'armée portu... soutient militairement le ...L.A. Ainsi, dans les affron...ents de Caxito, la semaine ...ière, le M.P.L.A. a utilisé des ...s. D'où proviennent ces chars, ...n de l'armée portugaise ? Qui ...uit ces chars, sinon des Por...ais ? Nous considérons l'inter...tion de l'armée portugaise ...me une immixtion dans les ...ires intérieures de l'Angola.

● *Une partie de vos troupes ...çoivent l'instruction de mili...res chinois. Mais, par ail...urs, vous passez pour bénéfi...er de l'aide des Etats-Unis ?*

— Toutes mes troupes sont ...nées par les Chinois. Si je ...is, en plus, l'aide des Etats-... je serais l'homme politique ... habile du monde...

... beaucoup d'admiration pour les Chinois et leurs réalisations. La devise du F.N.L.A. : *« Compter sur ses propres forces »*, est empruntée à Mao. De plus, les Chinois m'aident sans conditions.

Quant aux Etats-Unis, j'admirais beaucoup le président Kennedy, que j'ai rencontré avant son élection. C'est en 1961 que, pour la première et la dernière fois, les Américains ont voté contre le Portugal au Conseil de sécurité. Je suis retourné aux Etats-Unis en 1963, le jour de l'assassinat de Kennedy. Je n'avais pu le revoir. Je n'ai plus mis le pied sur le sol américain depuis. Je n'ai jamais reçu d'aide des Etats-Unis.

● *Le F.N.L.A. recrute principalement chez les Bakongo, dans le Nord du pays, de même que l'UNITA s'appuie sur les Ovimbudu, dans le centre, et le M.P.L.A. sur les Mbundu, dans la région de Luanda. Les accusations de tribalisme sont fréquentes.*

— Le tribalisme se manifeste moins en Angola que dans d'autres pays d'Afrique, pour deux raisons. Les Portugais étaient très attachés à l'idée qu'il fallait « portuguiser » les Africains. Beaucoup d'Angolais, aujourd'hui, ne savent parler que le portugais. De plus, le travail forcé institué par le colonisateur a opéré un vaste brassage ethnique. Je crois qu'aucun des trois mouvements de libération angolais ne peut être accusé de tribalisme. En ce qui nous concerne, de tous les ministres F.N.L.A. du gouvernement de transition à Luanda, un seul parle le kikongo.

● *La rumeur a couru, à votre propos, que vous êtes le demi-frère ou le beau-frère du président Mobutu Sese Seko, ce qui expliquerait l'amitié qui vous lie et l'aide que le Zaïre apporte au F.N.L.A. Qu'en est-il exactement ?*

— Le général Mobutu et moi-même sommes nés à plus de 2 000 kilomètres l'un de l'autre, dans des régions tout à fait différentes. Nous n'avions aucun lien de parenté et n'en avons acquis aucun par la suite. C'est une légende créée par nos adversaires.

» J'ai rencontré Mobutu pour la première fois en 1958, alors qu'il était journaliste, et notre amitié ne s'est jamais démentie depuis. »

● *Quels étaient vos rapports avec Lumumba ?*

— Nous nous sommes liés d'amitié à Kisangani, dans l'ancien Congo belge, où nous participions l'un et l'autre à un *« cercle des évolués »*. Si j'ai finalement pris le parti de Mobutu contre celui de Lumumba, c'est parce que j'étais Angolais et que pour moi seule importait la libération de mon pays. J'étais très lié avec Franz Fanon, qui parle de moi dans *les Damnés de la terre*. Il vint en 1960 à Kinshasa et me conseilla de me ranger du côté du plus fort. « *Vous ne » pourrez libérer l'Angola sans » utiliser le territoire de l'ancien » Congo belge*, me dit-il. *Restez » en bon termes avec les diri» geants de ce pays, quels qu'ils » soient.* »

● *Lumumba était socialiste, le général Mobutu ne l'est pas. Que pensez-vous du socialisme ?*

— Je suis Africain avant tout et n'ai pas d'étiquette. Je ne suis ni à droite ni à gauche. Je ne me situe par rapport à personne d'autre que moi-même. Si le socialisme veut dire : accroître la production, améliorer les conditions de vie du peuple, alors je suis socialiste. Mais il est un socialisme destructeur, comme celui du docteur Agostinho Neto, président du M.P.L.A. Celui-là je l'appelle vandalisme.

● *Quelle solution préconisez-vous pour créer dans votre pays des conditions normales de la vie politique ?*

— La solution : l'organisation d'élections libres est inscrite dans les accords d'Alvor. Le tout est de les appliquer. Pour ce faire, nous préconisons, avec M. Jonas Savimbi, président de l'UNITA, un nouveau « sommet » à trois dont le Portugal serait exclu. M. Neto en acceptera sans doute le principe, car il sait que l'armée portugaise, tôt ou tard, partira. Or, sans l'appui de l'armée portugaise, M. Neto ne peut rien.

» Le président du M.P.L.A. n'a jamais approuvé le principe des élections, et il a été soutenu sur ce point par le gouvernement portugais. Les élections sont cependant nécessaires, et il faut qu'elles aient lieu avant le 11 novembre, date de l'accession à l'indépendance. La réunion d'un nouveau « sommet » est donc urgente.

» Le Portugal lui-même a intérêt à cette solution. Une prolongation de son intervention militaire serait préjudiciable aux rapports de l'ancienne métropole avec le futur Etat angolais.

(Propos recueillis par
OLIVIER POSTEL-VINAY.)

VIOLENTS AFFRONTEMENTS ENTRE NATIONALISTES AU CABINDA

Luanda (Reuter). — De violents affrontements se sont produits, mercredi 4 juin, dans l'enclave de Cabinda entre les forces du Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.) et celles du Mouvement populaire de libération (M.P.L.A.). L'aéroport a été fermé. Les ressortissants portugais se seraient réfugiés dans la zone du port. Un représentant de la Cabinda Gulf Oil Company, qui exploite le pétrole cabindais, a annoncé que tout le personnel du terminal pétrolier de Malongo, centre névralgique de la compagnie, a été évacué sur la ville de San-Antonio-do-Zaïre, dans le nord de l'Angola.

De graves incidents se produisent également dans la ville de Carmona, à 200 kilomètres au nord-est de Luanda, où onze personnes avaient déjà trouvé la mort le week-end dernier.

Rhodésie

M. SMITH NE POSE PLUS DE PRÉALABLE A L'OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS.

Salisbury (A.F.P.). — M. Ian Smith, premier ministre rhodésien, a confirmé, mercredi 4 juin, que son gouvernement a décidé d'abandonner toute condition préalable à l'ouverture de négociations avec le Conseil national africain (A. N. C.), organisme qui regroupe en principe les trois mouvements nationalistes (*« le Monde » du 5 juin*). M. Smith a précisé que ces négociations pourront s'engager sans que les nationalistes aient à observer le cessez-le-feu.

Tchad

Le sort des otages français

LE « FROLINAT » DE M. ABBA SIDDICK FAIT ÉTAT DE LA MORT DE Mme CLAUSTRE

Le quotidien *Libération* publie en première page, ce jeudi 5 juin, une information diffusée trois jours plus tôt par le Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT), que dirige M. Abba Siddick, et selon laquelle Mme Claustre, détenue en otage par les rebelles du Tibesti, serait morte récemment. L'autre otage, M. Combes, se serait enfui en Libye le 23 mai dernier.

M. Stéphane Hessel, ministre plénipotentiaire, est parti ce jeudi 5 juin pour une nouvelle mission à N'Djamena.

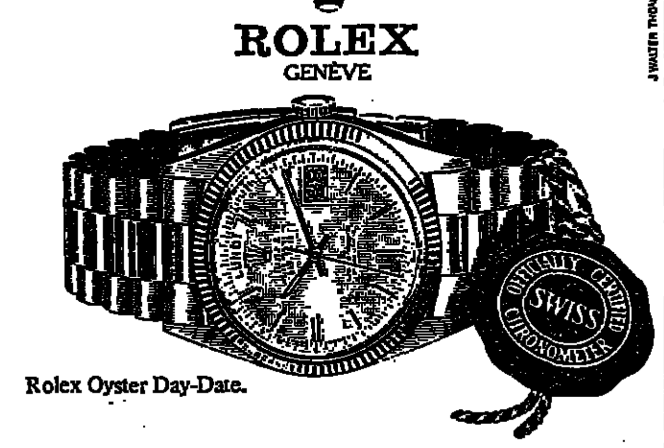
[L'information, donnée par la branche du FROLINAT qu'anime M. Abba Siddick, qui réside en Libye, doit être accueillie avec réserve. M. Abba Siddick refuse à M. Hissene Habre, le chef des rebelles du Tibesti, tout droit de parler au nom du FROLINAT. En France, les familles Claustre et Combes n'ont reçu aucune nouvelle de M. Marc Combes, ce qui paraît surprenant s'il est, comme l'assure le FROLINAT, en Libye depuis près de quinze jours.

Le ministère de la coopération affirme, pour sa part, n'avoir reçu aucune confirmation de ces allégations. Il estime qu'il pourrait s'agir d'une « manœuvre » résultant de la lutte d'influence entre mouvements de libération, et que « Mme Claustre est toujours en vie, ce qui est aussi l'avis de son mari ».]

Madagascar

● L'ARMEE FRANÇAISE a terminé mardi 3 juin son désengagement à Madagascar, conformément aux accords de coopération de juin 1973. Le pavillon de la marine française qui flottait encore sur Diégo-Suarez a été amené.





AFRIQUE

ÉTHIOPIE : LA RÉVOLUTION MENACÉE

II. — Quatre périls

Promulguée le 29 avril, la réforme agraire témoigne d'une radicalisation définitive du régime éthiopien. Elle marque la « fin du vieux monde ». Si elle paraît s'appliquer sans trop de drames dans le sud du pays, elle se heurte au conservatisme des provinces du nord où se multiplient les maquis contre-révolutionnaires. (Voir « le Monde » du 5 juin.)

De notre envoyé spécial J.-C. GUILLEBAUD

Addis-Abeba. — Jamais, depuis un an, le régime militaire n'a été aussi fragile. Il est gravement menacé sur quatre « fronts » à la fois : sur sa droite, sur sa gauche, sur le « front » économique et dans sa propre cohésion. De ces quatre périls, quel peut être le plus dangereux ?

A droite, les maquis contre-révolutionnaires et les « milices de propriétaires » se multiplient à travers le pays, sans parvenir toutefois à s'organiser sérieusement. Dans le Tigré, le ras Mengesha Seyoum, qui parcourt l'Europe à la recherche d'armes et d'argent, entretient depuis le mois de septembre 1974 quelques unités de « partisans », mais qui n'ont pas encore réussi à entraîner le gros de la population. *« Mengesha a eu le tort de quitter le pays,* dit un journaliste éthiopien. *Lui parti, les paysans qui l'auraient éventuellement suivi se sont découragés.* » Au Begembder, dans la région de Gondar, le général « chouan » Neggar Tegege paraît mieux implanté, et plusieurs voyageurs occidentaux ont rencontré des groupes irréguliers en armes, qu'il est, au demeurant, difficile de distinguer des traditionnels « Shiftas » (bandits) éthiopiens. Dans le Menz, en pays Amhara, à 120 kilomètres d'Addis-Abeba, les frères Merid et Mesfin Biru, qui, avec leurs partisans, contrôlent toujours deux districts inaccessibles du Shoa, n'ont pu être arrêtés, malgré plusieurs interventions de l'armée.

Dans les hautes terres du Godjam, près du lac Tana, quelques centaines de paysans ont pris le maquis et résistent à une compagnie de l'armée éthiopienne, sous la conduite d'un vieux héros de la résistance anti-italienne, le kegnazmatch (1) Semeneh. Au nord du Wollo, le district de Lasta est aux mains d'un dejazmatch (1) rebelle, Berhanou Meskel Desta, dont les *seules actions spectaculaires ont été,* jusqu'à présent, l'occupation pendant quatre heures de la ville de Lalibela et la destruction d'un DC3 des Ethiopian Airlines.

A l'étranger enfin, les émigrés de l'ancien régime ont constitué une sorte de « *gouvernement en exil* » autour du prince héritier Arfa Wossen et d'un petit-fils de l'ancien empereur, Makonnen. Installés en Angleterre, comme jadis Haïlé Selassié, ils se sont vu néanmoins interdire par les autorités britanniques de donner une forme officielle à leur très discret « contre-gouvernement ».

Toutes ces chouanneries assez romantiques constituent certes autant de « structures d'accueil », que viennent renforcer aujourd'hui les mécontentements provoqués par la réforme agraire. Elles inquiètent toutefois assez peu les dirigeants éthiopiens. La « sous-administration » traditionnelle de l'Ethiopie, la relative *autonomie de chaque province,* permettent, sans trop de risques, de laisser quelques régions échapper pour un temps au pouvoir central. C'est même une situation assez courante dans l'histoire éthiopienne. *« Les militaires se gardent bien d'intervenir massivement,* dit un observateur. *Ils laissent pourrir.* » Les exilés et les contre-révolutionnaires éthiopiens ont surtout commis l'erreur capitale de lutter officiellement pour une restauration pure et simple de l'ancien régime, sans mesurer le chemin parcouru par les esprits. Hormis une poignée de privilégiés, personne en Ethiopie — même parmi les mécontents — n'accepterait désormais un retour à l'ordre impérial. Faute d'avoir compris cela et d'avoir su présenter un programme libéral, les « Chouans » éthiopiens paraissent déjà abandonnés par l'histoire. En Ethiopie comme ailleurs, l'irréalisme nostalgique aura perdu les émigrés.

Les « terres militaires »

Les menaces qui se situent « à gauche » du pouvoir militaire sont plus significatives. Etudiants, professeurs, syndicats, intellectuels d'Addis-Abeba, tout en approuvant le programme socialiste du « Deurg », *s'irritent de ses méthodes* et de la « militarisation » obstinée du régime. Les civils constituent déjà une opposition inorganisée, mais frondeuse. Dans la capitale éthiopienne, circulent clandestinement trois journaux « révolutionnaires » *(la Voix des masses, Démocratie* et *Révolution)* qui ne sont pas toujours tendres pour le « Deurg ». On y réclame le retour à un gouvernement civil, une vraie liberté de la presse, le droit d'association et de réunion. Autant de libertés qui demeurent proscrites à Addis-Abeba, où règne une espionnite assez désagréable. On y critique surtout l'exercice solitaire (et souvent maladroit) du pouvoir par un groupe de militaires *« complètement coupés des masses »,* murés dans leur silence *jacobin, recroquevillés sur eux-mêmes. « Jamais on ne pourra installer le socialisme ici sans organiser la population »,* soupire un jeune juriste.

Un journaliste éthiopien affirme, pour sa part, qu'un sentiment anti-*militariste se développe parmi* la population. Il est justifié, selon lui, par l'isolement de l'armée et par les « privilèges » que s'attribuent les militaires. *« Aucun film, aucune pièce de théâtre n'a de chances d'être autorisé aujourd'hui si l'on n'y voit pas au moins un personnage en uniforme tenant un rôle prestigieux. Cela témoigne d'un état d'esprit assez inquiétant chez les militaires. »* Ceux-ci paraissent conscients du « vide politique » et de la nécessité d'appuyer leur pouvoir sur la partie progressiste de l'opinion. Ils comptent sur les associations de paysans prévues par la réforme agraire et progressivement mises sur pied. Mais un autre projet, beaucoup plus radical, pourrait voir le jour rapidement : *la création d'un parti, probablement* unique, et d'un conseil de la révolution, destinés à partager avec l'armée la direction du mouvement. Des missions d'information ont été envoyées dans ce but en U.R.S.S. et en Chine populaire, en Yougoslavie, en Roumanie, en Bulgarie et en Tchécoslovaquie.

Dans un pays où n'existe, en dehors de l'armée, aucune force organisée, la grogne « révolutionnaire » des civils n'est pas aussi dangereuse pour le moment qu'on pourrait le penser. Les menaces d'éclatement qui se font jour à l'intérieur du mouvement militaire paraissent autrement redoutables. Elles procèdent de deux séries de causes tout à fait différentes. La réforme agraire et la nationalisation des terres suppriment *ipso facto* le principal privilège dont bénéficiaient, depuis l'empereur Ménélik, les soldats éthiopiens : l'attribution d'un lopin de terre en fin de carrière. Les signes de mécontentement manifestés au mois d'avril par les soldats de la 3ᵉ division ne s'expliquent pas autrement. *« Dites-vous bien que des soldats vivent depuis des années sur les frontières de l'Ogaden dans des conditions épouvantables,* nous fait observer un officier. *Leur principal espoir était jusqu'à présent d'obtenir ce (ou ces) « gachas » à la fin de leurs années de service. »*

La question tient du paradoxe : *une armée qui ne doit politiquement* compter que sur elle-même, peut-elle exproprier sans risques ses propres soldats ? La 3ᵉ division a bel et bien menacé d'entrer en rébellion au mois d'avril si la réforme agraire était appliquée sans distinction aux « terres militaires ». Tentés un moment de transiger, les dirigeants du « Deurg » n'ont pourtant pas cédé. Ils craignaient, dit-on ici, qu'une exception de cette importance ne compromette l'essence même du jeune socialisme éthiopien. Après de longues négociations, on s'est rabattu sur une compensation. Les militaires bénéficieront d'une augmentation importante des soldes de base, qui seraient portées de 125 à 200 dollars éthiopiens pour un deuxième classe. *Ce geste suffira-t-il ?* On peut en douter. Suffirait-il d'ailleurs qu'il laisserait intact le second conflit, de nature plus strictement politique, qui paraît s'aggraver au sein du « Deurg ».

Une dissolution du « Deurg » ?

La tentative de coup d'Etat fortuitement découverte au mois d'avril en fut la première illustration. Plusieurs rumeurs couraient depuis un certain temps concernant le lieutenant-colonel Haïlé Négussié, responsable du deuxième bureau. On le suspectait notamment d'avoir cédé à la corruption en vendant (pour 1 500 dollars) les visas de sortie dont il avait — en dernier ressort — la responsabilité. On l'accusait également d'avoir profité de son autorité sur les familles des membres de l'ancien régime fusillés ou en prison pour s'offrir quelques aventures galantes *« de nature à porter atteinte au prestige du « Deurg ».* Son arrestation aurait alors été décidée, et *c'est elle qui aurait permis d'éventer* un complot militaire, dont il était l'inspirateur.

Beaucoup de mystère subsiste à ce propos. Mais il est à peu près certain qu'une sorte de « lutte des classes » se durcit au sein du « Deurg ». Les jeunes officiers progressistes issus de l'académie militaire du Harrar (le Saint-Cyr éthiopien), qui furent à l'origine de la révolution militaire en février 1974, sont aujourd'hui débordés par la base. Les élections au « Deurg », qui ont eu lieu dans chaque unité de l'armée éthiopienne, ont porté au pouvoir des cadres subalternes ou de simples soldats, élus en fonction de leur « popularité ». Ces plébéiens contrôlent d'autant plus solidement l'appareil d'Etat que toutes les décisions y sont prises à la majorité (2). Or la foi révolutionnaire de ces simples soldats n'a d'égale que leur incompétence politique. *« Accédant au pouvoir sans y avoir été préparés,* déclare un diplomate occidental, *ils sont responsables d'une infinité de maladresses. En outre, cette assemblée de cent vingt membres, livrés à d'interminables discussions, constitue une structure paralysante. »*

Pour les officiers minoritaires, exaspérés par cette gabegie, la tentation est donc forte de se débarrasser d'une assemblée bavarde incompatible avec la nécessité de gouverner « sur le fil du rasoir ». D'une certaine manière, c'est déjà chose faite. De nombreux membres du « Deurg » ont été envoyés en mission à l'étranger ou dans les campagnes, ce qui était une manière « irréprochable » de les éloigner de la capitale. Sur les cent vingt membres de droit, il ne reste plus à Addis-Abeba qu'une quarantaine de militaires siégeant au « Deurg ». Il est même question depuis quelque temps d'aller encore plus loin. Le « Deurg » pourrait être purement et simplement dissous et remplacé par un « conseil » collégial d'une zaine de membres. *« Toute la tion est de savoir comment l' réagira,* commente un obser

Risquée ou pas, cette réorg tion du pouvoir paraît urgent situation économique n'est pa lante en Ethiopie. Dans les c gnes, les signes avant-coureurs nouvelle famine sont apparus plusieurs provinces. Le gou ment a décidé, pour y faire d'exiger une contribution égale mois de salaire de tous ceu gagnent plus de 250 dollars piens par mois.

En ville, l'augmentation gé des prix, la persistance endé du chômage malgré l'ouvertu cente de grands chantiers à Abeba (3), favorisent une grogi *fuse qui pourrait devenir exp* Quantité de citadins, des « gens », qui avaient épargné leur vie pour s'acheter un p terre (le rêve de tout Ethiopie trouvent aujourd'hui dépossédé une réforme agraire sans nuan petite bourgeoisie citadine s'es rangée dans l'opposition. Tou *contribue à alourdir le climat* la capitale, et rendrait très c reuse la moindre crise politiqu sommet ».

Dans l'immédiat, les dirigea « Deurg » vont s'efforcer d fiquer un budget en décon grâce probablement à quelque nipulations monétaires. Une no monnaie pourrait ainsi être d'ici peu en Ethiopie. Le bruit même, dans les « milieux infor d'Addis-Abeba, que les nouvea lets de banque (imprimés en ont d'ores et déjà été livré changement de monnaie perm notamment de confisquer une de l' « épargne illicite » con telle quelle par une partie bourgeoisie éthiopienne.

Mais le redressement écono le maintien acrobatique d'un bre alimentaire très fragile, conditionnés par... les caprice temps. Une nouvelle période d cheresse suffirait sans doute à piter brusquement la faillite d gime.

Menacé sur quatre fronts à la celui-ci, l'oublierait-on, doit ment s'accommoder de deux encore plus inquiétants : une g qui se poursuit en Erythrée, une tre qui risque à tout moment de prendre dans l'Ogaden.

Prochain article :

III. — LIVRES CHINOIS ET ARMES AMÉRICAINI

(1) Kegnazmatch et dejazm désignaient autrefois des fonc de commandement dans l'ar éthiopienne. Il s'agit aujourd'hu titres nobiliaires.

(2) Le refus de tous contacts ciels avec les journalistes étra a fait lui-même l'objet d'un vot sein du « Deurg ».

(3) Les grands chantiers de v qui viennent d'être ouverts à A Abeba grâce à une dotation spé du budget ont permis de donne travail à une dizaine de millie chômeurs.

D'IMPORTANTS COMBAT SE DÉROULERAIENT DANS L'EST DU PAYS

Addis-Abeba (*A.P., U.P.I.*). D'importants combats aur éclaté dans l'Etat de l'Eth entre les forces gouvernemen et les partisans du sultan Ali rah, apprend-on le 4 juin source diplomatique. Le su chef des Afars éthiopiens, réfugié récemment à Dji (*le Monde* du 4 juin).

Les avions de l'armée de éthiopienne auraient bombar mitraillé la région d'Assaït petite ville où résidait le su On estime, dans la capitale, les militaires éthiopiens ter d'empêcher les Afars de rav ler les rebelles érythréens.

Les combats suivent appa ment l'échec d'un compr conclu avec le sultan le dernire. Le gouvernement é pien aurait alors accepté d pas appliquer la réforme ag dans la région et d'annuler dette de plusieurs millions de lars contractée par le sultan échange de son appui aux re dications éthiopiennes sur bouti et de la cessation de l aide aux rebelles d'Erythrée.



AFRIQUE

LA DÉCOLONISATION DU SAHARA ESPAGNOL

Kurt Waldheim, secrétaire général des …s unies, fera du 9 au 13 juin un voyage qui …duira à Alger puis à Nouakchott, Rabat et …i pour discuter de l'avenir du Sahara occi… sous administration espagnole.

…Jaime de Pinies, représentant permanent …spagne aux Nations unies, a remis le 3 juin …ttre au secrétaire général. Ce texte indique que des « éléments étrangers » sont à l'origine de troubles au Sahara espagnol. Il invite les pays limitrophes à contribuer au maintien de la paix, faute de quoi Madrid se réserve le droit de faire appel au Conseil de sécurité si de nouveaux incidents venaient à éclater.

A Nouakchott, M. Mohammed Mahjoubi, nouvel ambassadeur du Maroc en Mauritanie, a présenté le 3 juin ses lettres de créance au président Moktar Ould Daddah. Il a aussi été reçu par le ministre des affaires étrangères. Les entretiens, que l'ambassadeur a qualifiés de « francs et fraternels », ont porté sur le Sahara espagnol.

La délégation du comité de décolonisation des Nations unies chargé d'enquêter sur le problème est arrivée le 4 juin dans la capitale mauritanienne, dernière étape d'un périple qui l'a conduite à Madrid, El Aïoun, Rabat et Alger.

Au Maroc, l'attitude de l'Algérie dans cette affaire est vivement critiquée, notamment par « l'Opinion », quotidien de l'Istiqlal, selon qui les réfugiés sahraouis présentés à la mission de l'ONU à Tindouf seraient « des ressortissants maliens et nigériens ».

…GER : il faut s'en tenir au principe de l'autodétermination

…lger. — C'est à Tindouf que la mission d'enquête de l'ONU sur …ara occidental (« le Monde » du 3 juin) a pu prendre contact …s dirigeants du F. Polisario (Front populaire pour la libération de Saguiet-El-Hamra et du Rio-de-Oro) qui réclament l'indépendance du territoire actuellement administré par l'Espagne. Le choix de cette ville algérienne conduit à s'interroger sur le rôle joué par Alger.

De notre correspondant

…lusieurs reprises la presse …aine a reproché à Alger de …soutenir comme il convien… les revendications de Rabat à Madrid et d'avoir une …e ambiguë. A une ou deux …ions près, la presse algé… a évité de répondre pour …s alimenter la polémique. …n côté le président Boume… a fait, à plusieurs reprises, …ette distinction entre les …sides » espagnols de Ceuta …lilla, qui « font partie inté… du territoire marocain » … Sahara Occidental.

…e sujet, les dirigeants algé… soulignent que leur position …mple, qu'elle n'a jamais va… qu'elle repose sur un cer… nombre de principes. Le pre… c'est que l'Algérie n'a au… revendication sur ce terri… mais qu'elle est intéressée … décolonisation, ne serait-ce …arce qu'elle a une frontière …une avec lui.

…deuxième principe est celui …oit des peuples à l'autodé…nation, lui-même lié au res… des textes adoptés par les …isations internationales et …nales, et auxquels ont sous… les parties intéressées. C'est … que parmi les documents … par les dirigeants algériens … commission d'enquête prési… par M. Siméon Aké, figu…nt principalement les résolu…s votées par l'Assemblée gé…ale de l'ONU depuis 1960, par …l'O.U.A. (Organisation de l'unité …caine) depuis 1966, par le …vement des non-alignés depuis …) et enfin les communiqués …muns publiés par les chefs …at du Maroc, de la Maurita… et de l'Algérie, à l'issue de … rencontres à Nouadhibou …), Alger (1972), Nouakchott …1973) et Agadir (juillet …) de ce dernier « sommet », les chefs d'Etat déclaraient notamment avoir « *consacré une attention particulière à l'évolution de la question du Sahara encore sous domination du colonialisme espagnol* » et « *réaffirmé leur attachement indéfectible au principe de l'autodétermination et leur souci de veiller à l'application de ce principe dans un cadre qui garantisse aux habitants du Sahara l'expression libre et authentique de leur volonté, conformément aux décisions de l'ONU en ce domaine* ».

De même, les Algériens citent les résolutions de l'ONU, comme la 2 711 du 14 décembre 1970, qui invite l'Espagne à « *arrêter le plus tôt possible, en conformité avec les aspirations de la population autochtone du territoire et en consultation avec les gouvernements du Maroc et de la Mauritanie et de toute autre partie intéressée, les modalités de l'organisation d'un référendum sous les auspices de l'ONU* ».

Les Algériens font remarquer, à ce propos que, eux-mêmes, après huit ans de guerre, avaient néanmoins accepté l'organisation d'un référendum qui a entériné l'accession de leur pays à l'indépendance. Ils estiment aussi qu'un élément nouveau est apparu qui ne peut être ignoré : le F. Polisario. A ceux qui s'étonnent des bons rapports qu'ils entretiennent avec ce « front de libération », ils rappellent qu'un des principes de leur politique a toujours consisté à soutenir les mouvements semblables. « *Nous avons formé et aidé les cadres politiques et militaires des organisations de Palestiniens, du Mozambique, de la Guinée-Bissau, de Sao-Tomé, de l'Angola, etc. Pourquoi devrions-nous ignorer les Sahraouis qui s'adressent à nous ?* » nous a dit un responsable algérien.

Les Algériens seraient-ils intéressés par un Sahara indépendant, dans l'espoir d'obtenir un « couloir » vers l'Atlantique, en particulier pour évacuer le minerai de fer de Gara Djebilet, qui recèle d'importantes réserves ? A cette question, un responsable nous a répondu : « *Nous n'avons jamais revendiqué ou même parlé d'un couloir. De plus, il suffit de regarder une carte pour voir que Gara Djebilet est à la hauteur du Maroc et non du Sahara occidental. Enfin, nous avons proposé une coopération à Rabat pour l'exploitation de ces mines, mais les choses ont traîné en longueur ; le projet ne s'étant pas concrétisé, nous avons alors envisagé de construire une ligne de chemin de fer qui relierait Gara Djebilet à la Méditerranée, ce que les Marocains nous ont également reproché. Nous nous demandons donc ce qu'ils veulent exactement.* »

Pour éviter que l'affaire du Sahara n'envenime les rapports entre les trois pays intéressés et qu'elle ne dégénère, les Algériens suggèrent que les chefs d'Etat qui connaissent bien le dossier le reprennent une fois de plus pour trouver une solution. De son côté, le roi Hassan II a fait parvenir un message au président Boumediène. On en ignore la teneur, mais on laisse entendre dans les milieux diplomatiques que le souverain prônerait, lui aussi, la concertation.

PAUL BALTA.

Oran · Rabat · Casablanca · MAROC · Figuig · ALGERIE · Colomb-Béchar · Agadir · IFNI · Tarfaya · Draa · Tindouf · El Aïoun · Ⓟ · S. El H. · Ⓕ Gara Djebilet · SAHARA ESP. · RIO DE ORO · Fort-Gouraud · Ⓕ · MALI · Atar · MAURITANIE · Nouakchott · Ⓕ fer · Ⓟ phosphate · 0 500 km

NOUAKCHOTT : l'O.N.U. doit prendre le relais de Madrid dans l'attente d'une solution définitive

De notre envoyé spécial

Nouakchott. — Après avoir pris contact avec les dirigeants mauritaniens, la mission d'enquête des Nations unies va séjourner dans le nord du pays, au voisinage de la très longue frontière de près de 1 600 kilomètres qui sépare la Mauritanie du territoire contesté. « *Nous ne pourrons pas, quant à nous, montrer des camps de réfugiés,* nous a dit à ce propos mardi matin le président Mokter Ould Daddah, *pour la bonne raison que ce sont les mêmes populations qui de tous temps ont habité de part et d'autre de cette frontière artificielle, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, mais toujours chez eux et aussitôt intégrées. Mais nous sommes persuadés qu'après cette visite les membres de la mission seront définitivement convaincus que Sahraouis et Mauritaniens c'est la même chose et c'est tout ce que nous souhaitons pour le moment.* »

Tout en réaffirmant vigoureusement les droits de leur pays sur le territoire, les dirigeants mauritaniens n'en continuent pas moins à se déclarer partisans de procédés exclusivement pacifiques pour arriver à une solution leur donnant satisfaction.

De même, ils sont bien décidés à faire tout leur possible pour éviter que les divergences qui sont également apparues à propos de cette affaire entre Alger et Rabat ne dégénèrent un jour en un conflit et ils espèrent que les Marocains ne céderont pas à la tentation de succéder par la force aux Espagnols, dans l'hypothèse d'un retrait précipité du colonisateur.

Le souci de maintenir la paix dans la région tout en préservant l'avenir va sans doute conduire la Mauritanie à se tourner de plus en plus vers les Nations unies, non plus cette fois pour contraindre l'Espagne à partir, puisque cela est désormais virtuellement acquis, mais pour administrer le territoire après le départ des anciens colonisateurs.

L'Espagne ayant décidé irrévocablement de se retirer, il est clair, selon Nouakchott, qu'elle s'apprête à présent à mettre chacun des trois prétendants devant ses responsabilités.

C'est en tout cas le sens que l'on donnait mardi dans la capitale mauritanienne à la proposition transmise la veille par le gouvernement espagnol aux trois capitales intéressées de tenir le 9 juin à Madrid une réunion quadripartite pour discuter de l'avenir du territoire contesté.

PIERRE BIARNÈS.

BIBLIOGRAPHIE

« Le Sahara occidental … les frontières marocaines »

de ROBERT REZETTE

« … *s droits du Maroc au Sahara …ntal revêtent un aspect objec… transparaît dans les données …phiques, humaines et histori…ui caractérisent ce territoire.* » …s premières pages de son livre, …bert Rézette, auteur en 1955 …uvrage sur *les Partis politiques …ains*, exprime clairement l'ap…'il entend donner aux thèses …ues par le gouvernement de … Il ne manque pas pour ce …'arguments tirés de la géogra… …e l'histoire, voire de la morale ou de la science politique. C'est ainsi qu'il affirme, après avoir évoqué la richesse des gisements de phosphates découverts dans le territoire — prolongement, écrit-il, des gisements marocains : « *Il convient de ne pas renouveler l'expérience des émirats du golfe Persique, artificiellement créés par le grand capitalisme international face à une richesse disproportionnée à leurs besoins, alors que les Etats voisins importants manquent du strict nécessaire.* » Il condamne aussi en quelques phrases sans appel « *la doctrine de l'* « *autodétermination* » qui, « *après avoir atteint l'essentiel de ses objectifs, sombre depuis quelques années dans le dérisoire dans la mesure où elle entraîne la création d'Etats parfaitement artificiels de quelques centaines ou dizaines de milliers d'habitants* ».

Le dossier historique présenté dans la première partie de l'ouvrage est très documenté. Les conventions passées en 1900, 1904 et 1912 entre Paris et Madrid afin de délimiter leurs zones respectives d'influence font l'objet d'importants et utiles développements. Dans la seconde partie, l'auteur examine les différentes thèses en présence. Bien que convaincu des droits marocains, il estime que « *la guerre est impossible* », et n'exclut pas la possibilité d'un compromis. L'idéal, dit-il, aurait été d'appliquer au Sahara dans son entier une sorte de droit à la mer. Mais cette solution « *est maintenant illusoire, la situation créée étant irréversible* ». Il ne cache pas ses préférences pour une solution « plus élaborée » qui résiderait « *dans une exploitation en commun des ressources sahariennes par tous les pays riverains* ». Et il conclut : « *Que le Maroc ait des droits de souveraineté et qu'il soit le seul à en avoir sur le Sahara occidental ne fait nullement obstacle à ce qu'il cherche à son sujet un règlement qui ménage les préoccupations et les susceptibilités des pays voisins et de l'Espagne.* »

Avec le livre de M. Rachid Lazrak : *le Contentieux territorial entre le Maroc et l'Espagne* (1), l'étude de M. Rézette prend place, par sa clarté et la richesse de sa documentation, parmi les ouvrages de base sur cette question. — D. J.

(*) Nouvelles Editions latines, 1, rue Palatine, 75006 Paris, 192 pages, 4 cartes, 30 F.

(1) Dar al Kitab, Casablanca, 1974.

AFRIQUE

La France est expulsée du comité régional de l'O.M.S. pour l'Afrique

De notre correspondante

Genève. — Les pays occidentaux perdent régulièrement du terrain au sein des organisations internationales, où règne désormais la majorité *constituée par le tiers-monde* et le bloc socialiste. Sauf lorsque leurs intérêts économiques vitaux risquent d'être touchés, ces pays ont pris l'habitude de s'incliner devant la loi de la majorité, soit en joignant leurs voix à celles du tiers-monde, soit, quand elles leurs paraissent outrées, en s'abstenant. Cette situation paraît si normale aux observateurs que l'expulsion de fait de la *France,* en sa qualité d'ancienne puissance coloniale, du comité régional pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la santé a failli passer inaperçue, n'ayant fait l'objet d'aucun communiqué et n'ayant provoqué en coulisse que de maigres commentaires.

Les *milieux* diplomatiques français de Genève estiment que l'événement n'a qu'une importance secondaire du fait que, depuis deux ans, la France n'assiste plus aux réunions de ce comité régional. Ce dernier, réuni en septembre 1974 à Abidjan, avait décidé de demander au directeur général de l'O.M.S. de ne plus *inviter à participer à ses travaux « les pays n'ayant pas leur siège en Afrique ».* La France, sans être nommée, était ainsi désignée clairement... A Abidjan les « puissances coloniales » avaient été stigmatisées comme n'ayant pas leur place à des réunions où siègent les représentants des « mouvements de libération ». Or la France, qui, durant des années, avait siégé au comité africain pour y *représenter la Réunion et les* Comores, continuait à jouer un grand rôle en Afrique sur le plan sanitaire.

L'assemblée mondiale de la santé, qui vient d'achever ses travaux à Genève, était appelée à se prononcer en la matière, à la demande des *pays de l'Afrique anglophone et de la* Somalie. Elle s'est unanimement inclinée devant le point de vue africain par voie de consensus, c'est-à-dire sans opposition et sans vote. La délégation française, composée d'une dizaine de membres, avait quitté la salle du Palais des Nations où se déroulaient les débats, sans que personne ait publiquement déploré cet incident ni soutenu la France. Mais quand il a été question d'étendre la même procédure à d'autres régions du monde, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont manifesté leur inquiétude.

La situation ainsi créée constitue un *précédent. Il faut notamment* s'attendre maintenant à une procédure d'expulsion semblable contre la France au comité régional de la Méditerranée orientale de l'O.M.S., où elle représente le Territoire des Afars et des Issas.

ISABELLE VICHNIAC.

Maroc

● LA COMMISSION DE REPARTITION DES INDEMNITES versées par le gouvernement marocain en application de l'accord du 2 août 1974 invite les ayants droit à présenter leur demande avant le 31 décembre 1975 — date de forclusion — à l'adresse suivante : *Service des biens et intérêts privés, ministère des affaires étrangères, 5, boulevard Barthou, 44036 Nantes.*

AMÉRIQUES

Devant une commission sénatoriale

LA COMPAGNIE AMÉRICAINE NORTHROP ADMET AVOIR VERSÉ 450 000 DOLLARS A DEUX GÉNÉRAUX D'ARABIE SAOUDITE.

Washington (A.F.P., A.P.). — La compagnie américaine Northrop a admis avoir versé des pots-de-vin s'élevant à 450 000 dollars à deux généraux d'Arabie Saoudite en échange de leur aide pour la signature d'un contrat d'achat d'avions, écrivent, mercredi 4 juin, les journaux de la chaîne Hearst.

Cette révélation a été faite par la compagnie lors d'auditions à huis clos devant la sous-commission des affaires étrangères du Sénat pour les compagnies multinationales, et rapportées à *l'auteur de l'article* par le sénateur Dick Clark (démocrate, Iowa).

Selon M. Clark, les paiements auraient été faits en argent liquide en 1971 et 1972, au fils du médecin du roi Fayçal.

M. Adnan Khashoggi, qui représente en Arabie Saoudite les intérêts de Northrop, a démenti, au cours d'une interview, avoir servi d'intermédiaire pour le versement de tels pots-de-vin. Le contrat que la firme avait conclu avec l'Arabie Saoudite s'élevait à 850 millions de dollars et portait sur l'entretien de la flotte d'avions F-5 E (construits par Northrop) achetée par l'Arabie Saoudite.

M. Adnan Khashoggi a reconnu qu'il percevait des commissions sur les contrats d'armement et a soutenu que les 450 000 dollars qu'il avait reçus lui ont servi à financer les fréquents voyages qu'il entreprenait à Ryad. La société qu'il dirige, *la Triad Coropration,* a des bureaux dans plusieurs capitales, notamment à Paris et à Beyrouth.

États-Unis

APRÈS SON VOYAGE EN EUROPE

Le président Ford a renforcé sa position au Cong

De notre correspondant

Washington. — Le voyage en Europe du président Ford semble avoir sensiblement renforcé sa *sa position* au Congrès. En effet, au lendemain même de son retour, le président a remporté au Capitole deux victoires significatives. A la Chambre d'abord, où les démocrates, qui possèdent pourtant la majorité, n'ont pas réussi à rassembler assez de voix pour annuler le veto que le président avait opposé au projet de loi créant cinq cent mille emplois publics, soit une dépense de 5 milliards 300 millions de dollars, bien *supérieure* aux 2 milliards 700 millions proposés par le texte de la Maison Blanche.

La majorité (277 contre 145), n'atteignit pas, à 5 voix près, celle des deux tiers requise. Le rôle du président sur ce point ne fut pas négligeable. A peine rentré dans la capitale et en route vers l'école militaire de West-Point, il était personnellement intervenu auprès de M. Rhodes, leader de la minorité républicaine, en soulignant que toute la politique économique du gouvernement dépendait de ce vote. Apparemment, son insistance donna des résultats : sur les quarante-neuf républicains qui avaient voté le projet de loi, *trente répondirent* à l'appel du président, de même que vingt-deux démocrates conservateurs du Sud. Ainsi, malgré leur nette majorité — pratiquement deux contre un, — les démocrates ont échoué pour la troisième fois cette année dans leurs tentatives de passer outre au veto présidentiel. Dans les couloirs du Capitole, on s'attend maintenant qu'ils perdent la semaine prochaine une nouvelle bataille du veto. L'an dernier cependant, avec la majorité plus faible qu'ils détenaient dans la chambre sortante, les démocrates avaient enrayé quatre des huit vetos présidentiels, mais il s'agissait de mesures législatives populaires appuyées par les deux partis. Sans aucun doute, l'autorité retrouvée du président lui a permis de faire le plein de ses propres *troupes.*

La seconde victoire du président Ford a été remportée au Sénat, où les amendements présentés par les démocrates libéraux, adversaires du Pentagone, ont été rejetés. Par cinquante-neuf voix contre trente-six, le Sénat refusa de réduire de 1 milliard 200 000 millions le programme de commandes d'armements de 25 milliards de dollars, puis par cinquante-deux voix contre quarante-deux, il approuva *le programme de recherches* du Pentagone, visant à améliorer la précision et la puissance des engins nucléaires. Plusieurs démocrates s'efforcèrent en vain de bloquer le programme : ils faisaient valoir notamment que l'arsenal nucléaire américain était suffisant pour dissuader un agresseur potentiel, et que la mise au point de cette « contre-force » ne pouvait qu'encourager la course aux armements et inciter les Soviétiques à prendre les devants et à frapper les premiers. Là encore, le Congrès a répondu à l'appel du président qui, quelques heures auparavant, avait déclaré aux cadets de West-Point que le maintien d'une *défense nationale* forte et un programme visant à assurer l'indépendance énergétique des Etats-Unis seraient « *des actions qui, plus que des mots, convaincraient les alliés européens de la détermination et de l'unité des Etats-Unis* ».

Ne pas accroître le chômage

Finalement, à l'exception d'un groupe de libéraux, comme les sénateurs Kennedy, Cranston et Hart, le Sénat est dans sa majorité hostile à toute réduction de l'effort militaire américain, craignant qu'un tel geste ne soit mal interprété à l'étranger. D'autre part, il faut tenir compte du souci évident chez certains élus de ne pas accroître le chômage, déjà très fort, par une diminution des commandes d'armements. En tout cas, le « grand débat » de politique étrangère, greffé sur la discussion du budget militaire, a tourné court ; il s'est soldé par l'échec des libéraux, qui avaient reproché au Pentagone et à ses amis du Capitole d'être encore prisonniers de l'esprit de la guerre froide.

A propos du Vietnam, le sénateur Cranston avait dit qu'il n'y avait pas de preuve établissant que les « dictatures communistes » de Hanoï et de Corée du Nord étaient « *un élément d'une conspiration communiste monc* qu'il s'agissait de « *force: munistes indépendantes* » vant ultérieurement jouer d'Etats-tampons.

Mais ces arguments n'o résisté au « *pilonnage* » ps gique du président Ford, ε par le vice-président Roc et le secrétaire à la M. Schlesinger, qui on insisté sur la nécessité de ser d'une force militaire sante étant donnée l'augme de la puissance militaire tique. M. Schlesinger a pr le *même discours* que tc prédécesseurs des années 5(*Etats-Unis doivent mainten forces militaires jusqu'à les Soviétiques acceptent manence et la légitimité de social occidental* », déclara ajouta : « *Quand l'Union tique commencera à con la coexistence pacifique quelque chose de plus forme différente du comba logique et une phase dif de la lutte de classes, nou verons peut-être à une dé commune de la stabilité tionale. En attendant ce force restera l'arbitre ult l'équilibre des forces sera tiel au maintien de la stal*

HENRI PIE

Bolivie

LA PAZ POURRAIT DEM L'EXTRADITION DU DIRECTEUR DE LA GU

La Paz (*Reuter*) — La demandera l'extradition du *dent de la « Gulf Oil »,* Dorsey, s'il est reconnu co d'avoir versé des pots-de-vi membres de l'administratio vienne, apprenait-on, le m 4 juin, de source judiciaire Paz. Le président de la C gnie pétrolière américaine jugé par contumace s'il ne s sente devant les tribunau viens chargés d'enquêter s contributions versées, d'apr déclaration de la « Gulf pendant le mandat du défun sident Barrientos et qui to raient 460 000 dollars (*le* du 15 mai 1975). Dans ces c butions, un versement de dollars devait servir à ache hélicoptère au président rientos.

Un haut fonctionnaire du quet bolivien a déclaré que ne permet pas que M. Dors fasse défendre devant les t naux, à moins de déposer même pendant l'enquête pré naire.

A TRAVERS LE MONDE

Berlin-Ouest

● *TROIS MILITANTS EXTREMISTES DE GAUCHE* arrêtés fin avril à Berlin-Ouest ont été officiellement identifiés comme auteurs de l'enlèvement de M. Peter Lorenz, président du parti chrétien démocrate, le 27 février dernier. Un message qu'ils ont tenté de faire passer à l'extérieur fournirait selon le préfet de police la preuve de leur culpabilité. — (*A.F.P.*)

Cambodge

● RADIO PHNOM-PENH A ANNONCE JEUDI 5 JUIN que toutes les entreprises privées ont été nationalisées et que la plupart des industries de la capitale ont recommencé à fonctionner. — (*A.F.P.*)

Grèce

● UNE DELEGATION du parti communiste français dirigée par M. Roland Leroy, membre du bureau politique, est arrivée lundi 2 juin, en fin de matinée, à Athènes, pour une visite de cinq jours. (*A.F.P.*)

Inde

● SELON UN COMMUNIQUE *OFFICIEL* publié mercredi 4 juin, à New-Delhi, le frontements qui ont o dans le village de Mas au Bihar (Etat situé l'est de l'Inde) (*le Mon* 5 juin), un détachement police à des manife naxalistes (maoïstes), on en définitive quinze dans les rangs des révol naires. — (*A.F.P., Reute*

Liban

● POUR METTRE UN T AUX TROUBLES, les de sécurité intérieures li ses (F.S.I.) ont reçu le l'ordre d'ouvrir immédiat le feu sur toute person n'obtempérerait pas à sommations. *Le* bilan de seize jours d'affronte entre phalangistes liban fedayin palestiniens s'élè tuellement à cent ving morts et trois cent neu sés. Les affrontements d d'avril avaient fait cen quante mort et trois cent sés dans les deux cam

M. Karamé, premier m désigné, s'est entretenu credi pendant plus de heures avec *le chef de* M. Franglé, afin d'ex « les moyens de forme équipe ministérielle qui fasse toutes les parti cause ». — (*A.F.P., U.P.*

Philippines

● LE PRESIDENT FERDI MARCOS, des Philippine une visite officielle en du 7 au 11 juin. Cette doit permettre de conclu accord sur l'établisseme relations diplomatiques les deux pays.

République Dominicaine

LE PRESIDENT BALA a nommé le mardi 3 j général Ramon Emilio nez, ministre des a étrangères, le général E Perez, ministre de l'int — (*Reuter.*)

AMÉRIQUES

Brésil

[La] censure ne s'est pas relâchée sur les activités culturelles

De notre correspondant

[Rio]-de-Janeiro. — L'espoir, né [il y a] quelques mois, d'une libéra[tio]n culturelle s'estompe peu [à peu] au Brésil. Il y a quelques [jours,] le ministère de la jus[tice a] décidé, pour la deuxième [fois e]n cinq ans, d'interdire la [projec]tion de Z, le film de [Costa]-Gavras, sur tout le terri[toire.] Au début du mois de mai, la dernière pièce d'un des [auteu]rs les plus représentatifs du [théât]re brésilien, Plinio Marcos, [a]vait été frappée de la même [mesu]re. Ces deux ukases, ajoutés [à bea]ucoup d'autres, conduisent [nomb]re d'intellectuels et d'artistes [à un] pessimisme croissant.

[La] surprise est d'autant plus [grand]e que le président Geisel [avait,] lors d'un entretien avec des [gens] de théâtre, en janvier der[nier,] laissé espérer un réexamen [du fo]nctionnement de la censure. [Il est] vrai qu'il avait demandé à [ses i]nterlocuteurs d'être compré[hensi]fs et d'avoir de la patience. [D'au]tre, un dialogue, jugé pro[mette]ur, était ouvert avec le [milieu] des arts et des spectacles [par l]e ministre de l'éducation et [de l]a culture, M. Ney Braga. [Celui]-ci avait même pris l'initia[tive,] jugée audacieuse dans cer[tains] milieux orthodoxes du [régim]e, de recevoir pendant plu[sieur]s heures une des idoles de la [jeune]sse, mais aussi bête noire de [la ce]nsure, le chanteur-composi[teur] Chico Buarque de Hollanda.

Beaucoup d'artistes estimaient que le premier test des bonnes intentions gouvernementales serait fait lors de la présentation à la censure fédérale de la dernière pièce de Plinio Marcos, *Abat-jour lilas*. M. Plinio Marcos est en effet l'auteur maudit du régime. En dix-sept ans de carrière, dix-huit de ses comédies dramatiques ont été interdites. Il ne s'agit pourtant pas d'un intellectuel contestataire, au sens étroitement politique du mot, mais plutôt de ce qu'il serait convenu d'appeler un « auteur social ». Il met en scène la réalité populaire, avec sa cruauté, et sa crudité. On reconnaît en lui un des dramaturges les plus talentueux et le plus authentiquement brésiliens de la nouvelle génération.

L'interdiction de sa pièce a sonné le glas de bien des espérances. Elle s'ajoutait à d'autres mesures tout aussi négatives. Voici un mois environ, un autre auteur de théâtre, l'humoriste Millor Fernandes, présenta aux fonctionnaires du ministère de la justice une œuvre écrite en 1955, et déjà jouée dans le pays : *Un éléphant dans le chaos*. Devant les innombrables coupures qui lui furent imposées, il renonça à la produire en public. Même situation avec l'autre grand nom du théâtre brésilien, Gianfrancesco Guarnieri, dont plusieurs pièces dorment dans des tiroirs, faute de l'aval de Brasilia. Au total, ce sont quelque quatre cent quatre-vingts pièces qui ont été interdites depuis 1970. Certains auteurs, comme Dias Gomès ou Jorge Andrade, espoirs d'une dramaturgie authentiquement nationale, ont cessé d'écrire pour le théâtre. Lors du montage d'une pièce intitulée *la Chute de la Bastille*, la censure en est arrivée à déconseiller la présentation de fruits exotiques sur la scène, afin d'éviter toute analogie avec des problèmes brésiliens...

La situation est sensiblement meilleure dans le cinéma, encore que les critères d'évaluation n'aient guère été modifiés ces derniers mois. Le meilleur cinéaste brésilien, Joaquim Pedro de Andrade (l'auteur de *Macunaima*) a dû accepter plusieurs coupes dans son dernier film, *Guerre conjugale*, qui faisait partie de la sélection de la Quinzaine des réalisateurs au Festival de Cannes.

Une « dénationalisation »

Quant à la musique populaire, elle continue d'être soumise à une tutelle draconienne. Au Brésil, la chanson est l'art qui atteint le plus grand public. C'est aussi celui où se rejoignent l'intelligentsia politique et les compositeurs noirs des sambas. Or la plupart des vedettes de la chanson à contenu politico-social sont aujourd'hui empêchées de travailler normalement : Luis Gonzaga junior, Milton Nascimento, Chico Buarque de Hollanda sont parmi les plus visés par les services officiels. Il y a quelques années, Chico Buarque lança une chanson d'amour à grand succès. Elle avait pour leitmotiv : « *En dépit de toi...* ». Au bout de quelques mois, la censure estima que la formule pouvait avoir un double sens et proscrivit la chanson. Il y a deux ans, le même auteur disait, dans un refrain émouvant, que le Brésil « *risquait de se transformer en un immense Portugal* ». Son *fado* fut interdit sur l'antenne.

Pratiquement mis à l'index, Chico Buarque est obligé aujourd'hui de travailler sous un pseudonyme. D'autres auteurs, comme Caetano Velloso, Gilberto Gil, qui ont profondément rénové la musique populaire brésilienne, et qui sont d'inspiration plus « vagabonde », ont souffert du même genre de restrictions. Pour déjouer la vigilance des censeurs, les firmes de disques sont obligées d'utiliser de nombreux subterfuges : présenter, par exemple, un découpage des paroles différent de l'original, afin d'en modifier le sens.

Lors d'un débat sur la culture brésilienne, un spécialiste de ces problèmes, M. Zuenir Ventura, affirmait que le cinéma, le théâtre, la littérature, les arts plastiques, la télévision, la musique et le journalisme brésiliens étaient victimes à la fois de la censure et d'un processus de « dénationalisation » accéléré. Tandis que les créateurs brésiliens sont mutilés — émasculés, selon une expression couramment utilisée ici, — les salles de cinéma sont envahies par les fonds de tiroir des distributeurs étrangers, et la radio par le « sous-pop' » international.

« *Notre intelligentsia vit aujourd'hui avec les idées des pays développés, alors que la réalité brésilienne est celle d'un pays sous-développé* », dit le réalisateur de théâtre Paulo Pontes, qui ajoute, à propos du « projet national » souvent prêté au général Geisel : « *Ce qu'il importe de savoir, c'est si ce gouvernement veut un développement authentiquement brésilien. Auquel cas il lui faut mobiliser non seulement les énergies sociales, mais aussi les énergies culturelles. Il n'y a pas de culture sans liberté.* »

Etouffement des activités culturelles, maintien de la censure sur un dernier carré de journaux (les hebdomadaires *Veja* et *Opiniao*, notamment), malgré les promesses faites au début de l'année par le gouvernement, stagnation de la vie politique, après deux mois d'intenses débats parlementaires : la politique de détente du président de la République semble en panne. Tout porte à croire qu'il s'agit d'une pause stratégique provoquée par l'opposition de certains secteurs militaires à tout changement du *statu quo*.

CHARLES VANHECKE.

POLITIQUE

Présidentialisme et régime d'assemblée

(Suite de la première page.)

Les événements du Vietnam secouent l'opinion mondiale, comme le rejet du traité de Versailles en 1920 avait secoué l'opinion européenne. Au-delà des drames humains et ses immenses conséquences politiques, constatons que la signature et la parole d'un président sont tenues pour nulles par le Congrès. Une nouvelle phase institutionnelle et *politique s'ouvre devant nous* : un doute à l'égard de la politique américaine à travers la perte de la crédibilité du président des Etats-Unis.

La raison de ce phénomène est claire. Quand s'efface l'autorité de celui qui personnifie le commandement des hommes et paraît avoir des chances de dominer les *événements, apparaît un autre* mécanisme politique, bien connu des Français : le régime d'assemblée. Le pouvoir est aux mains du Parlement, c'est-à-dire de diverses formations et de quelques personnalités que le suffrage a désignées pour une fonction législative et représentative, et qui, dépassant cette fonction, exercent l'autorité suprême. Or, laissés à eux-mêmes, dépourvus de responsabilités dans la marche permanente et globale de l'Etat, ces formations et ces personnalités statuent en fonction des événements du moment, sans tenir compte des engagements antérieurs et indifférents à des politiques à long terme.

Des graves conséquences de ces événements, nous verrons, cette année même, le contrecoup, notamment pour ce qui concerne les relations entre les Etats-Unis et l'Europe. Au pouvoir d'un homme est lié (le plus souvent) le sens des responsabilités extérieures de l'Etat. Au pouvoir d'une assemblée est davantage liée une préoccupation de repli sur soi, renoncement *pour les faibles, isolationnisme* pour les forts. Nul ne s'y trompe ou ne doit s'y tromper, et les explications des meilleurs ne serviront de rien. A un autre *type d'autorité, correspond* une autre politique, et sans doute durablement, car il y a, fût-ce pour la politique étrangère, un poids des institutions que reflète avec fidélité un type d'état d'esprit autant que de pouvoir.

Bornons-nous aujourd'hui à des réflexions institutionnelles. Ce n'est pas seulement que le droit est un refuge. C'est surtout qu'il permet, à notre intention, une utile réflexion.

Le problème français ne peut être comparé, pour ce qui concerne les incidences internationales, au problème américain. La puissance *américaine est à l'échelle du* monde, non la nôtre. Cependant, l'état de crise qui est celui de l'Occident et de l'Europe veut que toutes les colonnes soient solides. *Parler crise de l'Occident, crise de* l'Europe, c'est employer des mots qui ne débouchent pas sur l'action. Il faut des nations fortes, *et comme c'est de la France que* nous sommes responsables, faisons que la France soit forte. C'est-à-dire, entre autres choses, prenons garde à nos lois fonda*mentales*.

Deux interprétations

La Constitution de la Ve République, *par l'élection de son président* au suffrage universel, s'apparente à la Constitution américaine. Elle est cependant plus souple. Cette souplesse, antérieure à *la décision d'élection* par le suffrage universel mais maintenue lors de cette révision, a été délibérément voulue. Notre régime comprend, à côté du président, un premier ministre, qui est le chef du gouvernement et dont la responsabilité peut être mise en cause devant le Parlement soit à sa volonté (au moins acceptée par le chef de l'Etat), soit à la volonté de l'opposition. Il est vrai : cette cohabitation du présidentialisme et du parlementarisme conduit à deux types d'application.

Selon un premier type, un partage est établi entre le président de la République et le premier ministre. Le premier conserve la *supériorité qui découle des droits* que lui donne la Constitution et de cette légitimité particulière qui naît de l'élection par le suffrage populaire. Mais le premier minis*tre* a les mains libres pour ce qui concerne la direction du gouvernement, l'impulsion administrative, le commandement des travaux parlementaires, la marche des affaires publiques.

Selon le second type d'application, le gouvernement est un reflet de la pensée et de l'action présidentielles, une équipe d'exécutants pour les tâches de gestion, et, à bien des égards, une courroie de transmission entre les décisions prises au sommet et les Assemblées parlementaires, voire l'opinion publique.

Ces deux types d'application constituent deux « lectures » de la Constitution, l'une et l'autre convenables et par leurs divergences mêmes permettent l'adaptation de nos règles fondamentales à la *diversité des circonstances et des* hommes.

Depuis quelques années la tendance est à donner la préférence au deuxième type d'application. *On en comprend les raisons : le* soutien du suffrage universel, le contact direct que donne la télévision, la tendance à la personnalisation de l'autorité supérieure.

Cependant je n'ai jamais caché ma préférence pour le premier type d'application. J'y suis conduit par le souci de préserver l'autorité présidentielle pour les orientations de défense et de diplomatie, la politique à long terme, les décisions graves et, le cas échéant, les périodes d'une extrême difficulté. Le commandement quotidien des affaires publiques, de l'administration, de la législation appartient au gouvernement.

Plusieurs arguments militent en faveur de cette préférence : la longueur du mandat présidentiel, l'hypothèse d'une majorité
mentaire qui ne soit pas la
tition de la majorité présider
l'impossibilité de se consac
la fois aux travaux à long
et à l'impulsion constante qu
le bon fonctionnement des d
tements ministériels. Il faut
ter à ces causes deux raisons
plémentaires. L'une est prati
l'effacement de la person
des ministres, conséquenc
présidentialisme, affaiblit le
voir *politique* au profit de
ministration. L'autre raison
ordre différent, est moins
aperçue, mais, à mes yeux,
a pas moins de valeur. La
timité ne doit pas s'user
le quotidien. Il est des déc
et des actions qui sont du r
gouvernemental. Que le ch
l'Etat en prenne ouverteme
responsabilité peut paraître
au premier abord ; à la long
constatera une usure qui
l'autorité quand les circons
exigeront qu'elle se manifes
grand jour.

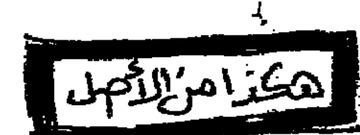
Le gouvernement d'assemblée

Le brusque revirement qui va marquer durablement les institutions américaines vient ajouter un argument de poids. L'effacement du présidentialisme s
au profit du pire des ré
démocratiques : le gouvern
d'assemblée. C'est l'exécutif
entier qui est atteint. C'est
risque qu'il faut d'autant
faire courir à la France qu
sent déjà les prodomes de l'o
sive. Ceux-ci veulent subord
l'acte de candidature pour la
sidence de la République
nombre important de sign
parlementaires. Ceux-là ente
revenir à la représentation
portionnelle qui consacre la
nation des états-majors de p
D'autres proposent l'exte
des sessions afin de reveni
étapes à une sorte de perma
de la présence parlemen
D'autres encore se demande
faut maintenir la respons
gouvernementale devant l'A
blée et envisagent des co
directs entre président et P
ment. Derrière un préside
lisme que l'on veut ou que
croit affirmer, on devine les
paratifs d'un retour au ré
d'assemblée qui se manifest
la première défaillance, comm
Congrès américain après le
tergate et le Vietnam s'ap
à durablement priver le prés
des Etats-Unis de toute crédil

Il faut éviter autant que p
ble ces coups de balancier,
la rigidité qui en est une
causes. Le présidentialisme p
une forme de démocratie
sante et satisfaisante. Quar
rencontre un échec, ou sin
ment un obstacle, on déco
les terribles aléas de la to
puissance des assemblées.
dualité de l'exécutif, telle qu'
est prévue dans nos institutio
telle qu'elle doit fonctionner.
un garant dont il faut sav
maintenir l'existence et le l
usage. L'effacement d'une
deux fonctions ni la confu
des tâches ne peuvent être de
augure.

La démocratie française
comme les autres démocratie
préparer à de rudes assauts
premier des devoirs est de ne
jouer impunément avec des rè
institutionnelles qui sont le
d'une expérience chèrement
quise.

MICHEL DEBR



S'ESTIMANT « EN RÉSERVE »

M. Chaban-Delmas souhaite …e l'on n'ait pas besoin de lui

…L. Jacques Chaban-Delmas devait intervenir ce jeudi après- … à la tribune de l'Assemblée nationale dans le débat sur les …ations du VII[e] Plan. Pratiquement silencieux depuis son échec …emier tour de l'élection présidentielle, le 5 mai 1974, le député … Gironde a mis un terme à son mutisme, mercredi, devant …ciation de la presse étrangère, dont il était l'hôte, en ne parlant …e politique… intérieure. Il a tracé une sorte d'autoportrait psy…gique et politique de l'ancien candidat à l'Elysée.

…rès imprégné de cette période de son passé, il a tenté d'atténuer …es marques de fair-play et de bonne volonté l'amertume et le … qui l'habitent toujours. S'il annonce qu'il reprendra sa place de …nt à l'U.D.R., il laisse percer sa décision de ne pas se rendre …ssises nationales de ce mouvement.

…ien qu'en un an le nombre de ses amis les plus fidèles ait …èrement diminué, M. Chaban-Delmas semble vouloir rejoindre …tite colonie des gaullistes bougons qui voudraient bien jouer …assandre ou de ceux qui rêvent de connaître, eux aussi, leur …sée du désert.

…ourrissant l'ambition de devenir un « recours », M. Chaban-…as s'apprête donc à attendre qu'un ordre de rappel lui soit … un jour, sans trop savoir par qui il le sera. — A. P.

…Chaban-Delmas a déclaré : …*délai de convenance passé, …orénavant l'intention d'in…ir sans aucune espèce …t de dénigrement ni d'oppo…, dans un esprit de partici…i constructive. Il n'y a pas …part de querelle personnelle …rd du premier ministre, mais …te en total désaccord avec …u sujet de l'U.D.R., de son … et de ce qu'elle doit être. … compte participer active… à la construction de la …é. Je me considère comme …serve, en souhaitant qu'on … pas besoin de moi.* »

…ppelant qu'il n'avait pas …*récié* » l'action de M. Chirac …nt la campagne présiden… M. Chaban-Delmas a assu… « *Il eût suffi d'un mot de …part, pour que le groupe … explosât face à n'importe … premier ministre. Aussitôt … l'élection présidentielle : « je …ais, à coup sûr, le moyen …pêcher le gouvernement de …aller, mais j'ai toujours pensé …es intérêts généraux du pays …ient avant les personnes. Il …t donc pas question d'ouvrir …rise politique.* »

…'U.D.R. ne devait plus être « *soutien automatique* » du … de l'Etat, mais avoir une …*rté d'action, et le premier …tre, responsable devant un …ent non gaulliste, ne pouvait être son chef. J'avais pensé … homme comme M. Olivier …ard aurait pu jouer ce rôle* ».

Evoquant l'éventualité de l'instauration du scrutin proportionnel, le maire de Bordeaux a déclaré :

« *A partir du moment où l'U.D.R. continue de se confondre avec l'action du premier ministre, elle risque, en cas de désaccord, de se trouver isolée dans une consultation législative contre les partis de l'opposition et ses partenaires de la majorité, et je ne donnerais pas cher de ses chances.* »

Il a estimé que M. Michel Jobert, « *qui ne peut être qu'un aiguillon pour le pouvoir, occupe un emploi utile dans la politique française* ».

* * *

M. Michel Jobert a déclaré, mercredi 4 juin à Nantes, que « *la politique du gouvernement n'est pas sérieuse, car elle n'agit que par réaction* » aux problèmes qui se présentent. « *Il faut une politique volontariste et nous ne l'avons pas. Le vrai changement, c'est de maintenir le niveau de vie des Français. Aujourd'hui, nous avons à la fois le chômage et l'inflation. On fait faire à la France une cure de chômage, et le gouvernement cherche à placer les jeunes en pension dans les entreprises, qu'elles les utilisent ou non, moyennant 500 francs par mois. Avec bientôt un million de chômeurs, nous avons atteint la croissance zéro. Il ne faut pas se contenter de gérer l'imprévisible.* »

…a Fédération des réformateurs décidera …a stratégie électorale des partis centristes

…conseil fédéral de la Fédé… des réformateurs s'est réuni …di 4 juin en fin d'après-… au Palais-Bourbon. Les …ntants des formations cen… qui participeront les 14 et … à Paris aux assises consti… de la fédération (Centre …raté, parti radical, Centre …ratie et Progrès, Centre ré…uin, Mouvement démocrate …ste de France) ont réglé les …s points restant en discus…n ce qui concerne notam…'organisation et les compé… déléguées à la nouvelle …e centriste.

… organes de la fédération … : un conseil fédéral (auto…prême qui sera élue par les …ssistes), un secrétariat fédé…écutif) et un bureau (dont …uctures exactes n'ont pas … été définies). Au cours des …ions de mercredi la ques…u dosage des forces en pré…au sein du conseil fédéral a …lée. Il a également été défi…nent acquis que les partis …utifs délégueraient leur au… en matière électorale à la …tion. Celle-ci sera habilitée …erner toutes investitures et … la politique d'alliance avec …tres formations de la majo…).

Restait aussi à connaître l'attitude qu'adopteraient, lors des assises de la fédération certains des partis centristes engagés aussi dans le mouvement de la gauche réformatrice. Le comité directeur du Centre républicain — formation que préside M. André Morice et dont MM. Michel Durafour et André Rossi sont les vice-présidents — s'est réuni mercredi en début d'après-midi et a publié une déclaration dans laquelle on lit notamment : « *Le Centre républicain confirme sa participation aux assises de la fédération des réformateurs (…). Il souhaite que ces assises permettent de donner au mouvement réformateur l'organisation qui lui faisait défaut jusqu'ici. Fidèle à ses origines il manifestera, à l'intérieur de cette fédération, son attachement aux idées de la gauche libérale qui caractérisent la famille radicale.* »

(1) Dans une interview publiée dans « le Monde » du 28 mars 1975, M. Jean Lecanuet, président du Centre démocrate, avait indiqué les trois compétences qui devraient être déléguée à l'autorité fédérale des réformateurs : « *La définition d'un projet de réforme pour la société, (…) la désignation des candidats aux élections (…) et la définition d'une stratégie électorale.* »

LA CONTROVERSE SUR LES LIBERTÉS

…communistes de Paris : nous avons le devoir de poser aux socialistes les questions que nous nous posons à leur sujet

…fédération de Paris du parti …uniste français a organisé, …edi 4 juin, un dîner-débat … les locaux de l'Ecole des hau…tudes commerciales (HEC) …y-en-Josas (Yvelines). Après …èves de l'Ecole polytechnique …x de l'Ecole nationale d'ad…tration, c'était aux futurs …agers », piliers de la société …nsommation, de discuter avec …esponsables communistes de …litique du P.C.F. et de la …ion économique française.

… réalité, on a plus parlé du … socialiste et de ses ambi…s que des méfaits du capi…e monopoliste et du pou… La cause de ceux-ci est …due, alors que les socialistes …ssent pas d'inquiéter leurs … communistes. « *Nous avons …voir de leur poser les ques… que nous nous posons à … sujet* », a déclaré M. Guy …ier, membre du bureau poli… du P.C.F. Et ces questions … nombreuses. M. Mitterrand …rmait-il pas en 1972 qu'il …ait pas signé le programme …un s'il s'était trouvé en …de-Bretagne ou en Répu…e fédérale d'Allemagne ? Le …n'a-t-il pas refusé, en septembre 1974, d'engager des actions communes avec le P.C. ? Ne cède-t-il pas aujourd'hui aux tentations de la droite en prenant parti dans l'affaire du journal portugais *Republica* ? « *Quand M. Mitterrand accrédite l'idée que ce journal est un journal socialiste*, a dit M. Hermier, *il participe à une falsification de la grande bourgeoisie française et il s'insère dans une campagne anticommuniste, même s'il s'en défend.* »

Que sont venus dire les communistes en propre aux élèves de H.E.C. ? « *Sans votre participation au combat de la classe ouvrière, il n'y a pas de changement véritable et possible dans ce pays.* » Mais est-il si exaltant de n'être qu'un allié de la classe ouvrière ? « *La grande masse des intellectuels est victime de la politique du pouvoir*, a constaté M. Hermier. *Pour résoudre leurs difficultés, ils ont intérêt à rejoindre le combat des travailleurs, sans aucune subordination.* »

Trois participants ont entendu cet appel et ont signé, au cours du débat, leur demande d'adhésion au parti. H.E.C. compte vingt étudiants communistes sur sept cent cinquante élèves. — Al. F.

AU SÉNAT

• *Extension de la Sécurité sociale*
• *Protection des salariées en cas de grossesse*

Le Sénat a adopté mercredi 4 juin, en seconde lecture, le projet de loi en faveur des personnes handicapées. Mais il a, une nouvelle fois, modifié ce texte qui devra donc faire l'objet d'une navette entre les deux assemblées. Les sénateurs, notamment, n'ont pas voulu laisser au ministère de l'éducation le monopole du contrôle de l'enseignement donné aux handicapés dans les établissements médico-sociaux. Ils ont voulu, d'autre part, sur proposition de M. CAILLAVET (Gauche dém.), rapporteur de la commission des lois, que chaque commission départementale de l' « éducation spéciale » soit présidée « par un magistrat de l'ordre judiciaire ».

Le Sénat a ensuite examiné le projet de loi « *tendant à la généralisation de la sécurité sociale* ».

Ce texte prévoit l'affiliation gratuite à l'assurance-maladie et maternité, dès le 1[er] juillet prochain, des catégories suivantes : les jeunes gens à la recherche d'un premier emploi, inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi ; les familles des militaires accomplissant le service national ; les personnes libérées du service national actif, inscrites comme demandeurs d'emploi ; les ayants droit d'assurés décédés relevant d'un régime spécial ; les femmes divorcées et leurs ayants droit, pendant une durée d'un an. Environ quatre-vingt-onze mille personnes bénéficieront de ces mesures d'extension. Le rapporteur, M. GRAND, président du groupe de la Gauche démocratique, regrette certaines « lacunes ». Ainsi, ne seront pas encore affiliés à l'assurance-maladie les titulaires de l'allocation spéciale de vieillesse, alors qu'ils sont parmi les plus nécessiteux. M. FORTIER (app. U.D.R.), qui exprime l'« avis » de la commission des finances, déplore que ce projet n'ait pas été précédé d'une réforme de la sécurité sociale permettant la réalisation d'économies.

M. SCHWINT (P.S.) se prononce pour l'instauration d'un régime unique de la Sécurité sociale, applicable à toute personne résidant sur notre territoire, et M. BOHL (Union centriste) demande un « *meilleur traitement* » en faveur des salariés de l'agriculture.

« *Il s'agit*, répond M. DURAFOUR, ministre du travail, *d'un premier train de mesures. Ce projet*, annonce-t-il, *sera suivi d'autres, actuellement à l'étude. Pour l'heure, nous traitons de cas urgents et qui ne posent pas de problèmes difficiles de rattachement. Le coût sera de 200 millions, en année pleine, pour deux cent mille bénéficiaires. Il resterait un million deux cent cinquante mille non assujettis — chiffre, en effet, très considérable — sur le cas desquels nous nous pencherons ultérieurement.* »

Pas de « salaire familial »

A M. MAURICE SCHUMANN (app. U.D.R.), qui l'interroge sur la politique familiale du gouvernement, le ministre apporte les précisions suivantes : « *Le gouvernement pense, en premier lieu, à des mesures à court terme, telles que des mesures de revalorisation, dont le rythme devra être accéléré. D'autre part, l'allocation logement devrait être modulée en fonction des ressources familiales. A moyen terme, le président de la République m'a demandé d'établir un rapport sur différentes mesures, que le premier ministre a évoquées mardi devant l'Assemblée nationale. Concilier le rôle familial et le rôle professionnel de la femme, lui laisser la liberté du choix, tel est notre objectif. Le salaire familial ne nous paraît pas souhaitable, car il ferait de la femme la salariée du foyer.* »

« *Une fois de plus*, affirme M. VIRON (P.C.), *l'Etat fait cadeau de l'argent des autres, et les salariés du régime général vont faire les frais de l'opération.* »

Les sénateurs ont voté plusieurs amendements au texte qui leur était présenté. Ils ont notamment accordé aux bénéficiaires de pensions de réversion les mêmes droits qu'aux pensionnés, et étendu aux exploitants agricoles le bénéfice d'une disposition, introduite par l'Assemblée nationale, en faveur des parents dont les enfants poursuivent leurs études secondaires après leur vingtième année en raison d'une interruption pour cause de maladie.

Le Sénat a ensuite adopté le projet de loi tendant à protéger les femmes salariées en cas de grossesse. Cette réforme vise à éviter les refus d'embauche, les ruptures de contrat à l'essai, les changements d'affectation arbitraires, etc. « *L'ensemble de ces dispositions*, a indiqué le rapporteur, M. AUBRY (P.C.), *constitue un dispositif de protection appréciable.* »

« *Malgré sa portée limitée*, a déclaré le porte-parole du groupe socialiste, M. MOREIGNE, *nous voterons ce projet de loi.* » Même déclaration de Mme EDELINE au nom du groupe communiste, qui réclame néanmoins, comme mesure complémentaire, l'institution de congés temporaires facilitant l'éducation des enfants.

« *Ce texte*, a souligné M. DURAFOUR, ministre du travail, *tend d'abord à protéger la femme enceinte contre le licenciement, sauf faute grave ou motif extérieur. Des dispositions analogues sont prévues lors de l'embauche et du stage : toute discrimination devra être abolie, la femme n'étant pas tenue de faire connaître son état lors de l'embauche. Il renforce les pénalités pour discrimination dans l'emploi et l'embauche.*

» *Son ambition est de faciliter la difficile conciliation, souhaitée par les femmes, entre le travail salarié et la maternité.* »

Les sénateurs n'ont pas voulu que le médecin traitant soit systématiquement écarté au profit du médecin du travail. Ils ont aussi adopté un amendement de M. AUBRY, portant de six semaines à huit semaines la durée d'indemnisation à 90 % du salaire, en cas de congé de maternité. L'ensemble du texte a été ensuite voté à main levée. — A. G.

POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Lecanuet voit dans l'adoption de la réforme du divorce le « premier vote de la majorité présidentielle »

Après plus de vingt-sept heures de discussion, *le projet de loi réformant le divorce a été adopté* en première lecture par l'Assemblée nationale, mercredi 4 juin, par 381 voix contre 34.

Cinq jours de débat, c'est long, lorsque, comme M. Alfonsi (radical de gauche), on constate que le gouvernement a durant tout ce temps résisté aux assauts de l'opposition, qui voulait supprimer dans la nouvelle législation la notion de faute, et à ceux d'une partie de la majorité opposée au divorce pour rupture de fait de la vie commune. Long et décevant, lorsque, comme M. Ducoloné (P.C.), on ne relève, au bout du compte, qu'un « léger pas en avant » ; lorsqu'on estime que le problème du recouvrement des pensions alimentaires a été « escamoté ». Long, mais peut être trop court aussi pour protéger au mieux, comme s'y est employée avec tenacité Mme Missoffe (U.D.R.), les femmes divorcées qui, de l'avis *de nombreux députés, « seront sans* doute les principales victimes de cette réforme ».

Le problème était « si grave », ainsi que l'a souligné M. Fanton (U.D.R.), qu'il méritait et justifait certainement une discussion approfondie et au terme de celle-ci le plus large consensus *possible*. Une loi concernant les mœurs, a observé M. Lecanuet, « ne saurait être vraiment admise et vécue que si elle émane d'une très large majorité représentant le pays tout entier ».

Cette très large majorité, le ministre de la justice l'a finalement obtenue, ou plus exactement conquise : 381 suffrages en faveur du projet, dont 200 venant des groupes de la majorité, contre 284, lors du vote du projet sur l'interruption volontaire de la grossesse, en première lecture à l'Assemblée, dont seulement 99 voix de la *majorité*.

On comprend, dès lors, que le garde des sceaux ait parlé mercredi soir, à France-Inter, d'« un grand *tournant*, à la fois politique et législatif », et remarqué que « c'était la première fois qu'une grande réforme était votée par la majorité présidentielle ».

On comprend également qu'il se soit « réjoui » du vote de l'opposition, n'y voyant cependant que le signe d'un accord fondamental sur la réforme, alors que, dans certaines situations difficiles, comme *l'a rappelé à juste titre M. Alfonsi*, la gauche a donné « un petit coup de main » au gouvernement. Ce fut notamment le cas lors du scrutin sur les amendements de suppression du texte relatif au divorce pour altération grave des facultés mentales du conjoint. 178 députés de la majorité, *sur 291, votant contre cette disposition* qui n'aurait pas été adoptée sans le concours de l'opposition.

Force est de reconnaitre que la tâche du garde des sceaux n'était pas facile, pris qu'il était entre ce que certains ont qualifié de « noyau intégriste de la majorité » — Il est frappant de constater que ceux qui se sont prononcés contre cette réforme, ou qui se sont abstenus volontairement, avaient, à quelques rares exceptions, voté contre l'interruption volontaire de la grossesse — et les partisans de ce que d'autres ont qualifié de « société ultra-permissive ».

Au terme d'un débat riche en échanges de vues et en confrontations, M. Lecanuet pouvait estimer avoir atteint l'objectif qu'il s'était fixé à l'ouverture du débat : « un texte qui ne puisse ête sérieusement accusé de pécher par excès ou *insuffisance de libéralisme* ». *Certes l'opposi*tion persiste à n'y voir qu'« un reflet a[...] de l'évolution des mœurs » ; certes une [...]taine de députés de la majorité ont fait [...] leur conscience personnelle avant leur con[...] politique ; certes beaucoup, à l'image de M. [...]*dius-Petit* (Réf.) ont voté cette loi « *san[...]* [...]gresse ni fierté ». Tous cependant ont adm[...] cette réforme répondait à une nécessité.

Il n'en demeure pas moins que M. Le[...] a pris à l'égard de la majorité un certain n[...] d'engagements, notamment en matière de pol[...] familiale, qui ne manqueront pas de lui [...] rappelés.

Ce débat a honoré le travail parlementai[...] la qualité de la discussion et l'attention [...] aux répercussions humaines de la réforme. [...] point de vue technique, 332 amendemen[...] été enregistrés, 97 adoptés. Mais, dans [...] débat, chaque député a surtout retrouvé, [...] reprendre une expression de M. Lecanuet, [...] responsabilités et son pouvoir : non de fa[...] morale mais de faire assumer par chacu[...] conséquences de ses actes à l'égard d'autr[...]

PATRICK FRAN[...]

L'Assemblée nationale a examiné, mercredi matin 4 juin, les dispositions relatives aux conséquences du divorce, ainsi que « le Monde » du 5 juin en a rendu compte dans ses premières éditions

Les députés en viennent au chapitre relatif aux conséquences du divorce, dont les dispositions maintiennent le devoir de secours pour l'époux qui a demandé et obtenu le divorce pour rupture de la vie commune.

Ils adoptent un amendement *inspiré par MM. PARTRAT et* CLAUDIUS-PETIT (réf.) supprimant la pension alimentaire *« lorsque le conjoint vit en concubinage notoire ».*

Après avoir complété les dispositions en vue d'assurer dans un certain nombre de cas le logement d'un des époux après le divorce, l'Assemblée adopte un amendement de M. FOYER précisant que le divorce et la séparation de corps sont réglés par la loi française : lorsque l'un et l'autre époux sont de nationalité française ; lorsque les époux ont l'un et l'autre leur domicile sur le territoire français ; lorsque aucune loi étrangère ne se reconnaît compétente.

Les députés examinent ensuite, sur proposition du gouvernement, l'article additionnel suivant : *« En cas de divorce pour rupture de la vie commune, le juge peut décider que l'époux, qui reste tenu au devoir de secours, supportera s'il y a lieu le paiement des cotisations qui peuvent être dues par son conjoint au titre des assurances sociales volontaires pour la couverture du risque assurance-maladie et des charges de la maternité. »*

Un large débat s'instaure à ce sujet, plusieurs députés estimant cette rédaction imprécise. Le gouvernement accepte de la clarifier en précisant que l'époux supportera *« à titre principal »* le paiement des cotisations. M. FOYER s'estimant satisfait, M. CHANDERNAGOR (P.S.) souligne que cette solution ne règle pas le problème éventuel du non-paiement des cotisations. Il préconise de nouveau la création d'un fonds de garantie. M. EDGAR FAURE propose alors le report de cette discussion au 12 juin, lors de l'examen du projet de loi sur le recouvrement des pensions alimentaires, suggestion acceptée par le gouvernement et par l'Assemblée nationale.

Les députés abordent ensuite le problème du recouvrement des pensions alimentaires. M. FOYER suggère de nouveau le renvoi de cette question à la semaine prochaine. M. EDGAR FAURE ne retient pas cette proposition. L'Assemblée examine donc les amendements de Mme CHONAVEL (P.C.) de M. CHAUMONT (U.D.R.) et du groupe socialiste, tendant à créer un fonds de garantie des pensions alimentaires.

A l'article qui supprime les dispositions du code pénal sanctionnant les délits d'adultère, l'Assemblée examine un amendement de la commission qui précise que *« dans le cas d'adultère, le meurtre commis par un époux sur son conjoint ainsi que sur le ou la complice, à l'instant où il les surprend en flagrant délit dans la maison conjugale, est excusable. »*. MM. GERBET (R.I.) et MARETTE (U.D.R.) estiment cette disposition *« rétrograde et archaïque »*. L'Assemblée rejette ainsi cet amendement, consacrant ainsi la disparition du dernier vestige du droit romain.

Enfin, à l'article qui subordonne l'entrée en vigueur de la loi à la publication du décret d'application, l'Assemblée examine un amendement de la commission précisant que la présente loi entrera en vigueur le 1er octobre 1975. Le gouvernement propose la date du 1er janvier 1976, date finalement acceptée par l'Assemblée.

En conclusion de cette discussion, Mme MISSOFFE (U.D.R.) obtient du gouvernement, au nom de la commission des affaires culturelles, qu'il s'engage à ce que la pension de réversion, en cas de divorce pour rupture de la vie commune, soit versée lors du décès de l'ex-conjoint, qu'il se soit ou non remarié.

Après avoir consacré la séance de la matinée de mercredi aux dispositions relatives aux conséquences du divorce, les députés passent, dans l'après-midi, aux explications de vote.

M. ALFONSI (radical de gauche, Corse) estime que son groupe, celui des socialistes et radicaux de gauche, *« n'a pas été payé de retour malgré les petits coups de main prêtés au gouvernement dans les moments difficiles ».*

Reconnaissant toutefois l'existence de quelques progrès (divorce par consentement mutuel), M. Alfonsi n'en juge pas moins le texte définitif *« peu clair et tortueux »*. Et il conclut : *« Votre adaptation à la société reste étriquée et parcimonieuse. »*

M. DUCOLONÉ (P.C.) relève qu'à son avis, une large fraction de la majorité s'est efforcée *« de maintenir la femme dans un état de dépendance sous prétexte de la protéger »*. Puis il revient longuement sur la nécessité d'une politique familiale et sur le problème du recouvrement des pensions alimentaires, au sujet duquel il développe une nouvelle fois la position de son groupe. Et il conclut : *« Le projet montre qu'une loi humaine et juste est encore à faire pour le divorce et la famille. »*

Les députés communistes voteront cependant le texte présenté, car il constitue « un léger pas en avant ».

Pour M. CHINAUD, président du groupe des républicains indépendants, il importe *« de tenir compte de l'évolution naturelle de la société, des réalités de la cité des hommes »*. A son avis, la tâche d'adaptation qui en découle doit être l'œuvre d'hommes de bonne volonté, non de partisans. *« Mais il est temps*, ajoute-t-il, *que le gouvernement concentre ses efforts sur la charpente de la société », c'est-à-dire sur la famille, pierre angulaire de la société libérale. »* Et il conclut : *« Nous voulons pour la France non pas une société ultra-permissive, mais une société de responsabilité. La grande majorité des membres de notre groupe votera le projet. »*

M. CLAUDIUS-PETIT (réformateur) dénonce toute exploitation politique à propos d'un tel sujet.

Après avoir attiré l'attention sur les dangers d'un texte qui risque *« d'inciter à l'abandon de ceux qui souffrent, internés, enfermés ou même emprisonnés »*, il demande : *« Quelle place la famille va-t-elle avoir dans le projet de société préparé par le gouvernement ? »* Et il conclut : *« Cette loi, nous la voterons cependant, car elle permettra de soulager un certain nombre de malheureux. »*

Pour M. FANTON (U.D.R.) ce problème était « si grave » qu'il justifiait largement ces longs et difficiles débats. Affirmant l'accord de son groupe sur le principe du divorce par consentement mutuel, il souligne cependant un certain nombre de problèmes : par exemple, ceux posés par le divorce pour rupture de vie commune et surtout par son application ; ceux, également, du conjoint abandonné. Et il ajoute : *« La sensibilité de chacun est à l'épreuve. C'est un problème de conscience et de confiance politique, une confiance que nous ne mesurons pas au gouvernement. Certains voteront ce texte qui constitue un progrès encore perfectible ; d'autres s'y refuseront pour manifester leur impatience de voir régler d'importants problèmes matériels et sociaux. »*

Puis il déclare : *« Alors que nous traitions des maladies de la famille — le divorce en reste une, — nous pensions tous au mariage et à la famille. Le gouvernement a eu le courage de regarder les maux de la société. La philosophie de ce texte c'est de substituer à une société de contrainte une société de responsabilité. »*

Pour terminer, il souhaite que le vote final fasse apparaître une large convergence de vues.

Et il conclut en affirmant : *« La famille est au centre des préoccupations du gouvernement. Ce dernier s'est engagé à définir une politique familiale. Il le fera. »*

Au scrutin public personnel, l'assemblée adopte finalement le projet de loi par 381 voix contre 34 sur 415 suffrages exprimés et 457 votants.

L'analyse du scrutin

381 DEPUTES ONT VOTE POUR :

109 U.D.R. (sur 173) ;

48 républicains indép. (sur 52) : MM. Blanc et Sablé, classés parmi les abstentions volontaires, ont indiqué qu'ils avaient voulu voter pour le projet ;

43 réformateurs (sur 52).

98 socialistes et radicaux de gauche (sur 107) : MM. Loo, Duffaut, Duraffour, Zuccarelli, Philibert, Masse, Jalton, Césaire et Clerambeaux, portés comme non votants déclarent avoir voulu votre « pour » ;

72 communistes (sur 74) : MM. L'Huillier et Leroy, portés comme non-votants, ont précisé qu'ils voulaient voter « pour » ;

11 non-iscrits (sur 17) : MM. Audinot, Brun, Caurier, Chassagne, Chauvel, Chazalon, Cornut-Gentille, Dousset, Drapier, Duvillard, Ribière.

34 DEPUTES ONT VOTE CONTRE :

22 U.D.R. (sur 173) : MM. de Benouville, Bizet, Bourgeois, Caill, Chambon, Cointat, Cornette, Crenn, Cressard, Foyer, De Gastines, Godefroy, Xavier Hamelin, Inchauspé, Le Douarec, Liogier, Palewski, de Poulpiquet, Radius, P. Rivière, Roux, Weisenhorn. M. Deliaune, porté non votant, a indiqué qu'il avait voulu voter contre ;

7 *républicains indépendants* (sur 66) : MM. Brugerolle, Fouchier, Frédéric-Dupont, Hamel ; Mme Stephan ; MM. Vitter et Pierre Weber ;

3 réformateurs (sur 52) : MM. Brochard, Le Cabellec, Montagne ;

2 non-inscrits (sur 17) : MM. Fontaine et Stehlin.

42 DEPUTES SE SONT ABSTENUS VOLONTAIREMENT :

26 U. D. R. (sur 173) : MM. Bas, Mario Bénard, Bolo, Boulin, Buron, Ceyrac, Chasseguet, Cousté, Damette, Darnis, Debré, Deltatre, Deniau, Dhinnin, Ehm, Fossé, Glon, Goulet, Guillermin ; Mme de Hauteclocque ; MM. Laudrin, Lauriol, de la Malène, Meunier, Richard, de Rocca Serra.

8 républ. ind. (sur 66) : MM. D'Aillières, Caillaud, Gabriel, Ligot, Maujouan du Gasset, Edouard Simon et MM. Blanc et Sablé, qui ont rectifié leur vote ;

5 réformateurs (sur 52) : MM. Barberot, Commenay, Forens, Hausherr Pidjot ;

3 non-inscrits (sur 17) MM. Boudon, Cerneau Honnet.

24 DEPUTES N'ONT PA[S] PRIS PART AU VOTE

12 U. D. R. (sur 173) MM. Blary, Brial, D[...]sault, Deliaune, Jean H[...]melin, Limouzy, Ne[...]wirth, Noal, Pujol, Que[...]tier, Rolland et M. Edg[ar] Faure, président de l'A[s]semblée nationale, q[ui] présidait la séanc[e]. M. Deltaune, porté no[n] votant, s'est déclaré co[n]tre le projet de loi ;

1 républ. indép. (sur 66) M. Jacquet ;

9 socialistes et radicaux d[e] gauche (sur 107), qui o[nt] rectifié leur vote en f[a]veur du projet ;

2 communistes (sur 74), q[ui] ont rectifié leur vote e[n] faveur du projet.

8 DEPUTES ETAIEN[T] EXCUSES :

4 U. D. R. (sur 173) MM. Girard, Petit, Pey[...]ret et Valleix ;

2 républ. indép. (sur 66) MM. Baudis et Beauguitte ;

1 réformateur (sur 52) : M. Sudreau ;

1 non-inscrit (sur 17) : M. Hunault.

[Les résultats du scrutin, tels qu'ils ont été officiellement proclamés par le président d[e] l'Assemblée nationale et tel[s] qu'ils figureront au « Journa[l] officiel », ne sont pas politique[...]ment exacts : quatorze député[s] ont, en effet, rectifié leur vote. Si l'on tient compte de ces rectificaitons, le projet a été adopt[é] par 394 voix contre 35, 49 abstentions volontaires, 12 non votants et 8 excusés. (L'Assemblée n'a actuellement, e[n] attendant la désignation d[u] successeur de M. Georges, U.D.R. démissionnaire, que 389 membres.)

Pour donner plus de solennit[é] au vote du projet de lo[i] M. Edgar Faure avait fai[t] venir celui-ci au cours d'un[e] séance de l'après-midi afin qu[e] le maximum de députés puis[...]sent participer personnellemen[t] au scrutin public. Et pou[r] mieux garantir le caractère pe[r]sonnel de la décision et évite[r] que les présents ne suppléen[t] leurs collègues absents — sau[f] s'ils détenaient une délégatio[n] de vote, — le président d[e] l'Assemblée a volontairemen[t] accéléré les opérations du scru[...]tin. Ainsi s'explique le nombr[e] anormal des rectifications d[e] vote. M. Edgar Faure aurai[t] souhaité que tous les député[s] fussent présents, ou s'excusen[t] ou délèguent leur vote dans le[s] *formes réglementaires*, pour l[e] vote d'une réforme à laquell[e] tous les groupes n'attachent pa[s] la même importance. Ce sou[ci] *de formalisme* aboutit à un scru[...]tin qui ne correspond pas exac[...]tement à la réalité des intention[s] de vote et des positions politi[...]*ques telles qu'elles ont ét[é]* exprimées au cours du débat.]

LE DÉBAT SUR L'EMPLOI

Tous les orateurs dénoncent la dégradation de la situation

Mercredi soir 4 juin, l'Assemblée nationale a poursuivi le débat sur l'emploi, commencé le mardi 27 mai (« le Monde » du 29 mai) à l'occasion de cinq questions orales. M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, représentait le gouvernement.

M. Edmond GARCIN (P.C., Bouches-du-Rhône) constate que *« les retombées bénéfiques du complexe sidérurgique de Fos ne l'ont été que pour les monopoles et non pour les travailleurs »*. Il reproche au gouvernement de liquider les petites et moyennes entreprises au profit des grandes sociétés et, par là, d'aggraver le chômage. M. Pierre GAUDIN (P.S., Var) évoque la *« situation dramatique »* du Var qui se classe, selon lui, avec 6,56 % de sa population active réduite au chômage, au deuxième rang des départements atteints par la crise.

M. Jean-Jacques BARTHE (P.C., Pas-de-Calais) accuse le gouvernement de transformer les jeunes, qui veulent du travail, en *« assistés sociaux »* et de les engager dans *« une impasse »*.

M. André GLON (app. U.D.R., Côtes-du-Nord) estime que le système des primes à l'emploi est *« trop lourd et inefficace »*. Il ajoute : *« Nombre de petites entreprises auraient la possibilité d'offrir de nouveaux emplois, mais les tracasseries administratives découragent leurs dirigeants »*. M. Jean POPEREN (P.S., Rhône) insiste sur la situation dans l'industrie textile qui est, selon lui, l'une des plus touchées. Il considère qu'à la faveur de la crise *« les grandes sociétés veulent donner un nouveau coup d'accélérateur à la concentration »* et pratiquent *« une véritable politique de désindustrialisation nationale »*. M. Vincent PORELLI *(P. C., Bouches-du-Rhône)* s'étonne qu'aux *« coups de clairon triomphants »* qui ont salué la naissance du complexe de Fos succède aujourd'hui *« un lourd silence »*.

M. Henri GINOUX (app. réf., Hauts-de-Seine) affirme que la région parisienne, loin d'être favorisée, subit comme les autres *« le contrecoup du chômage »*. Il souhaite un meilleur fonctionnement de l'Agence nationale de l'emploi. M. Gilbert FAURE (P.S., Ariège) attire l'attention sur la situation des zones rurales. M. Alex RAYMOND (P.S., Haute-Garonne) met l'accent sur la crise de l'aéronautique. *M. Jean-Marie* DAILLET (réf., Manche) juge insuffisantes les mesures de relance fondées sur les seuls investissements productifs. Il propose d'encourager également les investissements dans les industries créatrices d'emplois. Après *M. EMMANUEL HAMEL (réf. ind., Rhône)*, qui signale les difficultés de son département, M. PIERRE JOXE (P.S., Saône-et-Loire) dénonce l'enrichissement des grandes entreprises privées qui va de pair avec l'appauvrissement des travailleurs. A M. Dijoud, il lance : *« Vous ne savez pas où vous allez. »* M. JEAN-MARIE COMMENAY (app. réf., Landes) estime nécessaire de *« transformer les mentalités »* et de *« privilégier l'ensemble des rémunérations du secteur manuel »*.

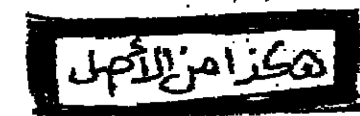
Tour à tour, MM. EMILE JOURDAN (P.C., Gard), GILBERT SCHWARTZ (P.C., Meurthe-et-Moselle), ANDRE TOURNÉ (P.C., Pyrénées-Orientales), PIERRE ARRAUT (P.C., Hérault), GILBERT SENÈS (P.S., Hérault), GEORGES BUSTIN (P.C., Nord), VIRGILE BAREL (P.C., Alpes-Maritimes), PIERRE PRANCHÈRE (P.C., Corrèze), FRANÇOIS GRUSSENMEYER (U.D.R., Bas-Rhin) décrivent, exemples à l'appui, les problèmes d'emploi qui se posent dans leurs départements respectifs. D'autres orateurs mettent l'accent sur les difficultés de branches industrielles ou de catégories socio-professionnelles particulières : c'est ainsi que M. GEORGES CARPENTIER (P.S., Loire-Atlantique) s'inquiète du sort des petites et moyennes entreprises, M. JACK RALITE (P.C., Seine-Saint-Denis) de celui des cadres, M. MAURICE ANDRIEU (P.S., Haute-Garonne) de celui du bâtiment et des travaux publics.

M. MICHEL CRÉPEAU (rad. de gauche, Charente-Maritime) considère les mesures prises *contre le chômage des jeunes* comme *« un coup d'épée dans l'eau »* et *« un nouveau camouflage de nos difficultés »*. M. ROBERT CAPDEVILLE (P.S., Aude) s'élève contre la fermeture de l'usine Hutchinson-Mapa à Chalabre, M. MAURICE NILÈS (P.C., Seine-Saint-Denis) s'indigne des licenciements prévus à Roissy, Mme GISÈLE MOREAU (P.C., Paris) s'inquiète du péril auquel est exposée la haute couture de la capitale.

Dans sa réponse, M. DIJOUD fait observer notamment que *« la détérioration de la situation sur le marché de l'emploi a proportionnellement moins touché les jeunes que les autres catégories de travailleurs »*, même si l'absorption de la vague de jeunes en septembre 1975 risque d'être plus difficile que l'an dernier. Il ajoute que les mesures prises par le gouvernement doivent être complétées par *« un effort européen »*. Il conclut : *« Nous nous sommes assigné trois objectifs : tout faire pour alléger l'épreuve que notre pays traverse, tout faire pour qu'elle soit partagée équitablement, tout faire pour repartir dès que possible. »*

La séance est levée jeudi à 1 h. 40.





POLITIQUE

AU CONSEIL DES MINISTRES

projet de réforme du système éducatif est adopté

conseil des ministres s'est ı mercredi matin 4 juin sous ésidence de M. Valéry Gis- d'Estaing. A l'issue de la réu- le communiqué officiel sui- a été publié (nos dernières ons datées 5 juin) :

E CONTROLE GENERAL DES RMEES

projet de loi permettant la nation pour une durée de qua- ans, renouvelable une fois, de lleurs généraux des armées en on extraordinaire, a été ap- é.

A REFORME DU SYSTEME DUCATIF

conseil a adopté un projet de slatif à l'éducation. Ce projet ır objet de définir les finalités › moderniser l'organisation du ne éducatif. Il s'ordonne en ion de quelques objectifs fon- ntaux :

Il clarifie l'organisation sco- L'innovation essentielle consiste rir tout au long de la scolarité itoire, qui reste fixée de six à ans, un programme unique de ıtion. Les classes enfantines rnelles dispensent aux enfants, deux ou trois ans et jusqu'à ans, une formation d'éveil. le élémentaire assure aux en- , à partir de cinq à six ans, une ıtion permanente, qui s'étend alement sur cinq ou six an- Les collèges offrent une for- ›n secondaire comportant un amme unique réparti sur qua- ıtres années. Les lycées prolon- cette formation soit par la ration d'un certificat d'apti- professionnelle ou d'un brevet de professionnelle, soit par la ıration en trois ans d'un brevet echnicien ou du baccalauréat enseignement secondaire.

Il favorise l'égalisation des ces. L'accès de tous aux diffé- niveaux de la scolarité obliga- sera amélioré par l'augmenta- du nombre de classes maternel- par la durée du cours prépa- re qui peut être fixée à une ou années, par des aménagements s actions de soutien au profit élèves qui éprouvent des diffi- s, par l'ouverture de possibilité usage d'une voie scolaire vers ıtre, par des actions d'adap- ı professionnelle assurée au les élèves qui cessent leurs s sans avoir suivi d'enseigne- professionnel.

définit une formation solide ıilibrée. Il tend à la maîtrise langue française et d'une lan- trangère, à l'acquisition des ıssances suffisantes en mathé- ues, à la formation intellec- Il assurera des activités ma- s et techniques, artistiques, ues et sportives. Les écoles, s et lycées disposeront d'une d'autonomie dans l'organisa- t le contenu des formations.

affirme la valeur des ensei- nts techniques et profession- ar la création d'activités ma- s et techniques dans les clas- collèges, notamment au cours eux dernières années et par ration des études profession- dans l'ensemble des forma- du second cycle.

I reconnaît l'existence de la unauté scolaire formée par les nels de l'enseignement, les et leurs parents. La famille nsi appelée à participer plus ment au fonctionnement du e éducatif.

(Lire page 24.)

SECURITE SOCIALE DES RIVAINS ET ARTISTES

projet de loi relatif à la sécu- sociale des écrivains, des siteurs de musique et des s créateurs, peintres, sculp- graveurs, illustrateurs et gra- s a été adopté. Les intéressés affiliés au régime général. Ils cieront des prestations servies régime, sous réserve des amé- ıents rendus nécessaires par la e de leur activité. Le finan- ıt des prestations sera équili- ar le versement d'une cotisa- ersonnelle des assurés et d'une tion patronale versée, faute loyeur, par un organe ou des ınes qui diffusent les œuvres.

(Lire pages 22 et 35.)

STATUT DES COMORES

conseil a adopté un projet de latif à l'indépendance du ter- des Comores, dont la date ixée par le gouvernement fran- et les autorités territoriales. ccords fixeront les modalités du fert de souveraineté et les ties à accorder aux Français. ojet prévoit la signature d'ac- cords de coopération ainsi que les effets de l'indépendance sur la nationalité.

● Mme VEIL EN U.R.S.S.

Le ministre de la santé a évoqué son récent voyage en U.R.S.S.

● LES ECONOMIES D'ENERGIE

Le ministre de l'industrie et de la recherche a fait le point des mesu- res décidées en vue d'économiser l'énergie. Il a noté que des résul- tats certains avaient été enregistrés au cours des douze derniers mois, puisque la consommation de pro- duits pétroliers sera inférieure de 8 % à celle de la campagne 1973-1974. Le conseil a confirmé que la mise en œuvre des mesures propres à réduire la consommation de pro- duits pétroliers par les particuliers et les entreprises devait être active- ment poursuivie.

(Lire page 35.)

● LE BLOCAGE DES PRIX

Le ministre de l'économie et des finances a exposé les décisions pré- vues pour renforcer la lutte contre l'inflation, compte tenu de l'aug- mentation récente des prix de détail qui ne reflètent pas la baisse des matières premières, ni la réap- préciation du franc, ni le ralentis- sement de la hausse des prix à la production. Elles comportent la fixa- tion des marges pour certains pro- duits alimentaires, le blocage des prix de certains produits d'habille- ment, notamment jusqu'au 15 sep- tembre 1975, une baisse du prix du fuel et une baisse du taux d'intérêt des ventes à crédit.

● L'EMPLOI DES JEUNES

Le ministre du travail a présenté au conseil les projets de décret cor- respondant aux mesures décidées par le gouvernement pour développer les créations d'emplois, notamment en faveur des jeunes. Ils concernent l'institution de contrats d'une durée de six mois, dits « emploi formation », proposés jusqu'au 31 décembre 1975 aux jeunes demandeurs d'emploi de seize à vingt-cinq ans ; la création à titre exceptionnel d'une prime d'incitation à la création d'emplois offerte aux entreprises qui auront embauché pour un an au moins soit des jeunes de moins de vingt-cinq ans à la recherche d'un premier emploi, soit des jeunes de retour du service militaire, soit des deman- deurs d'emplois inscrits depuis plus de six mois à l'Agence nationale de l'emploi, l'extension de l'aide publi- que aux jeunes titulaires d'un di- plôme d'enseignement technique, inscrits à l'agence depuis plus de trois mois, ainsi qu'aux jeunes titu- laires du baccalauréat, aux élèves ayant fini un cycle complet de l'en- seignement technique ou un stage de formation professionnelle, inscrits à l'Agence depuis plus de six mois.

(Lire page 35.)

● L'ORGANISATION DE LA RE- GION PARISIENNE

Le ministre d'Etat ministre de l'in- térieur a fait une communication sur les grandes lignes d'un projet de loi relatif à l'organisation de la région parisienne. Comme pour le statut de Paris, il est prévu d'aligner la région parisienne sur le régime de droit commun, tout en tenant compte de ses caractéristiques spé- cifiques. Le District de la région parisienne sera remplacé par un nou- vel établissement public qui prendra le nom de « région parisienne », dont la mission sera de contribuer, dans le respect des attributions des col- lectivités locales, au développement économique et social de la région. Ce projet de loi sera soumis à un prochain conseil des ministres et déposé au Parlement.

(Lire page 34.)

● LES REUNIONS INTERNATIO- NALES

Le ministre des affaires étrangères a fait part de la délibération du conseil des ministres de l'O.C.D.E., des travaux du conseil atlantique, enfin de la réunion des ministres des affaires étrangères de la C.E.E. à Dublin, d'une part au titre de la coopération politique, d'autre part dans le cadre du conseil de la Communauté.

● *Une heure de « réflexion »* sera réservée, le 11 juin, lors du prochain conseil des ministres, à la politique étrangère, a annoncé le porte-parole du gouvernement.

Le président de la République l'a demandé à ses ministres au cours du conseil du mercredi 4 juin.

« Il n'est pas question de modi- fier les orientations de la politique étrangère française, mais il s'agit, à cette occasion, d'un travail de réflexion et d'approfondissement », a ajouté M. Rossi.

NOMINATIONS MILITAIRES

● Le général Méry devient chef d'état-major des armées
● L'amiral Le Franc est préfet maritime de Brest
● L'amiral Daille est inspecteur général de la marine

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mer- credi 4 juin a approuvé les promo- tions et nominations suivantes :

● TERRE. — Est nommé chef d'état-major des armées, en rem- placement du général d'armée aérienne François Maurin qui quitte ses fonctions le 30 juin pro- chain, le général d'armée Guy Méry, actuel chef de l'état-major particulier à la présidence de la République.

[Né le 20 octobre 1919 à Buzan- ville (Indre) et ancien élève de Saint- Cyr, le général Guy Méry appartient à l'arme blindée et cavalerie. Membre des forces françaises de l'intérieur dans le Doubs, il est arrêté en février 1944 pour son appartenance à l'armée secrète et déporté à Dachau. Après la fin de la guerre, il parti- cipe aux campagnes d'Indochine et d'Algérie, avant d'être, en 1959, à l'état-major général de la défense nationale. Il sert ensuite en Alle- magne, commande en 1969 la 3e bri- gade motorisée, et, en 1972, la 8e division à Compiègne (Oise). Promu général de division en jan- vier 1973, il devient, en juillet 1974, chef d'état-major particulier à la présidence de la République. En novembre 1974, il est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, et, en avril 1975, il reçoit sa cinquième étoile.]

Sont élevés au rang et à l'ap- pellation de général de corps d'ar- mée les généraux de division Henry et Colin.

Sont promus : général de divi- sion, les généraux de brigade Lau- rier, Maraval de Bonnery et Kopf; général de brigade, les colonels Dautremer et Prost.

Sont nommés : directeur de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique, le géné- ral de brigade de Montaudouin ; adjoint au général commandant le 2e corps d'armée et comman- dant en chef des forces françaises en République fédérale d'Alle- magne, le général de brigade Xhaard ; inspecteur du service du matériel, l'ingénieur général de première classe Jayat ; directeur du service du matériel de la Ire région militaire (Paris), l'in- génieur général de deuxième classe Le Caignec ; inspecteur du ser- vice de l'intendance, l'intendant général de première classe Feix ; chef du service central d'études et de réalisation des subsistances, l'intendant général de deuxième classe Pascaud. Est mis en posi- tion de service détaché auprès du ministre de l'agriculture (ser- vice de la défense nationale et de la mobilisation économique), l'intendant général de première classe Feron. Est nommé direc- teur central du service du maté- riel, l'ingénieur général de pre- mière classe Roussel.

Sont promus général de brigade dans la deuxième section (ré- serve) les colonels Delerm, Leuba, Cassou et Cluseau.

● AIR. — Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien le général de division aérienne Blanc, nommé adjoint au chef d'état-major des armées.

[Né le 23 février 1922 à Tunis, issu de l'école de l'air de Marra- kech (Maroc) en 1943 et de l'école de pilotage aux Etats-Unis en 1944, le général René-Gabriel Blanc a appartenu au groupe de bombarde- ment Gascogne pendant la cam- pagne d'Allemagne. Il sert ensuite en Extrême-Orient et devient, en 1965, à Taverny (Val-d'Oise), chargé de mission au commandement des forces aériennes stratégiques, puis il s'occupe des problèmes nucléaires à l'état-major des armées. En 1972, il est commandant adjoint des forces aériennes stratégiques, et, depuis octobre 1973, avec le grade de géné- ral de division aérienne, il comman- dait la IIIe région aérienne à Bor- deaux.]

Est élevé au rang et à l'ap- pellation de général de corps aérien le général de division aérienne Souviat. Est nommé commandant la IIIe région aérienne (Bordeaux), le général de brigade aérienne Grenet.

● MARINE. — Est nommé : inspecteur général de la marine, le vice-amiral d'escadre Daille, en remplacement de l'amiral Iehlé, qui atteint la limite d'âge de son rang au mois d'août.

[*Né le 6 février 1916 à Jacob- Bellecombette (Savoie), le vice-ami- ral d'escadre Gérard Daille a apparte- nu*, de juin 1958 à mai 1960, à l'état-major particulier du général de Gaulle. En février 1972, il a été nommé préfet de la IIe région maritime à Brest.]

Est nommé préfet maritime de la IIe région maritime à Brest et commandant en chef en Atlan- tique le vice-amiral d'escadre Le Franc.

[Né le 28 janvier 1918 à Pouancé (Maine-et-Loire), et ancien élève de Navale, le vice-amiral d'escadre Jean Le Franc a notamment commandé l'escorteur d'escadre « Guépratte » en 1961 et le porte-avions « Clemen- ceau » en 1966. En 1970, il est sous- chef d'état-major « opérations » à l'état-major de la marine, et, en 1973, avec le rang de vice-amiral d'escadre, il commande l'arrondis- sement maritime de Lorient.]

Est nommé commandant l'ar- rondissement maritime de Lorient le vice-amiral Coulondres.

● ARMEMENT. — Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur géné- ral de deuxième classe Combes ; ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef Dulos.

Sont nommés : sous-directeur des établissements de la direction des armements terrestres, l'ingé- nieur général de première classe Cave ; chef du groupe « affaires générales et budget » du service technique des constructions et armes navales, l'ingénieur général de deuxième classe Allart.

● GENDARMERIE. — Est promu général de brigade le colonel Houisse, nommé comman- dant régional de la gendarmerie nationale à Bordeaux.

Sont nommés : inspecteur de la gendarmerie, le général de brigade Joubert ; commandant régional de la gendarmerie nationale à Marseille, le général de brigade Cerveau.

Est promu général de brigade dans la deuxième section (ré- serve) le colonel Le Bars.

● CONTROLE GENERAL DES ARMEES. — Est promu contrô- leur général des armées le contrôleur des armées Vendeuvre.

● SERVICE DE SANTE. — Est promu médecin général dans la deuxième section (réserve) le médecin en chef des services de classe normale Robert.

● SERVICE DES ESSENCES. — Est promu ingénieur général militaire de deuxième classe l'in- génieur en chef militaire de pre- mière classe Deljarrie.

● *L'Union soviétique* a lancé mardi 3 juin un missile inter- continental expérimental depuis une base de Russie centrale jus- qu'en un point du Pacifique pro- che de l'île Midway. Il s'agirait de l'une des versions du SS-18 doté de charges nucléaires mul- tiples pouvant atteindre des objectifs séparés. — *(U.P.I.)*

ARMÉE

LE REMPLACEMENT DES AVIONS F-104

La coalition gouvernementale belge est menacée

De notre correspondant

Bruxelles. — Quoi qu'il arrive, c'est le samedi 7 juin que le gou- vernement belge annoncera sa *« décision définitive »* pour le remplacement du F-104 Star- fighter, même si l'avion choisi devait entraîner la chute du cabi- net de M. Léo Tindemans. C'est ce qui ressort de la réunion extra- ordinaire du conseil de gouver- nement du mercredi 4 juin. La discussion s'est prolongée pen- dant plusieurs heures, mais sans conclusion, parce qu'un des partis de la majorité, le Rassemblement wallon, refuse de s'associer à l'achat du F-16 américain, de pré- férence au Mirage F1. Le parti de M. Périn (ministre des réfor- mes institutionnelles) a exigé le *départ de ses ministres si le gou- vernement « se plie au choix néer- landais »*. Le président du parti, M. Gendebien, a publié mercredi un article dans *la Nouvelle Gazette* pour recommander l'achat du Mirage : *« M. Tindemans peut encore sauver l'honneur et la dignité de l'Europe, en même temps qu'il préserverait l'avenir technologique et aéronautique de la Communauté. »*

Le bureau fédéral du Rassem- blement wallon, qui tient en main le sort du cabinet, décidera ven- dredi 6 juin s'il s'incline devant les décisions du gouvernement ou s'il provoque la crise. La menace, en tout cas, est telle que le minis- tre des affaires étrangères, M. Van Elslande, qui devait s'envoler pour Prague mercredi, a renoncé à ce voyage officiel.

Au cours du conseil de gouver- nement, mercredi, le ministre de la défense a exposé les nouvelles conditions obtenues pour le F-16, lors de son récent voyage à Washington. Selon *la Libre Bel- gique*, des assurances ont notam- ment été données au ministre belge en ce qui concerne le main- tien du prix du programme, 32 551 millions de francs belges (soit 3 570 millions de francs fran- çais au taux actuel), pour cent seize avions, mais sans doute la Belgique en commandera-t-elle seulement cent deux. Ce prix serait maintenu même si les Amé- ricains, de leur côté, en achetaient moins que prévu pour leur propre armée de l'air.

M. Vanden Boeynants, le mi- nistre belge de la défense, a éga- lement obtenu des garanties, par écrit, pour les conditions dans les- quelles les Européens seront asso- ciés à la coproduction des F-16. Il ne s'agit pas de sous-traitance. Là où des doutes subsistaient, des garanties formelles ont aussi été données par Washington, pour les compensations économiques — avec notamment l'achat par les Etats-Unis d'armes légères en Belgique — qui se révèlent très importantes, particulièrement pour la Wallonie et la région bruxelloise.

La Libre Belgique ajoute que, compte tenu de ces éléments nou- veaux, de la hausse du franc français et de la baisse du dollar, l'avion américain est maintenant 10 % moins cher que le Mirage.

PIERRE DE VOS.

Le Parlement néerlandais semble acquis à l'achat du F-16

De notre correspondant

Amsterdam. — Les milieux poli- tiques aux Pays-Bas ont été assez surpris de l'ajournement par la Belgique du choix d'un successeur pour l'avion F-104 Starfighter. Le ministère néerlandais de la défense s'abstient de tout com- mentaire, indiquant que *« la Bel- gique prendra sa décision indé- pendamment »*, mais on sent un certain malaise devant une situa- tion pour le moins imprécise. Le gouvernement néerlandais a mar- qué sa préférence pour le F-16 du groupe américain General Dyna- mics, sous condition que Bruxelles fasse le même choix.

Cette décision n'étant pas connue, le débat parlementaire sur l'achat du F-16 a lieu ce jeudi 5 juin à La Haye dans des condi- tions un peu irréelles. Les parle- mentaires débattront de l'achat de l'avion américain, mais ne pour- ront pas prendre de décision avant que la décision belge soit connue. Des parlementaires socialistes pen- sent que M. Tindemans, le pre- mier ministre belge, veut utiliser les résultats du débat néerlandais pour influencer la décision de Bruxelles.

Les socialistes néerlandais, les amis politiques du ministre de la défense M. H. Vredeling, ont pré- vu de marquer dans ce débat leur désaccord avec le choix du F-16. Une motion de *« regret »* est présentée par M. Dankert, parlementaire socialiste, indi- quant que son parti préfère un avion moins cher que le Mi- rage F-1 ou le F-16. Mais le parti socialiste a fait savoir que ces différends n'auront pas de conséquence politique, car il semble acquis que la majorité du Parlement soutienne l'achat de l'avion américain.

La dernière offensive en faveur du Mirage F-1, déclenchée par le groupe Dassault, a trouvé un très faible écho aux Pays-Bas. La lettre du constructeur fran- çais marquant le désaccord avec le jugement de M. Vredeling sur la qualité des avions Mirage et F-16 (*le Monde* du 5 juin) n'a pas changé l'avis des parlemen- taires intéressés ni celui du mi- nistre. *(intérim.)*

CORRESPONDANCE

Un insoumis « hors série »

Nous avons reçu la lettre sui- vante de M. Pierre Vidal-Naquet :

J'ai déjà eu l'occasion, avec plusieurs collègues, d'attirer, comme on dit, l'attention des lecteurs du *Monde* (1) sur le nom et l'activité de Bernard Rémy, agrégatif de lettres, insoumis, puis amnistié, puis arrêté et dé- tenu successivement à Gradi- gnan, près de Bordeaux, et à Bayonne. Cet insoumis hors série doit comparaître devant le tribu- nal permanent des forces armées de Bordeaux le vendredi 6 juin. Hors série pourquoi ? L'insoumis- sion n'est pas si rare par les temps qui courent que l'on puisse utiliser cette expression à tout bout de champ.

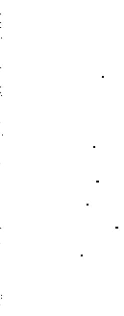
Bernard Rémy ne se pose ni en exemple ni en martyr. Il est de ceux qui essaient de penser leur refus. En constituant avant son arrestation un « groupe d'infor- mation armée », en publiant depuis une brochure (2) dans la- quelle il analyse avec précision et rigueur ce qu'il appelle l'ex- tension de « territoire militaire », notion qui n'a pas qu'un sens géo- graphique (le Larzac, le camp de Canjuère), mais qui désigne un pouvoir qui ne cesse de croître aux dépens de la société civile. Dans cette même brochure, Ber- nard Rémy montre bien que les tribunaux militaires, bien loin d'être une simple survivance (de- puis l'affaire Dreyfus, leur procès ne devrait plus être à faire) constituent la pierre d'angle du système.

C'est un de ces tribunaux qui va le juger. Mais s'agit-il vrai- ment d'insoumission ? En mars dernier, Mme Hélène Dorlhac, qui s'occupe, paraît-il, de la ré- forme pénitentiaire, a eu l'occa- sion de discuter avec Bernard Rémy et un de ses amis. Ils proposèrent leur services à la prison de Gradignan comme professeurs. Mme Dorlhac eut ce mot : « Ah non ! Vous ne croyez pas que l'on va vous laisser répandre vos idées ! » Allons bon, c'est bien de cela qu'il s'agit.

(1) Voir *le Monde* daté 30-31 mars 1975.

(2) *L'Armée contre le mouvement populaire*, préface de Claude Bourdet. Editions Syros.

● *Un appelé du contingent,* M. Marc Thévenet, vingt et un ans, originaire de Mareuil-sur- Fay (Marne) a été condamné mercredi 4 juin à deux ans de prison pour insoumission et refus d'obéissance par le tribunal des forces armées de Metz. Incorporé à Mailly-le-Camp (Marne), M. Thévenet n'a pas répondu à l'ordre d'appel. Après un nouvel ordre d'incorporation l'affectant à Metz, il a refusé aussitôt le port de l'uniforme.



BONNES FEUILLES

Un livre d'Antoine Sanguinetti

«LE FRACAS DES ARMES»

Parce que « beaucoup de gens dissertent abondamment en France du malaise des armées » sauf, peut-être, ceux qui ont « connaissance de l'ensemble des dossiers » et parce qu' « une loi a ouvert aux militaires en activité la liberté d'expression, orale et écrite », le vice-amiral d'escadre Antoine Sanguinetti consacre un livre à ce qu'il appelle, dès sa préface, « les difficultés actuelles de notre défense ». Ces difficultés, l'auteur du « Fracas des armes » (Hachette, 32 F) les voit dans l'imprécision des missions attribuées aux armées françaises, le maintien de structures totalement inadaptées et l'existence d'effectifs disproportionnés avec le budget.

Après la publication, à la fin de l'an dernier, de trois articles dans « le Monde » sous le titre : « Autocritique de l'institution militaire », le vice-amiral d'escadre Sanguinetti s'est vu retirer, par le gouvernement, ses fonctions de major général de la marine nationale, qui faisaient de lui la deuxième autorité de la marine après le chef d'état-major. Depuis décembre 1974, le frère de l'ancien secrétaire général de l'U.D.R., M. Alexandre Sanguinetti, appartient toujours au corps des officiers généraux, mais n'a plus d'emploi défini.

Nous publions des extraits de la conclusion du livre, que l'auteur a voulu présenter comme « une dernière profession de foi ».

« (...) J'appartiens, par mes origines et par mon âge, à une génération d'officiers élevée depuis l'enfance dans une certaine *idée trompeuse de la force et du* rôle de la France dans le monde, mais qui, dès 1939, est sortie d'école militaire pour rentrer di*rectement dans la déroute. Nous* sommes restés fortement traumatisés par la défaite, plus que d'autres qui, moins jeunes, en avaient été moins surpris, ou, plus jeunes, ont pu l'intégrer à leur éducation. Certains d'entre nous se sont alors juré d'œuvrer désormais opiniâtrement pour que ne puisse se reproduire un jour un tel désastre. Mais si nous avons été *amenés ainsi, bien malgré nous,* dès cette époque, où nous servions au bas de la hiérarchie et jusqu'à l'accomplissement de la libération, à juger sévèrement cette même hiérarchie, rien ne nous a incités depuis à retrouver la voie de l'obéissance passive.

Je me souviens d'avoir participé dans le rang en 1939, n'étant pas encore officier, sur les Champs-Elysées, à l'extraordinaire défilé du 14 juillet que, sûrs de nous, nous appelions entre nous, en riant, le défilé de la victoire. Car effectivement, à la veille d'une guerre, nous nous sentions portés par l'amour et la confiance d'un *peuple. Et nous avions vingt ans !*

Mais nous avons vu traîner au tribunal d'infamie, peu après, par la colère de la nation, des responsables civils et militaires que *l'on nous avait présentés,* peu avant, comme éminemment dignes de notre respect. Et, dans la défaite et sous l'occupation, nous avons *parfois* enduré *la* veulerie de nos chefs et l'abandon de nos officiers. Et nous, qui avions presque encore vingt ans, avons connu le mépris et le dégoût !

Nous avions pu penser en 1945, nous qui sortions d'une guerre *difficile que nous avions menée* sinon avec gloire du moins avec honneur, poser les bases d'une armée nouvelle, imaginative et efficace. Mais les traditions, fidèlement servies par tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, avaient survécu sans combattre et retrouvaient leurs places en grand nombre de n'avoir pas subi de pertes, ont repris très vite *le dessus. Les forces armées, se* parant d'une victoire qui n'appartenait qu'à très peu d'entre elles, ont retrouvé avec délices leurs vieilles routines qui nous avaient déjà coûté si cher. Et nous avons connu la déception et l'inquiétude !

Nous avons connu les slogans les plus divers, les affirmations éhontées et les compromissions. *Nous avons su ainsi, de façon* absolue, que la route du fer était coupée ; nous avons veillé pour que d'autres souscrivent ; nous avons vu nos armées, à maintes reprises, se rétablir sur des positions préparées à l'avance ; nous avons connu la marine invaincue et, dans la honte, le sabordage *de la flotte* ; nous avons entendu que Pétain était le bras de Dieu et vieillard providentiel, et de Gaulle traître à sa patrie ; nous avons cru lutter pour la civilisation et les valeurs morales fondamentales, contre le communisme matérialiste et subversif, en Indochine et en Algérie ; nous avons souvenir d'une seule France, de Dunkerque à Tamanrasset ; nous *avons admis comme certitude que* la France ne pourrait se remettre de la perte de son empire. Et nous sommes las des slogans, et nous avons appris le doute !

Quoi qu'il en soit, nous sommes allés avec discipline, depuis 1945, de nouvelles défaites en nouvelles humiliations pour nous retrouver aujourd'hui au sein d'un ensemble de défense nationale qui, pour coûter très cher à la nation, ne répond pas à ce qu'elle en attend. Bien sûr, le système cohérent de dissuasion nucléaire voulu par le général et imposé par lui, malgré les réticences, atteint désormais une crédibilité satisfaisante, mais il sert de paravent à un ensemble irrationnel et fragile. Et nous connaissons maintenant l'impatience !

Nous sommes las des chapelles, des idées préconçues, des manœuvres sournoises, des dossiers tronqués, des luttes d'influence dans le secret feutré des cabinets, s'agissant d'un enjeu aussi impor*tant que la sécurité de la nation.* Et mieux valent sans doute quelques paroles trop hardies ou passionnées, ou quelques froissements d'amour-propre, que des batailles perdues comme nous les avons connues, avec leur cortège de souffrances et de larmes, et de regrets de la liberté perdue.

Nous avons été mal élevés

Nous avons été mal élevés ! D'avoir dû nous durcir avant l'âge, sans que nous soit laissé le temps de nous attarder aux plaisirs du mythe de la jeunesse, nous avons conservé indûment la *passion,* qui est peut-être revanche de notre propre jeunesse gâchée ; et d'avoir dû affronter, dès l'ouverture de notre vie active, les dures réalités d'une guerre sans quartier ni merci contre les nazis et les fascistes, nous avons *gardé l'im-prudence* qui conduit à *l'ir-réserve et* qui est le grave défaut du temps de paix.

Sans doute, écrivant tout cela, ai-je manqué au devoir de réserve, *encore que je ne le veuille pas.* Mais il est dans la vie des situations, il en est toujours, où les devoirs s'opposent. Que ceux qui ne se sont jamais trouvés dans un tel cas, et ont certitude de ne jamais s'y trouver, me jettent la première pierre. Ma génération s'est trouvée confrontée, très tôt, à un choix plus angoissant de soumission ou de révolte : et nous dûmes choisir la seconde, en dépit des sages, en y joignant la désobéissance !

Peut-être est-il donc concevable que le devoir de réserve puisse s'effacer devant une autre forme du devoir, plus impérieuse. « La clef de notre libération, écrit Soljenitsyne, c'est le refus de participer personnellement au mensonge », en pratiquant la *« désobéissance idéologique »,* et Péguy : « Il faut gueuler la vérité ! » Celle-ci ne saurait en aucun cas être contraire aux intérêts de la nation : et il existe effectivement un *devoir de VERITE !*

Personne ne détient la vérité, car toute vérité est relative. Mais seul le gouvernement, mandataire de la volonté nationale, a le droit *d'arbitrer puis d'imposer la sienne.* Encore faut-il qu'on lui ait dit les règles du jeu, qu'il connaisse le nombre des cartes et que la partie se déroule au grand jour.

Nous sommes en 1975 et, n'en déplaise aux nostalgiques des bonnes vieilles tueries fraîches et joyeuses, au temps de la dissuasion, qui ne signifie pas apocalypse nucléaire mais refus de la guerre ; nous sommes au temps des fusées balistiques, des têtes atomiques et des sous-marins nucléaires qui seuls, dans ce optique, assurent paix et liberté ; nous sommes au temps de la stratégie indirecte et des crises, de *nues fondements des* affrontements internationaux et rapports de puissance. Et si nous n'en tirons pas les conséquences, déjà des affirmations de principe démenties tous les jours par la pratique des faits et par l'immobilisme d'un système structuré il y a des décennies dans une autre conjoncture et à d'autres fins, les armées resteront confinées *dans un marasme qui* découle essentiellement de la claire conscience de ne pas couvrir leur contrat. Et c'est de ça que nous nous sommes *juré* de sortir. Même si cela doit faire très mal.

(...) L'équilibre d'une armée résulte d'un juste compromis entre le nombre des combattants, des techniciens militaires qui les soutiennent, des aides civils qui les servent, et des industries qui les fournissent et qui les arment. Tous tirent vie au même titre du budget militaire voté par la nation, caractérisé par l'argent alloué chaque année par soldat en uniforme.

Il existe, par groupe de nations de caractéristiques politiques, économiques et sociales analogues, une plage d'allocation *optima,* correspondant à *l'organisation optima,* et qui signe un équilibre satisfaisant. Que les militaires soient trop nombreux, remplissant indûment en uniforme des tâches ancillaires, administratives ou techniques d'essence civile, et ceci transparaît immédiatement dans le niveau inférieur de la somme allouée, en même temps que les militaires se voient, en moyenne, mal traités, mal entraînés et mal armés.

Une réduction indispensable des effectifs

Si la somme allouée se révèle, au contraire, supérieure à la moyenne pratiquée dans les nations du même groupe, on peut *à coup sûr conclure au gaspillage ;* cela peut signifier un luxe abusif et des aides civils trop nombreux mais, également, pour des forces bien entraînées et armées et normalement servies, un niveau inutile des industries ou un prix excessif des armements qui est aussi un gaspillage.

On peut enfin concevoir des cas extrêmes, qui cumulent les deux excès : que des forces armées recevant une allocation trop faible par soldat et par an, donc *a priori* mal équilibrées, mal traitées et mal entraînées, doivent par ailleurs acquérir, auprès d'industries privées ou étatiques bénéficiant d'une position de monopole dans leurs secteurs respectifs, des armes dont le prix s'élève en conséquence, comme c'est le cas pour nous, au-dessus du prix commun, et voici que sont encore aggravés le sous-armement et le sous-développement de cette armée.

En préalable, et dans un but de réduction de nos effectifs, désormais indispensable, nous devrons établir une distinction formelle entre l'*armée active,* disponible en permanence à effectifs complets et instruits, et l'*armée de défense du territoire, dont la* disponibilité résultera d'un système de mobilisation partielle décentralisée, capable de rassem*bler des effectifs importants et* leur encadrement, à la demande et au point voulu, et, dans les cas extrêmes, fondement de la levée en masse.

Réduire la durée du service militaire à six mois au plus, et parallèlement le faire précéder d'une préparation militaire obligatoire, pour maintenir son efficacité malgré sa brièveté ; constituer sur ces bases *l'armée du territoire* ; faire effectuer le service militaire au plus près du domicile du conscrit et pendant les seules heures utiles, pour en diminuer le coût et les contraintes, et resserrer les *liens du régiment avec la ville*, de l'armée avec la nation.

Recourir au volontariat dans l'armée active pour fournir les troupes de dissuasion, de sûreté, de couverture et d'intervention ; créer les incitations nécessaires pour attirer dans ses rangs, pour une durée limitée, la fraction nécessaire et utile de la jeunesse.

Civiliser au maximum la défense, en reportant sur des civils le maximum de tâches de valets d'armes, sur des sociétés de services le maximum de tâches ancillaires ou de servitudes, et sur le secteur industriel, privé ou étatique, le maximum de tâches d'en*tretien et de logistique* ; resserrer ainsi la connaissance mutuelle et l'intérêt commun armée-nation.

Limiter la profession militaire à l'encadrement des unités de combat et des structures centrales et régionales de commandement, de gestion et de mobilisation, ainsi qu'aux échelons opérationnels de soutien et de logistique ; limiter la fonction militaire aux seuls *besoins des unités de combat* et des structures régionales de soutien, en veillant à ce que le rapport des unes aux autres, comme *dans les armées étrangères,* soit au moins égal à un.

Alors, mais alors seulement, augmenter les crédits militaires pour réaccorder les effectifs au budget, et procéder aux ajustements successifs rendus nécessaires par le taux obtenu du volontariat et le niveau réel des fabrications d'armements ; faute de quoi cette *bouffée* d'argent frais autoriserait le moindre effort et risquerait d'être engloutie dans la *survie* d'institutions périmées ; et serait retardée *d'autant la mise en ordre* nécessaire et prolongés les gaspillages.

Refaçonner l'âme des armées

Réorienter ainsi les militaires vers la seule préparation du combat, et rendre sa noblesse au vieux métier des armes, quand l'uniforme signifiait sacrifice consenti et signalait à l'attention *de la communauté ceux qui* avaient vocation première de mourir, au besoin, pour elle ; cesser de dévaluer certaines fonctions ; diminuer le nombre des officiers supérieurs ou généraux, s'il y en a trop : ce qui n'est nullement prouvé, tout au moins pour les corps combattants, par rapport aux autres corps civils ou militaires de l'Etat.

Pour ces combattants, durcir parfois les conditions de vie et d'avancement ; veiller à ce que la santé des cadres comme des hommes se maintienne à un niveau compatible avec les obligations de leurs missions ; provoquer et faciliter le reclassement des inadaptés, quelles qu'en soient les causes, dans la vie civile ; mais en contrepartie, réajuster sans mesquinerie le niveau de vie familial à la qualification intellectuelle, morale et technique exigée ; augmenter l'intérêt du métier par la décentralisation des responsabilités ; et respecter la *dignité* de l'homme.

Eviter à tout prix l'arbitraire, même s'il ne devait être qu'apparent, pour tenir compte, et dans *le domaine militaire et professionnel,* de l'évolution de la société ; rendre le pourquoi des contraintes militaires mieux perceptible ; lever les contraintes qui ne sont pas suffisamment justifiées.

En bref, repenser donc les *formes du service national,* les apparences de la discipline et les structures des forces ; établir sans ambiguïté et imposer sans faiblesse la doctrine de défense ; rétablir, enfin et surtout, le commandement dans ses responsabilités par assainissement de l'administration centrale des armées.

Voilà ce qu'il conviendrait de faire — et dont il faut reconnaître qu'une petite partie reçoit un timide début d'application depuis quelques mois, sous la pression des circonstances — pour refaçonner les *corps* des armées avec une mission prioritaire définie à chacun d'eux, et pour chacun de ses hommes la claire conscience de sa tâche et de son but, appuyée sur les moyens et l'adhésion nécessaires. Et ce sera la condition indispensable pour refaçonner aussi l'*âme* de nos armées, en union plus étroite avec la nation. (...) »

Le Monde DES LIVRES

ENTRE RIRE ET MÉLANCOLIE

s épiphanies familières de Jacques Réda

: que de notre espèce dit un paléontologue célèbre : « L'homme est entré sans », on peut l'appliquer au poète es Réda. Un des moins insis- qui soit, un des plus impor- et, dans ses rapports tou- un peu étonnés avec le temps, s *intempestif* des poètes.

Son premier livre paraît en mai 1968 : une brassée de poèmes à voix jamais très haute, poèmes toujours un peu de guingois entre instant et absence, entre chagrin et joie, entre l'éternité fragile et le ciel de midi brûlant au cœur de l'été. Et ce titre banal à *pleurer : Amen !* On a à cette époque les oreilles pleines encore d'éclatements de grenades lacrymogènes, et voilà cette espèce de grand nuageux pensif qui se met à parler, avec sa drôle de voix entre moquetristesse et mélancorire, sa voix de vers enjambés de quatorze pieds, sa prosodie savante-hésitante.

Il est pourtant certain qu'un des plus beaux poèmes modernes est sorti des presses de l'imprimerie Firmin-Didot, très précisément le *9 mai 1968*, et que Jacques Réda y *raconte* (oui, quelle horreur !) ce qui se passe entre un homme et une femme qui, un jour de canicule, cherchent dans l'herbe un « bracelet perdu ».

Les petits miracles dérobés, les *épiphanies familières*, il arrive ici et là à Reda de ne pas parvenir à les exprimer autrement qu'avec des mots abstraits, avec de la « philosophie » : *évidence, indicible, paix, certitude*, etc. Mais, la plupart du temps, c'est le sentiment même qui rend un son pur, incroyablement juste.

Deux ans après *Amen*, en 1970, *Récitatif* est une suite de très beaux poèmes « métaphysiques » : l'émerveillement héraclitéen devant toutes les choses du monde et comment elles *« font pour tenir ensemble »* palpite à travers les expériences les plus simples : le petit garçon qui est tombé de bicyclette et pleure, une fête foraine et les cibles du tir qui sont tombées par terre, une gare de campagne désaffectée, un robinet de cuivre qui goutte dans une buanderie. Le recueil laissait fleurir constamment, pour parler du temps, de la mort et de leurs accalmies, des images admirablement simples :

Sous l'éclair des genoux quand le
[fil se déchire
Et tes dents que je touche ont donc
[coupé le temps...

ou bien :

Comme un hôtel où la mémoire
Frappe de nuit ayant perdu tous ses
[bagages.

Aujourd'hui, Jacques Réda publie *la Tourne* : les mêmes notes fondamentales, le sentiment paisible du tragique, une frange courtoise d'ironie, le vacillement — parfois — d'un vent de folie aux lisières. Et, de plus en plus subtil et insolite, un *accent* incomparable. Qui oblige, malgré la modestie subtile du poète, à se demander : mais est-ce que Réda ne serait pas, l'air de rien, un assez grand poète ?

CLAUDE ROY.

« NOUS SOMMES TROP A L'EST... »

Nous sommes trop à l'est et le soleil passe plus vite
Que sur les vergers du couchant ici quand le printemps
Déverse du sommet des montagnes toujours glacées
Des torrents de fraîcheur qui tourbillonnent dans les rues
Et détonnent autour de brûlants piliers de parfums.
Le vent qui sur l'asphalte emporte une odeur de réglisse
Touche les corps avant de se glisser dans la chaleur
Etendue au fond du ravin. Alors il est sept heures,
Mais on voit s'embraser déjà les cargaisons d'étoiles
A travers le brouillard de l'herbe, et les lampes du pont,
Et les chiffres phosphorescents des montres. Les visages
Des gens précipités comme une avalanche là-haut
Brillent sans le savoir entre les banques qui s'éteignent,
Et par millions les pas se renfoncent dans le silence,
Dans la chaleur sous la géante étincelle des trams.

(Poème tiré de *La Tourne*.)

CENTENAIRE DE THOMAS MANN

Du patricien à l'imprécateur

★ CONSIDERATIONS D'UN APOLITIQUE, de Thomas Mann, traduit de l'allemand par Louise Servicen et Jeanne Naujac. Introduction de Jacques Brenner, 490 pages, 54 F, Grasset édit. 1975.

POUR le lecteur français plus familier de l'œuvre de Thomas Mann que de la langue dans laquelle il l'a écrite, le voile est enfin levé sur ce qui fut, entre les deux guerres et parfois au-delà, objet d'opprobre pudiquement contourné, *matière à procès d'intentions à huis clos et à soupirs sous cape* : ces « Considérations d'un apolitique » (« Betrachtungen eines Unpolitischen »), *condamnées par l'opinion libérale à la quarantaine perpétuelle* des égarements chauvins incompatibles avec un grand esprit.

La réaction fulminante de Thomas Mann au nazisme, qui lui fit assumer à l'improviste un exil plus pénible encore que celui que choisit son frère Heinrich (1), le romancier de « l'Ange bleu », « racheta », en quelque sorte, l'incartade de ce « livre à scandale », qui ne fut d'ailleurs à aucun *moment un livre à succès. Sa délivrance du purgatoire* est cependant assez récente. La première édition complète de Thomas Mann après 1945, parue en R.D.A. (2), fera encore, sous un vague prétexte, l'impasse aux « Betrachtungen », lesquelles ne reviendront pas en librairie avant la réédition qu'en donnera en 1956, à Francfort, la fille aînée de l'auteur, Erika Mann. Dix-neuf ans plus tard, le public français peut à son tour juger sur pièces.

Un livre intempestif

Ce n'est pas un mince mérite de la part de l'éditeur qui s'est chargé de les lui présenter. Car le statut de l'ouvrage n'est pas encore tranché par les administrateurs de la postérité. S'agit-il d'un texte inséparable de l'ensemble de l'œuvre ou d'un « écrit de guerre » dont, s'il avait été mieux inspiré, T. Mann aurait pu se dispenser ? Où réside aujourd'hui l'intérêt de ces pages, rédigées pour la plupart il y a quelque soixante ans, qu'un destin intempestif semble poursuivre ?

De larges fragments en paraissent en revue pendant les hostilités mais c'est à peine plus d'une semaine avant l'armistice du 11 novembre 1918 que les premiers exemplaires seront mis en vente. Contretemps de taille pour un volume que précède une franche réputation de bellicisme ! Nous ne pensons pas que ce soit lui refaire une vertu et lui rendre une actualité que d'y lire, comme Jacques Brenner le fait dans son introduction, « la dénonciation d'un certain monde moderne qui a vendu son âme pour le confort matériel ». A ce prix-là, pourquoi ne pas découvrir dans les plumitifs patentés du régime hitlérien, bardes du terroir et de la race, *bons apôtres d'une vie rude à l'air pur*, les précurseurs des campagnes écologiques de nos jours ?

« *Ce livre n'a aucun sens si je n'y dis pas tout* », nous avertit son auteur. Et c'est bien ainsi qu'il arrive jusqu'à nous, à la fois déballage et fourre-tout, fatalement dépassé dans ses diatribes contre la « philosophie » de l'entente franco-anglaise (et celle de ses sympathisants de l'intérieur), pourtant, sur de longs passages, d'une fraîcheur songeuse inaltérée. L'historique de sa composition, scrupuleusement retracée par Peter de Mendelssohn dans sa monumentale biographie de Thomas Mann (3), nous montre comment durant quatre ans, Thomas Mann, réveillé de son quiétisme romantique par le choc d'un conflit qu'il n'a pas vu venir s'inquiète, s'interroge et se cabre non devant l'invasion de la Belgique (qu'il justifiera dans son essai « Frederic est la grande condition »), mais devant l'intrusion du débat politique dans son existence. Il embarrasse tellement qu'il est incapable d'y entrer de plain-pied. Pour l'aborder, il accumule et amalgame citations, réflexions, observations quotidiennes (rarement influencées par les péripéties militaires) et constitue ainsi le dossier d'une « révision générale », selon sa propre expression, entrecroisant sans cesse la défense d'une « cause allemande », épurée sinon éthérée, et l'examen anxieux de ce qu'il appelle « les principes de son œuvre » — l'enracinement de son esthétique.

Une étrange inculture

C'est donc en vain qu'on chercherait dans ce recueil-récollection une logique linéaire : le Thomas Mann de 1918 n'est plus celui de 1914. Non pas que, entre les deux dates, il ait radicalement « changé ». C'est son horizon qui s'est élargi. Comme le prouve abondamment Peter de Mendelssohn, le Thomas Mann de la déclaration de guerre préserve derrière son « apolitisme » une étrange inculture. S'il n'est pas, et ne sera jamais, un dévot de l'ordre établi, sa connaissance des pays étrangers, de l'Allemagne, de la diversité de son patrimoine spirituel, est encore étonnamment rudimentaire pour *un écrivain comme lui*, en pleine possession de ses moyens. Contrairement, d'ailleurs, aux nationalistes professionnels, il ne se raidit pas dans son ignorance. Il profitera de son amitié avec Ernst Bertram, universitaire de formation, et de sa correspondance avec Paul Amann (qui se situe aux antipodes politiques de ce disciple de Stephan Georg) pour compléter une éducation intellectuelle et littéraire dont les lacunes sont énormes.

ALAIN CLÉMENT.

(Lire la suite page 18.)

(1) Voir à ce sujet le témoignage de René Schickele rapporté par Hans-Albert Walter dans le recueil en deux volumes intitulé *Deutsche Literatur im Exil* (vol. II, p. 214), publié sous la direction d'Heinz Ludwig Arnold, Fischer Athenäum Taschenbücher, 1974.

(2) *Gesammelte Werke*, douze volumes, Aufbau Verlag, 1955, publiées sous licence accordée par le Fischer Verlag réfugié à Stockholm.

(3) Peter de Mendelssohn, *Der Zauberer (le Magicien)*, S. Fischer Verlag, Francfort, 1975. Ces 1 185 pages couvrent seulement la période de 1875 à 1918 de la vie de Thomas Mann. Deux autres volumes sont en préparation. L'auteur a eu à sa disposition une documentation inédite considérable.

'y a pas de gloire sans malen- du. Le succès de polissonnerie ; à *Lolita* vers 1960 en est un e particulièrement niais. L'éti- croustillante a caché au grand ce que représentait réellement de Nabokov dans la littérature de d'après guerre : une des es artistiques les plus totales plus risquées depuis Proust et un des défis majeurs de l'écri- monde éboulé de souvenirs et abes qu'elle tire de la nuit.

nous conduit à ce royaume es où puise la parole, et d'abord cercle magique de l'enfance, aquelle le temps, encore vierge sé, compte moins que l'espace, s et jardins. Les années 1880, nmencent ces sortes de Mé- rêvés, ne gardent du siècle que l'odeur camphrée du Le jean et l'avion s'y marient inolines et aux landaus. lieux sont encore plus compo- à proportion des pays parcourus ris par l'auteur, le château (comté de Ladore) rassemble agination, dans ses bosquets à ns et ses vitraux héraldiques, les douceurs de la Russie tsa- leine de domestiques, des biblio- s européennes craquantes de ices, et des espaces joyeux ique. Un mélange de *Karénine*, *und Meaulnes* et d'*Autant en le le vent*, avec ce parfum sucré ence et de thé froid que laissent fances heureuses.

NE certaine « faute » fait peser sa torpeur d'orage : par une généalogie préliminaire, nous appris que la petite Ada, chas- de papillons et de mots rares, la propre sœur du « cousin » ui la serre si fort les soirs d'in- . Mais leurs âges et leurs es proches rendent cet amour exilés moins maudit que celui lita. Le sachant sans consé- puisqu'ils sont stériles, les enfants le vivent dans une allé- arcadienne. La nécessité de leurs serments leur paraît même hance de mieux communiquer, la bénédiction de Byron et de Si la sœur cadette d'Ada se d'un paquebot au moment r Van à son tour, ce n'est pas rainte de l'interdit, mais parce outes les Lucette, tel est son sont « perdues d'avance ».

A LA RECHERCHE DE L'ESPACE PERDU

« Ada ou l'ardeur », de Vladimir Nabokov

Par **Bertrand Poirot-Delpech**

Aucune notion de péché ni aucune analyse de l'inconscient ne s'oppose au jeu des instincts. On se bat en duel, on se tue, on se trompe, on enterre sans larmes les êtres chers : c'est la vie, qui est *faite de bifurcations* espiègles. Ni les destins ni les sociétés ne se gouvernent. Dogmes et religions ne sont que côtes de dromadaires blanchies dans le désert. Symboles et allégories tuent la réalité. Freud et Dostoïevski sont coupables de vouloir expliquer, alors qu'il n'y a qu'à décrire. Tout n'est que variations fortuites, coïncidences charmeuses, instants bariolés, chatoiements...

IL vient pourtant un moment où cet hédonisme fataliste et obscurantiste ne suffit plus. Dans le palace suisse où il finit ses jours avec l'âme sœur, tout comme Nabokov lui-même, Van rêve de faire après coup la théorie de son art de vivre et d'écrire. En annexe à l'autobiographie onirique qu'est *Ada*, et pour justifier son ardeur à se souvenir, il voudrait laisser un traité qui s'appellerait quelque chose comme *la Texture du temps*.

La fuite de ce dernier le chagrine moins que l'image même d'écoulement. La notion de rythme lui semble plus juste et, mieux encore, celle de présents successifs, évocables et révocables à merci. Seul l'intéresse en définitive le temps qu'il arrête par la plume et qu'il fixe, comme les papillons de son enfance sur leur bouchon. Il n'y a d'autre réalité pour lui que cet immédiat rescapé du néant de ce qui n'est plus et du néant absolu du futur. Il n'y a d'autre fête que celle des visions re-visitées et isolées spécieusement sur fond de vide, comme chez Rembrandt la lumière se nourrit de ténèbres.

Dans cette variante de la recherche proustienne du temps perdu, Van Nabokov assure que l'espace n'a pas sa place. Il se flatte de le dissocier de la durée à laquelle les philosophes l'ont appariée, selon lui indûment. Il se propose de le dénoncer comme un obstacle à l'approche du souvenir. Le grouillement d'images qu'il impose à notre vue affaiblirait l'acuité de notre ouïe au tintement primordial du temps...

LE « charlatan viennois », comme l'appelle Nabokov, s'inquiéterait de cette insistance à nier l'espace, et il n'aurait sans doute pas tort. Est-ce manière de lutter contre les déracinements de l'exil, problème d'espace s'il en fut ? Toujours est-il que, à l'inverse de ce qu'il proclame, notre romancier trois fois émigré géographiquement et linguistiquement n'a de cesse de ramener ses passés tout en brisures à des lieux qui les unifient.

Seule l'architecture, cet art de l'espace domestiqué, lui permet de fondre dans le château d'Ardis ses réminiscences de trois continents. Son dédain des anachronismes n'a d'égal que son attention maniaque aux rapports de distances et aux images de déplacement, de la bicyclette au tapis volant. Plus il se dit sensible aux sons comme traces privilégiées du temps, plus il s'affirme écrivain exclusif du regard. Sur des milliers d'évocations et de métaphores, pas une seule ne relève du monde des bruits ; toutes portent sur des formes ou des couleurs. Son sentiment de l'existence est explicitement comparé à celui d'images peintes dans l'air, de fragments, de traînées de couleur. Il visite sa mémoire comme un musée.

Bien plus que l'exilé de l'intérieur Proust, à qui on l'apparente commodément, Nabokov évoque ses autres maîtres Tchékhov et Joyce, pour qui le temps s'inscrit dans les arbres d'une cerisaie ou les bas-fonds de Dublin : sensuel comme le premier, mais, comme les seconds, homme de cadastre, à la *recherche, en verstes ou en miles* qu'importe, de l'espace perdu.

SON rapport avec les mots est aussi une relation d'émigrant rompu à refaire ses malles mentales et à changer de langue.

Somptueusement traduit par Gilles Chahine et Jean-Bernard Blandenier sous le contrôle de l'auteur, *Ada* glisse sans cesse, selon l'itinéraire linguistique de Nabokov, du russe à l'anglais, en passant par l'allemand, le français et l'italien. Ces passages font partie du voyage, et du vertige voulu par un as du tapis volant et de la marche sur les mains.

Car rien n'est jamais sûr avec cet illusionniste. Ni les noms propres, en perpétuelle mutation comme des paysages chavirant à l'horizon, ni les mots courants, rendus à leur relativité de véhicules locaux et précaires. Le recul narquois et l'élan créateur qu'en échange de ses déchirements donne l'errance topographique et culturelle, Nabokov fait plus que d'en profiter pour écorcher joliment au passage ses langues d'asile : c'est le principe même de tout langage qu'il bouscule — par nécessité profonde, non suivant la mode — et qu'il reconstruit souverainement selon ses souvenirs ou ses fantasmes.

Il en résulte une prose gorgée d'allusions, d'élisions et d'allitérations, toute en calembours, anagrammes et à-peu-près, où les voitures de luxe s'appellent des « Jolls-Joyce », où les espèces de plantes et de papillons poussent au gré des assonances, où des hasards de « scrabble » décident des significations — *science* liée à *inceste, durée* à *dorée, allergie* à *allégorie, tournant* à *tourment, slang* à *slave*... Autant de pieds de nez à la pensée trop sûre d'elle-même, et d'hommages au bon plaisir de la sensation nue !

APRES cinq cents pages de ce tohu-bohu luxuriant où le caprice de l'artiste tient lieu de vraisemblance et de logique, on hésite à qualifier ce que Nabokov appelle lui-même son style « décadent » et « plafond peint ». Le public réfractaire à la lecture considérée comme une aventure partagée craindra d'avoir été berné et grugé de son propre temps.

C'est qu'il aura mal lu, du haut de son chauvinisme rationaliste. *Ada* doit, en effet, se parcourir non comme un jardin à la française, mais comme on s'enfonce dans le dessin d'un tapis. Il suffit alors d'une image soudainement surgie du vécu pour que toute la folle fable qui l'entoure devienne limpide. Il suffit d'une dérision pétillante pour que s'installe une espèce d'extase paisible ; d'une formule apparemment insensée pour que la réalité s'y accroche avec l'évidence indéniable et péniblement douce du satin sur un ongle cassé.

Pour goûter Nabokov, il faut accepter les yeux fermés sa désinvolture provocante. Après quoi sa fantaisie *devient nôtre et nos souvenirs les plus* étrangers aux siens les rejoignent. Cette fonction suprême de la communication littéraire s'opère par des riens : la fraîcheur d'un tabouret de piano incrusté d'ivoire, un rayon de soleil sur le vert d'une boîte à outils, la pliure d'une espadrille, une rougeur au menton, des diamants sur un parquet, une rousse chapeautée de noir dans un bar parisien, l'étonnement que tous les noms de continents, sauf l'Europe, commencent par un « A » — au fait, oui : pourquoi ? — ou l'épithète « abricotée » décidant sur un coup de tête de rejoindre à jamais, sans vraie raison, la « flamme de l'anticipation »...

Si vous n'avez jamais remarqué que, dans un visage vu à l'envers, la paupière supérieure ressemble à une écuelle de bilboquet, ou si, l'ayant observé, vous ne vous l'êtes pas formulé ainsi, et si cette trouvaille vous délivre délicieusement d'on ne sait quel doute, alors n'hésitez pas : jetez dans le gouffre de votre mémoire la torche ardente d'*Ada*, et laissez-la y mettre le feu.

★ « Ada ou l'ardeur », de Vladimir Nabokov, traduit de l'anglais par Gilles Chahine avec la collaboration de Jean-Bernard Blandenier, texte français revu par l'auteur, Fayard, 490 pages, 59 F.





LITTÉRATURE

Pour un « vrai » Balzac

★ ŒUVRES COMPLETES ILLUSTREES, de Balzac. « Les Bibliophiles de l'originale », 6, rue de l'Oratoire, Paris. Le volume relié, sur vergé Navarre : 94 F.

IL y a dix ans paraissait le premier volume de ce qui allait être enfin le *vrai* Balzac. Certes, il existe de nombreuses « Œuvres complètes », dont certaines très honorables. Leur premier tort est de n'être pas complètes, justement ; en outre, elles ne sont pas infaillibles. Il a fallu attendre ces dernières années pour aboutir à des progrès décisifs quant à l'exigence et à la méthode d'établissement des textes *en général* ; à la connaissance et à l'attribution de ceux de Balzac, en particulier.

Le temps était donc venu où l'édition « totale » et sûre pouvait être entreprise. Elle le fut, sous l'égide d'un comité national — elle avait été déclarée d'« intérêt national », — par une équipe de balzaciens réunis autour de Jean-A. Ducourneau, le maître d'œuvre. *Elle a pour base la* célèbre édition Furne sur laquelle Balzac retravailla jusqu'au dernier jour, en vue de la réédition qu'il préparait et que la mort l'empêcha de donner. Mais le texte, lui, est là. C'est cette précieuse et unique collection, portant les corrections manuscrites, ajouts, annotations et indications de toutes sortes, qui a été reproduite en strict fac-similé, jusque dans la couleur de l'encre employée par Balzac.

Inutile de souligner qu'il s'agit de bien plus que d'un fétichisme bibliophilique et littéraire, si émouvant qu'il soit, mais de la publication du *texte testamentaire de Balzac* — le seul authentique, et qui plus est : saisi dans le dernier mouvement de la création. Toutefois, ces premières œuvres complètes ne l'étaient déjà pas, même pour *la Comédie humaine*. Les deux volumes qui manquent ont été restitués, dans la même typographie, les textes *étant établis sur les originaux*. Les dix-neuf volumes comportent, bien entendu, les gravures hors texte de Daumier, Gavarni, Johannot, etc., et sont reliés, comme tout l'ensemble, dans la reliure même du « Balzac de Balzac ».

Mais *la Comédie humaine* n'est pas tout : l'œuvre extérieure à celle-ci (à quoi on a ajouté les *lettres à Mme Hanska)* prend sa place et se couronne par cinq volumes capitaux — romans, critique, philosophie, etc., — dont de nombreux inédits, dans un texte établi par J.-A. Ducourneau. Oui, le « vrai Balzac » : parce que le seul fidèle à l'ultime pensée de l'écrivain, le seul dont le texte soit rigoureusement et incontestablement établi, enfin le seul véritablement complet, et, pour ces trois raisons, définitif et parfait.

Véritablement complet ? Et bien, c'est, hélas ! la question qui brusquement se pose. Malgré l'énorme accroissement des coûts, la collection a pu être menée presque jusqu'au terme ; et cela parce que J.-A. Ducourneau, qui *a voué sa vie à Balzac, a donné* à son édition le travail de dix années, sa santé à son bien. Elle a été limitée à cinq mille exemplaires. On imaginait qu'ils étaient depuis longtemps épuisés ou souscrits. C'est presque vrai, mais pas tout à fait. Et ce petit manque, dans les circonstances actuelles, risque de tout compromettre. Les trois derniers volumes restent en suspens. L'ensemble est donc menacé.

Balzac ne fait qu'illustrer avec éclat une crise ou une carence aux conséquences fort graves. Oui ou non, des éditions scientifiques de cette ampleur et de cette qualité vont-elles devenir aussi impossibles qu'elles sont nécessaires ?

Certes, l'Etat n'est pas indifférent. Il intervient par le canal du Centre national des lettres, qui fait de son mieux, dans la limite des textes qui le régissent. C'est donc que ces textes sont insuffisants ou inadéquats. Une édition collective comme celle-ci ne reçoit pas, comme on le croit souvent, des subventions, mais de simples avances à court terme. Certes, elles aident, si l'on ose dire, à avancer. A quoi bon, si ce n'est pas pour aller jusqu'au but ? Alors, l'échec est doub[le] sur le plan économique et le plan de la culture.

Les grandes éditions défini[tives] de nos classiques sont des en[tre]prises nationales. On pourrai[t, en] bonne logique, les nationalise[r ;] *on préfère*, non sans rai[son,] d'autres moyens, encore fa[ut-il] les prendre. Est-il concevable, simplement convenable, que « entreprises nationales » s[oient] ainsi soutenues : jusqu'à la [fail]lite, inclusivement.

Espérons que Balzac sera l'o[cca]sion d'un démenti et d'un es[poir.] L'Etat est trop lent, les méc[ènes] incertains, c'est aux balzac[iens] qu'il appartient de sauver Balzac.

YVES FLORENN[E]

ECHOS ET NOUVELLES

Expositions

— UNE EXPOSITION ROGER CAILLOIS A VICHY. — Au centre culturel Valery-Larbaud, à Vichy, une exposition est consacrée à « l'Univers », de Roger Caillois, jusqu'au 26 juin, dans la galerie *Pierre-Coulon*.

Plus de trois cent cinquante documents, dessins, peintures, objets divers, recréent le monde de l'académicien depuis sa jeunesse, son passage dans le journalisme, ses années en Argentine. Roger Caillois a choisi dans son éventail littéraire, artistique, historique, des repères témoignant de sa vie onirique et de sa vie réelle. Les insectes, les minéraux, y sont très largement représentés. « Je me sens tout naturellement ici chez moi », a dit l'écrivain. Lors du vernissage, il a rendu hommage à la municipalité, à Mlle Kuntz, la bibliothécaire, et à ses collaboratrices, organisatrices de cette manifestation de haute tenue.

« Mon premier sentiment, déclarait-il, est l'étonnement : tout cela m'a été connu dans la succession des années, et voilà que dans un regard, d'un seul coup, tout ce qui a été ma vie réelle et imaginaire est là, réuni dans une perspective inédite... *Mon plaisir n'est pas la satisfaction d'une vanité gavée mais la joie d'une plus grande découverte de soi.* »

— UNE EXPOSITION sur « la vie et l'œuvre de Victor Segalen » se tient jusqu'au 22 juin à l'Asiathèque, 6, rue Christine, à Paris (6e). On peut y voir une suite de photographies prises par l'écrivain lui-même aux divers moments de son existence. Chacun de ces documents est accompagné d'une citation empruntée aux ouvrages de l'auteur de « René Leys ».

Rencontres et Festivals

— LE DEUXIEME SALON FRANÇAIS DU LIVRE REGIONAL SE TIENDRA A ANGERS, les 13, 14 et 15 juin, hôtel Concorde, boulevard Foch.

Quatre mille visiteurs y sont attendus ; une soixantaine d'exposants sont prévus, parmi lesquels des éditeurs nationaux, régionaux, des libraires spécialisés dans le livre ancien et le livre régional, des auteurs qui s'éditent à leur compte et dont les ouvrages concernent souvent l'histoire de telle ou telle province. Ce Salon est placé sous le haut patronage de M. Michel Guy, secrétaire d'Etat chargé de la culture, et sous la présidence d'honneur de M. Maurice Genevoix de l'Académie française. Un prix doté de 1 000 F sera attribué à un livre ayant trait à l'Anjou. (S'adresser, pour tout renseignement, à l'Association des écrivains régionalistes, Daniel Couturier « Le vieux logis », 49160 Longué.)

— UNE RENCONTRE ENTRE ECRIVAINS FRANÇAIS ET ALLEMANDS pour rechercher les causes de la mauvaise communication entre les deux littératures a eu lieu à l'abbaye d'Hautvillers, près d'Epernay, du 29 mai au 1er juin. Y ont pris part, du côté français : Pierre Emmanuel, Hélène Cixous, Michel Deguy, Claude Simon, Michel Sperber Jean-Marie Domenach, etc. Du côté allemand : Walter Höllerer, Peter Huchel, Ludwig Harig, Peter Chotjewitz, Hermann Kesten, président du Pen-Club ouest-allemand, et le directeur de l'Institut Gœthe à Paris, Michaël Marshall von Bieberstein.

Les problèmes soulevés ont été tantôt pratiques (traduction, diffusion de livres français en Allemagne et allemands en France), tantôt théoriques (séquelles de la guerre dans les relations entre les deux pays, rôle de l'audio-visuel, condition de l'écrivain dans la société). Des résultats concrets sont envisagés : une revue bilingue, un « collège d'écrivains » franco-allemands, un échange d'invitations...

Prix

— LE PRIX VALERY-LARBAUD a été atribué à Muriel Cerf pour son livre « le Diable vert », édi[té au] Mercure de France (voir [« le] Monde des livres » du 16 ma[i).]

— LE 6e GRAND PRIX LITTER[AIRE] DES LECTRICES D'« ELLE » [a] été décerné à Françoise L[...] pour son roman « la Pre[mière] Habitude », paru aux édi[tions] Jean-Jacques Pauvert, de[vant] « Nefertiti et le rêve d'[Akh]naton », d'Andrée Chedid, [« ...] cri », de Noëlle Loriot, et [« les] Cavaliers de la soif », de [Do]minique Reznikoff.

— LE 18e PRIX EVE-DELAC[ROIX] a été décerné conjointeme[nt à] Pierre Sipriot pour son essa[i sur] Montherlant paru aux édition[s du] Seuil dans la collection « [Écri]vains de toujours » et à Ge[orges] Bigouy pour « le Bluff du fu[...] » paru chez Calmann-Levy.

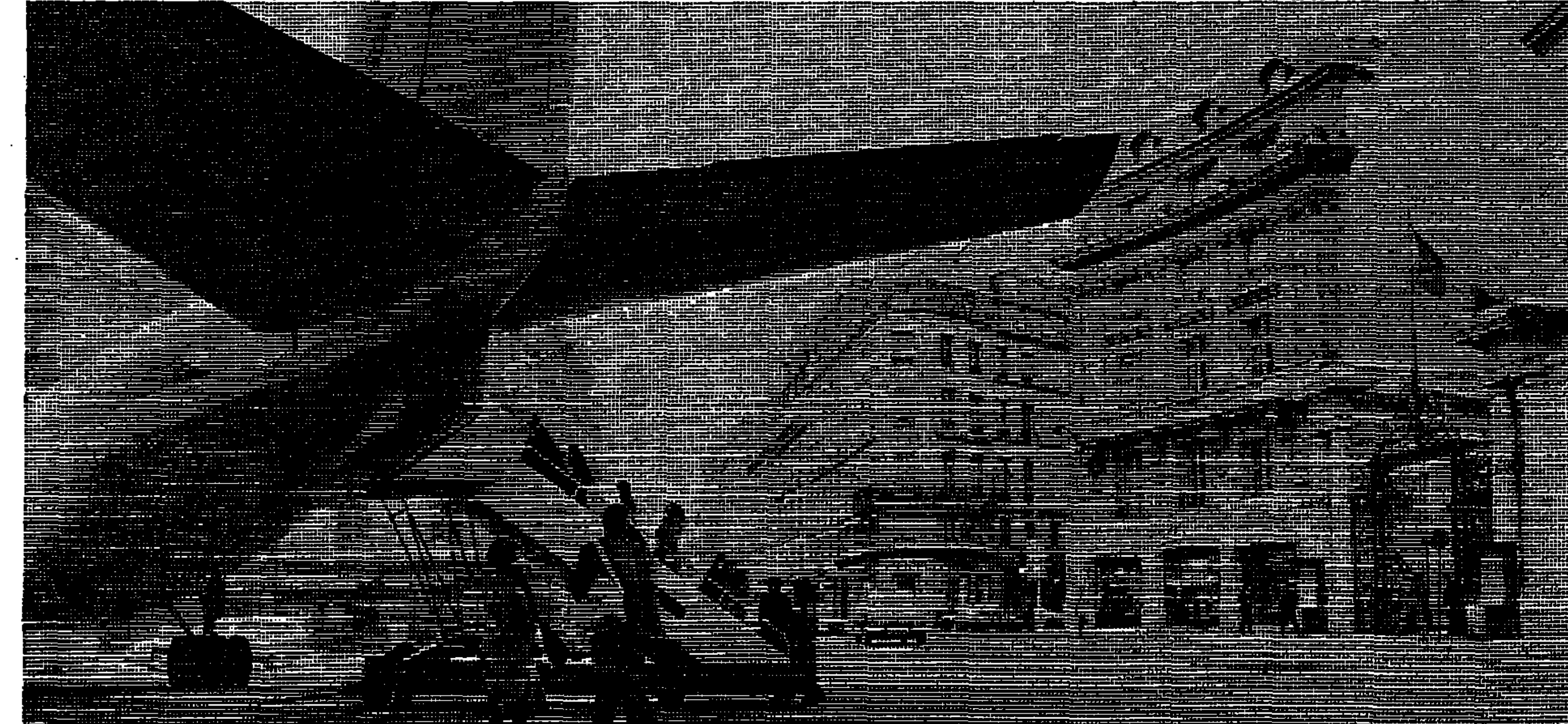
— LE PRIX D'EXCELLENCE E[T LA] COUPE D'ARTS ET LETTRE[S DE] LA VILLE DE BORDEAUX on[t été] attribués, sur manuscrit, à [...] Pascal. Son roman « Blanch[e ou] l'Identification » n'a pas e[ncore] été édité, contrairement à ce [que] nous avons indiqué par e[rreur] dans « le Monde des livres [» du] 23 mai.

Revues

— UNE NOUVELLE REVUE, « RIVE », animée par Guy D[...] Christian Gattinoni, Philippe [...]haye, publie son premier num[éro :] « Le Corps mutilé, le corps [ma]lade ». Un ensemble de textes [où] l'écriture est interrogée dans [ses] rapports avec la réalité (sexue[lle,] policière, politique) (Guy [...], 69, rue Charlot, 75003 Paris).

Rééditions

— LES TEXTES EN PROSE [DE] JEAN REVERDY parus dans [la] revue « Nord-Sud » en 1917 et 1[918] sont repris en volume chez Fla[m]marion avec un avant-pro[pos] d'Etienne-Alain Hubert. Le [vo]lume regroupe également « [Self] Defence », plaquette de 1919 [dédi]cée à Juan Gris, ainsi que l'e[ssai] sur Picasso de 1924 et différe[ntes] publications s'échelonnant [jus]qu'au départ à Solesmes en



T CRITIQUE

Trois romans historiques

E roman historique occupe une place toujours importante dans la littérature d'imagination. Trois écrivains bien renommés l'illustrent encore ce emps. Deux d'entre eux sont familiers du genre. Henri Troyat et Jean-Pierre Chabrol. Le troisième s'y essaie avec vivacité : Luc Estang.

L'académicien et le néophyte s'abandonnent sans gêne à la franche reconstitution du passé. La même époque, d'ailleurs, ou à peu de chose près : l'aube du dix-neuvième siècle, ici en Russie, là en France. Le plaisir de conter. Jean-Pierre Chabrol, qui n'est jamais remonté si haut dans notre histoire, s'attache à Agrippa d'Aubigné. Mais, lui, tente un renouvellement du genre par la curieuse façon dont il ressuscite son personnage.

Henri Troyat

; destin dérisoire d'un exilé

LES DESORDRES SECRETS, d Troyat, 346 p., 35 F. ES FEUX DU MATIN, 283 p., Flammarion.

EN de torrentiel ni de déroutant, au contraire, dans la trilogie du *Moscovite* qui s'achève *les Feux du matin* et dont le à peu de chose près, est le 'mporain de Guillaume. Héros ? nti-héros, plutôt, tant la pâte t molle. On dirait que son perge, chargé de témoigner d'une ne difficulté d'être qui ne lui ıs étrangère — celle des exilés, oué un mauvais tour à l'auteur. nçais, fils d'émigré élevé à ɔu, Armand de Croué, dans *les dres secrets*, semblait subir, rien y comprendre, les drames :12 : incendie de Moscou, colation avec l'occupant, fuite dans ɔurgons de la Grande Armée e ; mais cela nous valait une peinture de ces désastres, des ges hallucinants de vraisem-e dans la reconstitution histo-. genre où Troyat excelle. Nous 'ivons aujourd'hui Armand à durant les Cent Jours, « à côté ɔvénement » comme à son habirusse en esprit dans une té française qui le déroute et français de cœur quand le tsar occupe la capitale, après Waterloo.

Occupant et occupé, vainqueur et vaincu dans *le même moment*, ennemi de ses frères et ennemi de soi-même, que ce soit en Russie ou en France, Armand *en vient à se poser la question* : « L'honneur est-il incompatible avec une certaine flexibilité de caractère ? » Sans doute pouvons-nous comprendre ses déchirements. Mais, si hésitant, si incapable de déterminer son camp, il exaspère ; pis, il décourage, d'autant plus que se prolonge ainsi, dans le domaine politique, l'indécision où baignent ses sentiments.

Quand, enfin, il a fait son choix amoureux (choix prévisible dès le premier volume tant la convention a de part dans cette œuvre), la phtisie, providence des romanciers du dix-neuvième siècle, lui prend celle qu'il aime, et *il se fait bonapartiste* à l'heure où l'empereur abdique à Fontainebleau. On voit bien qu'il ne *lui reste plus qu'à* mourir. Deux cosaques, au hasard d'une promenade nocturne, interviendront à propos pour donner une fin dérisoire à un destin qui ne l'était que trop.

Cela nous vaut trois pages superbes, les dernières... — G. G.-A.

Luc Estang

ɔs aventures d'un chouan

IL ETAIT UN P'TIT HOMME, ıc Estang : 297 p., 35 F. — LEVENT : 318 p., 35 F. Le

fitée du premier volume, Guillaume Heroët, « le p'tit homme », fait ses adieux à son village. Nous sommes en 1805, il n'a gt ans encore et il est amoureux. ent, depuis toujours, d'Aurélie ɛmeheuc. Leurs deux pères sont dans l'enfer de Quiberon, le e » et son métayer côte à côte, Dieu et pour le roi. La fille est Il faut de l'argent pour lui er rang à hauteur de son nom. t gars, qui a chouanné durant olescence et n'a pas froid aux part pour Paris où de lointains , banquiers, lui ont offert un A la veille du départ, Aurélie ıe à lui.

pages de préliminaire : l'auit bonne mesure au plaisir de Son imagination caracole au vent de l'amour et de l'histoire, ıe époque fertile en événements. ée, à le voir intervenir parmi sonnages pour affirmer qu'il en us long qu'eux sur eux-mêmes, le parti pris d'une connivence lecteur et, d'emblée, il nous lmettre de le suivre, qu'il dévale nonte la chronologie dans une ction baroque aux deux sens du exubérante et insolite.

s les cent cinquante pages sui-Guillaume creuse son chemin. années y suffisent, quelques s à l'appui : aux fidèles de les infidélités de peau sont sans ance. En 1809, sa place faite a finance parisienne et la réusportée de main, Guillaume voit venue de s'unir à son Aurélie. nce du divorce de Napoléon fait la Bourse ; trop audacieusement ré, le jeune banquier se trouve à la faillite. Avec l'aide d'un ıristocrate, agent des princes en l sauvera l'honneur en prenant e. Le 16 décembre, à l'aube, notre e, muni de faux papiers, saute a poste en direction de la Suisse : Guillaume Heroït ».

ent encore cinquante feuillets au . C'est là que nous guette, pour ur de passe-passe, l'auteur facé-Tout ce que venez de lire — dit-il l'œil en coulisse, — je l'ai titué à partir de paperasses découdans mon grenier ; bien que ci soient établies en vue d'un ıent de *succession au nom* certain Alix de Boislevent, il y t lieu de penser qu'il s'agit, en , de notre Guillaume sous sa seconde identité. Voilà celui-ci de nouveau en scène, veuf d'Aurélie et débarquant à Paris en 1834, venant de Russie. Un quart de siècle a donc passé, et il reste encore neuf années au p'tit homme pour achever son destin.

Comment tout ce temps fut-il rempli ? C'est l'affaire du second volume de nous le conter. Guillaume, chargé de mission par Louis de Rohan, se retrouve étudiant à Heidelberg, puis il va chouanner de nouveau dans le sud-ouest de la France pour mobiliser, de manoirs en châteaux, les énergies royalistes. Dès que possible, il court vers Tremeheuc, y trucide en honnête duel le mauvais mari qu'Aurélie a dû accepter, enceinte des œuvres de Guillaume, puis enlève la susdite et sa fille — leur fille. D'innombrables péripéties au service de Monsieur les conduisent dans l'orbe de l'empereur Alexandre, qui se prend d'amitié pour le ménage Boislevent. La monarchie rétablie en France, Guillaume-Alix devient son agent secret en Russie, mais le choléra de 1831 lui arrache Aurélie et Lucile. La mort dans l'âme, il revient à Paris en 1834. Il ne reste plus que quelques fils à dénouer pour que s'achève un récit conduit à la manière d'« avant le terrorisme littéraire » (Luc Estang dixit) dans la tradition du romanesque le plus généreusement inventif.

On ne s'en plaindrait pas, loin de là, si Boislevent n'accusait les défauts diffus du « p'tit homme » : trop de parenthèses, d'incidentes dans les incidentes, d'apartés souvent drôles mais qui cassent l'allure, trop de retours en arrière et de bonds en avant jusqu'à notre temps, trop de références historiques, toujours précises, mais si nombreuses qu'au lieu de tonifier la fantaisie elles l'écrasent. il s'ensuit, à la longue, un papillotement, et une vitalité *si* surabondante, fait déraper l'attention.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

Jean-Pierre Chabrol

Psychodrame autour d'Agrippa d'Aubigné

★ LE BOUC DU DESERT, de Jean-Pierre Chabrol, Gallimard ; 446 pages, 53 F.

CURIEUX livre que « le Bouc du désert » de Jean-Pierre Chabrol : c'est à s'y perdre ! *Le propos du conteur est assurément d'évoquer* la jeunesse d'Agrippa d'Aubigné, ses comportements singuliers, ses contradictions et ses emportements. *Et l'auteur des « Tragiques » vient bien, en effet, s'inscrire*, dans le déploiement du style propre à Chabrol, capable, on le sait, d'évoquer *la touffeur et la saveur des choses avec des mots*



exacts et des phrases chargées du tumulte des armes ou du silence des campagnes ou encore de la sueur et du sang des hommes.

Mais le lecteur s'aperçoit vite qu'Agrippa d'Aubigné n'est pas seul en question. Le décor du livre est un studio de télévision. Un comédien, le « re-créateur », interrogé, surveillé par deux « techniciens », interprète non pas un texte à l'avance donné mais une existence disparue ; il s'efforce de devenir, d'être d'Aubigné. En quelque sorte : un psychodrame méticuleux, et dont les dangers apparaissent vite. Comédiens et techniciens cèdent à un envoûtement étrange : ils sont hantés, jusque dans leur quotidien, habités et finalement dominés par le poète et le lieutenant d'Henri IV. *Ils basculent dans une vie retrouvée et prennent* conscience des contradictions qu'elle présente avec la vie, la mentalité modernes.

On jurerait d'abord que Jean-Pierre Chabrol, par *ce biais romanesque, règle ses comptes. Mais les* règle avec qui ? Un parti politique, ou, plus exactement, une conception sociale ? La télévision elle-même ? Ou bien cherche-t-il une façon *nouvelle* d'aborder l'histoire et d'expliquer les hommes de jadis ? Il s'agit peut-être de tout cela ensemble, et, *dès lors*, d'une fable en colère ! Ce livre pose deux questions : Comment saisir *le vrai* d'événements vieux de quatre siècles ? Comment échapper *à la technique aveuglée d'aujourd'hui ?*

La fiction, donc, se déroule au sein de l'Organisation des recherches de groupe de l'université d'Etat, baptisé ORGUE. L'homme qui a eu l'idée de proposer Agrippa d'Aubigné pour thème et sujet du psychodrame occupait de hautes fonctions, *semble-t-il, dans l'organisation. Il a été remercié*, à moins qu'il ne soit volontairement éloigné de son poste. Au moins est-il tenu au courant des épisodes de la « re-création » et du déroulement de la tentative — ce qui n'a pour effet que de brouiller en lui l'image qu'il s'était faite de d'Aubigné. La vérité, *qu'entreprend de découvrir le* groupe de recherche, n'est-elle pas un mensonge pire que la légende ? L'impatience de celui qui signait « le Bouc du désert » ses admirables diatribes n'est-elle pas irréductible à l'objectivité du regard froid ? Le désarroi qui s'empare des héros du psychodrame semble en témoigner...

Il faut encore remarquer que l'initiateur de l'entreprise se nomme, dans le roman, Lorbach, qui est l'anagramme de « Chabrol », et qu'il ressemble à s'y méprendre à l'auteur, — de la barbe à la corpulence ! Ce Lorbach-là, incompris, préférant son rêve aux décrets de l'ORGUE n'est-il pas, à sa façon, un « bouc du désert » comme l'est aussi, depuis ses Cévennes natales et dans son écœurement de toutes les Saint-Barthélemy, l'auteur des « Fous de Dieu » et du « Canon fraternité », le dénonciateur des dragonnades et des exactions versaillaises de 71 ?

Le roman s'ordonne en un jeu de miroirs et se referme sur lui-même comme un écrin ou la cellule d'un ermitage bruissant de mots.

HUBERT JUIN.

VIENT DE PARAITRE

Littérature étrangère

CARL SOLOMON : *Contretemps à temps*. (Christian Bourgois, 188 p., 35 F.) — Le premier livre publié en France de celui qui fut une des « éminences grises » de la Beat Generation et qu'Allen Ginsberg salua dans son célèbre poème *Howl* comme un héros de la « bataille historique contre les forces sataniques de la raison pure ».

Romans français

GUY DES CARS : *l'Envoûteuse*. — Fidèle à sa méthode, l'auteur de *l'Impure* double ici l'intrigue romanesque d'un documentaire sur les envoûtements et autres rites magiques. (Flammarion, 416 p., 45 F.)

REMO FORLANI : *Violette, je t'aime*. — Auteur de romans, pièces de théâtre, chansons, films, émissions de radio, Remo Forlani a aussi publié un pamphlet : « les Gros Mots », Grand Prix de l'humour 1973. (Julliard, 190p., 20 F.)

PIERRE JEANCARD : *le Retour d'Alain*. — Troisième roman de l'auteur de *la Cravache*, ancien rédacteur en chef de *Jours de France*. (Fayard, 260 p., 34 F.)

Récit

DOMINIQUE LAPIERRE ET LARRY COLLINS : *Cette nuit, la liberté*. Après *Paris brûle-t-il ?* et *O Jérusalem*, les deux célèbres auteurs font le récit des derniers jours de l'Empire britannique des Indes. (Robert Laffont, « Ce jour-là », 560 p., 51,40 F.)

Histoire littéraire

— *Les Ecrivains et la Guerre d'Espagne*. — Dans la série des dossiers H. Ce cahier, dirigé par Marc Hanrez et amorcé par une étude de Claude Pichois, comporte en outre des propos de Salvador de Madariaga et des lettres de Joseph Delteil, Denis de Rougemont, Henri de Montherlant, Claude Simon. (Dossiers H., 54, rue de Bourgogne, Paris (7e), 530 p., 80 F.)

Essais

IRENE ANDRIEU : *La France marginale*. — De l'alimentation aux communautés, de la médecine à l'écologie, un panorama et un guide des expériences « parallèles ». (Albin Michel, 256 p., 29 F.)

JAIME SEMPRUN : *la Guerre sociale au Portugal*. — Une interprétation ultra-gauchiste de l'histoire récente du Portugal. (Champ libre, 92 p., 16 F.)

MICHEL ROCARD et JACQUES GALLUS : *l'Inflation au cœur*. — Le symptôme d'une maladie de l'économie occidentale qui mène à la crise du mode de vie et au procès de la croissance sauvage. (Gallimard, « L'air du temps », 260 p., 33 F.)

YVETTE ROUDY : *la Femme en marge*. — Par l'une des animatrices du club « Femmes 2000 », membre du comité directeur du parti socialiste. (Flammarion, « la Rose au Poing », 240 p., 32 F.)

Arts

PIERRE CABANNE : *le Siècle de Picasso (de 1831 à 1937)*. — Ce portrait, fruit de dix ans de recherche, de l'homme à travers l'artiste et sa légende évoque la jeunesse du peintre, le cubisme, le théâtre et l'amour et s'achève avec la guerre d'Espagne et Guernica. (Denoël, 512 p., 68 F.)

Philosophie

JULIET MITCHELL : *Psychanalyse et féminisme*. — Une critique des idéologies néofreudiennes et de leur misogynie qui préconise un retour à Freud. L'auteur, professeur d'université, fait partie du M.L.F. de Londres a déjà publié *l'Age de femme*, traduit en 1974 (Edition des femmes, trad. de l'anglais, 635 p., 40 F.)

Documents

LIDIA FALCON : *Lettres à une idiote espagnole* sur la condition de la *femme en Espagne* que l'auteur ne juge pas différente de celle de la jeune Française. L'auteur de ces lettres ironiques est une avocate espagnole, militante notoire, actuellement incarcérée à la prison de femmes de Yeserias, à Madrid. (Edition des femmes, trad. de l'espagnol, 365 p., 35 F.)

JEANNE BOHEC : *la Plastiqueuse à bicyclette*. — Avant-propos de Jacques Chaban-Delmas. La grande aventure d'une Bretonne dans la Résistance, avec un récit des combats de Saint-Marcel. (Mercure de France, 242 p., 38 F.)

CHRISTIAN BARNARD : *Les hommes ne meurent jamais*. — Le premier roman du professeur Barnard, célèbre par sa chirurgie du cœur. Ecrit en collaboration avec Siegfried Stander. Traduit de l'anglais par Paul Alexandre. (Pierre Belfond, 410 p., 39 F.)

DANS LES « POCHE »

GUSTAVE LE ROUGE : « le Mystérieux docteur Cornélius ». Deux tomes. Préface de Jean Hamon. (10-18. L'aventure insensée. Chaque tome : 316 pages, 12 F.)

PIERRE DANINOS : « les Nouveaux Carnets du major W. Marmaduke Thompson. (Livre de Poche, 220 pages, 5 F.)

JULES VALLES : « l'Insurgé ». Edition présentée, établie et annotée par Marie-Claire Bancquart. (Gallimard, Folio, 410 pages, 8,50 F.)

VOLTAIRE : « l'Affaire Calas ». Edition présentée, établie et annotée par Jacques Van Den Heuvel. (Gallimard, Folio, 410 pages, 8,50 F.)

Secret d'un art romanesque

L'ARTISTE EST LE FRÈRE DU MALADE, DU FOU, DU CRIMINEL

MON père... c'était le contact chatouillant d'une moustache, une odeur mêlant le cigare, l'eau de Cologne et le linge frais, un sourire pensif et distrait, un toussotement sec, un regard à la fois absent et pénétrant. Mon père... c'était une voix sonore et amicale, les longues rangées des livres du bureau — cette pièce solennelle environnée pour nous de prestiges mystérieux — la table parfaitement rangée avec le lourd encrier de bronze et le léger porte-plume de liège, une statuette égyptienne, un portrait-miniature de Savonarole, la musique assourdie du piano montant de l'ombre de la pièce.

C'est ainsi que Klaus Mann, le fils aîné de Thomas Mann, évoque le souvenir de son père. Thomas Mann lui-même, évoquant dans son premier roman *les Buddenbrook* la figure sévère et mélancolique de son propre père, le consul Mann, patricien de la ville hanséatique de Lübeck, se sert de termes analogues. C'est le même personnage fragile, ironique, timide, asez fin de race, dont on se dit en le voyant qu'il saura au moins mourir avec distinction, même s'il ne lui reste que cette élégance-là. Mais aux derniers rejetons des grandes familles, il reste une autre ressource, inattendue, parfois scandaleuse, qui se nourrit des ruines du passé, l'œuvre littéraire.

L'épitaphe d'une société

De son deuxième grand roman *la Montagne magique*, Thomas Mann a dit que c'était le chant du cygne de la grande bourgeoisie européenne. Mais *les Buddenbrook* c'était déjà un chant du cygne, celui des lignées commerçantes hanséatiques, et le chef-d'œuvre des dernières années, le *Docteur Faustus*, c'est le chant du cygne de l'Allemagne. Presque toute l'œuvre de Thomas Mann, envisagée sous un angle socio-historique, peut être interprétée comme l'épithaphe *d'une certaine société. Mais si elle* n'était que cela, elle ne serait presque rien — l'ombre d'elle-même. Ce versant nord du massif mannien n'est que l'envers d'une face — non certes riante et ensoleillée — mais lumineuse à coup sûr, baignée par l'éclat de l'intelligence créatrice.

En 1912, Katia, la femme de Thomas Mann, dut passer six mois en sanatorium à Davos pour soigner une affection pulmonaire. Il faut croire que la cure réussit puisque, à l'heure où nous écrivons ces lignes, elle porte gaillardement ses quatre-vingt-douze ans. Son mari, Thomas Mann, qui était resté à Munich avec les enfants, monta la rejoindre au printemps et passa à Davos les mois de mai et de juin. Le temps fut exécrable, et l'écrivain, victime d'une bronchite, se fit tout naturellement ausculter par l'un des médecins de *l'établissement*. Le diagnostic fut formel : son état pulmonaire était loin d'être brillant, et on ne pouvait que lui conseiller un séjour d'au moins six mois au sanatorium. « *Je n'ai pas suivi ce conseil,* dira plus tard Thomas Mann, *j'ai préféré écrire* la Montagne magique. *Qui sait le tour qu'aurait pris mon destin si j'avais cédé à la tentation de rester avec « ceux d'en haut » ?* »

On peut s'en faire une idée en *lisant le roman, car son héros,* Hans Castorp, venu lui aussi en visite pour quelques semaines au Berghof, resta sept ans prisonnier de la montagne magique, et seule l'explosion de la guerre en 1914 put l'arracher à son sommeil enchanté. Il y bénéficie d'une initiation — qui fut certes longue et pénible — mais riche et féconde en enseignements et en sagesse.

L'initiation morbide

A l'origine, *la Montagne magique* ne *devait être qu'une nouvelle apportant à la Mort à Venise* une sorte de pendant comique. *La Mort à Venise* a gardé les dimensions d'une assez longue nouvelle. *La Montagne magique* est l'un des romans les plus volumineux du XXe siècle. Le rapprochement n'en reste pas moins hautement instructif. La société cossue et cosmopolite est la même ici et là. La mort rôde à Venise comme à Davos, *et le voyage initiatique de* Castorp jusqu'au Berghof est somme toute comparable à celui d'Aschen*bach dans la cité des Doges. Mais* est-ce l'influence des sommets alpins, dont l'atmosphère pure et raréfiée est *l'exacte* antithèse des miasmes pestilentiels de la lagune ? Castorp trouve au terme de ses épreuves une sorte de santé supérieure, alors qu'Aschenbach est puni par la déchéance et la mort pour avoir contemplé face à face la Beauté dans la personne du petit Tadziu.

L'initiation de Hans Castorp dure sept années au cours desquelles il s'asseoit successivement aux sept *tables de la salle à manger du* Berghof — et chacune des tables est occupée par une famille d'esprit différente D'abord extérieur à la société tuberculeuse du Berghof — la confrérie de la tache humide — (il est venu en visite voir son cousin Joachim, il se porte bien, lui, etc.), il s'y intègre le jour où il prend pour la première fois sa température (à table, rires étouffés, chuchotements, questions insidieuses : « Et qu'a dit Mercure ? »). Dès lors le piège s'est refermé sur lui, il « en est », il fait même partie de ces quelques fanatiques qui ne veulent plus accepter l'idée de guérir un jour et de « redescendre parmi ceux d'en-bas ». C'est que bien vite il est ressorti du cercle de la confrérie, *mais ressorti de l'autre côté, ayant* dépassé ce premier stade de l'initiation. Poussé en avant par quelques *mentors — l'humaniste italien Settembrini*, le juif russe Naphata, le royal et rayonnant Mynheer Peeperkorn — il « trahit » ses coreligionnaires, par exemple en refusant de se détourner des malades condamnés, mourants, en s'occupant des agonisants, alors que toute la communauté se détourne avec horreur de ces pestiférés qui restaurent l'alternative vie-mort dans un milieu — celui de la maladie — dont la raison d'être est justement d'échapper à cet horrible dilemme.

Tel Moïse au Sinaï, Hans Castorp doit gravir la « montagne magique » *pour y devenir le dépositaire d'une* vérité sacrée. « *Ce qu'il a appris,* dira plus tard Thomas Mann dans sa conférence de Princeton, *c'est que pour accéder à une santé supérieure il faut avoir traversé l'expérience profonde de la maladie et de la mort, tout de même que la connaissance du péché est la condition première de la rédemption.* » « *Deux voies mènent à la vie,* dit encore Castorp l'a ouverte, Chauchat. *La première est la voie directe, habituelle et honnête* (brav). *L'autre est une voie mauvaise, elle traverse la mort, c'est la voie du génie...* »



★ Dessin de STEN

Cette voie mauvaise mais géniale menant à une santé supérieure, le gentil Cartorp l'a ouverte, mais rappelé brutalement chez « ceux d'en-bas » par la *mobilisation de 1914*, il n'a pas eu le temps d'en tirer les *fruits*. Restait donc à écrire le vie d'un créateur de génie. Ce sera *Docteur Faustus, la vie du compositeur allemand Adrien Leverkühn, racontée par un ami* (1947).

Le 23 mai 1943 à Freising-sur-Isar, Serenus Zeitblom commence le récit *de la vie de son ami Leverkühn*, mort deux ans auparavant. Ce même jour, Thomas Mann, alors en exil près de Los Angeles, commence *la* rédaction du chef-d'œuvre de ses dernières années. Que l'imaginaire Zeitblom et le très réel Mann ne fassent qu'un, c'est partiellement vrai, comme pour toute identification romanesque. En revanche le parallélisme temporel — Zeitblom *enregistre au cours de son récit les* événements qui jalonnent le déclin et l'effondrement du IIIe Reich — *est maintenu scrupuleusement jusqu'à* la date du 29 janvier 1947 où Serenus Mann et Thomas Zeitblom posent en même temps leur plume après avoir écrit le mot fin au bas du même récit. Ce récit est évidemment affecté d'un décalage décroissant dans le temps puisque son héros, A. Leverkühn, né en 1885, meurt le 25 août 1940, alors que « *l'Allemagne, les joues en feu, titubait au sommet de triomphes sauvages et s'apprêtait à conquérir le reste du monde en vertu du pacte qu'elle avait signé avec son sang* ».

Comme tous les être élus et maudits, Adrien Leverkühn *se signale* dès ses plus jeunes années par son intelligence brillante, sa froideur et son *humour. A l'école, c'était un* très mauvais élève, à cela près qu'il était premier partout. Il commence des *études de musique*, les abandonne pour se consacrer à la théologie — c'est là qu'il fait connaissance *in abstracto* avec le diable — revient enfin à la musique où se manifeste son génie créateur. Ses œuvres relèvent de l'école dodécaphoniste — à laquelle Thomas Mann s'est fait initier par son voisin d'exil Theodor Adorno.

Leverkühn, c'est un peu Nietzsche, *dont le nom* n'est pas *mentionné* une seule fois dans tout le mais dont on reconnait le de malade syphilitique. C'est un peu Hugo Wolf, compositeu trichien, admirateur de W mort fou après avoir compos lieder admirables. C'est aussi, l'Allemagne diabolique, folle e niale. *Son pacte avec le diab* l'a signé dans une maison en contractant sciemment la sy *avec la prostituée Esmeralda* vérité cette fille-maladie, le l'a envoyée à Leverkühn pou apporter *l'illumination*, l'aphro que du cerveau, l'étincelle trice.

Le contrat a pour contrepart solitude humaine du créateur. E effet, quand il cherche à se soigner par deux médecins, meurt subitement, l'autre est jet prison. Quant au seul être qu'l passionnément aimé, son n Nepomuk, il est foudroyé par méningite — et on peut voir cet épisode l'image inversée *de Mort à Venise : ici, c'est le* je garçon qui meurt, laissant créateur à sa féconde solitude.

L'artiste est le frère *du fou* et criminel. Cette idée inscrite en f grane dans les premiers écrits Thomas Mann *(Tonio Kröger)* formulée dans toute sa brtualité le diable en personne à la fin *Docteur Faustus*. Si le mot avai sens d'une pure et simple iden cation, l'asile et la prison rése aux écrivains dans les régimes litaires seraient entièrement fiés. Pourtant il y a une différ entre l'artiste et le fou ou le *minel : sa création. S'il n'était* vain de vouloir ramener à une mule l'œuvre immense de Th *Mann, on pourrait dire q* consiste en un effort de réflexio cette différence, c'est-à-dire *elle-même.*

MICHEL TOURNIE
de l'académie Gonco

Érudition et dérision

LES relations de l'érudition avec le roman et même la poésie sont très anciennes, parfois idylliques, parfois orageuses. Un certain romantisme — à la Byron ou à la Musset — se définit contre les « Lumières » et les encyclopédistes par un rejet en bloc des sciences et des techniques au profit d'un certain obscurantisme simili-médiéval. Il n'en va pas de même des romantiques de la première génération. Novalis, pour ne citer que lui, entendait bien englober dans ses aspirations à l'Absolu, à l'Infini ses connaissances cristallographiques et son métier d'ingénieur de mines. Novalis, c'est un peu Diderot et d'Alembert réécrits avec la plume de Swedenborg.

Thomas Mann se rattache à cette aspiration *totalisante* qui ne veut rien laisser échapper du savoir humain. Tel de ses romans côtoyant une discipline scientifique, historique ou esthétique quelconque, *il* n'esquive pas le massif, *il* s'y plonge au contraire et n'a de cesse qu'il ne l'ait épuisé — au risque d'épuiser du même coup certains de ses lecteurs. La médecine pulmonaire dans *la Montagne magique*, la théologie biblique dans *les Joseph*, la musique dodécaphonique dans *Docteur Faustus* sont inventoriées de fond en comble, et si consciencieusement que le spécialiste le plus pointilleux n'y trouve rien à redire.

Il n'en va pas de même de certains critiques. André Gide écrit à *propos des Joseph :*

> « *Enfin achevé le fastidieux roman de Thomas Mann.*
> » *Fort remarquable assurément, mais ressortissant à une*
> » *esthétique wagnérienne qui me paraît aux antipodes*
> » *de l'art... Son orchestration est savante, il fait appel à*
> » *tous les instruments et développe patiemment, inlas-*
> » *sablement chaque thème... Le résultat est d'une pesan-*
> » *teur que l'on est en droit de trouver admirable, mais*
> » *combien me paraît beau au regard de cette indigestion*
> » *germanique tout le « latent » des vers de Racine.* »
> *(Carnets d'Egypte).*

On ne peut laisser passer sans le ridiculiser le lieu commun qui prétend opposer *la* « *grâce racinienne* » (*française*) à *la* « lourdeur wagnérienne » (allemande). Car si le roman massif et inépuisable du type encyclopédique est de tradition séculaire, c'est bien dans la littérature *française* où s'illustrèrent entre autres Rabelais, Cyrano de Bergerac, Balzac, Flaubert, Zola, etc. En vérité les familles d'esprit se moquent des frontières nationales. Hölderlin se rattache par son vocabulaire exsangue à la tradition racinienne, et Thomas Mann n'a jamais fait mystère de ce que ses *Joseph* devaient à la *Salammbô* de Flaubert.

Tout est une question d'estomac et singulièrement de suc digestif, propre à décomposer, assimiler, détruire la charge encyclopédique *afin* qu'elle ne flotte pas sur les eaux du roman comme un iceberg indigeste. Or pour réduire le savoir à ses fins romanesques Thomas Mann disposait d'un agent dissolvant auquel il est surprenant que Gide n'ait pas été plus sensible : l'humour. les fous rires diaboliques du jeune Adrien Leverkühn, lors des leçons de physique de son père, répondent aux drolatiques archaïsmes des *Joseph*, et surtout aux trouvailles macabres qui émaillent *la Montagne magique* — les cadavres du Berghof évacués par la piste de bobsleigh, les sifflements facétieux *que* telle malade tire de son pneumo-thorax, Hans Castorp couvrant de baisers le « portrait intérieur » de la femme qu'il aime, à savoir la radiographie de ses *poumons tuberculeux*.

Le rire est partout mais inégalement réparti dans cette œuvre, et toujours là où il est le moins attendu. C'est paradoxalement dans les œuvres les plus légères, les moins dramatiques qu'il retentit le plus rarement, *Altesse royale, l'Elu, Félix Krull*. Dans ces œuvres le sourire suffit, et cela nous alerte sur le sens profondement destructeur du rire mannien. D'ailleurs, l'un des personnages de *la Montagne magique*, la mère de Hans Castrop, meurt tout simplement en riant, meurt de rire à *la lettre, tuée* par l'inénarrable drôlerie de la condition humaine. « Plus je ris, moins je plaisante », pourrait dire Thomas Mann.

M. T.

Du patricien à l'imprécateur

(Suite de la page 15.)

Replié sur *lui-même dès son adolescence*, Thomas Mann a puisé et repuisé indéfiniment à un très petit nombre de sources : Schopenhauer, Nietzsche, Goethe (sélectivement), Wagner, *les romanciers* russes. En combattant l' « humanitarisme démocratique niveleur » — pour ramasser en une formule ses aversions d'alors — *c'est son naïf provincialisme* qu'il trahit. Il s'en évade, à force de retour sur sol et d'apports extérieurs, dès les dernières pages des « Considérations ». C'est tout un processus de maturation qui se trouve ainsi consommé, tantôt explicitement, tantôt entre les lignes.

Il n'y aura donc pas « rupture » entre les exercices d'introspection « apolitiques » de 1914-1918, le ralliement de Thomas Mann à la République de Weimar, et « a fortiori » l'anathème qu'il jette d'emblée, bien avant 1933, sur la démagogie sordide du national-socialisme. Pas plus qu'il ne se déprendra de ses premiers maîtres, les « geliebte Führer und Bildner » de sa personnalité intérieure, *qu'il reprendra seulement « à la lumière de notre expérience »*, comme il le fit dans son grand essai sur Nietzsche de 1947, il ne reniera des « Considérations » *qui s'inscrivent dans son cycle autobiographique* au point qu'on pourrait y voir un « Bildungsroman » dont les personnages seraient des concepts. Elles seront rééditées en 1922 dans une version émondée. Leur auteur ira jusqu'à s'en réclamer dans la pétition que, au printemps de 1934, il adressera de Zurich au ministère de l'intérieur de Berlin pour qu'on renouvelle son passeport expiré *et lève le séquestre sur sa demeure de Munich* — long morceau de bravoure moral, hautain défi au nazisme triomphant qui n'eut, et ne pouvait avoir, d'autre suite que de sceller son sort d'expatrié.

Sans doute les concepts évoqués plus haut, qui tissent la trame de la démonstration « anti-occidentale » des « Considérations », sont-ils, comme le relève judicieusement Mendelssohn, « des notions *qui ne peuvent se définir qu'à partir de leur contraire* ». Thomas Mann aurait-il investi autant d'encre et d'énergie (et quatre ans de sa veine *créatrice) dans ce jeu vite monotone d'antithèses* abstraites, si ce dualisme n'avait pas été vécu par lui dans la tension d'une inimitié intense, contenue *d'abord, puis éclatant au grand jour*, avec son propre frère Heinrich, romancier et « littérateur politique » d'opposition républicaine ?

N'était-ce pas ressentir et exprimer par ce biais le caractère éminemment « fratricide » de la « grande guerre » d'où la « famille européenne » allait sortir déchirée et défigurée, en attendant que, Hitler aidant, ses descendants hagards se retrouvent séparés pour longtemps par le rideau de fer ? Bien que l'importance, humaine et symbolique à la fois, de l'antagonisme Thomas-Heinrich Mann soit depuis plus d'un demi-siècle un lieu commun des lettres germaniques, il ne semble pas que le problème de cette « gémellité inverse » ait été jusqu'ici étudié dans toutes ses dimensions.

De même, s'il est *maintenant acquis*, ce que vient confirmer leur brillante traduction française, *que les « Betrachtungen » occupent une place* majeure dans l'évolution de Thomas Mann, comment situer cette place ? L'ouverture d'une première piste en direction de cette question n'a pas attiré les défricheurs (4). Tout se passe encore comme si l'on se donnait moins de mal avec Thomas Mann qu'il ne s'en est donné avec lui-même. Il est vrai que ce jeune centenaire a encore, à la différence de tant *de ses commentateurs*, les siècles *devant* lui.

ALAIN CLÉMENT.

(4) Cf. Alain Clément, *l'Esprit de la politique et le génie du roman d'après Thomas Mann*, In « Preuves », n° 128, octobre 1961. L'ouvrage de Michel Deguy, auquel cette interprétation faisait référence, *le Monde de Thomas Mann*, Plon, 1962, reste toujours sans égal.

EN FRANÇAIS...

C'EST en 1923 que parut la première traduction en français d'un ouvrage de Thomas Mann : *il s'agissait de* « Tonio Kröger », chez Stock. Depuis, la publication de l'œuvre s'est poursuivie régulièrement, répartie entre quatre éditeurs principaux :

— Gallimard, qui, dès 1935, entreprit la publication du cycle de « Joseph et ses frères » et qui, entre autres, nous a donné un choix substantiel des « Lettres » de l'écrivain (trois tomes couvrant les années 1889 à 1955) ;

— Grasset, éditeur de « Sang réservé », « Altesse royale », « Mario le magicien », « l'Artiste et la Société » et des « Considérations d'un apolitique », qui sortent aujourd'hui ;

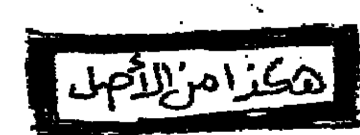
— Fayard, qui publie parmi les grands romans : « la Montagne magique » et « les Buddenbrook », ainsi que « la Mort à Venise » (dans la traduction de Geneviève Bianquis, celle de Philippe Jaccottet, publiée chez Mermod à Lausanne, étant quasi introuvable) et l'essai « Souffrance et grandeur de Wagner », récemment réimprimé ;

— Albin Michel, dont les deux traductions principales, celles de « Docteur Faustus » et « les Confessions du chevalier d'industrie Félix Krull », actuellement *épuisées*, seront *réimprimées* au mois d'octobre prochain.

Existent, de plus, en édition de poche :

- « Goethe et Tolstoï ». Petite bibliothèque Payot n° 107 ;
- « la Montagne magique » t. I et II. Livre de poche nos 570-571 et 572-573 ;
- « la Mort à Venise ». « Tristan ». Livre de poche n° 1513 ;
- « Sur le mariage - Lessing - Freud et la pensée moderne ». Aubier-Flammarion. Bilingue. N° 37.

Rappelons que les « Cahiers de l'Herne » lui ont consacré leur n° 23 en 1973, sous la direction de Frederick Tristan.



Cente… e Thomas Mann

Souvenirs d'une compagne

LA DECISION DE NON-RETOUR

UN petit livre de souvenirs dû à la femme de l'écrivain, Katia Mann, vient de paraître en Allemagne chez Fischer. De la traduction qu'en prépare Albin Michel pour l'automne nous avons extrait les pages suivantes.

…UIS vint la tournée de conférences, après laquelle nous ne devions plus regagner notre foyer. A l'occasion du …quantième anniversaire de la mort de …gner, Thomas Mann avait été invité à …e des conférences sur lui à Amsterdam …allemand, à Bruxelles et à Paris en fran… Avant notre départ, mon mari inaugure …1 février 1933 son voyage de conférences *« Souffrances et Grandeur de Richard …gner »*, en parlant au grand amphithéâtre l'université de Munich. On fit salle …ble, grandes furent les acclamations, et *Münchner Neuesten Nachrichten* pu…rent un compte rendu très convenable, …deux. Le lendemain, nous partions pour …Hollande. Je me souviens très bien de la …e, car c'est celle du jour de notre ma…ge.

…our nous remettre un peu après la tour… wagnérienne, nous nous rendîmes à …sa. A cette époque, se place l'incendie Reichstag, le 27 février ; puis il y eut les …tions au Reichstag, le 5 mars, alors que …à tous les communistes et beaucoup de …iaux-démocrates étaient sous les verrous. …s les voyageurs de notre hôtel se rassem…rent devant la radio pour écouter les informations relatives au résultat des élections. Assise avec ma fille Medi, à côté de l'appareil, je répétais sans cesse : *« C'est absolument ridicule ! Ce ne sont pas des élections libres. Puisqu'ils ont déjà mis en prison la plus grande partie de l'opposition. A quoi cela rime-t-il ? »*

Quelqu'un me dit alors : *« Voyons madame, faites-donc attention !*

— Je n'ai pas besoin de faire attention, ripostai-je, *de toute façon, nous ne pouvons pas rentrer. »*

En effet, nous ne le pouvions pas. C'eût été impensable, mais mon mari ne voulait toujours pas l'admettre.

Erika et Klaus (1) se trouvaient à ce moment précisément à Munich. Nous leur téléphonâmes, et je dis : *« Je ne sais pas, il me semble que le moment est venu où l'on doit faire le grand nettoyage, chez nous ? Autant que je me le rappelle, c'est l'époque ? »* Mais Erika protesta : *« Non, non, d'ailleurs le temps est abominable. Restez tranquillement encore un peu là-bas, vous ne perdez rien. »*

Après cette conversation, il fut clair que nous devions rester à l'étranger, avec le peu que nous avions emporté. Car nous n'avions rien pris avec nous sauf le strict nécessaire pour un voyage de trois semaines.

Mon mari caressait toujours un vague espoir. Mais en avril parut dans les *Münchner Neuesten Nachrichten* une lettre ouverte parfaitement stupide, une *Protestation de Münich, la ville de Richard Wagner* qui s'insurgeait contre Thomas Mann et sa conférence *« Souffrances et Grandeur de Richard Wagner »*. Le 10 février son discours avait été encore accueilli très favorablement. Entre-temps les nazis avaient accédé au pouvoir et cette protestation n'était qu'un signe de la tournure que prenaient les événements.

L'essai de mon mari, un essai fondé sur des bases psychologiques, définissait le caractère de Richard Wagner, cette figure ambiguë et singulière, avec ses grands dons, ses faiblesses et bizarreries humaines, et attestait le grand attachement de Thomas Mann pour l'œuvre wagnérienne.

Donc, cette protestation était imbécillité pure. (…)

Elle avait été signée par tout ce qui dans Munich comptait à un titre quelconque : le ministre bavarois des *cultes et de l'instruction* publique, le président de l'Académie des arts plastiques, l'administrateur général du Staatstheater bavarois, Richard Strauss, (…) et je ne sais plus qui encore.

Ils trouvaient tout à fait inouï que mon mari eût fait cette conférence à l'étranger, car entre autres figurait, dans la protestation, la phrase suivante : *« Nous ne laisserons pas un Thomas Mann diffamer à l'étranger nos géants spirituels à valeur fixe »* A valeur fixe !… comme s'il s'agissait d'un titre en Bourse !

KATIA MANN.

(Traduit de l'allemand par *Louise Servicen*.)

(1) Deux de leurs enfants.

Témoignage d'un Allemand

LA PÉRILLEUSE RÉCONCILIATION DE L'APRÈS-GUERRE

…IEN, dans ses origines ni dans dans son comportement, ne prédestinait Thomas Mann — …l'a souvent dit lui-même — à …r le rôle que son époque lui a …osé et que, après la guerre, nous …naissions mieux que son œuvre, …icilement accessible.

…ur nous, la génération d'après-…re, il représentait l'autre Allema… *l'Allemagne spirituelle, celle* …itler avait bannie ou assassinée. …mas Mann répondait à cette …e, car sa lutte ne s'est pas …ée à une protestation politique : …u'à sa mort, il y a vingt ans, … en moraliste, et non comme …ant qu'il opposa la raison à la …omanie idéologique de l'esprit …emporain.

… son exil américain, sa parole … pénétré en Allemagne, portée …la *radio anglaise ; des phrases* …son roman *Lotte à Weimar*, qui …nt prises au procès de Nurem… pour des citations originales de …the, circulaient secrètement dans …ays. Autour de son nom pour…*couraient des rumeurs calom*…ses, que les écrivains demeurés …l'intérieur du pays utilisaient …me alibi à leur propre défail…e, et que des émigrants alle…ds entretenaient avec passion. …*homas Mann est un traître à la* …*ie* », nous disait, en 1947, notre …esseur d'allemand. La protesta… d'étudiants danois contre cette …que éveilla mon intérêt. Je priai … amis de ma famille, qui étaient Suisse, de m'envoyer non pas … vivres mais les ouvrages de cet …ur contesté.

…ette année-là parut à Stockholm *Docteur Faustus*, un roman sur …iste en sol, qui assimile la « dia…que *libération* de la créativité …stique par l'intoxication » au …hainement de la folie meurtrière *Allemagne*, dû à *l'empoisonne*…nt du nazisme. Le livre, dont seuls …lques exemplaires avaient pu …chir la frontière, souleva aussitôt … tempête qui se retourna contre …mas Mann. En même temps pa…ssait sous forme de brochure une …respondance datant de l'année …5, entre Thomas Mann et des écri…ns non exilés. Elle nourrit la …relle.

…n n'avait pas entendu les paroles … réconciliation prononcées par …mas Mann qui, *en Amérique*, avait …é avec toute l'autorité de son …n pour qu'on ne mette pas tous *Allemands sur le même* plan que … nazis. A peine trois ans après …fin de la guerre resurgit la vieille …cusation fascisle d'intellectualité. …titre d'un pamphlet de H. E. Holt…sen contre le *Docteur Faustus*, …*nde sans transcendance*, illustre …en le commencement de cette …estauration ».

…Cet écrit fut vivement discuté par … écoliers que nous étions, en …me temps que les *Strahlungen* …Ernst Jünger. Ainsi se formèrent …ux camps qui opposaient le nihi…me d'Ernst Jünger à l'humanité de …omas Mann. Cet antagonisme mar…e encore la critique littéraire d'au…urd'hui qui ne touche qu'avec gêne, …las ! à Ernst Jünger. Je pense à …ésent que si *les deux plus grands* …listes de la prose allemande de notre siècle s'étaient rencontrés aujourd'hui, en France si possible, où l'on eut souvent, pour la sensibilité et la style de la langue allemande, plus de compréhension que les Allemands eux-mêmes, ils auraient pu sortir de la librairie de Martin Flinker comme Gœthe et Schiller de la *Société des sciences naturelles* d'Iéna. La tendance allemande aux positions extrêmes mit, au contraire, Thomas Mann en danger lors de sa première visite en Allemagne.

Pour le 200e anniversaire de la naissance de Goethe en 1949, Thomas Mann fut invité à donner une conférence à Francfort et à Weimar. Ce projet de voyage dans la cité goethéenne de l'Allemagne communiste fit monter l'opposition contre Thomas Mann dans la zone ouest jusqu'à l'hystérie de la guerre froide. On craignit des attentats et, après seize ans d'absence, les retrouvailles de l'écrivain et de l'Allemagne eurent lieu à Francfort, sous la protection de la police.

J'ai entendu ce discours à la radio, j'ai entendu la célèbre voix, contrôlée, calculée jusque dans ses plus fines nuances. Thomas Mann évoquait l'année 1933 : *« Devenu en une nuit sauvage et étranger, défiguré, mon pays ne m'offrait plus de place ni d'air respirable. Je n'avais pas émigré, j'étais parti en voyage. Et, soudain, je me retrouvais émigrant. »*

Sur le mot « défiguré » il perdit sa célèbre maîtrise, la voix commença à trembler, submergée par l'émotion de l'instant et la monstruosité du souvenir. Bouleversé, j'écrivis à Thomas Mann une lettre qu'il reçut en Californie : c'était la première qui lui parvenait d'un jeune *Allemand*. Aussi, quatre ans plus tard, quand Thomas Mann, comme tant de ses amis, quitta l'Amérique de MacCarthy, fus-je invité à lui rendre visite dans sa maison, en Suisse.

Sa politesse était parfaite mais distante. Il aimait prononcer des sentences, qu'il accompagnait d'un léger mouvement de main, pour leur enlever le poids que son autorité leur conférait. Malgré les apparences son attention à autrui était extrême.

Il parlait volontiers de Wagner et m'expliqua cette musique que je ne connaissais pas, et que, en enfant de *mon époque*, je croyais uniquement fasciste. En même temps, il faisait passer *les disques du Vaisseau fantôme*. La politique était néanmoins le sujet favori. Vivacité des reparties, sens de l'anecdote et de l'humour, vue *exacte* du comique des situations, voilà ce qui caractérisait les conversations de la famille Mann. L'écrivain prenait part avec réserve à ces bavardages, gais et pleins d'esprit, que suivait parfois, le soir, la lecture du manuscrit en *préparation. C'était le Chevalier d'industrie Felix Krüll.*

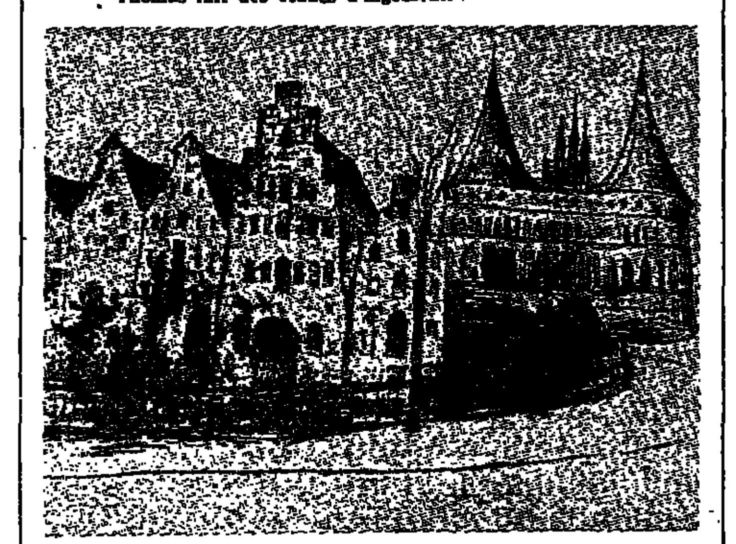
Ce dernier roman devait réconcilier Thomas Mann, avant sa mort, avec les Allemands, qui ne résistèrent pas au charme profond de son héros. Le fort succès de librairie surprit l'auteur à tel point qu'il demandait parfois s'il ne reposait pas sur un malentendu.

Peut-être toutes les relations de Thomas Mann avec les Allemands n'ont-elles été qu'un malentendu. Ils l'ont vénéré, mais rarement aimé, et pourtant Thomas Mann se consumait d'amour pour eux. C'est pour cela qu'il leur disait des vérités désagréables qu'ils ne voulaient pas entendre. *Thomas Mann était* pour les Allemands un père sévère dans la tradition bourgeoise, imposant le respect par la parole, mais amenant par son sourire une sérénité libératrice.

CHRISTOPH SCHWERIN.

Citoyen de Lubeck

1875. — Naissance à Lubeck. Le père, sénateur de la ville, dirige une importante maison de commerce de céréales, qui sera liquidée en 1891, à sa mort. La famille s'installe alors à Munich, où Thomas fait des études d'ingénieur.



1901. — Après avoir écrit des nouvelles, Thomas Mann publie son premier roman, « les Buddenbrook ».
1903. — « Tonio Kröger », nouvelle.
1905. — Mariage avec Katia Pringsheim. Six enfants naîtront de ce mariage, dont Klaus, l'auteur de « Mephisto », qui se suicide en 1949.
1912. — « La Mort à Venise. » Commence à écrire « la Montagne magique ».
1918. — « Considérations d'un apolitique. »
1924. — Publication de « la Montagne magique ».
1929. — Prix Nobel de littérature.
1933. — Publication de « Joseph et ses Frères », première partie : « les Histoires de Jacob ».
Au cours d'un voyage à l'étranger, Thomas Mann renonce à rentrer en Allemagne. Il se réfugie d'abord à Sanary-sur-Mer, puis à Küsnacht, près de Zurich, jusqu'en 1938.
1936. — Publication en Suisse de « Joseph en Egypte ».
Il est déchu de la nationalité allemande et spolié de ses biens. La Tchécoslovaquie lui accorde la citoyenneté.
1938. — Il émigre aux Etats-Unis. Après quelques mois à Princeton où il est invité à enseigner, il s'installe en Californie. L'année suivante, il publie « Lotte à Weimar », qui vient d'être porté à l'écran en Allemagne de l'Est.
1942. — Des Etats-Unis, discours radiodiffusé à destination de l'Allemagne. La même entreprise se répétera en 1945.
1943. — Publication aux Etats-Unis de la fin de « Joseph et ses frères ».
1944. — Citoyen américain.
1947. — Publication de « Docteur Faustus ». Premier voyage en Europe depuis la guerre.
1949. — Premier voyage en Allemagne. Suicide de Klaus. Mort du frère Heinrich.
1951. — Publication de « l'Elu ».
1952. — Quitte définitivement les Etats-Unis. S'installe près de Zurich.
1954. — Publication des « Confessions du chevalier d'industrie Félix Krull ».
1955. — Après avoir été nommé citoyen d'honneur de Lubeck, sa ville natale, il meurt le 12 août.

SCIENCES HUMAINES

Un essai de Jean Toussaint Desanti

LES MATHÉMATIQUES EN QUÊTE DE LEUR HISTOIRE

★ **LA PHILOSOPHIE SILENCIEUSE, OU CRITIQUE DES PHILOSOPHIES DE LA SCIENCE, de Jean Toussaint Desanti, Le Seuil, coll. « L'Ordre philosophique », 288 p., 42 F.**

LES mathématiques ont une histoire, silencieuse et mouvementée. Des ruptures, des « crises » scandent leur développement, les conduisant parfois à remanier jusqu'à leurs fondements : ce fut le cas, au début de ce siècle, avec la constitution de la théorie des ensembles.

Pourtant, cette évidence est problématique. On ne saurait dire que les mathématiques ont une histoire au sens où la géographie, par exemple, en a une : on n'y découvre pas de « continents inconnus » qui auraient toujours existé, indépendamment de leurs explorateurs. L'évolution de la physique ne fournit pas non plus un modèle adéquat : la physique *aristotélicienne*, la *cosmologie* ptolémaïque, sont rendues définitivement caduques par Galilée et Copernic — pas le Théorème de Phytagore.

Dans le domaine des « idéalités mathématiques », rien, si l'on peut dire, ne s'annule : les Eléments d'Euclide ne deviendront jamais « faux », même quand Riemann et *Lobatchevski* auront construit des espaces non euclidiens. L'algèbre de Diophante, voire le système de numération des Chaldéens, pour peu qu'on en fasse l'apprentissage, sont toujours « opératoires ». Ils peuvent encore « fonctionner ». *Ils sont « morts »*, malgré tout — ou plutôt désertés à jamais.

Pourquoi ? Et, surtout, comment ? Par quelle méthode rendre compte rigoureusement de ce mouvement réel qui anime un domaine purement abstrait ? Telles sont, pour l'essentiel, les questions qui orientent le travail épistémologique mené par Jean Toussaint Desanti *depuis une quinzaine* d'années. Pour commencer à y « répondre » avec quelque rectitude, il écarte d'abord, avec la patience qu'il faut, un très vieil et multiforme obstacle : la philosophie.

Elle n'a cessé, « de Platon à Hegel », d'énoncer la « vérité » de la science, de lui dicter, ou de lui révéler, sa rationalité. La longue étude inédite qui ouvre ce recueil d'articles analyse cinq « figures » exemplaires de ce mouvement d'intériorisation de la science — et de son archétype : la mathématique — par la philosophie. Du géomètre-dialecticien de Platon jusqu'au règne de l'Entendement classique (*« pour qui la philosophie n'est rien d'autre que le corps des sciences lui-même, ramené à sa source, éclairé en ses fondements et déployé en ses enchaînements nécessaires »*), il n'y a pas de distinction tranchée entre ceux qui « produisent » la science et ceux qui la fondent en raison. *Mathématicien et philosophe*, jusqu'au dix-huitième siècle, ne forment souvent qu'un seul individu.

C'est l'entreprise kantienne, confrontée — avec Newton — à un domaine scientifique déjà autonome, possédant ses normes propres, « extra-philosophiques », qui va instituer cette « division du travail ». Apparaît alors cette spécialité curieuse qu'est la « philosophie des sciences » : un « non-savant » s'arroge le droit de passer au crible les énoncés scientifiques, au nom d'un privilège qu'il se juge seul à détenir : la connaissance, par exemple, de l'architectonique de la raison.

Bref, les mathématiciens font bien leur travail, mais ils ne voient pas au juste de quoi il retourne « en vérité ». Le philosophe, lui, sait tirer cela au clair. Peut-être est-ce dire les choses abruptement. Mais la caricature contient sa part de vérité. Pour s'en convaincre, il suffirait de suivre ligne à ligne Jean Toussaint Desanti dans son analyse, exemplaire de précision, des textes de Hegel consacrés au calcul infinitésimal.

On en indiquera seulement le résultat. Hegel a lu Fermat, Newton, Leibniz, Euler, et les travaux de ses contemporains immédiats, Lagrange et Carnot. Mais il les interprète dans son propre système, les soumet aux déterminations autonomes de la pensée spéculative, brisant l'enchaînement spécifique des énoncés mathématiques pour les intégrer à sa propre trame conceptuelle. Cette intégration n'est donc possible qu'au prix d'une déformation, une distorsion du texte mathématique que Desanti fait apparaître tout au long d'une *lumineuse explication de textes.*

Après Hegel, c'est à Husserl qu'il s'attaque, avec la même *minutie implacable.* Il exhibe la contradiction insoluble de la démarche husserlienne, et l'échec de toute « philosophie de la conscience » (*« rien d'autre qu'un enchaînement d'opérations digestives plus ou moins raffinées »*) *voulant rendre compte de l'organisation* du discours scientifique.

« Ni du ciel ni de la terre »

Voilà le champ déblayé. Revenons à notre question : quelle est donc l'histoire de ces objets étranges, qui ne sont, comme le disait Desanti dans *les Idéalités mathématiques* (1), *« ni du ciel ni de la terre ». Ils* ne sont pas « du ciel », comme des essences éternelles et immuables, hors du temps. Mais pas non plus « de la terre », enracinée dans une quelconque expérience sensible ou subjective.

Pour saisir leur histoire sans recourir à un sujet transcendantal ni à une dialectique totalisante *ni* à un *fondement* général de la scientificité, Desanti distingue entre les énoncés mathématiques proprement dits et la « mathésis ». La mathésis, c'est, si l'on veut, la « syntaxe » qui organise ces énoncés, l'ensemble des *règles qui définissent les modalités* des démonstrations, le code des opérations effectuables. C'est de ce code, de cette « structure syntaxique » que dépendent la pertinence et le « sens » d'un énoncé.

Si l'on dit, par exemple : « Il n'existe pas de nombre rationnel dont le carré soit égal à 2 », cet énoncé, sans aucun contexte, hors de toute *« mathésis »*, est inintelligible. Si l'on dispose, au minimum, des notions de « nombre rationnel », « carré » et « racine de », on peut le démontrer, en construisant, comme les Grecs, la diagonale d'un carré. En revanche, dans le « contexte » de l'algèbre actuel, on démontrera que si 2 n'est effectivement pas un carré dans le corps des nombres rationnels, il l'est dans le corps des réels. Une « mathésis » encore différente ferait occuper à ce même énoncé une nouvelle place.

Une fable, sans doute, complètera cette première approche. J. T. Desanti, pour son propos, l'adapte de Borgès. Des hommes vivent à un étage donné d'une immense bibliothèque. Au-dessous d'eux, tous les livres sont écrits, renfermant des mathématiques. Au dernier niveau habité, il y a encore des livres blancs, que les hommes remplissent à mesure en produisant des « théorèmes », avant de passer à l'étage supérieur, vierge de toute écriture.

Ils peuvent aller déchiffrer les textes des étages inférieurs. Pour cela, ils emportent leur code (*leur « mathésis »*), et vont lire. Aussi bas qu'ils descendent, ils pourront toujours traduire en leur langage ce qui fut inscrit à une époque reculée. (C'est ainsi que Nicolas Bourbaki, dans les *Eléments d'histoire des mathématiques* peut transcrire Euclide en termes de théorie des ensembles.)

Mais s'ils tentent de réécrire l'un de leurs livres en utilisant les règles qui ont permis d'élaborer un texte ancien, ils n'y parviennent pas. *« Ils se trouvent alors en présence de ce que nous avons appelé une « mathésis », une manière de produire des mathématiques, dont ils disent : « Elle n'a plus cours aujourd'hui. »*

Ils le disent, mais ils ne savent pas pourquoi il en est ainsi. Le projet épistémologique de Desanti consiste à rendre compte, dans le détail, des mécanismes entraînant le passage d'une « mathésis » à une autre. Tâche à la fois « modeste » et infinie, dont ses travaux posent les premiers — et solides — jalons. Pour y parvenir, il est nécessaire que l'épistémologue ait « changé de peau » et soit devenu mathématicien. Car il faut *« ou bien se taire sur une science ou bien en parler de l'intérieur, c'est-à-dire en la pratiquant »*.

Cette démarche, inscrite avec fermeté dans la lignée de Bachelard, Cavaillès ou Canguilhem, soulève bien d'autres questions, déjà objets de polémiques — comme celle des différentes « espèces de problèmes épistémologiques » ou celle du « matérialisme ». On ne peut ici que les mentionner, pour indiquer qu'elles sont « réglées » par J. T. Desanti avec une incisive maîtrise. Celle-là même qui fait souvent défaut à ceux qui se réclament encore *« du nom ancien de philosophe ».*

ROGER-POL DROIT.

(1) Ed. du Seuil, 1968.

CORRESPONDANCE

A propos de Bachelard

A la suite du compte rendu d'un débat consacré à Gaston Bachelard au cours des Trois Jours du livre marxiste (le Monde des livres *du 3 mai 1975), nous avons reçu de M. Michel Vadée, maître-assistant à l'université de Poitiers, les précisions suivantes :*

Ce compte rendu contient, dans son dernier alinéa de graves confusions qui, je pense, sont involontaires. Le « recensement minutieux des thèmes » de Bachelard et de leur sens philosophique véritable semble attribué à D. Lecourt, et « le jeu tactique et conjoncturel » qui utilise Bachelard pour une « guérilla idéologique » à moi ! Alors que c'est exactement l'inverse qu'il fallait lire.

Je précise d'ailleurs que, pour moi, il ne s'agit pas du tout de mettre d'un *côté des éléments* matérialistes et de l'autre des éléments idéalistes, mais de savoir si les thèses essentielles de Bachelard, y compris en épistémologie, sont idéalistes ou non. Aussi, quand M. Droit, rendant compte de la thèse principale de mon livre, parle du « spiritualisme » de Bachelard, cela ne me satisfait pas : avec Bachelard, c'est d'un rationalisme sous une forme idéaliste qu'il s'agit, et que j'ai appelé « nouvel idéalisme épistémologique ».

EN PRISE SUR LA VIE QUOTIDIENNE

Des sociologues font leur « journal »

★ **ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES, nos 1, 2 et 3 (54, boulevard Raspail, Paris), 103 pages, 9 francs chaque numéro.**

LA recherche, ce n'est pas forcément triste. Pierre Bourdieu et une pléiade de jeunes sociologues le prouvent. Depuis le début de cette année, ils fabriquent une étonnante revue bimestrielle. Revue ? Journal ? Magazine ? Aucune étiquette conventionnelle ne convient vraiment à cet objet neuf, mal dissimulé sous un titre rébarbatif.

Sa nouveauté, c'est d'abord sa présentation, inséparable du projet d'ensemble : soustraire les travaux de recherche aux contraintes rituelles de la *« respectabilité » scientifique. Ainsi la maquette* n'est-elle pas simplement soignée : elle « parle ». Certes, des photos, des documents en fac-similé, des coupures de presse soulignées ou commentées en marge, ce n'est déjà pas habituel dans une publication d'études sociologiques. Mais leur fonction n'est pas de « divertir », ni même simplement d'illustrer. Contrepoints de la réflexion théorique, ils l'étayent, la recoupent, voire la relancent. Par exemple, dans le dernier numéro, l'analyse, par Charles Suaud, de l'« imposition de la vocation *sacerdotale* » est accompagnée de *reproductions* révélatrices : l'iconographie d'un bulletin catholique vendéen, avant et après la dernière guerre. Quelques pages plus loin, le sottisier d'une élève de « khâgne », rassemblant mois après mois les bourdes de ses professeurs, s'insère dans un travail de Pierre Bourdieu et Monique de Saint-Martin consacré aux « catégories de l'entendement *professoral* ».

On l'aura compris : les objets de réflexion, comme le matériel des enquêtes, sont directement empruntés à la vie *quotidienne*. Refusant les oppositions académiques entre sujets « nobles » et vulgaires, sérieux ou futiles, intéressants ou triviaux, les textes portent sur la haute couture, la bande dessinée, l'alcoolisme, la « vie d'artiste », l'automobile, l'armée, etc. Aux prochains sommaires : l'Etat et les classes sociales en U.R.S.S., les crises de la production littéraire, le *métier de journaliste... Et chaque fois le regard du* sociologue démasque méthodiquement les systèmes de domination, le jeu inaperçu des rapports de pouvoir, le rôle des dissimulations symboliques.

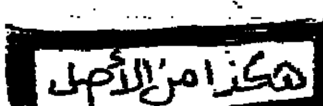
Car ces travaux qui rompent avec l'orthodoxie universitaire par leur présentation, leur centre d'intérêt, leur style parfois, ne cèdent pour autant à *aucune facilité. Leur rigueur conceptuelle* est celle de recherches effectivement en cours dont les auteurs publient, sans concession, les hypothèses, les données ou les premières conclusions.



Textes subversifs : ils désacralisent avec vigueur et précision les pratiques sociales. Sans en appeler à une autre réalité, mais sans croire non plus que celle-ci est immuable : *« La science sociale se contente de détruire les faux-semblants et les faux-fuyants forgés par une vision religieuse de l'homme dont les religions révélées n'ont pas le monopole. »*

Bref, la sociologie vient de se doter, avec les *Actes de la recherche en sciences sociales*, d'une arme « légère » — mais terriblement efficace.

R.-P. D.





soldes livres reliés soldes

pour seulement 12 F chacun



Choisissez tous ceux que vous désirez

13 à la douzaine

Si, aujourd'hui, nous vous proposons ces soldes exceptionnels, c'est parce que nous avons besoin de place dans nos entrepôts pour les nouvelles collections d'automne. Voici la raison de cette offre sensationnelle. Tous les livres, que nous vous proposons sont reliés et neufs !

Faites vite votre choix. Indiquez sur le bon ci-dessous les numéros de références de tous les livres que vous désirez : un... deux... trois... dix... plus un 13ème gratuit chaque fois que vous en achetez 12. Et si vous réglez à la commande, vous économiserez les frais d'envoi.

Attention : quantités limitées. Offre valable jusqu'à épuisement des stocks.

Renvoyez votre bon aujourd'hui même.

[...]NORÉ DE BALZAC

[...]uvre gigantesque de Balzac s'ap[...]ente à une cathédrale par l'ex[...]e pureté de ses lignes et son [...]irable rigueur. Balzac s'est plié [...]outes les règles des grands clas[...]ues... et pourtant ses romans [...]t plus captivants, plus bouillon[...]ts de vie et d'action, plus riches [...]prévus et de découvertes, plus [...]s et plus émouvants que les meil[...]s récits dits d'aventures.

[...]ure en chevrain bleu, reproduc[...]s des illustrations originales. For[...] : 12,5 × 20,5 cm.

- Le Colonel Chabert .. (022/005)
- Illusions perdues (2 vol.) (022/017)
- Théâtre : L'Ecole des Ménages/Vautrin ...... (022/027)
- Théâtre : Paméla Giraud/Le Faiseur ...... (022/028)
- Jean Louis .... (022/030)
- Clotilde de Lusignan .. (022/031)
- Le Vicaire des Ardennes .... (022/032)



[...]LA

[...]a a dit toute la vérité. Même celle [...] choque. Celle qui blesse. Celle [...] déplait. Pour la première fois [...]s la littérature française, des ou[...]rs, des paysans, des bourgeois [...]t des héros du roman ; des hom[...]s ont faim, des familles se déchi[...]t... comme dans la vie.

[...]ure chevrain rouge écarlate. [...]strations de Tim. Format : [...] 20,5 cm.

- [...]Œuvre .... (036/014)
- [...]e Docteur Pascal .... (036/020)
- [...]a Confession de Claude/Thérèse Raquin. (036/021)
- [...]ontes/Nouveaux contes à Ninon .... (036/022)
- [...]e Vœu d'une Morte .. (036/023)
- [...]es Mystères de Marseille .... (036/024)
- [...]ourdes .... (036/025)
- [...]ome .... (036/026)
- [...]aris .... (036/027)
- [...]écondité .... (036/028)
- [...]ravail .... (036/029)
- [...]érité .... (036/030)
- [...]es Haines .... (036/031)
- [...]héâtre (2 vol.) ...... (036/033)

[...] CLASSIQUES [...]LA LITTÉRATURE

[...]plus grands classiques du monde [...]ion des « géants » de la litté[...]e et de leurs chefs-d'œuvre. [...] livres se doivent de figurer dans [...]a bibliothèque : ils sont de ceux [...] l'on n'oublie pas, et que l'on [...]met de génération en généra[...]

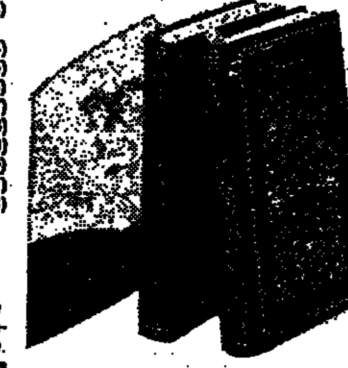
[...]ures variées, motifs dorés. For[...] : 12,2 × 20,7 cm.

- [...]HATEAUBRIAND : Atala/René/Le Dernier Abencérage .... (060/006)
- [...]ESAGE : Gil Blas (2 v.) (060/008)
- [...]EORGE SAND : La Mare au Diable/François le Champi .. (060/015)
- [...]ICKENS : Oliver Twist (060/016)
- [...]ELVILLE : Moby Dick (060/020)
- [...]A ROCHEFOUCAULD : Maximes .... (060/024)
- [...]IGNY : Servitude et Grandeur Militaires .. (060/025)
- [...]ASCAL : Les Provinciales .... (060/027)
- MACHIAVEL : Le Prince (060/026)
- [...]OPHOCLE : Théâtre .. (060/030)
- FRANÇOIS VILLON : Œuvres .... (128/004)
- DICKENS : David Copperfield (2 vol.) ...... (128/005)
- FLAUBERT : L'Education Sentimentale .... (128/009)
- BOCCACE : Le Décameron .... (128/016)
- BARBEY D'AUREVILLY : Les Diaboliques ...... (128/021)
- Mme DE LAFAYETTE : La Princesse de Clèves (128/022)
- CHODERLOS DE LACLOS : Les Liaisons dangereuses .... (013/001)
- CHARLOTTE BRONTE : Jane Eyre .... (013/002)
- DANTE : La Divine Comédie (2 vol.) .... (013/008)
- DANIEL DEFOE : Robinson Crusoé .... (013/014)
- EMILY BRONTE : Wuthering Heights ...... (013/020)
- GERARD DE NERVAL : Filles du feu .... (013/038)
- BRANTOME : Les Dames Galantes .. (013/039)
- EDGAR POE : Histoires Extraordinaires ...... (013/040)
- GŒTHE : Les Affinités électives .... (013/041)
- WALTER SCOTT : Ivanhoé .... (013/044)
- BALZAC : La Cousine Bette .... (013/050)
- J.-J. ROUSSEAU : Les Rêveries d'un promeneur solitaire .... (013/053)

- L'ABBE PREVOST : Manon Lescaut .... (013/051)
- R.L. STEVENSON : L'Ile au trésor .... (013/054)
- BERNARDIN DE SAINT-PIERRE : Paul et Virginie .... (013/055)
- RIMBAUD : Les Illuminations .... (013/056)
- SOPHOCLE : Tragédie grecque .... (013/057)
- MONTESQUIEU : Lettres persanes .... (013/060)
- ANDERSEN : Contes .. (320/103)
- FLAUBERT : Madame Bovary .... (320/104)

CLASSIQUES RUSSES

Vous allez découvrir la Russie des passions, exaltée et géniale, cette Russie qui, entre deux sanglots, éclate de rire et se met à danser. Vous serez étonné par l'analyse « freudienne » avant Freud du caractère des personnages, de leurs comportements, de leurs sentiments. Et nous pensons que, vous aussi, vous serez sous le charme, comme ensorcelé, par ces romans qui vous font vibrer, pleurer, sourire...



Reliure chevrain rouge. Illustrations de Topor, Carelman, Avigdor Arikha, Marek Rudnicki, Jocelyne Pache. Format : 12,5 × 20,5 cm.

- DOSTOIEVSKI : Crime et Châtiment.... (047/001)
- GOGOL : Les Ames Mortes...... (047/007)
- DOSTOIEVSKI : Humiliés et Offensés .. (047/012)
- GORKI : Enfance...... (047/013)
- GORKI : Les Trois .... (047/050)

ROMANS FANTASTIQUES

Reliure chevrain bleu nuit, riches dorures, très belles illustrations de Ch. Broutin. Format : 12,2 × 18,5 cm.

- Dr Jekill et Mr. Hyde .. (000/891)
- L'Homme invisible .... (000/892)
- Frankenstein .... (000/893)
- Dracula .... (000/894)

LIVRE DE LA SANTÉ

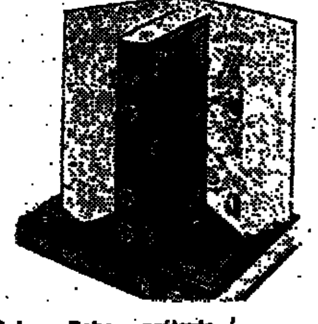
Un ouvrage capital, une collection unique qui est bien plus qu'un simple livre de médecine. De l'Antiquité à nos jours, la somme des connaissances médicales acquises, l'obstinée et dramatique recherche des savants qui traquent le virus, qui cernent le cancer ; leurs plus belles victoires Un message lucide d'espérance dans le destin de l'homme.

Reliure toile, jaquette 4 couleurs. Illustrations couleur, noir et blanc. Reproductions de documents inédits. Format : 17 × 27 cm.

- Le sens / L'œil/L'oreille/Le cerveau/Le système nerveux .... (116/008)
- Bactéries / Virus / Radiations .... (116/015)
- Habitat / Bruit / Voyages/Sommeil .... (116/016)
- Maladies et accidents du travail/Hygiène du travail .... (116/017)
- Médecine parallèle/Thermalisme/Relation médecin-malade .... (116/019)
- L'explosion démographique/La faim dans le monde / Le futur de l'homme .... (116/020)

FRANÇOIS MAURIAC

Reliure chevrain. Illustrations de Buffet, Goerg, Mette Ivers. Format : 14,5 × 22,5 cm.

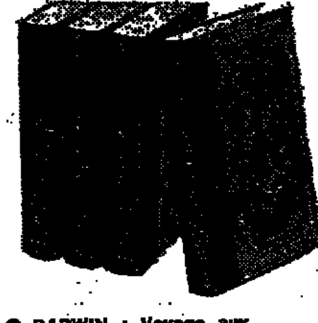


- La Robe prétexte / Le Baiser au Lépreux/Le Fleuve de feu ...... (041/001)
- Génitrix / Destins / Le Désert de l'Amour .. (041/002)
- Thérèse Desqueyroux .. (041/003)
- Ce qui était perdu/Le Nœud de vipères .. (041/004)
- Les Anges noirs / Le Mystère Frontenac... (041/005)
- Les Chemins de la Mer/Le Mal .... (041/006)
- La Pharisienne/Trois récits............ (041/007)
- L'Enfant chargé de chaînes.................. (041/008)
- Dieu et Mammon/Souffrance et Bonheur du chrétien .... (041/009)
- Théâtre : Asmodée/Les Mal Aimés/Le Feu sur la terre .... (041/010)
- Journal I-II-III .... (041-011)
- Journal IV-V .... (041/012)
- Le Baillon dénoué/Le Fils de l'Homme .. (041/013)
- De Gaulle............ (041/014)
- Le Sagouin / Galigaï / L'Agneau .... (041/015)
- Mémoires intérieurs.... (041/017)
- Nouveaux mémoires intérieurs .... (041/017)

LES LIVRES QUI ONT FAIT LE MONDE

Ces livres ont bouleversé des empires, ébranlé des conventions, des constitutions. Ils ont souvent changé notre façon de vivre, notre société. Ils ont fait une véritable révolution dans la pensée de l'homme — certains par des découvertes scientifiques, d'autres par des théories psychologiques ou sociologiques, d'autres encore par leur portée philosophique ou politique.

Reliure chevrain, dos vert, plat beige. Format : 12,5 × 20,5 cm.



- DARWIN : Voyage aux origines de l'espèce .. (100/001)
- HUXLEY : Le Meilleur des mondes .... (100/002)
- CELLINI : Vie de Benvenuto Cellini .... (100/003)
- VOLTAIRE : Candide et autres Contes .... (100/004)
- GŒTHE : Faust ...... (100/007)
- CLAUDE BERNARD : Introduction à l'étude de la médecine expérimentale .... (100/008)
- ANTON TCHÉKHOV : Théâtre .... (100/013)
- CESAR : La Guerre des Gaules .... (100/009)
- HOMERE : L'Iliade .... (100/014)
- J.-J. ROUSSEAU : Le Contrat social .... (100/015)
- SWIFT : Les Voyages de Gulliver .... (100/019)

LES FEMMES CÉLÈBRES

Elles vous feront partager leurs amours, leurs pensées les plus intimes. Vous décèlerez leurs intentions secrètes et vous verrez le cours du destin changé par leur volonté. De plus, ce qui fait la valeur unique de cette collection, c'est l'adjonction d'appendices historiques et de tableaux chronologiques qui situent, autour de chaque héroïne, son époque.

Reliure chevrain vert, dorure au luxor. Gravures anciennes et documents. Format : 12,6 × 20,6 cm.

- F. Bérence : CLEOPATRE .... (108/002)
- J. Gaizy : GEORGE SAND .... (108/006)
- A. Castelot : JOSEPHINE (108/008)
- G. Bruce : EVA PERON (108/010)
- D. Snowman : ELEONOR ROOSEVELT .... (108/012)
- C. Haldane : TS'EU-HI (108/016)
- C. Otis-Skinner : SARAH BERNHARDT .. (108/017)
- E. Langford : VICTORIA (108/020)
- J. de Launay : TCHANG KAI-CHEK .... (108/026)

CERCLE DE L'EXPLORATEUR

Peut-être avez-vous le cœur d'un pionnier, l'âme d'un explorateur, la curiosité d'esprit et la volonté tenace de ces hommes qui, il y a des siècles, partaient à la recherche des terres nouvelles. Ouvrir un de ces livres, c'est plus que lire un récit passionnant, c'est faire sa propre découverte...

Reliure cuir noir et chevrain bleu. Motifs dorés or sur dos et couverture. Format : 12,5 × 20,5 cm. Préfaces de Pierre Sabbagh.

- LIVINGSTONE : Du Zambèze au Tanganyika .. (102/003)
- BOUGAINVILLE : Voyage autour du Monde..—.. (102/004)
- J.-B. TAVERNIER : Voyages en Perse .... (102/005)
- LAPEROUSE : Voyage autour du Monde .... (102/006)

STENDHAL

Reliure en chevrain rouge. Illustrations par Mette Ivers. Format : 12,5 × 20,5 cm.

- Le Rouge et le Noir (2 vol.) .... (023/001)
- De l'Amour (2 vol.) .... (023/003)
- Armance .... (023/005)
- Promenades dans Rome (3 vol.) .... (023/006)
- Lucien Leuwen (4 vol.) (023/009)
- Rome, Naples et Florence (2 vol.) .... (023/013)
- Vie de Henri Brulard (2 vol.) .... (023/020)
- La Chartreuse de Parme (2 vol.) .... (023/024)



MAURICE CHEVALIER
« Ma route et mes chansons »

Maurice de Paris raconte sa vie. Mais sa vie, c'est l'histoire de 50 ans de music-hall, de cinéma, de chansons et surtout de Paris.

Reliure Kivar bleu. Dessins de Kiffer, Paul Colin, Don. Préface de René Clair de l'Académie française. Format : 12,3 × 18,6 cm.

- Une collection de 10 volumes .... (452/001)

IMPORTANT
Certains numéros de références comportant plusieurs titres, bien tenir compte dans le total du nombre de livres, réellement commandés et non du nombre de références.

THÉATRE FRANÇAIS : TOUT MOLIÈRE

6 volumes .... (046/001)

Reliure chevrain grenat. Illustrations, gravures, dessins de décors, etc. Texte de présentation de Pierre-Aimé Touchard.

BEST-SELLERS

- E.-M. REMARQUE : A l'Ouest rien de nouveau .... (006/001)
- DINO BUZZATI : Le Désert des Tartares (006/012)
- RENE HARDY : Amère Victoire .... (006/016)
- DAPHNE DU MAURIER : L'Auberge de la Jamaïque .... (006/021)
- GILBERT CESBRON : Notre prison est un royaume .... (006/024)
- PIERRE BENOIT : Kœnigsmark .... (006/029)
- ARMAND LANOUX : Le Commandant Watrin (006/050)
- NICHOLAS MONSARRAT : La Mer cruelle ..—.... (006/055)
- ELIZABETH GOUDGE : Le Pays du dauphin vert (2 vol.) .... (006/056)
- KATHRYN HULME : Au risque de se perdre (006/070)
- JOHN KNITTEL : Thérèse Etienne ...... (006/073)
- ANDRE BILLY : Le Duc des Halles .... (124/002)
- HENRI BARBUSSE : Le Feu .... (043/009)
- CLAUDE AVELINE : Le Jet d'eau .... (043/055)

GASTON LEROUX

Reliure Kivar rouge dorée avec vignettes originales de Robin Jacques. Illustrations de Carelman, Lacroix, Kerleroux, Gourmelin... Format : 12×19 cm.

- Chéri-Bibi et Cécily .. (087/009)
- Le Coup d'Etat de Chéri-Bibi .... (087/011)
- Le Fantôme de l'Opéra (087/012)
- L'homme qui revient de Loin/Le Fauteuil hanté (087/013)
- L'homme qui a vu le diable .... (087/014)
- Les Mohicans de Babel (087/016)
- La Reine du Sabbat .. (087/017)
- Le Roi Mystère ...... (087/018)
- Balaoo .... (087/019)
- L'Epouse du Soleil .... (087/020)



Bon de commande "SOLDES VACANCES"

à renvoyer à PROLOISIRS, 27029 EVREUX CEDEX

Indiquez ci-dessous les livres reliés que vous désirez recevoir: N° de références, titres et prix (12 F par volume, ou X fois 12 F, selon le nombre de volumes figurant dans une collection).
Si votre commande est supérieure à 12 volumes, joindre une liste complémentaire à ce bon de commande.

Réf.	Titres	Prix	Réf.	Titres	Prix
		12 F			12 F
		12 F			12 F
		12 F			12 F
		12 F			12 F
		12 F			12 F
		12 F			12 F

Pour l'achat de 12 livres, un livre gratuit. Notez ici vos "gratuits"

N° ______	N° ______

Faites vos comptes. Si vous réglez à la commande vous économiserez les frais d'envoi.

Dans le cas où certains livres demandés sont épuisés, indiquez ici les références de ceux que vous désirez en remplacement.

N° ______	N° ______
N° ______	N° ______
N° ______	N° ______

Nombre de livres commandés [ ]

- *Prix par unité, 12 F soit* [ ] × 12 F = ______ F
- *Frais d'envoi, si vous ne réglez pas à la commande : 1 F par unité, soit* [ ] × 1 F = + ______ F

Cochez ☒ le mode de règlement choisi — *Ma commande représente un total de* = ______ F

☐ **REGLEMENT COMPTANT :** *j'économise les frais d'envoi*
Je vous adresse le montant de ma commande, dans la même enveloppe que ce bon, par : ☐ Chèque bancaire ☐ C.C.P. (3 volets) ☐ Mandat-lettre

☐ **REGLEMENT CREDIT :**
39 F par mois (Premier versement à réception de la commande), la dernière échéance étant le solde éventuel, si celui-ci représente moins de 39 F.

Date .... *Signature :* ....

M / Mme / Mlle [ ] prénom [ ] nom

numéro ______ Rue ou lieu-dit

Commune

code postal ______ localité du bureau de poste

9-0491/901/0102

ÉDITION


★ Dessin c
Maurice Hen

Deux points de vue

LE conseil des ministres a adopté le mercredi 4 juin, un projet de loi concernant la « protection sociale de l'écrivain ». Ce projet sera prochainement déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale. Nous publions, ci-dessous, deux points de vue : l'un de Bernard Pingaud, membre du « comité de fonctionnement » de l'Union des écrivains, qui revendique un nouveau statut pour le créateur ; l'autre de Guy Hermier, membre du bureau politique du parti communiste français, qui évoque la « crise du livre ».

D'autre part, l'Union des écrivains, désireuse d' « informer l'opinion sur le sens et la portée de cette loi, sur ses modalités d'application et sur la part qu'elle a prise, elle-même, à son élaboration », tiendra une conférence de presse le vendredi 6 juin (18 h. 30), au siège des « Maisons internationales de la jeunesse et des étudiants », 11, rue du Fauconnier, Paris (4e).

POUR UN NOUVEAU STATUT DE L'ÉCRIVAIN

par
BERNARD PINGAUD (*)

CÉLÈBRE, inconnu ou maudit, l'écrivain reste, aux yeux de l'idéologie bourgeoise, un personnage marginal et ambigu. La noblesse de sa mission implique qu'il ne porte pas une attention excessive à l'argent : écrire n'est pas un métier. Pourtant, l'auteur vend son œuvre et en tire des revenus, la société lui reconnaît des « droits » : écrire est donc aussi un métier. Ni ange ni bête, l'écrivain a deux visages : la tête dans les nuages, les pieds sur la terre. Il possède des biens (son « œuvre), mais ne saurait, sans déchoir, les exploiter lui-même.

Ceux qui connaissent la condition réelle de l'écrivain aujourd'hui savent que cette image date terriblement. Cela n'empêche pas un grand nombre de créateurs (qui, sans doute, se croient encore à l'époque de Gide et de Martin du Gard) de s'en accommoder. Raffolant des querelles théoriques, enclins, au surplus, à croire que leur activité littéraire est par nature subversive, on les voit rarement s'interroger sur le rôle que leur fait jouer cette société qu'ils pourfendent si volontiers, sur les relations entre la production littéraire et la production en général, sur l'usage marchand qui est fait de leurs œuvres. Ni Breton, ni Sartre, ni Sollers, à ma connaissance, ne se sont jamais sérieusement préoccupés de ce problème. Le seul « ordre » qu'ils ne contestent pas, c'est l'ordre littéraire, donc le terrain même où s'exerce leur contestation.

Pourtant, dès 1936, dans l'exposé des motifs d'un projet de loi sur la propriété littéraire, Jean Zay demandait que l'écrivain fût considéré non comme un propriétaire, mais « comme un travailleur auquel la société reconnaît des modalités de rémunération exceptionnelles, en raison de la qualité spéciale des créations issues de son labeur ». Malheureusement, le projet ne fut pas retenu et l'idée resta sans écho. Il a fallu attendre 1968 pour que l'Union des écrivains la reprenne à son compte et qu'une réflexion collective s'engage sur la condition de l'auteur dans la société capitaliste. Contrairement à ce que pensaient certains, prisonniers de l'idéologie du « désintéressement », il ne s'agissait pas d'une entreprise platement corporative. Il s'agissait de renverser les données du problème tel qu'on le pose habituellement, et, remettant la littérature sur ses pieds, de considérer l'engagement politique de l'écrivain à travers son engagement social, le sens de l'œuvre à travers les conditions de sa production et de sa diffusion.

* * *

Après bien des atermoiements, bien des déboires, le projet de loi sur la protection sociale des écrivains vient aujourd'hui confirmer le bien-fondé de notre démarche. Pour la première fois dans un document gouvernemental (le rapport Granet), les pouvoirs publics admettent que l'écrivain n'a pas seulement une « relation intellectuelle et affective avec la société », mais aussi une « relation économique », et qu'il est important « de savoir de quoi il vit et dans quelle mesure il est un « professionnel » de l'expression artistique ».

On ne dit pas encore « travailleur », parce que le mot risque de choquer des esprits habitués à considérer l'écriture comme une grâce, le talent comme un privilège inné ; mais c'est bien effectivement un travail qui est en cause puisque, aux termes du projet de loi, l'écrivain, qui était déjà assimilé au salarié du point de vue fiscal, le sera aussi du point de vue social. Le texte fait droit à nos revendications essentielles en permettant à l'ensemble des écrivains de bénéficier du régime général de la Sécurité sociale, quel que soit le mode de diffusion de leurs œuvres. Nous serions mal venus à le bouder, puisqu'il trouve son origine dans notre propre réflexion. Nous souhaitons donc que les parlementaires de la gauche le votent ; mais nous veillerons à ce qu'il ne soit pas dénaturé, notamment en ce qui concerne la définition des droits d'auteur (qui doivent couvrir tous les revenus tirés du travail littéraire) et les obligations des employeurs (tous les utilisateurs de l'écrit).

Cela dit, le statut social de l'écrivain n'est pas pour nous une fin en soi, mais une étape dans une évolution à laquelle nous prêtons un sens à la fois idéologique et politique. Annonçant le dépôt du projet de loi, M. Giscard d'Estaing déclarait récemment : « *Nos écrivains apportent au rayonnement de la civilisation humaniste française une contribution sans égale* (1). » Ce n'est pas, disons-le tout de suite, le « rayonnement » qui nous intéresse, et nous ne pensons pas que le rôle de l'écrivain soit de contribuer à défendre, sous le nom d'humanisme, un système foncièrement injuste que nous croyons condamné. Dans notre perspective, la lutte pour l'écrivain travailleur, la dénonciation de l'« ordre littéraire établi », amorcée dès 1968 (2), sont inséparables du combat pour le socialisme. L'Union des écrivains, qui ne cache pas ses sympathies politiques, a approuvé, en 1972, le programme commun. Elle reste fidèle à cette orientation, tout en sachant que, sur le problème du rôle et de la condition de l'écrivain, les propositions succinctes avancées dans ce programme ont besoin d'être précisées et complétées.

* * *

Dans un premier stade, et avant même que la gauche arrive au pouvoir, il me semble que nos réflexions devraient porter sur deux points : l'aide à la création et le régime de la propriété littéraire.

L'aide à la création, aujourd'hui organisée dans le cadre du Centre national des lettres, garde, malgré certains progrès récents, un caractère d'assistance, que l'idéologie régnante explique fort bien (le « mineur » a besoin qu'on le protège), mais que nous ne pouvons accepter. Si l'écrivain est un travailleur, d'un type certes particulier, puisqu'il n'a pas de *lien de subordination avec ses* employeurs, mais pourtant dépend d'eux dans son existence quotidienne, si, d'autre part, il rend à la collectivité un service, lui aussi de type particulier, qui ne correspond pas à une demande immédiatement mesurable (l'œuvre ne répond pas à un besoin, elle crée son propre besoin), il faut essayer d'imaginer un statut original du producteur littéraire.

Ce statut devrait, à mon sens, s'inspirer de celui du *chercheur*, sans pour autant donner à ce mot une coloration ésotérique et réduire l'ensemble de la production littéraire à celle d'une avant-garde destinée, par principe, à n'être pas lue. Toute œuvre digne de ce nom se heurte à une certaine résistance dans la mesure où, pour reprendre le mot de Thomas Mann, elle participe d'une « *révolte critique contre la réalité* ». C'est à ce titre que l'écrivain, tous les écrivains « cherchent ». Et l'aide à la création, bien plus que comme un remède passager aux difficultés matérielles du créateur, devrait être considérée comme une forme de soutien à cette recherche, de telle sorte qu'elle soit soustraite, autant que possible, aux exigences immédiates de la rentabilité.

* * *

Si l'écrivain est un travailleur, il faut aussi revoir les règles qui régissent ses rapports avec ses employeurs, à commencer par la loi de 1957 sur la propriété littéraire. Le rapport Granet contient à ce sujet quelques considérations pudiques : « Face à l'entreprise d'édition, l'auteur est peu armé pour défendre ses intérêts... La limite entre les garanties normales (de l'éditeur) et les clauses léonines est mal tracée. » Malheureusement, ces propos de bon ton ne débouchent sur rien. Il nous appartient de réexaminer, dans une perspective socialiste, des questions comme la nature et la portée de la « cession » faite par l'auteur à l'éditeur, la nature et la portée de la propriété littéraire (l'œuvre appartient-elle d'abord à l'auteur ? Ou d'abord à la collectivité ?), la rémunération du travail littéraire, le contrôle des tirages.

Au-delà, bien sûr, c'est tout le système de la création de l'édition et de la diffusion qui se trouve en cause. Comment éviter que le soutien de la collectivité ne transforme l'écrivain en une sorte de fonctionnaire et l'édition en un service public qui tomberont promptement sous le contrôle du pouvoir ? Comment, à plus longue échéance, abolir l'actuelle division du travail, qui confine le créateur dans une tâche de spécialiste, et rendre celui-ci à sa vocation naturelle, qui est d'être *n'importe qui* parlant à *n'importe qui* ? Je ne dis pas que la réponse à ces questions soit facile. Je dis qu'il faut les poser et ne pas se contenter de croire que des professions de foi théoriques sur l'« écriture » suffiront à faire de celle-ci un réel instrument de critique sociale.

(1) Lettre au Figaro, 20 janvier 1975.
(2) Voir l'article de Roger Bordier : « L'écrivain au ban de la société », « le Monde », 12 février 1969.

(*) Membre du comité de fonctionnement de l'Union des écrivains.

Pour le livre et la culture

par GUY HERMIER (*)

LE *Manifeste pour le livre* (1) présenté par le parti communiste français a suscité un large intérêt parmi tous ceux que préoccupe la gravité de la crise qui affecte la lecture et l'édition française.

Que s'en irritent les hommes qui, au gouvernement, ont charge de ces questions et voient ainsi dévoilé le caractère démagogique de leur politique, c'est dans l'ordre des choses. Contre eux et le pouvoir qu'ils représentent, nous poursuivons inlassablement la bataille du livre.

Que d'autres s'interrogent sur l'efficacité des mesures que nous préconisons en nous appuyant sur le programme commun de gouvernement, cela se comprend quand on sait combien la profondeur du mal peut parfois donner le sentiment de l'irrémédiable. Avec eux nous continuerons le débat, animé par la volonté de convaincre mais aussi d'enrichir le combat pour assurer au livre un avenir à la mesure de notre temps.

Plus surprenantes sont par contre les tentatives, esquissées ici ou là, d'altérer le contenu et la signification de nos propositions, de leur faire dire ce qu'à l'évidence elle ne disent pas, ou de leur reprocher de ne pas aborder des questions qui ne sont pas directement l'objet d'un *Manifeste pour le livre* et sur lesquelles notre parti s'est par ailleurs clairement expliqué (2).

* * *

On s'efforce par exemple d'établir la convergence des intentions prêtées au secrétaire d'Etat au livre, M. Granet, et des solutions que préconise notre *Manifeste*, pour l'immédiat comme dans le cadre de la politique démocratique définie par le programme commun de gouvernement (3).

Il est vrai que M. Granet a multiplié, ces derniers temps, les déclarations et les promesses. Mais cet écran de fumée dissimule de plus en plus mal l'extrême minceur du bilan de l'action gouvernementale. Il n'y a par exemple pas de quoi se glorifier d'avoir attendu si longtemps pour envisager, après tant d'autres ministres, de mettre un terme au système anachronique qui régit la protection sociale des écrivains.

En réalité le pouvoir ne peut rester sans rien dire face à une crise dont tout le monde reconnaît l'ampleur, comme il ne peut s'en prendre aux causes profondes d'un mal dont il est responsable. Il s'efforce donc de donner le change, d'utiliser toutes les ressources de la démagogie pour dissimuler que l'origine de la crise actuelle réside dans un système et une politique qui font du livre un luxe et une marchandise, et qui soumettent sa production et sa diffusion à la mainmise croissante de puissants groupes financiers.

C'est si vrai que le rapport de M. Granet, pourtant annoncé à grand renfort de publicité, est finalement resté dans les tiroirs du conseil des ministres. Et, comme on a pu le voir encore récemment à la télévision, il suffit d'évoquer des mesures aussi simples, mais concrètes, que l'application du taux zéro de la T.V.A. au livre, ou qu'une aide décente de l'Etat à la lecture publique, pour susciter la colère des représentants *du pouvoir*.

Comment, dans ces conditions, tracer un signe d'égalité entre une telle opération démagogique et le *Manifeste pour le livre* dont la crédibilité découle de la cohérence des réformes démocratiques du programme commun sur lequel il se fonde ?

L'entreprise est pour le moins discutable. Elle est de surcroît dangereuse, car elle conduit à dédouaner la politique d'un pouvoir qui fait mine de se préoccuper de l'avenir du livre, du sort des écrivains, de la liberté des créateurs, dan même temps où il comprom création et la diffusion des œ dans tous les domaines, inter des millions de travailleurs l'a à la lecture, et aggrave la cris l'édition française.

* * *

On avance également l'idée les communistes auraient une de comportement frileux à l'éga l'héritage culturel et de son (loppement.

Rien dans le *Manifeste pour* vre n'autorise une telle apprécia

Il met au contraire l'accent s fait que la crise du livre n'est un phénomène isolé, mais un pect, une composante et un fa d'aggravation de la crise d culture, et plus généralement du tème capitaliste d'organisation l'économie et de l'Etat.

Il est donc évident que nos positions pour le livre sont p intégrante de la politique cultu des communistes. Les principe cette politique, la dimension émi ment culturelle de notre combat la démocratie et le socialisme ment d'être rappelés par Jac Chambaz (4) lors de deux impo tes conférences de presse tenu Nancy et à Cannes.

Il a montré que seuls de vé bles changements démocratiques vent permettre que le développe de la culture soit remis sur ses p qu'il corresponde aux possibilités vertes par la connaissance, aux pirations des écrivains, aux bes des masses populaires et à l'in national.

Il a mis en évidence que seu socialisme peut entreprendre c véritable révolution culturelle dor France a besoin pour libérer les cultés des travailleurs et de la tion, pour reconnaître le rôle irr plaçable de l'activité intellectu dans son ensemble et donc de création artistique et littéraire da sa spécificité, pour permettre u appropriation critique du patrimoi culturel de l'humanité, ces condition étant indispensables à l'essor d'un culture nouvelle pour les hommes de demain.

On aurait pu penser que ceux qu s'interrogent sur la conception qu'o les communistes de la culture a raient donné une large place à c positions. Force est de consta qu'il n'en est rien puisque, pour s' tenir à la dernière période, ils obs vent le silence, quand ils ne cari turent pas purement et simplem les positions des communistes.

* * *

Les efforts que déploient les co munistes pour défendre le livre l'édition française témoignent de tre attention constante et soute aux problèmes de la culture, de profondeur de la crise et de l'urge de solutions véritables pour en so

Cette bataille de principe pou *livre et la culture est inséparable* notre souci d'accroître sans cess rayonnement des ouvrages qui ex ment nos conceptions. Les immer rassemblements des Ventes du l marxiste ou de la Cité du livre d Fête de *l'Humanité* en portent tém gnage.

Et dans ce combat, nous av l'ambition de contribuer le plus cacement possible au débat, au semblement et à l'action indispe bles pour vivifier le besoin de lec dans notre peuple, pour ass l'avenir du livre et l'essor de l' tion française, dans leur diversit

(1) Deuxième édition, 25 000.
(2) C'est, entre autres, le ca l'article de Paul Morelle paru d *le Monde* du 25 avril, sous le « La culture est-elle un ballon rugby ? »
(3) Ces propositions ont été lées dans *le Monde* du 28 mars
(4) Membre du bureau polit du parti communiste français.

(*) Membre du bureau politique du parti communiste français.



CARNET

Fiançailles

M. et Mme Marcel Condamine,
et Mme Pierre Laroque,
heureux d'annoncer les fian-
...s de leurs enfants,
Marie-France et Michel.

Mariages

Olivier Henrard,
...sabeth Lardy,
...le plaisir de faire part de leur
...age, qui a eu lieu le 16 mai
...la plus stricte intimité.

Décès

...e Jean Debry,
...et Mme Jacques Debry
...leurs enfants,
...et Mme Jean Tiberghien
...leurs enfants,
...docteur et Mme Gérard Debry
...leurs enfants,
...et Mme Lucien Thiébault
...leurs enfants,
...a douleur de faire part du décès

M. Jean DEBRY,
...n élève de l'Ecole polytechnique,
...ieur du Génie maritime (CR),
ancien président
...le la chambre de commerce
d'Epinal,
...valier de la Légion d'honneur,
...croix de guerre 1914-1918,
...elé à Dieu le 4 juin 1975, dans
...uatre-vingt-cinquième année.
...cérémonie religieuse aura lieu
...endredi 6 juin à 15 h. 30, en
...silique Saint-Maurice à Epinal.
...nhumation à Bourgoin (Isère)
...l'intimité familiale.
...fleurs ni couronnes.

On nous prie d'annoncer le
..., survenu à Paris, dans sa
...nte-huitième année, de
M. Jacques DERREY,
...valier de la Légion d'honneur,
peintre-graveur,
...emier Grand Prix de Rome,
ancien maître de dessin
à l'Ecole polytechnique.
...nhumation a eu lieu à Pau
...l'intimité.
...e messe de Requiem sera célé-
...en l'église Saint-Germain-
...errois, place du Louvre, le
...i 10 juin à 19 heures.
...t avis tient lieu de faire-part.
...square de Port-Royal,
...13 Paris.

— Mme Dominique Page, née Saucet, ses enfants et sa famille, font part du décès du
professeur Léandre PAGE,
survenu à Bruxelles le 24 mai 1975.
5, villa Robert-Lindet,
75015 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Claude ZOLLIKOFER,
architecte D.P.L.G.,
survenu le 22 mai 1975 au Caire.
Les obsèques ont eu lieu le 28 mai, à Genève.
De la part de
Mme Claude Zollikofer,
Mlle Dominique Zollikofer,
M. Denis Zollikofer,
M. et Mme Louis Julien.

Anniversaires

— Pour le quatrième anniversaire du rappel à Dieu du
docteur Jean Henry CHEYNEL,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu en union avec les messes qui seront dites cette semaine.

Messes anniversaires

— Mme Elie Boukris, ses enfants André, Gisèle et Georges,
Le docteur Roger Boukris, Mme et leurs enfants,
font part des prières d'anniversaire de leur très cher et bien aimé
M. Elie BOUKRIS,
qui auront lieu à partir de 11 heures le samedi 7 juin à l'oratoire tunisien.
17, rue Saint-Georges,
75009 Paris.

— Pour le treizième anniversaire de leur mort, une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame-des-Victoires, place des Petits-Pères, Paris-2e, le vendredi 6 juin 1975 à 18 h. 45, à la mémoire de
Claude PIEGTS
et du
sergent Albert DOVECAR,
exécutés le 7 juin 1962 au Trou-d'Enfer.
De la part de leur famille et de leurs amis.

Remerciements

— Le docteur Jacques Delattre,
Sa famille et ses amis,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès de
Mme Floris DELATTRE,
6 bis, rue d'Auteuil,
75016 Paris.

Soutenances de thèses

— Samedi 7 juin à 14 heures, université de Paris I - Panthéon - Sorbonne, amphithéâtre Richelieu, Mlle Claude Imbert : « Logique et langage dans l'ancien stoïcisme. Essai sur le développement de la logique grecque. »

— Samedi 7 juin à 14 heures, université de la Sorbonne-Nouvelle, amphithéâtre Quinet, M. Régis Durand : « Le théâtre de D. H. Lawrence. »

— Samedi 7 juin à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Descartes, M. Albert Machin : « Cohérence et continuité dans le théâtre de Sophocle. »

Visites et conférences

VENDREDI 6 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Bouquet des Chaux : « La manufacture des Gobelins et ses ateliers ». — 15 h., 1, rue Richaud, à Versailles : « L'hôpital civil et l'ancien monastère de Marie Leszczynska ». — 15 h., métro Bourse, Mme Oswald : « La Bourse de Paris ». — 15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Zujovic : « Hôtel de Cluny ». — 15 h., 65, rue du Cardinal-Lemoine, Mme Saint-Girons : « Collège des Ecossais au quartier Latin ».
Réunion des musées nationaux, 10 h. 30 et 15 h., musée du Louvre : « Visite des chefs-d'œuvre des collections » (français et anglais). — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., 168, boulevard Saint-Germain : « Saint-Germain-des-Prés et alentours » (Mme Camus). — 21 h., métro Saint-Paul : « Le Marais illuminé, de l'hôtel de Sens au carré Thorigny »

CONFERENCES — 15 h., Sorbonne, galerie Richelieu, M. Ahmed Abdesselem : « L'histoire dans le monde arabe, et plus particulièrement le Maghreb ». — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle 2 (Eglise de Scientology de France) (entrée libre). — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Robert Masson : « La naturopathie » (L'Homme et la Connaissance). — 20 h. 30, 6-8, rue du Général-Appert, M. Albert Issa : « Réflexion sur la Mésopotamie et sa contribution à la civilisation mondiale » (Centre irakien).







VENTES

A l'Hôtel Drouot

« PICASSO » REVU PAR PICASSO

Les livres « d'images » ont fait recette rue Drouot. Présenté par Mes Laurin, Guilloux et Buffetaud, avec Mme Vidal-Mégret, expert, un exemplaire du Picasso, *par Jean Cassou, Paris 1940, revu par le peintre en 1943, pour l'offrir à Paul Eluard, qui le fit relier par Saulnier, a enlevé l'enchère de 54 000 F, sur offre à 20 000 F ; le maître catalan a enrichi cette édition de dessins originaux à chaque page, tout en commentant avec précision le texte de Cassou. Cet exemplaire unique de cent soixante feuillets est, outre sa double provenance, une source de renseignements précieuse pour toute étude ultérieure sur l'œuvre de Picasso.*

Les Géorgiques *de Virgile (traduction de M. Marolles), trois volumes, 1947, illustrés de cent dix-neuf eaux-fortes, dont quatre-vingt-dix-neuf hors-textes par Dunoyer de Segonzac et de cinquante exemplaires contenant une suite de gravures dans une jolie reliure au léger décor de Semet et Plumelle, ont obtenu 48 000 F, sur départ à 25 000 F.*

Le Bestiaire ou Cortège d'Orphée, *de Guillaume Apollinaire, avec trente-trois gravures originales sur bois de Raoul Dufy et de quatre-vingt-onze exemplaires sur Hollande, offert à 10 000 F, devait atteindre 25 000 F.*

Signalons quelques prix de livres anciens adjugés au début de la vacation : le très rare ouvrage de Blaeu, Nouveau Théâtre d'Italie *(La Haye, 1724), quatre volumes illustrés de cartes et de planches, et* Nouveau Théâtre du Piémont et de la Savoie, *quatre volumes (1725-1726), tous présentés dans leur reliure d'époque, 40 050 F et 34 000 F. Présenté par Me Daussy, un manuscrit sur vélin, deux cent seize feuillets de la seconde moitié du quinzième siècle,* Heures à l'usage de Paris, *orné de cinquante et une minatures, fit plus que doubler sa mise à prix en obtenant 46 000 F.* — G. V.

Au palais Galliera

UN REMBRANDT DE 1635

Compagne des années heureuses de Rembrandt, qui l'avait épousée en 1634, Saskia fut avant de mourir, huit ans plus tard, représentée à plusieurs reprises en déesse par l'illustre peintre de la Ronde de nuit ; *la National Gallery de Londres, le musée de l'Ermitage à Leningrad, conservent des œuvres où Saskia prête sa jeune apparence, typiquement hollandaise et peu traditionnelle, à des personnages mythologiques.*

C'est en Minerve qu'un portrait de Saskia fut peint par Rembrandt en 1635. Il est exposé au palais Galliera ce jeudi 5 juin, de 11 h. à 18 h. et de 21 h. à 23 h. ; cette magistrale toile, mesurant 137 cm. sur 116, qui sera mise aux enchères vendredi 6 à 14 h. 30 par MM. Ader, Picard et Tajan, provient de la résidence parisienne de M. Anténor Patino, qui l'avait achetée 125 000 livres, le 24 mars 1965, à Londres chez Sotheby.

Ce Rembrandt sera entouré d'objets d'art et de meubles somptueux ayant en majeure partie la même provenance : le roi de l'étain quitte son hôtel particulier de la rue d'Andigné, ouvrant sur les majestueux jardins du Ranelagh. Cet écrin, qu'il fit spécialement aménager pour recevoir ses richesses artistiques, fut terminé en 1932 ; on peut imaginer aisément les trésors qui s'y accumulèrent au cours des ans et des acquisitions.

G. V.

VENTE A VERSAILLES

Maître G. BLACHE, Commissaire-Priseur
à VERSAILLES - 5, rue Rameau
Téléphone : 950-55-06 et 951-23-95

1) MERCREDI 11 JUIN, à 21 heures

TABLEAUX MODERNES

BAUCHANT, BOMBOIS, BUFFET, CALDER, CAMOIN, CHIRICO, CLAVE, CORTES, DALI, DAUMIER, DERAIN, DOMINGUEZ, DUFY, EPSTEIN, ESPAGNAT, FINI, FRIESZ, GEN PAUL, HARTUNG, HAYDEN, HERBIN, KIKOINE, KISLING, LANSKOY, LA PATELLIERE, LAURENCIN, LEGER, LEPRIN, LHOTE, LOISEAU, LUCE, LURÇAT, MACLET, MANESSIER, J. NOEL, PATA, PICABIA, PICASSO, PIGNON, QUIZET, ROCHEGROSSE, SIGNAC, SURVAGE, VALADON, VALMIER, VALTAT, VEYRASSAT, etc.

2) JEUDI 12 JUIN, à 21 heures

PRECIEUX MANUSCRIT du XVe - LETTRES NAPOLEON Ier
BIJOUX ornés de DIAMANTS et de PIERRES

Tableaux Anciens des XVIe, XVIIe et XVIIIe

Sièges et Meubles des Époques Louis XV et Louis XVI

TAPISSERIES - TAPIS D'ORIENT

EXPOSITIONS : samedi 7, de 12 à 18 heures - Dimanche 8, lundi 9, mardi 10, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures. EN SOIREE : lundi 9 JUIN, de 21 heures à 23 heures.

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES

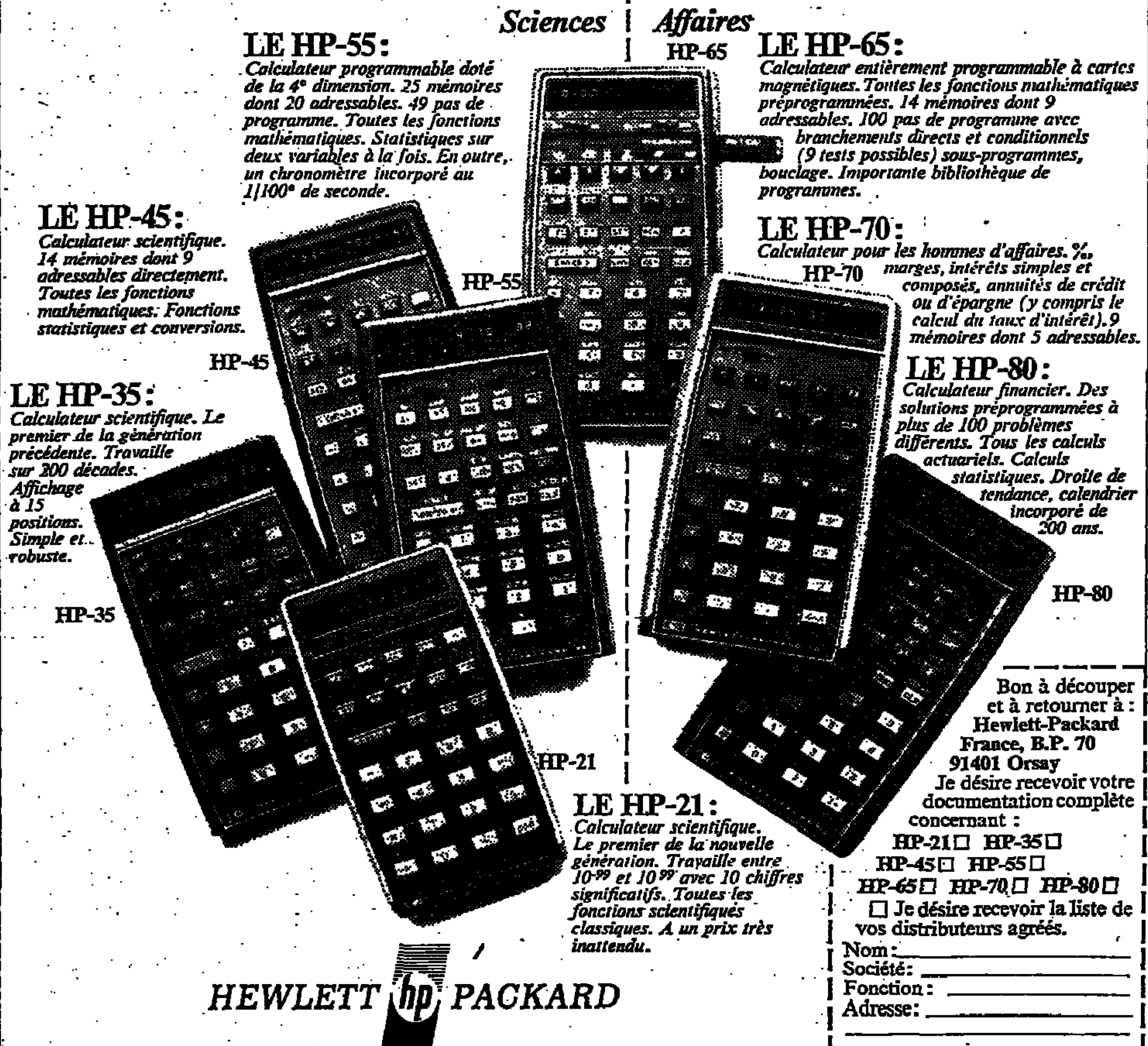
S. 1 - Tableaux mod. Boules presse-papiers. Meubles et Objets d'art. MM. Martin, Cézanne. Mes R. et Cl. Boisgirard.
S. 7 - Estampes anc., mod. Mlle Rousseau. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 8 - Bijoux. Argent. anc. MM. du Fommervault, Monnaie. Me Oger.
S. 10 - Autographes d'Artistes, livres illustr. mod. M. Beres, S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 14 - Meubles. Me Peschetean.

VENTE

PALAIS GALLIERA, à 14 h 30
Objets d'art
et de bel ameublement XVIIIe siècle
Tableaux anciens
MM. P. Antonini, B. et J.-P. Dillée.
Mes Ader, Picard, Tajan.

VENTE A VERSAILLES

Mes P. et J. MARTIN, C.-Pr. assoc.
Téléph. : 950-58-08
DIMANCHE 8 JUIN, 10 et 14 h
GALERIE des CHEVAU-LEGERS
6 bis, avenue de Sceaux
ORFEVRERIE FRANÇ. du XVIIIe
IMPORTANTS BIJOUX
HOTEL des CHEVAU-LEGERS
3, impasse des Chevau-Légers
TABLEAUX ANC., CERAMIQUE
MEUBLES XVIIe, XVIIIe, XIXe
Exposition vendredi et samedi



ÉDUCATION

Le projet de loi relatif à l'éducation a subi quelques modifications

Le projet de loi relatif à l'éducation approuvé par le conseil des ministres du mercredi 4 juin diffère légèrement de l'avant-projet présenté par M. René Haby, ministre de l'éducation, à l'issue d'un conseil restreint à l'Élysée (*le Monde* du 17 mai). Plusieurs modifications concernent la forme du texte. D'autres apportent des éléments nouveaux.

Ainsi, à l'article 3, il est dit dans le projet de loi que la formation primaire « *participe à l'éducation morale et civique* ». A l'article 4, qu la formaton secondaire prolonge « *sans discontinuité* » celle acquise à l'école. D'autre part, un article 8 nouveau complète les dispositions prévues par la loi : « *L'organisation et le contenu des formations sont définis par des décrets et des arrêtés du ministre de l'éducation. Ceux-ci précisent la marge d'autonomie dont disposent les écoles, les collèges et les lycées dans le domaine pédagogique.* » Les articles suivants sont décalés d'un numéro.

L'article 11 (ancien article 10) est le seul à avoir été notablement modifié. La précédente rédaction était en effet :

« *Les diplômes qui sanctionnent les formations dispensées dans les collèges et les lycées ont un caractère national. Ils sont délivrés par des jurys composés de fonctionnaires appartenant au personnel enseignant. Dans le cas des diplômes de l'enseignement technologique, les jurys comprennent également des représentants des professions. Les jurys tiennent compte soit des résultats du contrôle continu, soit des résultats d'examens terminaux, soit de la combinaison des deux types de résultats.* »

Le nouvel article est ainsi rédigé :

« *L'Etat sanctionne par des diplômes nationaux les formations secondaires. Sous réserve des dispositions de l'article 146 du code de l'enseignement technique, les jurys sont composés de membres des personnels enseignants de l'Etat. En vue de la délivrance des diplômes, il peut être tenu compte soit des résultats du contrôle continu, soit des résultats d'examens terminaux, soit de la combinaison des deux types de résultats.* »

Commentant l'action du gouvernement concernant les jeunes au conseil des ministres du 4 juin, M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré :

« *Les mesures arrêtées aujourd'hui par le gouvernement concernant la réforme du système éducatif et l'institution d'une aide à l'emploi des jeunes soulignent l'importance et l'urgence de la réforme des structures en cours qui intéresse les jeunes, en améliorant leurs conaissances, en améliorant leurs connaissances, en égalisant les chances et en facilitant leur entrée dans la vie.* »

LES REVENDICATIONS DES ASSISTANTS EN DROIT ET SCIENCES ÉCONOMIQUES

Des négociations ont commencé au secrétariat d'État aux universités

A la suite de la « grève » administrative des assistants en droit et sciences économiques, des négociations ont commencé le mercredi 3 juin entre le secrétariat d'Etat aux universités d'une part, les syndicats de l'enseignement supérieur et les associations d'assistants et de maîtres-assistants en droit et sciences économiques d'autre part. M. Jean-Claude Dischamps, directeur des enseignements, de la recherche et des personnels, a indiqué que le secrétariat d'Etat « *ne retenait pas* » l'idée de créer un corps d'assistants contractuels. « *A terme,* indique un communiqué du secrétariat d'Etat, *le personnel enseignant des universités ne comprendrait que deux corps de personnels titulaires : celui des professeurs et celui des maîtres.* » Ceux-ci assureraient les fonctions des assistants et celles des maîtres-assistants actuels.

Pour les assistants en droit et sciences économiques, M. Jean-Pierre Soisson estime que la titularisation, demandée notamment par le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-sup.-FEN), le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) et d'Association des assistants « *n'est pas acceptable* ». « *Une telle titularisation serait incompatible avec les exigences de qualification requises pour devenir membre titulaire de l'enseignement supérieur.* » (Un doctorat de troisième cycle ou l'équivalent pourrait être exigé.)

Le secrétaire d'Etat propose, après « *définition des conditions d'admission dans le futur corps des maîtres, l'établissement d'un plan d'intégration dans ce corps des assistants actuellement en fonction et satisfaisant aux exigences du recrutement ; l'étude par un groupe interministériel des possibilités de titularisation dans d'autres corps de la fonction publique des assistants qui ne pourraient satisfaire à ces obligations* » ; et enfin l'examen des cas particuliers des assistants qui ne pourraient être intégrés.

D'autre part, le secrétaire d'Etat prévoit un nombre important de transformation de postes d'assistant en postes de maître-assistant pour 1976 et même pour la rentrée 1975 (les assistants en droit et sciences économiques inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître-assistant pourraient notamment obtenir des postes). Des facilités seraient accordées pour terminer leur thèse aux assistants qui l'ont « *bien avancée* ».

Le SNE-Sup et le S.G.E.N., tout en « prenant acte » des propositions du secrétaire d'État, veulent obtenir des précisions sur les mesures annoncées et demandent un « *droit à l'emploi* » pour les assistants en droit et sciences économiques en fonction.

SCIENCES

La recherche fondamentale aura la priorité

(Suite de la première page.)

A l'issue de ce conseil, les autorisations de programme pour la recherche n'étaient en augmentation que de 4,5 % par rapport à 1975.

Ce budget était toutefois incomplet car il ne comportait pas d'augmentations de crédits pour les grands *programmes. Conformément à la* décision du conseil restreint de février, M. d'Ornano a, en effet, modifié la présentation de l'enveloppe recherche. Celle-ci comprenait traditionnellement, outre les crédits attribués aux organismes de recherche fondamentale (C.N.R.S., Institut national de la recherche agronomique — INRA — Institut national de la santé et de la recherche médi*cale — INSERM...), les crédits alloués* aux organismes chargés des grands programmes : le nucléaire (Commissariat à l'énergie atomique — C.E.A.) et le spatial (Centre national d'études spatiales — C.N.E.S.) et au plan-calcul.

Cette année, ce que l'on appelle l'enveloppe recherche *stricto sensu* ne comprend plus les sommes attribuées à ces trois secteurs, mais seulement les crédits alloués à la recherche fondamentale et appliquée. Cette distinction était d'autant plus *facile à faire admettre que les* crédits nécessaires à l'espace, surtout destinés aux programmes européens et au plan-calcul après la fusion C.I.I.-Honeywell Bull, sont, aujourd'hui, mal déterminés. Le budget décidé en conseil des *ministres comprenait seulement la* reconduction pure et simple, sans augmentation, des crédits du C.E.A., du C.N.E.S. et du plan-calcul.

La croissance du budget scientifique allait en totalité à la recherche fondamentale et appliquée. Encore fallut-il que le *comité* consultatif menace de démissionner pour que 80 millions de francs dévolus au plan-calcul hors crédits C.I.I. ne soient pas prélevés sur l'enveloppe recherche.

La recherche fondamentale promet d'être gagnante. *L'enveloppe s'élevait* en 1975 à 1 559 millions de francs pour les autorisations de programme. Elle devrait pour 1976 bénéficier d'une augmentation d'environ 13 %. Les chiffres ne sont pas définitifs et M. d'Ornano ne désespère *pas d'obtenir quelques millions de* plus.

Le ministre estime que ce budget satisfait au désir de relance du gouvernement, d'autant que les crédits de fonctionnement — 3,5 milliards en 1975 — seront en forte *augmentation du fait des hausses de* salaires et du nombre de postes créés.

Le conseil restreint avait fixé un taux de croissance de 3 % par an du nombre de postes à créer par rapport au nombre de chercheurs et techniciens de l'enveloppe recherche, soit 1 350 postes nouveaux pour les 45 000 personnels de la recherche. M. d'Ornano en a obtenu 937 (dont *437 postes de chercheurs)* et estime que c'est un succès par rapport aux 350 postes de l'année dernière.

Par rapport aux budgets des autres ministères, celui de la recherche fondamentale bénéficie ainsi d'une priorité certaine. Cependant les *syndicats de chercheurs* ne manqueront probablement pas de souligner que cette augmentation compense juste l'inflation. On peut s'interroger aussi sur les sommes qui seront finalement attribuées aux grands programmes, maintenant que la recherche fondamentale est servie. Ne feront-ils pas les frais de la récession ? Or le C.E.A. recourt, depuis deux ans déjà, à un *emprunt annuel pour boucler son* budget, et les demandes de crédits pour les programmes spatiaux européens sont en nette augmentation en 1976. *Ces obstacles ne seront pas* aisément franchis.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

LES 10 % ET LA « RELIGION VENUE DE L'EST »

M. Bonhomme, député apparenté *U.D.R.* de Tarn-et-Garonne, a pris à partie M. René Haby, à l'Assemblée nationale, le mercredi 4 juin, à propos des « 10 % » (depuis 1973, les établissements peuvent utiliser librement 10 % des horaires *pour des activités de leur* choix).

« *L'institution des activités scolaires dans le cadres des* « 10 % », a déclaré le député, *est une bonne initiative. En effet, consacrées à des thèmes originaux, favorisant le travail d'équipe, propres à ouvrir l'école sur la vie active, ces activités sont, en principe, source d'enrichissement.*

» *Mais il semble qu'elles aient été déviées de leur but. Pendant des grèves, sans s'être concertés avec leurs collègues, certains professeurs ont organisé ce qu'ils appellent le « lycée-critique » et ont convié à des réunions des élèves qui, normalement, auraient dû assister à des cours régulièrement programmés (...).*

» *La liberté ne doit pas déboucher sur des formes de spontanéisme chères à certains et, à l'intérieur des établissements, l'ordre, l'autorité, doivent être respectés. Quant à la laïcité, elle risque d'être mise en danger par des excès dus à la diffusion de certaine religion venue de l'Est, diffusion qui semble se donner libre cours, précisément à l'occasion des « 10 % ».*

Dans sa réponse, le ministre a déclaré que les « déviations » auxquelles a fait allusion l'honorable parlementaire étaient « *peu nombreuses au regard des résultats positifs donnés par la nouvelle expérience. Les « 10 % », en effet, ont permis d'améliorer les relations humaines au sein des communautés scolaires ; ils ont développé le sens de l'autonomie chez les élèves et ouvert le monde scolaire sur l'extérieur* ».

MÉDECINE

SUR FRANCE-CULTURE

Les traumatismes crâniens et la mauvaise organisation des urgence

Pour la première fois, une émission médicale télévisée devait avoir un prolongement radiophonique. Les téléspectateurs de l'émission d'Etienne Lalou et Igor Barrère, sur les traumatismes crâniens, programmée le 28 mai sur TF 1, avaient été invités à téléphoner mercredi soir 4 juin sur France-Culture, où des spécialistes devaient leur répondre en direct en présence de quelques journalistes.

Comme on pouvait un peu le prévoir, l'émission a longuement hésité entre la consultation médicale par téléphone et les idées plus générales sur l'organisation des urgences en France. La mauvaise organisation des transports de blessés, l'insuffisance et l'inadaptation des structures d'accueil hospitalières, la pénurie en spécialistes et en personnel soignant, ont été cependant évoqués à la faveur de questions d'auditeurs anciens blessés transportés vers les hôpitaux sur des brancards rudimentaires de police-secours. Le problème des séquelles des traumatismes crâniens n'a été que succinctement abordé. Il y aurait pourtant, selon les estimations, de cinq mille à cinquante mille épilepsies à la suite d'un accident chaque année en France, et un nombre important d'hémiplégies, de paralysies diverses, d'aphasies, voire d'états complètement grabataires. Selon les statistiques récentes d'un service de neurochirurgie, parmi les comas qui dépassent trois sema délai qui n'est pas exceptio dans les services de haute ré mation, un tiers mourront e tiers seront porteurs de sequ Que fait-on sur le plan psy logique, social, professionnel ces handicapés ? Et, comme renforcer ces questions, un a teur appuyé sur une canne, ar traumatisé crânien, s'est prés aux spécialistes à la fin de l'é sion pour chercher aide, cor et... espoir.

Reprise dans une option publique et plus élargie, ur type d'émissions, qui soulève questions d'intérêt général auxquelles le public est sen lisé, mériterait certainemen l'avenir une audience plus l que celle fort confidentielle France-Culture.

MARIE-JOSÉ DURIEU

● *Le grand prix Cla Bernard* de la Ville de l pour la recherche médical été décerné pour l'année 197 docteur Marie-José Lai Mme Larrieu, qui est profe agrégé, biologiste des hôp et conseiller scientifique au de l'Institut national de la s et de la recherche méd (INSERM), après y avoir directeur de recherches, a co cré l'ensemble de ses recher à la coagulation, à l'hémosta à l'étude des maladies hém giques.

RELIGION

Le Père Bruno Ribes va quitter la direction de la revue « Études

Le Père Bruno Ribes, directeur de la revue *Etudes*, va être remplacé par le Père André Masse. Ce dernier est professeur de mathématiques à l'Institut catholique des arts et métiers de Lille. Ainsi en ont décidé récemment les provinciaux des quatre « provinces » que la Compagnie de Jésus compte en France. Le nouveau directeur prendra ses fonctions à partir de juillet aux côtés du Père Ribes, qui l'aidera pendant plusieurs mois à se mettre au courant.

[Né en 1940, le Père Masse est entré chez les jésuites en 1958 et a été ordonné en juillet 1972. Sa *formation* est surtout d'ordre scientifique, mais, comme tout jésuite, a de bonnes connaissances philosophiques et théologiques. Il se trouve au centre de formation aux techniques de l'industrie de Lille. Il a séjourné aux Etats-Unis.]

Le départ du Père Ribe saurait passer inaperçu. Il fouira ceux, évêques, prêtre laïcs de tendance conserva qui ont trouvé trop audac l'orientation des Etudes et espèrent que son successeur moins « aventureux ». On manquera pas d'insinuer que à la suite des difficultés d revue avec la hiérarchie, du pel à l'ordre du cardinal M à propos d'articles sur l'av ment (novembre 1973), des e ses plus récents du Père Mo sur la catéchèse (le Monde *20-21, 24 avril et 18-19 mai), que ses supérieurs ont décidé l'éloigner. Les faits ne confirm pas cette interprétation. En eff le Père Bruno, Ribes, en mant voici déjà huit mois q dix ans de direction d'une rev représentaient un maximu avait lui-même demandé à êt relevé de ses fonctions et à ê remplacé par un homme p jeune que lui (quarante-sept an Les trois prédécesseurs du P Ribes sont restés directeurs de revue pendant moins longter que lui.*

En dix ans, il eut le loisi renouveler profondément le sage des Etudes et d'accro leur notoriété au point de pa pour une des meilleures revue France. Si pendant ce laps temps le nombre des abonnés resté à peu près constant (14 15 000), son public s'est mod 30 % de prêtres en 1960, 1 aujourd'hui. Les centres d'in de la revue se sont considér ment élargis. De nombreuses velles signatures sont appa A cette ouverture ont co pondu des engagements accusés, notamment dans l maine éthique, qui tenait pa lièrement à cœur au Père C'est probablement dans direction que celui-ci conti ses recherches. — H. F.

PRESSE

La manifestation de soutien [aux] grévistes du <Parisien libéré>

[Plu]sieurs milliers de personnes [ont p]articipé à la manifestation [de s]outien aux travailleurs du [Paris]ien libéré organisée le mer[credi] 4 juin, à Paris, sur les [gran]ds Boulevards, de la place [de l']Opéra au carrefour Stras[bourg]-Saint-Denis. De nombreu[ses o]rganisations et syndicats — [P.C.,] P.S., fédérations C.G.T., [syndi]cats de journalistes C.G.T., [C.F.D.]T., S.N.J. (autonomes) — [avaie]nt invité leurs adhérents à [pren]dre part à ce rassemblement [organis]é par les unions régionales [C.G.T]. et C.F.D.T. A 17 h. 15 le [cortè]ge, conduit par Mme Jean[nette] Laot, membre du bureau [confé]déral de la C.F.D.T., et [M.] Henri Krasucki, secrétaire [confé]déral de la C.G.T., s'enga[geait] sur le boulevard des Capu[cines] derrière une immense ban[derol]e « intersyndicale » : « Avec [les tr]availleurs du Parisien libéré, [de la] presse et du livre, agissons [pour] le pouvoir d'achat et les [libert]és syndicales. » En tête du [cortè]ge, on notait également la [prése]nce d'une délégation de la [Fé]dération nationale des syn[dicat]s chrétiens belges venus af[firme]r « leur solidarité avec les [ouvri]ers français en lutte ». Puis, [suivai]t l'ensemble des manifes[tants], représentants du Comité [inter]syndical du Livre parisien, [des tr]availleurs du Parisien libéré, [des i]mprimeries (presse et labeur), [des s]ections d'entreprises et des [cellu]les du parti communiste, les [Nouv]elles Messageries de la presse [paris]ienne, les syndicats de jour[nalis]tes, l'Union des syndicats de [la mé]tallurgie C.G.T. de Paris, des [syndi]cats C.G.T. de la R.A.T.P., [des a]ssurances, des cheminots, de [Renau]lt, de Chausson, l'Union des [syndi]cats C.F.D.T. des Hauts-de-[Seine], l'Union des syndicats [C.G.]T. de Blois, les travailleurs de [l'offi]ce public H.L.M. de la région [paris]ienne « en grève depuis qua[tre s]emaines », et surtout une [impo]rtante représentation des [syndi]cats C.G.T., C.F.D.T. des [P.T.T]. (bureaux de postes, centres [de tri] des gares parisiennes).

[En] scandant de multiples slo[gans] comme « Non aux licen[ciem]ents », « Liberté d'expres[sion] », « Presse, labeur, même [comb]at », « Giscard, Chirac, y en [a ma]rre ! », mais aussi « Amaury [ass]assin, Bergeron au pilon », [« F.O.], F.O., trahison », « répon[se à l']écho », les manifestants [ont m]is en une heure parvenir à [Stras]bourg-Saint-Denis, lieu de [disper]sion. A 18 h. 15, la manifes[tation] s'y achevait sans autre [incide]nt qu'un très bref accro[chage] entre quelques vendeurs de [l'hebd]omadaire gauchiste Révolu[tion] et le service d'ordre du Livre.

[Les] cadres techniques du Pari[sien l]ibéré, de la société du Petit [Paris]ien et de photogravure du [Paris]ien se sont déclarés en grève [à com]pter du 4 juin « jusqu'à [l'ouver]ture de véritables négocia[tions] entre leur organisation syn[dicale] (le S.N.C.T.L.), le Comité [inters]yndical du Livre parisien et [le Pa]risien libéré ». Les cadres [techn]iques « s'associent pleine[ment] à la déclaration en date [du 3] juin 1975 émanant de la [C.G.T]., du Comité intersyndical [et des] partis de gauche ».

[Troi]s nouvelles inculpations ont [été p]rononcées mercredi, après [l'inter]ception d'une camionnette [trans]portant trois mille quatre [cent] trente exemplaires du Pari[sien] libéré le 4 juin, porte de Vanves à Paris. M. Sablayrolles, premier juge d'instruction, a inculpé de vol et laissé en liberté MM. Jean Vidal, auxiliaire de presse, Boris Golremberg, correcteur, et Patrick Nello, photograveur.

La 1re chambre civile du tribunal de Paris a débouté le 4 juin le Syndicat national des journalistes, qui reprochait au Parisien libéré de ne pas respecter deux accords passés respectivement le 22 janvier et le 15 décembre 1974 par le S.N.J. avec le Syndicat de la presse parisienne pour majorer les traitements des journalistes.

Le tribunal a fait droit à l'argumentation développée par Me Ader, l'avocat du Parisien libéré, en constatant que le journal n'était plus adhérent au Syndicat de la presse parisienne lorsque furent signées ces conventions, puisqu'il n'avait pas versé sa cotisation mensuelle depuis décembre 1971.

Questions au gouvernement

Interrogé mercredi 4 juin à l'Assemblée nationale, par M. Fiszbin, député (communiste) de Paris, qui demandait si le gouvernement allait « *enfin intervenir pour que la direction du* Parisien libéré *accepte d'engager des conversations sérieuses avec les ouvriers du livre* », et qui précisait que son groupe demandait la création d'une commission d'enquête chargée de chercher les causes de la disparition de nombreux quotidiens et « *d'étudier les obstacles qui s'opposent à la liberté d'expression dans la presse* », M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, a déclaré : « *M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R., a déjà proposé la création de la commission d'enquête dont vous venez d'avoir, un peu tardivement, l'idée. Ce faisant, il s'agit de connaître exactement les conditions de fabrication et de distribution des journaux. Certes, s'agissant du* Parisien libéré, *il n'appartient pas au gouvernement d'intervenir dans un conflit au sein d'une entreprise privée. Mais la liberté de la presse est en jeu et le gouvernement ne tolérera pas qu'il y soit porté atteinte directement ou indirectement.* »

Intervenant à son tour, M. Robert-André Vivien, député U.D.R. du Val-de-Marne, a attiré l'attention de l'Assemblée « *sur des événements graves qui se sont produits dans la nuit de mardi à mercredi et qui concernent le* Courrier de Val-de-Marne. A son avis, « *c'est maintenant le sort de l'ensemble de la presse française qui se trouve compromis par le durcissement de la position du syndicat du Livre* ».

M. Rossi précise alors qu'il a demandé une enquête au préfet du Val-de-Marne sur les faits indiqués par le député.

Le bureau politique de la Fédération nationale des républicains indépendants, dont M. Jacques Dominati est le secrétaire général, a publié, pour sa part, une déclaration dans laquelle on lit notamment : « *L'affaire du* Parisien libéré *est un conflit exemplaire à bien des égards, puisqu'il remet en cause à la fois la liberté d'expression, le droit au travail et la liberté syndicale.* »

Malgré la persistance du conflit

[La] rédaction de <France-Soir> vote la reprise du travail

[A] l'issue de l'assemblée géné[rale] qu'ils ont tenue mercredi [après]-midi, les journalistes de *France-Soir*, qui venaient d'observer une grève de quarante-huit heures, ont décidé la reprise du travail en demandant à l'Intersyndicale et à la Société des journalistes de poursuivre les négociations avec la direction au sujet du conflit soulevé par la nomination de M. Jean Gorini au poste de directeur de la rédaction.

En conséquence, *France-Soir* a reparu ce jeudi 5 juin.

La motion, qui a été adoptée par 130 voix contre 10, 53 bulletins blancs et 2 nuls sur un total de 195 votants, déclare :

« *La rédaction de* France-Soir *estime que le conflit entre elle et la direction n'est pas terminé, confirme néanmoins la reprise du travail, souhaite que le délai de réflexion ainsi ménagé soit mis à profit pour établir sur des bases convaincantes l'indépendance de l'équipe rédactionnelle, mandate l'Intersyndicale et le conseil d'administration de la Société des journalistes pour la poursuite des négociations avec la direction.* »

Une motion qui demandait la poursuite de la grève « *après le refus de M. Ferry d'accepter la proposition du comité d'entreprise de la FEP en vue d'une médiation dans le conflit* » avait été repoussée.

M. Dominique Ferry, directeur général de la FEP, a reçu en fin de soirée les représentants de la rédaction pour situer les conditions de mise à l'étude de la nouvelle formule de *France-Soir*.

Au cours de l'assemblée des journalistes de *France-Soir*, lecture avait été donnée de la motion suivante :

« *La société des rédacteurs du* Monde *apporte son soutien aux journalistes de* France-Soir *dans leur lutte pour le respect des accords passés avec la société éditrice, notamment pour le choix du directeur de la rédaction.* »

[M.] HURÉ DÉCLINE L'OFFRE [D']ÊTRE LE PRÉSIDENT DE L'A.F.P.

[M.] Francis Huré, ambassadeur [de F]rance à Bruxelles, a décliné [l'offr]e qui lui avait été faite par [le go]uvernement d'être élu à la [prési]dence de l'Agence France-[Press]e (le Monde du 29 mai). Le [diplo]mate avait été choisi sur une [liste] comportant trois noms d'am[bassa]deurs, liste établie par le [mini]stre des affaires étrangères à [la d]emande du président de la [Répu]blique. Ceux qui, connaissant [bien] le dossier, avaient fait obser[ver q]ue le choix d'un haut fonc[tion]naire risquait, dans l'esprit de [ses] clients étrangers, de porter [attei]nte à l'indépendance de [l'Age]nce, n'avaient donc pas été [écou]tés, et ce qui devait arriver [est a]rrivé. Attachée au respect de [l'ind]épendance de l'Agence, la [press]e américaine s'est vivement [inqu]iétée de l'éventuelle nomi[nati]on de M. Huré.

[Pla]cé devant une situation [facil]e à prévoir, le gouvernement [a fa]it machine arrière. M. Rossi, [secré]taire d'Etat, a de nouveau [press]enti un journaliste, M. Roger [Bou]zinac, directeur du Syndicat [de la] presse quotidienne régionale, [qui] s'était récusé une première [fois] au début de cette « affaire », [qui] remonte au 10 avril.

[Le] conseil d'administration se [réun]ira le 13 juin.

[L'e]rreur initiale a évidemment [été] de refuser de reconduire, ce[lui-]là, le mandat de M. Jean [Mari]n pour la raison qu'il avait [dépa]ssé soixante-six ans, alors [que] son remplacement n'avait été [en au]cune façon prévu. L'Agence [est] ainsi sans président-directeur [géné]ral depuis bientôt deux mois.

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Il dormait derrière son journal

La Bel indifférent : *une femme parle, crie, pleure ; son compagnon la rejoint, silencieux, ne l'écoute pas, repart. Rideau. Mini-drame en quarante minutes. Auteur : Jean Cocteau. Le Prince des poètes avait taillé ce monologue aux mesures d'un monstre sacré, son égale devant la gloire, Edith Piaf. Cela se passait, s'écrivait, se créait — sur la scène des Bouffes-Parisiens — en 1940. La mort allait les réunir. Piaf et Cocteau, à quelques instants d'intervalle, grands adieux publics à la une des journaux, en 1963.*

Jean Marais a repris la pièce, l'a mise en scène et décorée, a confié le rôle à Jacqueline Gauthier, excellente professionnelle du théâtre psychologique de Boulevard, une présence sensuelle, déchirée. Il faut dire que le texte est injouable dans la convention naturaliste de la télévision en gros plan, c'est une très longue chanson. Il faut être Piaf pour jouer ce rôle de chanteuse minable, sa solitude.

On pourrait dire : Gauthier n'est pas Piaf. C'est faux. Piaf n'est que l'idée qu'on s'en fait. Mais à ce point d'autonomie du texte, puisqu'il est dit, adressé, à quelqu'un qui n'entend pas, qui ne veut pas entendre, et qui se réfugie derrière son journal et s'endort (en lisant la critique de télévision ?), ce n'est plus la psychologie du jeu qui compte, mais ce qui se passerait dans la rue si on n'était pas au théâtre, évoqué par quelques rires des spectateurs qui assistaient à l'enregistrement de TF 1. — M. E.

FAUT-IL TUER LE MAJOR THOMPSON ?

Hyde Park, les Rolls, les bobbies pacifiques, l'heure du thé, les « *enfants des fantômes écossais et des congés payés* ». Mercredi soir 5 juin, la télévision française nous a montré les Anglais traditionnels. Hélas ! pour les téléspectateurs qui voulaient s'informer à fond, l'émission de la première chaîne commençait à 21 h. 15, celle de la seconde à 21 h. 20.

Sur TF 1, un beau film, un peu littéraire, de Jean-Claude Héberlé au titre plus misérabiliste que le contenu : *Une île à la dérive ?* Des images souvent poétiques, parfois émouvante, sur le thème austère de la crise économique. Des images qui oubliaient un peu la Grande-Bretagne dynamique, moderne et efficace. Les téléspectateurs français n'ont eu droit qu'à la version en noir et blanc. Et c'était bien dommage, en particulier pour le défilé des anciens de la cavalerie — les officiers avec des melons, les sous-officiers avec des chapeaux mous et les hommes de troupe tête nue — et aussi pour le spectacle rare de M. Edward Heath en tribun, haranguant les jeunes à Trafalgar Square.

Sur Antenne 2, Jacques Sallebert avait réuni, à Londres, quatre Anglais qui parlaient un français éblouissant. Les téléspectateurs ont ainsi eu droit au type de débat que les Britanniques ont subi pendant un mois : passionné et confus. On a vu le doux William Pickles, professeur à la London School of Economics, assurer que « *la férocité* (dans la campagne du référendum) *était du côté des partisans du « oui »*, et le député travailliste Maurice Edelman, pro-européen inconditionnel, demander qu'on enterre maintenant, une fois pour toutes, le major Thompson et ses idées toutes faites.

Drôle de crise et drôles de gens !... ont dû se dire la plupart des téléspectateurs français après ce flot d'images et de paroles. Ce qui est vrai. Mais il y a aussi d'autres vérités de l'autre côté de la Manche. — N.B.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 5 JUIN

— *M. Paul Granet*, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, répond aux questions de M. Rolant (C.F.D.T.) et d'étudiants, à 19 heures, sur Radio-Monte-Carlo.

— *M. Roger Wybot*, ancien directeur de la D.S.T., est l'invité d'Etienne Mougeotte (Europe 1, 19 h. 20).

— *Mme Simone Veil*, ministre de la santé, répond aux questions de Brigitte Bardot sur l'adoption (Antenne 2, 20 h. 35).

VENDREDI 6 JUIN

— *Le référendum en Grande-Bretagne* est le thème du « dossier » de France-Culture à partir de 14 h. 15.

— *Le Liban* est le sujet du magazine « Au rendez-vous des grands reporters » avec des interviewes du président de la République et du premier ministre libanais, et la participation de journalistes libanais, palestiniens et de notre collaborateur Eric Rouleau, sur France-Inter, à 19 h. 20.

— *Force ouvrière* expose son point de vue à la « tribune libre » de FR-3, à 19 h. 40.

— *L'Inde des Anglais, des massacres et de Gandhi* est le thème du magazine « Apostrophes » sur Antenne 2, à 21 h. 40.

RÉUNION DU CONSEIL DE FR 3

● Sous la présidence de M. Claude Contamine, président de FR 3, les principaux dirigeants de la troisième chaîne de télévision et les directeurs des centres régionaux de radiotélévision ont tenu un séminaire, au cours du *dernier week-end, à l'abbaye de* Royaumont. On y a discuté notamment de la politique de régionalisation des ondes après l'« éclatement » de l'O.R.T.F.

On apprend, d'autre part, que M. Claude Contamine aurait différé à la prochaine réunion du conseil d'administration de FR 3 l'annonce d'un éventuel accord avec TF 1 pour que la première chaîne puisse disposer cet été du réseau de FR 3 l'après-midi, le mercredi, le samedi et le dimanche afin d'y diffuser ses émissions en couleur.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

JEUDI 5 JUIN

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : Christine.

20 h. 35 Série : Colombo « le Chant du cygne ».

22 h. 5 Magazine de reportage : Satellite, de J.-F. Chauvel
Les trente jours de Saigon.

23 h. 5 IT 1 dernière.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 44 Feuilleton : « Pilotes de courses » (premier épisode)

20 h. 35 « Au pied du mur » : « L'adoption », réal. P. Lambert, prod. J. Naimchrik. Avec B. Bardot.
Invitée : Mme Simone Veil, ministre de la santé

21 h. 35 Alain Decaux raconte : « la Castiglione ».

22 h. 35 *Journal de l'A 2 (dernière).*

● CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30 Un film, un auteur : « le Procès », d'O. Welles (1962), avec A. Perkins, J. Moreau, S. Flon, R. Schneider, O. Welles, A. Tamiroff (N.).
D'après l'œuvre de Kafka Joseph K. « homme moyen » est averti par des policiers qu'il va être jugé, pour un délit qui n'est pas précisé. Il erre, angoissé, à la recherche de la vérité sur son procès.

22 h. 30 FR 3 Actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Chéri », de Colette et L. Marchand, avec J. Gautier, S. Joubert, Y. Clech, C. Laborde et D. Dancourt (réal. G. Godebert) ; 22 h., De la nuit ; 22 h. 30, Entretien avec Ph. Soupault ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Cycle « Ecole de Vienne » : chœurs et orchestre de Radio-France, dir. G. Amy, avec R. Szekely (Schubert, Wolf, Webern, Cerha) ; 22 h., Hors gravures ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant : Le quartette de Jacques Thollot ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

VENDREDI 6 JUIN

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : Christine.

20 h. 35 Au théâtre ce soir : « Etienne », de J. Deval. Mise en scène Louis Seigner, réal. P. Sabbagh, avec J.-P. Lamy, F. Pasquali, R. Devilliers, A. Carrère.
Les Labarmecide (ménage sans histoire de petits-bourgeois parisiens) ont nourri en leur sein une « brebis galeuse » : leur fils Etienne, cancre et escroc (Seconde diffusion.)

22 h. 55 Variétés : Le club de dix heures, de J. Chabannes et L. Feyrer, réal. P. Robin Benaioun.
Avec Jean Legaret (sénateur de la Seine), Henri Troyat, de l'Académie française (pour « les Feux du matin »), Guy Breton (pour « le Cabaret de l'histoire »), Emile Namer (pour « l'Affaire Galilée »), Jacques Bodoin, Suzanne Gabriello, Bernard Lavalette.

23 h. 25 IT 1 dernière.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 44 Feuilleton : Pilotes de courses.

20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté. Réal. A. Tarta.
Avec Alain Barrière.

21 h. 40 Apostrophes, de B. Pivot, avec G. Lapouge et C. Barma.
L'Inde, *avec D. Lapierre et L. Collins, pour « Cette Nuit, la liberté ». Participeront à l'émission : François Doré, Jacques Pouchepadass et Max Olivier-Lacamp.*

22 h. 55 Ciné-club : « M. le maudit », de F. Lang (1931), avec P. Lorre, O. Wernicke, Th. Loos, G. Grundgens. (V.o. s.-titrée. N.)
Un malade mental, qui siffle un air de Grieg, sème la terreur dans une ville allemande, en tuant des fillettes. La police ne parvenant pas à l'arrêter, les bandits des bas-fonds, inquiétés à cause de lui, le traquent.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Oum le dauphin et Des livres pour nous.

19 h. 40 Tribune libre : Force ouvrière.

20 h. Emissions régionales.

20 h. 30 Feuilleton : « Paul Gauguin ». Réal. R. Pigaut, avec M. Barrier, A. Lonnberg, P. Lafont, G. Berner, F. Niermans. (3e épisode).

21 h. 20 Série prix Nobel : Denis Gabor.
Portrait d'un homme qui inventa l'holographie (la photographie en trois dimensions), qui reçut le prix Nobel de physique en 1971, et s'inquiète aujourd'hui de l'expansion démographique.

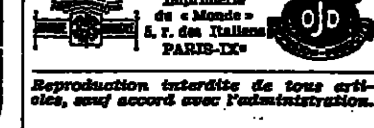
FRANCE-CULTURE

20 h. (S.), La musique et les hommes, par M. Bernard : Michel Leiris et l'opéra, avec Arnaut Nascer ; 22 h. 30, Entretien avec Ph. Soupault ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct du Théâtre des Champs-Elysées. Orchestre national, direction E. Inbal. Avec le concours de B. Janis, pianiste : « Tannhäuser », ouverture (Wagner) ; « Concerto no 3 en ut majeur pour piano, opus 26 » (Prokofiev) ; « Tableaux d'une exposition » (Moussorgsky - Ravel) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



SPECTACLES

En bref

Culture

La fête du P.S.U.

La fête du P.S.U., organisée, à La Courneuve les samedi 7 et dimanche 8 juin, par les collaborateurs de *Tribune socialiste*, proposera un double programme en permanence.

De nombreux chanteurs et musiciens, parmi lesquels Claude Nougaro, Roger Siffer, Alan Stivell, Colette Magny, Maxime Le Forestier, seront présents. Un bal populaire, une animation pour les enfants par le Théâtre du Soleil, du cinéma, des stands et des restaurants régionaux représenteront l'aspect « *détente* » *de la fête. Des débats* et forums sur l'autogestion, la crise, l'armée, le nucléaire, le Portugal, les luttes d'aujourd'hui et le front culturel sont organisés pour la réflexion. Il y aura une crèche pour la garde des enfants.

Happening pour protester contre le jumelage Nice-Le Cap

Le peintre Pierre Pinoncelli, quarante-six ans, déjà auteur d'un « attentat culturel » contre André Malraux (le 4 février 1969, il avait aspergé de peinture rouge le ministre d'Etat chargé *des affaires culturelles, qui inaugurait le musée Chagall*), a fait de nouveau parler de lui mercredi à Nice. Arborant un masque de tête de mort et armé d'un fusil de chasse à canon scié, Pinoncelli a « attaqué » à 15 heures le siège de la Société générale, avenue Jean-Médecin, en plein cœur de la ville.

Après avoir brûlé deux cartouches chargées à blanc, il s'est fait remettre un butin symbolique — un billet de 10 F — et, juché sur une table, il a protesté contre le jumelage de Nice avec « la ville raciste » du Cap. Poursuivi pour violences avec arme, vol et port d'arme prohibée, le peintre a été écroué.

Cette décision de jumelage, qui avait suscité quelques protestations et des manifestations, notamment à l'occasion du match exhibition des rugbymen du Cap, avait, d'autre part, amené les peintres de l'école de Nice (Arman, César, Raysse...) à refuser une salle aménagée à leur attention au musée Chéret par la municipalité. — *(Corresp.)*

ARTS ET SPECTACLES

Musique



Un débat avec M. Jack Ralite

● Crise de l'enseignement musical par manque de crédits, de maîtres et de débouchés, situation difficile pour les musiciens professionnels avec, d'une part, la suppression d'un certain nombre de formations de la radio, la réduction du nombre des commandes aux compositeurs et, d'autre part, la fermeture de l'Opéra-Comique, qui empêche les chanteurs français de se produire à Paris, les portes de l'Opéra étant surtout ouvertes aux étrangers, tels furent les principaux thèmes du débat organisé mardi par la fédération de Paris du parti communiste français, avec Jack Ralite, député, membre de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, auquel ont pris une part active un certain nombre de compositeurs, d'interprètes, de représentants syndicaux et de professeurs, ainsi que des parents d'élèves.

● Refusant de limiter le débat à la critique des hommes qui ont pu avoir leur part de responsabilité dans l'état actuel de la musique en France, « car, dit-il, on pourrait croire qu'en les remplaçant cela pourrait aller mieux », Jack Ralite, après avoir expliqué que les choses en étaient au même point dans le domaine du théâtre ou du cinéma et, donc, que les problèmes des musiciens n'étaient pas isolés, a fait le procès d'une politique générale qui considère comme un luxe ce que M. Haby, par exemple, nomme « des activités de compensation ».

« Les arguments de la bourgeoise, qui consistent à refuser de subventionner de manière décente les activités culturelles sous prétexte qu'elles n'atteignent pas les couches inférieures de l'échelle sociale, ne sont, dans ce contexte, qu'un moyen de culpabiliser les artistes, qui, dès lors, ont mauvaise conscience lorsqu'ils présentent des revendications légitimes, dit M. Jack Ralite. L'aspiration des travailleurs à la culture est une réalité ; nous n'avons pas à dicter aux créateurs ce qu'ils doivent faire pour toucher le peuple, nous voulons, au contraire, créer des conditions de vie à la classe ouvrière pour lui permettre de devenir l'interlocuteur des artistes. Ces derniers doivent savoir qu'ils nous trouveront toujours à leurs côtés, car, pour nous, la culture ne constitue pas le superflu qu'il faut sacrifier en période de crise. Elle fait partie, au contraire, de ce qui doit être sauvegardé en priorité. » — G. C.

Pour sa première saison avec l'Orchestre de Paris DANIEL BARENBOIM PARTICIPERA A DIX-SEPT CONCERTS

Le Conseil de Paris a reçu, mercredi, à l'Hôtel de Ville, le nouveau udirecteur de l'Orchestre de Paris, Daniel Barenboïm, présenté par M. Jean Maheu, directeur de la musique au secrétariat d'État à la culture, et président du conseil d'administration de cet orchestre.

D. Barenboïm entrera en fonctions le 1er septembre pour trois ans. A trente-deux ans, il prend pour la première fois la responsabilité d'un grand orchestre symphonique ; il séjournera en France quatre mois chaque année et dirigera neuf des vingt-trois programmes : « *Pour commencer mon travail*, a-t-il dit, *je ne pouvais rêver une situation morale et financière plus idéale.* »

La prochaine saison sera également marquée par la première apparition de Pierre Boulez au pupitre de l'Orchestre de Paris (avec Barenboïm en soliste) ; cette formation recevra également Karl Böhm, Georg Solti, Colin Davis, Zubin Mehta, Guennadi Rojdestvensky, avec, en soliste, Pollini, Nilsson, Fournier, Perlman, Stern, Fischer-Dieskau, etc. Les programmes resteront orientés sur le grand répertoire classique, avec quelques œuvres contemporaines de Boulez, Bondon, Chostakovitch, Takemitsu et Bernstein.

Un cycle « Barenboïm » de sept concerts d'orchestre de chambre et de musique de chambre aura lieu au Théâtre des Champs-Élysées.

Rappelons que, grâce à l'ouverture du Palais des congrès, le nombre des spectateurs parisiens de l'Orchestre de Paris a doublé depuis trois ans (139 000 contre 64 600).

MORT DE LA SOPRANO WAGNÉRIENNE FRIDA LEIDER

La cantatrice Frida Leider, soprano, interprète de Richard Wagner, vient de mourir à Berlin-Ouest. Elle était âgée de quatre-vingt-sept ans.

[Ayant débuté à Berlin en 1915 dans le rôle de Vénus de *Tannhäuser*, Frida Leider a chanté régulièrement à l'Opéra de Berlin, mais aussi au Festival de Bayreuth, au Metropolitan Opera de New-York, à l'Opéra de Chicago et à Covent Garden. En 1944, elle avait donné un dernier concert à Berlin pour prendre congé de son public, refusant d'obéir aux nazis, qui exigeaient qu'elle divorce de son mari, juif. Après la deuxième guerre mondiale, elle a assuré des mises en scène à l'Opéra de Berlin-Est.]

Danse

LE BALLET-THÉATRE-CONTEMPORAIN

Après sept ans d'existence, des tournées à l'étranger, une quarantaine de créations et une amorce d'atelier international à Angers, le Ballet-Théâtre contemporain, animé par Jean-Albert Cartier, fait escale du Théâtre de la Ville.

La compagnie se situe dans une ligne sage, ouverte sur les arts de notre temps, juste assez pour *plaire à ceux qui se targuent* d'une certaine ouverture d'esprit, pas assez pour provoquer ou surprendre. Le Ballet-Théâtre contemporain se rattache à un style de danse d'un modernisme bien tempéré, comme en témoigne le premier programme de la rentrée.

Trois créations sont à l'affiche : elles n'apportent rien de très nouveau : « Kill What I Love » est une version d'« Othello » à la manière brutale de John Butler. Elle pourrait se passer sur un ring. La chorégraphie se réduit à une suite d'affrontements violents, de prises sauvage, prétextes à faire rouler *les muscles des danseurs* et à malmener les danseuses jusqu'à l'agression finale d'une athlétique Desdémone étranglée comme un vulgaire poulet. Le décor de Tal-Coat — tendre accent de blanc sur une traînée rouge — palpite sous les éclairages. C'est vraiment la seule note agréable à l'œil.

Il est difficile de se faire une idée de la personnalité de Paul Sanasardo à travers son ballet « Saints and Lovers ». S'y manifestent tout au plus une capacité à investir l'espace, un sens des effets de groupe attentif aux méandres de la musique de Penderecki. Mais on ne peut absolument pas déceler à travers des enlacements, des torsions de corps, des poses torturées et des courses éparses, l'héritier de Martha Graham annoncé dans le programme. Le motif scénique de Daniel Chompré — passementerie géante ou plantes grasses stylisées selon les jeux de lumière — capte toute l'attention.

« Rags », de Brian Mac Donald, se veut un clin d'œil rétro à la comédie musicale américaine. *Même sans connaître les films de* Fred Astaire et Ginger Rogers, même en oubliant l'actuel spectacle d'Alvin Ailey, le public perçoit que les danseurs tournent en sous-régime par rapport au rythme musical. Et ce décalage est bien inconfortable.

« Violostries » date de 1969. C'est peut-être le meilleur ballet de Michel Descombey qui a repris, après Robbins, le thème de « la Cage ». Une correspondance totale *s'établit entre la musique écorchée* vive de Bernard Parmegiani, la danse de séduction de Martine Parmain, mante religieuse aux *pointes acérées*, et le décor-piège de Raphaël Soto. Aujourd'hui encore, un violent érotisme à rebrousse-peau s'en dégage. C'est *vraiment le seul moment* de tension de toute la soirée.

Mais, comme la troupe homogène, bien entraînée, ne semble pas encore être allée jusqu'au bout de ses possibilités, on reste dans l'attente du second programme consacré à de jeunes espoirs de la chorégraphie. Jean-Albert Cartier réclame pour eux le *droit à l'erreur. On le leur accorderait* volontiers, pourvu qu'ils osent sortir de chemins rebattus.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville, 20 h. 30. Second programme à partir du 10 juin.

Théâtre

« C'est pitié qu'elle soit une putain » mis en scène par Michel Hermon

« *Faire de l'inceste une horreur capable de détruire la société serait simpliste* », écrit Michel Hermon, qui met en scène une nouvelle adaptation de *C'est pitié qu'elle soit une putain*. Pourtant, parmi les multiples intrigues entrecroisées de la pièce, il dégage l'amour furieux de Giovanni et d'Annabella sa sœur. Des autres épisodes, des autres personnages, il garde seulement ceux qui peuvent le servir.

Caché sous un habit blanc de moine, brandissant une croix d'or très grande, Michel Hermon observe de haut, du haut d'un escalier noir, le gouffre ouvert à ses pieds. Il ne fait pas valser la société désorganisée par l'acte « criminel », au contraire. Il organise une ronde funèbre, le rite répétitif, obsessionnel, d'une quête. Mais laquelle ? Quel vide le frère et la sœur veulent-ils combler ? Comme d'autres cherchent Dieu, ils se cherchent l'un l'autre.

Dès le premier moment, Giovanni et Annabella savent qu'ils s'aiment, et l'obstacle de l'interdit ne les arrête pas. Leur histoire n'est pas celle d'une marche vers l'amour absolu, ni d'une révolte. Ils n'agissent pas aveuglément, ils choisissent. Ils n'agissent pas « contre », ils ne veulent pas détruire la société à laquelle ils appartiennent : « *Puisque il est impossible de se situer au-delà du Bien et du Mal, ils choisissent le Mal* », écrit encore Michel Hermon.

Si Giovanni et Annabella sont amenés à transgresser les lois instituées de la famille et de l'église, c'est en toute conscience et seulement pour redevenir deux en un, pour reformer les deux moitiés de la pomme, l'androgyne édénique. Lui-Elle, Giovanni-Annabella, Didier Sandre et Laurence Février, étrangement semblables dans leurs vêtements noirs, avec un même visage lisse et buté.

Michel Hermon dispose les étapes de cette impossible retrouvaille dans le domaine intemporel du symbole, sur un escalier haut et droit, sur un chemin courbe en pente. Tout est noir. Les personnages apparaissent comme des réminiscences, plus ou moins nettes, plus ou moins floues, selon qu'elles appartiennent ou non à l'existence de Giovanni-Annabella. Et tous parlent sur un même ton, emphatique, insistant. Ils ne sont que visages et mains, leur absence de corps est cachée sous des déguisements. Rien de plus chaste que cette histoire d'amour furieux.

Même Sorenzo (Heinz Schwarzinger), le mari imposé à Annabella, censé représenter le « mâle », est traité en ridicule, en statuette d'athlète balourd affublé d'oripeaux érotiques pour sex-shop, et, finalement, il est un mari berné). Hippolita (Jeanne David), femme folle de son corps, prête au meurtre pour se venger de Sorenzo, est montrée en vamp somnambule à perruque blonde. Putana (Anita Plessner), la nourrice, complice de l'inceste, a un comportement hystérique de femme frustrée.

Volontaire ou non, cette manière de voir la sexualité change l'amour en cérébralité ardente. Et même, lorsque le frère et la sœur se réunissant enfin, se dénudent pour la mort, la grâce, la pureté de leurs gestes, sont telles qu'elles apaisent, effacent la folie des mots qu'ils prononcent. Le carnage [illegible] lequel s'achève la pièce est rég[illegible] comme un lent ballet de fantômes masqués de blanc, dominés p[illegible] le cardinal (Michel Hermon) momie peinturlurée à la vo[illegible] éraillée, affreuse, presque repoussante.

Dans sa mise en scène, Mic[illegible] Hermon prend le parti de tra[illegible] former les violences baroques [illegible] messe noire, en chant gra[illegible] intense. Il prend le parti de re[illegible] nir le paroxysme comme un ch[illegible] fou, muselé, écumant, et q[illegible] enfin lâché, s'abat épuisé. Il [illegible] fait parfaitement, contrôle [illegible] bête avec une rigueur féroce. [illegible] comédiens, pour la plupart, [illegible] suivent : Olivier Picq, An[illegible] Plessner et, surtout, Lauren[illegible] Février et Didier Sandre, luci[illegible] et égarés à la fois, fantastiqu[illegible] Les éléments disparates de [illegible] pièce sont réunis en un s[illegible] mouvement, en un seul objet, [illegible] splendide comme une pierre p[illegible] cieuse de conte barbare.

Aussi froid et lointain [illegible] désert nocturne, le Sahara [illegible] dans la glace... Il est vrai que c[illegible] l'élisabéthain John Ford, [illegible] plus, « *aucun héros vêtu de cl[illegible] aucun Fortinbras ne viendra [illegible] Norvège ou d'ailleurs pour annon[illegible] cer un autre temps* ».

COLETTE GODARD.

★ Cité internationale, 21 heur[illegible]

Cinéma

« LE HAREM », de Marco Ferreri

Ce film — inédit — a été tourné en 1967, avant *Dillinger est mort*. Il nous fait donc remonter dans le *passé cinématographique de Marco* Ferreri. C'est une fable, comme tous ses films. Ferreri en avait écrit le scénario — comme souvent — avec Rafaël Azcona.

Une jeune femme architecte, Margherita (Carrol Baker, débarrassée de tout hollywoodisme), est entourée de quatre hommes : Gianni (*Gastone Moschin*), un industriel qu'elle a renoncé à épouser la veille de leur mariage, Gaetano (Renato Salvatori), un avocat qui voudrait l'épouser, Mike (Bill Berger), son ancien fiancé, chasseur revenu du Kenya, et René (Michel Le Royer), son assistant, qui l'aide à organiser sa vie et qui est, lui, homoxesuel. Indépendante dans sa vie professionnelle, *Margherita souhaite l'être* aussi dans sa vie amoureuse. Elle refuse d'appartenir à un seul homme, mais elle ne veut pas renoncer aux trois hommes qu'elle aime et qui l'aiment. Aidée par René, elle les amène à tenter avec elle une expérience de vie commune, pendant les vacances, dans une île de la côte dalmate.

C'est, en fait, une épreuve. Les trois renâclent plus ou moins, puis acceptent. Mais ils vont faire un jeu — le jeu du harem à l'envers — de ce qui était pour Margherita une tentative de changement des rapports amoureux. Elle est, dans un « tableau » un peu parodique, en costumes orientaux, la sultane ; les prétendants sont les esclaves choisis à tour de rôle pour le plaisir ; René joue le rôle de l'eunuque.

Ferreri esquisse des situations de comédie bouffonne et grinçante « à l'italienne », mais sa mise en scène, débarrassée de tout naturalisme psychologique et érotique au point d'en paraître plate, gomme les définitions sociales italiennes, casse le comique et l'émotion grinçante pour tendre vers un récit abstrait où n'apparaît plus que le mécanisme des relations sado-masochistes *dans l'amour* : domination et destruction.

Margherita a accepté, encouragé, le jeu du harem. Lorsqu'elle s'en lasse et veut tout quitter, les prétendants *reprennent* alors contre elle leur rôle traditionnel d'hommes. Par solidarité masculine, René, le serviteur, se joint à eux pour humilier Margherita, la plier à la condition de femme-objet jusqu'à supprimer son existence. Dans la dernière partie du film, s'instaure, avec une terrible douceur, un nouveau jeu : celui des bourreaux et de la victime.

Margherita subit alors avec passivité des humiliations physiques (idée, mais non représentation, d'humiliations sexuelles), et on pourrait penser que Ferreri constate, de façon sarcastique, l'échec du mouvement de libération de la femme et le triomphe de la société phallocratique. Mais la mise en scène, volontairement froide, les structures du montage et, même, le ton des dialogues et des voix introduisent une telle distance à l'égard des personnages qu'on ne peut donner tête baissée dans cette interprétation, non plus que dans celle, également possible, d'une défense du féminisme écrasé par le « sexisme » masculin.

Ferreri montre des réactions, il trouble, il gêne, mais il ne cherche pas à *convaincre*. *Le Harem* est un film aussi désespéré que *la Grande Bouffe* ; il n'y manque que la rhétorique qui provoqua tant de passions et de scandale (commercial). Ici, Ferreri laisse, ou plutôt laissait, le spectateur entièrement *libre*. C'était — c'est — d'une tout autre audace.

JACQUES SICLIER.

★ Studio Médicis, U.G.C., Marbeuf (v.o.).

Expositions

TROIS ARTISTES A L'ARC

Canogar 1968-1975 : on imagine mal langage plus direct, plus convaincant que celui du peintre espagnol, dans cette période. Un langage de combat. Rafael Canogar dénonce la violence, la répression, s'appuyant sur les images dures et tristement banales que lui fournissent l'actualité, les pages de magazines, de revues. Violence à l'état brut qui frappe l'homme, non pas un individu donné, situé, mais l'homme de la rue, anonyme. La violence non plus n'a pas de visage, mais porte l'uniforme. Les scènes de « ratonnades », d'arrestations, d'exécutions, de poursuites, de tortures, de charges de police, de panique, et aussi d'attentes et d'étreintes angoissées, au cours du processus de recréation prennent corps au sens propre du mot, crèvent l'espace pictural et se projettent dans les trois dimensions de la réalité. L'homme se coule dans des vêtements usés, trop grands, fripés, fatigués d'avoir été portés — de vrais vêtements durcis, peints en noir, luisants — et se détache de la foule ou du groupe projeté en aplat sur le support, toile ou panneau,

Dans ses derniers tableaux Canogar traite des mêmes thèmes, met le même contenu, mais fait éclater l'ordonnance conventionnelle. Les vêtements, vestons et pantalons, constituent maintenant la trame même du tableau, écartelés sur le cadre de bois à la limite de la déchirure ; en émergent des fragments de corps, main, bras, pied, jambe, comme si l'homme était emmuré. On pense aux débuts de l'artiste à la fin des années 50, à cette période d'abstraction véhémente, lyrique, informelle, mais chargée de sens, qu'il pratiquait alors, lui, avec Saura, Millarès et quelques autres.

Vingt tables de bois brut, vingt chaises, vingt ampoules — qui éclairent faiblement — suspendues au-dessus des tables sur lesquelles sont placées vingt dossiers. Le visiteur du « Dachau Projekt » de l'Allemand Jochen Gerz est pris dans un espace carcéral.

Les dossiers à consulter sont constitués de cinquante photos du musée de Dachau installé à l'emplacement de l'ancien camp de concentration, et ces photos révèlent, à travers la quantité des écriteaux, des panneaux d'interdiction et des indications à suivre pour la bonne marche du musée : « interdiction de fumer », « interdiction de s'éloigner des chemins », etc., que l'organisation linguistique du musée actuel apparaît comme le reflet exact de celle du camp antérieur. Gerz vise comme toujours le domaine de la culture.

Jacqueline Dauriac peint l'ambiguïté des êtres et des sexes, la difficulté d'être un. Dans ses grands toiles à l'acrylique et ses grands dessins sur calques, les calques superposés à la peinture, arrachés par endroits, greffés sur d'autres parties du corps avec des scotchs, elle jette le trouble, le flou sur les formes, voile et dévoile, faisant le jeu des ambiguïtés inhérentes aux personnages. Si l'artiste tire parfois ses sujets de revues pornographiques, ses nus n'ont pourtant rien de vulgaire, rien de l'insolence nette des corps qui se vendent. Images de solitude offerte.

G. B.

★ ARC du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, avenue du Président-Wilson.

LES GRANDS PRIX DE LA VILLE DE PARIS

Les grands prix de la Ville de Paris sont décernés ce jeudi. Certains lauréats étaient déjà connus dans la matinée.

● MUSIQUE : Claude Prey.

Claude Prey, né en 1925 dans l'Eure, est l'auteur de nombreuses œuvres de théâtre musical, la plupart créées au Festival d'Avignon, parmi lesquelles on notera en particulier *On veut la lumière, allons-y*, *Donna Mobile*, *les Fêtes de la faim* et *les Liaisons dangereuses* (montées l'an passé à l'Opéra du Rhin). Claude Prey est déjà lauréat du Prix Italia et du Prix Prince-de-Monaco, 1964.

● SCIENCES : Pierre Mériel.

Le grand prix scientifique (10 000 francs) à M. Pierre Mériel, ancien élève de l'École normale supérieure et agrégé de physique, pour ses travaux originaux sur l'exploration de la structure de la matière à l'aide de faisceaux de neutrons.

● TECHNIQUE : Jacques-Émile Dubois.

Le professeur Jacques-Émile Dubois, professeur à Paris VII et directeur des recherches et moyens d'essais au ministère de la défense nationale, a obtenu le grand prix de la technique (10 000 francs) pour sa mise en place du système d'informatique chimique Darc.

SPECTACLES

théâtres

salles subventionnées

, 18 h. 30 : Une heure de danse .antique ; 20 h. 30 : la Sylfe.
die-Française, 20 h. 30 : Monr Le Trouhadec saisi par la auche.
, 20 h 30 : le Barbier de ille
Odéon, 18 h 30 : Albertine ; h. 30 : les Longs Chapeaux.
lot : voir Cité internationale. Salle Gémier, 20 h. 30 : la Mort Danton.
20 h. : l'Eta della Pace (Semaine la critique).

salles municipales

let, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
ouveau Carré, 20 h. : Cirque ss ; 21 h. : Concert (Ensemble l'Itinéraire) : 21 h. : Folk, . Vincent, Tarentule.
tre de la Ville, 18 h. 30 : Chants lens de Stockhausen ; 20 h. 30 : let-Théâtre contemporain (prer programme).

autres salles

-Alliance française, 14 h. 30 : Médecin malgré lui.
ne, 20 h. 30 : le Tube.
r, 21 h. : Tutti Frutti.
éâtre, 21 h. . Andromaque.
les-du-Nord, 20 h. 30 : Timon thènes.
ucherie de Vincennes, Théâtre la Tempête, 20 h. 45 : Domge qu'elle soit une putain.
r de la faculté de Censier, h. 30 : les Troyennes.
elle Saint-Louis de la Salpêre, 19 h. 30 : Faust-Salpêtrière.
les-de-Rochefort, 20 h. 45 : Plus est de fous, plus on rit.
édie des Champs-Elysées, h. 45 . Viens chez moi, j'habite z une copine.
des Miracles, 20 h. 30 : La den est souvent farineuse ; h. : Elle, elle et elle.
ard-VII, 21 h. : Chat en poche.
e Cardin, 21 h. : Otello.
-Montparnasse, 21 h. : le Fléau mers.
de 55, 21 h. : On purge bébé ; njour, monsieur Courteline.
nasse, 20 h. 30 : le Saut du lit.
rtot, 21 h. : l'Amour fou.
hette, 20 h. 45 : la Cantatrice auve ; la Leçon.
Bruyère, 21 h : les Branquignols.
ucernaire, 20 h. 30 : Ce soir, on it les poubelles ; 22 h. 15 : Sade.
odière, 20 h. 45 : Hommage à erre Fresnay (Marius, film).
ffetard, 20 h. 30 : Jeunes Bares d'aujourd'hui.
veautés, 20 h. 45 : la Libellule.
is-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux lles.
Palace, 21 h. : Athanase ; h. 30 : Trois passagers clanstins.
nace, 20 h 30 : Septembre à antiago.
-Montparnasse, 20 h. 45 : le nier.

Récamier, 20 h. 30 : le Balcon. — Petite salle, 22 h. 30 : Trois femmes.
Renaissance, 21 h. : Luxe.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre, 21 h. : Van Gogh, le suicidé de la société. — La Galerie, 21 h. : la Nuit du 28 septembre — Grand Théâtre (Chaillot), 21 h. : C'est pitié qu'elle soit une putain.
Théâtre de l'Ecole normale supérieure, 20 h. 30 : Histoire merveilleuse de Karamalzaman et de la princesse Boudour.
Théâtre Fou, 21 h. : Perseverare Diabolicum est.
Théâtre Oblique, grande salle, 21 h. : Rodogune.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Christophe Colomb. — Petite salle, 20 h. 30 : Pas moi ; la Dernière Bande.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Ah bon !
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : Victor ou les Enfants au pouvoir.
Champigny, Théâtre du Val-de-Marne, 20 h. 30 : la Grand' Route.
Clichy, 20 h. 30 : les Petites Filles modèles.
Créteil, Maison de la culture, 14 h. : Shéhérazade.
Ivry, Studio d'Ivry, 21 h. : Phèdre. — Centre culturel, 21 h. : Marionnettes de Bratislava.
Montreuil, 20 h. : Maître Puntila et son valet Matti.
Sèvres, dans quatre salles de Boulogne et de Sèvres, à partir de 18 h. 30 : Rencontres théâtrales de la M. J. C. de Boulogne.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Skandalon. — Petite salle Sorano, 21 h. : le Jardin mécanique.
Saint-Maur, M. J. C., 21 h. : Concert folk (New Blue Grass Connection).

Le music-hall

Bobino, 21 h. : les Platters.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue de Roland Petit.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'oser.
Olympia, 21 h. 30 : Jean-Jacques Debout.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Fiesta de los Andes.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
L'Ange-Bleu, 23 h. : Spectacle de Jean-Marie Rivière.
Club des Poètes, 22 h. 30 : Poèmes dits, poèmes chantés.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. : Bons baisers de super-beautés.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q... Nu.
Tour Eiffel, 20 h. : Tempête cosaque.

Jazz et pop

Voir Nouveau Carré.
Théâtre Mouffetard, 22 h. : Jazz à la Mouff (Ray Stephen Oche et son Matumbo).
Théâtre Essaïon, 22 h. 30 : Michel Portal.
American Center, 21 h. : Renaud.

La danse

Voir Opéra et Théâtre de la ville.
Palais des sports, 20 h. 45 : The Alvin Alley City Center Dance Theater.
Centre culturel suédois, 21 h. : Comment sourire.

Les concerts

Sous la tour Eiffel, 16 h. : Stevens High School Band (Dvorak, Williams, Bach, Bennett).
Sainte-Chapelle, 21 h. : Concert aux chandelles, par l'Ensemble d'archets français, dir. A. Myrat, avec A. Guiot, cantatrice ; M. Vanaud, basse ; M. Lécluse, trompette (Mozart, Haendel, Torelli).
Eglise Saint-Nicolas-des-Champs, 21 h. : J. Boyer, orgue (Cabezon, Sola, Pasquini, Julien, d'Andrieu, Couperin).
Eglise Saint-Roch, 21 h. : Orchestre de chambre Jean Barthe (Vivaldi, Bach).
Salle Gaveau, 21 h. : Orchestre de chambre Juventis, dir. H. Nafilyan, avec P. Fontanarosa (Vivaldi).



Jeudi 5 juin

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Commando dans la Gironde, J. Ferrer ; 18 h. 30 : le Franciscain de Bourges, de C. Autant-Lara ; 20 h. 30 : Drôle de jeu, de P. Kast ; 22 h. 30 : les Ténèbres du jour, de Z. Fabri.

Les exclusivités

L'AGRESSION (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75)
AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All.), v.o : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
ALICE N'EST PLUS ICI (A.) v.o : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) v.f : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Bretagne, 6e (222-57-97)
ALLONSANFAN (It.) v.o. : Quintette 5e (033-35-40) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Marais, 4e (278-47-86) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98)
ALOISE (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A.) (**) v.o. . St.-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) . Vendôme, 2e (073-97-52) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Liberté-Club, 12e (343-01-59)
BELLADONNA (Jap.) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90)
CE CHER VICTOR (Fr.) : Montparnasse 83 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; P.L.M St-Jacques, 14e (589-68-42)
LE CHEVAL DE FER (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)
LA CLEPSYDRE (Pol.) v.o. : Seine-Cinéma, 5e (325-92-46), de 17 h 45 à 22 h 15
LE CŒUR ET L'ESPRIT (A.), v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59).
LA CONCENTRATION ET L'ATHANOR (Fr.) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42), en sem à 18 h., le sam à 24 h.
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A.) v.o. : Plaza, 8e (073-74-59) ; v.f. : Athena, 12e (343-07-48)
DIALOGUE D'EXILES (Chil.) v.o. : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. et 22 h.
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), horaires spéciaux.
EMILIENNE (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Images, 18e (522-47-94) ; Omnia, 2e (231-39-36) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

FOUS DE VIVRE (Ang.) v.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13) à 17 h. et 20 h. 30.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A.) v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-97) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA GUERRE DES MOMIES (Chili), v.o. La Clef, 5e (337-90-90).
HISTOIRE DE WAHARI (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 h. 15 (sauf dim.), 14 h. 15 et 16 h.

Les films nouveaux

TROP C'EST TROP, film français de Didier Kaminka : Mercury, 8e (225-75-90), ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Quintette, 5e (033-35-40), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
INDIA SONG, film français de Marguerite Duras, avec Delphine Seyrig . Seine-Studio, 5e (325-92-46), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Balzac, 8e (359-52-70)
LA NUIT DE LA PEUR, film américain de Peter Collinson, avec Jacqueline Bisset : V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f : Mistral, 14e (734-20-70), Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Rotonde, 6e (633-08-22), Helder (770-11-24).
LE HAREM, film italien de Marco Ferreri . V.o : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19)
LA BALLADE SAUVAGE, film américain de Terence Malick : V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) — V.f : Maxeville, 9e (770-72-87), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE BLANC, LE JAUNE ET LE NOIR, film italien de Sergio Corbucci, avec Giuliano Gemma et Eli Wallach : V.f. : Rex, 2e (23-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), Miramar, 14e (326-41-02), Magic-Convention, 15e (828-20-32).

HOMMAGE A JONNAS MIKAS (A.), v.o. : Olympic, 14e (783-67-42) (horaires spéciaux).
L'IBIS ROUGE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Studio Alpha, 5e (033-38-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A.), v.o. : Normandie, 8e (359-41-18).
ILS ONT COMBATTU POUR LA PATRIE (Sov.), v.o. : Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).

LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33), Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE JARDIN DE TANTE ISABELLE (Mex.) (**), v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
KAFR KASSEM (Lib.), v.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42) (horaires spéciaux), Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LEPKE LE CAID (A.), v.f. : Liberté-Studio, 12e (343-01-59)
LES LEVRES DE SANG (Fr.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86), Styx, 5e (633-08-40), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LILY AIME-MOI (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE MALIN PLAISIR (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Quintette, 5e (033-35-40), Cambronne, 15e (734-42-96).
MITHILA (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) (horaires spéciaux).
LA MORT DE MARIA MALIBRAN (All., v.o.) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42) (horaires spéciaux).
LES NOCES DE PORCELAINE (Fr) (**) : U G C -Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES ORDRES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77).
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, (325-92-46) à 12 heures.
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie 8e (359-41-18), Boul'-Mich', 5e (033-48-29), Bretagne, 6e (222-57-97), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Rex, 2e (236-83-93), Royal-Passy, 16e (527-41-16)
QUE LA FETE COMMENCE (Fr) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Diderot, 12e (343-19-29), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42)
SECTION SPECIALE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) , Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Nations, 12e (343-04-67)
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Murat, 16e (288-99-73).
LA SUBMERSION DU JAPON (Jap., v.f.) : George-V 8e (225-41-46) ; Marivaux, 2e (742-83-90) , Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75).
TERREUR DANS LE SHANGAI EXPRESS (A . v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73) ; v.f. : Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
TOMMY (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17) ; Boul' Mich, 5e (033-48-29).
LA TOUR INFERNALE (A., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71).
LA TRAQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
TRAVAIL OCCASIONNEL D'UNE ESCLAVE (All., v.o.) Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

UN DIVORCE HEUREUX (Fr.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22) ; Biarritz, 8e (359-42-23) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) . Quintette, 5e (033-35-40).
VIOLENCE ET PASSION (It., v. Ang.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) , v.f. Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Murat, 16e (288-99-75)
VIVRE A BONNEUIL (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) (à 15 h. 15, 18 h. 45 et 22 h. 15)

Les grandes reprises

L'EQUIPEE SAUVAGE (A., v.o.) : République, 11e (208-54-08).
LE KID (A., v o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)
MARIUS (Fr) : Théâtre de la Michaudière, 11e (742-95-22).
LES MARX BROTHERS AU GRAND MAGASIN (A., v o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MASH (A., v o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).
MOULIN-ROUGE (A., v.o) : Action-République, 11e (805-51-33).
LA RUEE VERS L'OR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

Les festivals

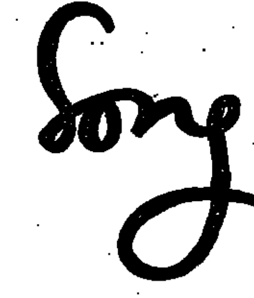
FRED ASTAIRE - GINGER ROGER (v. o.). — Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Amanda.
INGMAR BERGMAN (v.o.). — Racine, 6e (633-43-71) : la Honte.
JOHN FORD (v. o.). — André-Bazin, 13e (337-74-39) : le Sergent noir.
SAM PECKINPAH (v. o.). — Action-Christine, 6e (325-85-78) : la Horde sauvage.
ORSON WELLES (v. o.). — Action-Christine II, 6e (325-85-78) : Voyage au pays de la peur.
CINQUANTE ANS DE CINEMA AMERICAIN (v. o.). — Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Point limite zéro.
DIX ANS DE NOUVEAU CINEMA AMERICAIN (v. o.). — Olympic, 14e (783-67-42) : Tuez Charley Varick.
SEMAINE DE L'AMERIQUE LATINE (v. o.). — Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD (v. o.). — Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15) : Piège au grisbi.
SEMAINE DE LA CRITIQUE ET QUINZAINE DES REALISATEURS. — TEP (voir salles subventionnées).

Les séances spéciales

ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h et 24 h.
EASY RIDER (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
LE DINGUE DU PALACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h
FELLINI - ROMA (It., v o.) : Châtelet - Victoria, 1er (508-94-14) à 11 h. 45 et 0 h. 15.
FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h et 24 h.
LA MUSICA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h.
LE PRIVE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LA VIE PRIVEE DE SHERLOCK HOLMES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).









AUJOURD'HUI

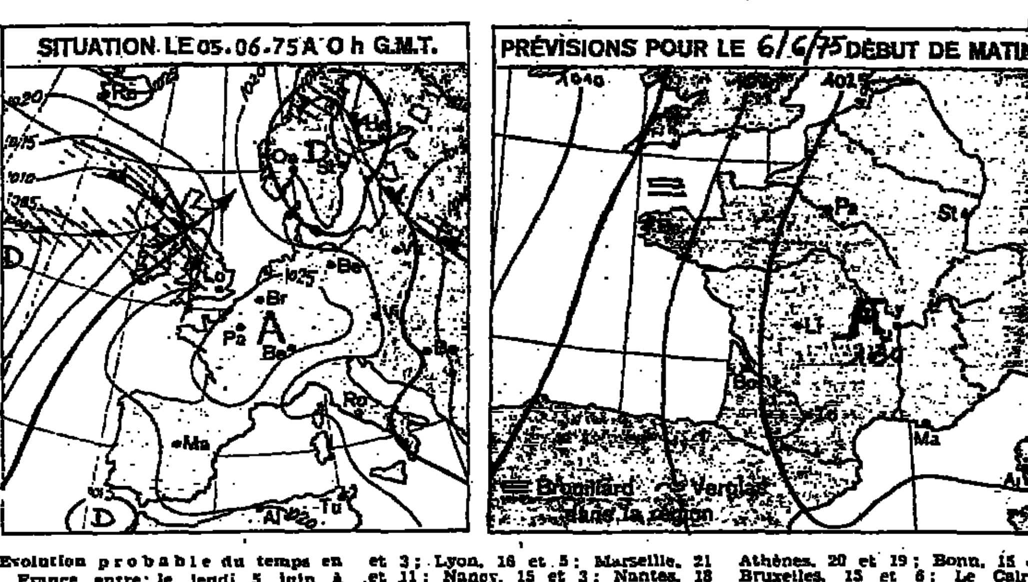
loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous cumuls compris, aux billets entiers

Terminaison	Finales et numéros	Groupes	Sommes à payer (F.)
1	01	tous groupes	100
	141	tous groupes	200
	0 531	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	2 481	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	4 531	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	8 871	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	9 401	groupe 5	5 100
		autres groupes	600
	09 451	tous groupes	5 000
	85 221	groupe 3	100 000
		autres groupes	10 000
2	2	tous groupes	50
	792	tous groupes	250
	6 482	groupe 3	5 050
		autres groupes	550
	09 452	tous groupes	5 050
	17 892	groupe 4	100 050
		autres groupes	10 050
	67 862	groupe 5	100 050
		autres groupes	10 050
3	1 893	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	1 963	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	8 833	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	09 453	tous groupes	5 000
4	34	tous groupes	100
	2 214	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	6 624	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	09 454	tous groupes	5 000
	67 164	groupe 4	100 000
		autres groupes	10 000
5	25	tous groupes	100
	415	tous groupes	200
	475	tous groupes	200
	2 595	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	9 265	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	09 455	tous groupes	5 000
	7 425	groupe 2	10 100
		autres groupes	1 100
5	08 345	groupe 5	100 000
		autres groupes	10 000
6	36	tous groupes	100
	816	tous groupes	200
	09 456	tous groupes	5 000
7	27	tous groupes	100
	277	tous groupes	500
	0 597	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	6 577	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	09 457	tous groupes	5 000
8	828	tous groupes	200
	2 788	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	3 058	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	5 538	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	6 428	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	7 388	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	09 458	groupe 4	1 500 000
		autres groupes	15 000
9	669	tous groupes	500
	5 929	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	9 059	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	09 459	tous groupes	5 000
0	0	tous groupes	50
	090	tous groupes	250
	3 900	groupe 4	5 050
		autres groupes	550
	4 940	groupe 5	5 050
		autres groupes	550
	5 880	groupe 4	5 050
		autres groupes	550
	09 450	tous groupes	5 050
	9 770	groupe 3	10 050
		autres groupes	1 050

Liste établie par le Secrétariat Général de la Loterie Nationale

TRANCHE des VACANCES
tirage du 4 juin 1975
75 — PROCHAIN TIRAGE LE 7 JUIN 1975 à ALBI (Tarn) — 26e

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 5 juin à 0 heure et le vendredi 6 juin à 24 heures :

Vendredi, sur la moitié sud-est, il fera beau et chaud après la dissipation de quelques brumes et brouillards se formant dans les vallées. Les vents seront faibles et les températures encore en hausse sur la veille.

Sur la moitié nord-ouest, le temps sera aussi ensoleillé, mais avec quelques nuages. Ceux-ci seront plus abondants près des côtes de la Manche et, le soir, près de l'Atlantique. Les vents, faibles à modérés près des côtes seront orientés au secteur sud. Les températures resteront élevées dans l'intérieur.

Jeudi 5 juin, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 026,3 millibars, soit 769,7 millimètres de mercure.

Températures (*le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 juin ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5*) : Biarritz, 19 et 11 degrés ; Bordeaux, 19 et 7 ; Brest, 14 et 12 ; Caen, 16 et 10 ; Cherbourg, 14 et 8 ; Clermont-Ferrand, 17 et 3 ; Dijon, 17 et 5 ; Grenoble, 16 et 3 ; Lille, 16 et 3 ; Lyon, 16 et 5 ; Marseille, 21 et 11 ; Nancy, 15 et 3 ; Nantes, 18 et 9 ; Nice, 21 et 14 ; Paris-Le Bourget, 18 et 5 ; Pau, 19 et 9 ; Perpignan, 22 et 10 ; Rennes, 16 et 12 ; Strasbourg, 16 et 7 ; Tours, 17 et 5 ; Toulouse, 18 et 7 ; Ajaccio, 21 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 13 et 2 degrés ; Athènes, 20 et 19 ; Bonn, 15 ; Bruxelles, 15 et 6 ; Le Caire et 20 ; îles Canaries, 22 et ; Copenhague, 12 et 7 ; Genève et 3 ; Lisbonne, 24 et 14 ; Londres et 7 ; Madrid, 26 et 9 ; Moscou et 12 ; New-York, 17 et 12 ; Palma-de-Majorque, 23 et 12 ; Rome et 12 ; Stockholm, 14 et 5 ; Téhéran 31 et 25.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 5 juin 1975 :

DES DECRETS

● Instituant à titre exceptionnel une prime d'incitation à la création d'emploi.

● Instituant un contrat d'emploi-formation.

UN ARRETE

● Fixant le nombre de places mises aux concours d'accès à l'école nationale de la magistrature.

DES LISTES

● Des candidats admis à l'épreuve de sélection pour le recrutement, au titre de l'année 1975, de conseillers de 1re et de 2e classe de tribunal administratif :

● D'aptitude aux emplois de 1re et de 2e classe du personnel de direction des établissements d'hospitalisation publics.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1169

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I				■					■
II									
III					■				
IV	■								
V					■			■	
VI			■				■		
VII		■		■					■
VIII					■	■			
IX									
X	■		■						
XI								■	

HORIZONTALEMENT

I. Rien n'est plus commun que le nom, rien n'est plus rare que la chose ; Centre industriel et culturel. — II. Eléments de certains parterres. — III. Connut un regain de verdeur à l'âge de la maturité ; Avide. — IV. Susceptibles d'éclater. — V. Régions chaudes ; D'un auxiliaire. — VI. Le bout du monde ; Marque de civilité romaine ; Possessif. — VII. Certains vestiges rappellent aux touristes qu'on y menait la vie de château. — VIII. Abimas ; Retranché — IX. Comme un travail fastidieux. — X. Souvent sanglantes, au temps de Néron. — XI. S'apparentaient aux loups.

VERTICALEMENT

1. Un fardeau pour les Anciens ; Passe à Dax. — 2. Totale quand elle est noire ; Met un joueur en valeur. — 3. Bon principe ; Sort d'un cirque. — 4. Très grande nappe ; Sujet de premier plan. — 5. Essence ; Implique une perception ; Emporta un certain nombre de nos ancêtres. — 6. Moins jolies ; Tel le cœur de saint Thomas. — 7. Bestioles aquatiques ; Les petits sont vigilants. — 8. Ordre de salubrité ; Occasion de demander des forces au sexe faible. — 9. Coule en Italie ; Langue.

Solution du problème n° 1168

Horizontalement

I. Bétail (cf « caboulot ») ; Oc. — II. Oréades. — III. Ee ; Renier. — IV. U.S.A. ; Etres. — V Finesse. — VI. Pec ; Net. — VII. Férue ; Epi. — VIII. Plissas. — IX. Ee ; Tu ; A.R. — X. Ossue ; Ume. — XI. Arêtes.

Verticalement

1. Bœuf ; F.P. ; On — 2. Erésipèles. — 3. Te ; Aneries — 4. Aar ; Ecus ; UA. — 5. Idées ; Ester. — 6. Lents ; Au. — 7. Sirènes ; Ut. — 8. Ee ; EP ; Ame (les yeux sont le miroir de l'âme). — 9. Corsetières.

GUY BROUTY.

Stages

● *La Maison des jeunes et de la culture de Sarcelles* organise à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône) un séjour d'animation culturelle du 1er au 28 août, ainsi qu'un stage de perfectionnement au bridge du 25 au 30 août inclus. S'adresser avant le 25 juin à la Maison des jeunes et de la culture, avenue Joliot-Curie, 95200 Sarcelles.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries: I — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
FFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
ffres d'emploi "Placards encadrés" nimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
EMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
APITAUX OU ROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

THOMSON-CSF

VISION « FAISCEAUX HERTZIENS »

recherche

UN INGÉNIEUR

.S.A.M., E.C.A.M., I.C.A.M. ou équivalent

... 3 ans d'expérience environ dans la réali... on de matériel électronique professionnel pour ...per un poste de responsabilité

dans son département PRODUCTION

...re avec curric. vitae, photo et prétentions à : TH. C.S.F. - Service Recrutement 53, rue Greffulhe. — 92300 LEVALLOIS.

SOCIÉTÉ DE HOLDING

recherche

TECHNICIEN(NE) SUPÉRIEUR(E)

GESTION du PERSONNEL

25 ans minimum - Formation I.U.T. Quelques années d'expérience

Libre le 1er juillet ou le 1er septembre

...istant Directeur du personnel pour analyse gestion formation Niveau : AGENT DE MAITRISE

Rémunération selon capacités.

...ire avec C.V., photo et prétentions à n° 11.139. ...NTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

T.P. SPECIALISES

Activité internationale

L'expansion de la plus importante entreprise française de T.P. spécialisés lui permet d'accueillir, aux divers niveaux de son développement,

INGENIEURS débutants

(Bureau d'Etudes et Chantiers)

désireux de faire carrière dans le domaine de haute qualification qui est le sien.

INGENIEURS confirmés

30 ans minimum

pouvant être rapidement Adjoint à une Agence (France et Etranger)

capables, au-delà de la technique, de «penser» la rentabilité d'une Agence (marche des divers chantiers en fonction des disponibilités en matériel et en techniciens).

Expérience géo-technique nécessaire.

INGENIEURS directeurs de travaux

ayant déjà dirigé d'importants chantiers de génie civil en France ou à l'étranger (expérience fondations spéciales appréciée).

Ces divers collaborateurs travailleront avec l'acquis d'une entreprise dont l'avance technique est incontestable et qui évolue grâce à des méthodes de gestion et de réalisation qui lui sont propres et qui permettent à l'originalité, l'inventivité et le goût des responsabilités de se concrétiser dans un climat d'échange intérieur très ouvert.

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous référence 10940 ou téléphoner 727.37.98.

cabinet leconte — 4, rue Amiral Courbet, PARIS-16e — membre de l'ANCERP

---

directeur des relations internationales

Notre organisation professionnelle, connue pour sa compétence et son dynamisme en matière d'exportation, recherche aujourd'hui son DIRECTEUR DES RELATIONS INTERNATIONALES.

Sa mission consistera, à la tête d'une équipe déjà constituée dont le tiers réside hors de France, à élaborer et mettre en œuvre la politique d'expansion à l'étranger de l'ensemble de notre secteur industriel.

Pour réussir dans cette fonction, au service de l'entreprise privée et en relation avec l'administration, nécessitant des actions aux plus hauts niveaux, tant en France qu'à l'étranger, il est indispensable d'avoir acquis une expérience pratique des MECANISMES DU COMMERCE EXTERIEUR.

Mais seront tout aussi utiles de grandes qualités intellectuelles et humaines. Que la formation d'origine soit à dominante technique (X, ESE, Centrale...) ou commerciale (HEC, ESSEC, IEP...) il importe d'être devenu un généraliste à même d'effectuer des analyses et des synthèses dans les domaines les plus variés, de prendre des décisions dans des situations complexes, d'animer des équipes avec souplesse, de faire aboutir les actions entreprises, de savoir convaincre sans pouvoir imposer, tout en gardant toujours le sens de l'essentiel et du possible.

Le poste, basé à PARIS, comporte des déplacements fréquents mais de courte durée à l'étranger. La pratique courante de l'anglais est évidemment indispensable. Celle d'une seconde langue sera appréciée.

Les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion par les conseils en recrutement d'EUREQUIP. Écrivez-leur rapidement sous réf. 10.139/M.



EUREQUIP
19, rue Yves du Manoir, B.P. 30, 92420 Vaucresson

---

directeur des ventes

Associé à un des plus importants groupes pharmaceutiques mondiaux, un des 20 premiers laboratoires en France, recherche un Directeur des Ventes.

Il sera responsable de l'animation et de la gestion d'une équipe de plus de 120 personnes, de sa formation, et de son perfectionnement, de l'évolution d'un C.A. dépassant 100 millions HT, du lancement de nouveaux produits mis au point par un centre de recherche d'importance internationale.

Ce poste convient à un homme expérimenté dans la direction et l'animation des ventes et ayant des connaissances en marketing moderne, un homme qui soit dynamique, créatif et veuille progresser dans une Société dirigée par une équipe jeune tournée vers la réussite.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 2269/M (à mentionner sur l'enveloppe). Le secret absolu des candidatures est garanti par :



BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris *(Membre de l'ANCERP)*

INGENIEUR ESE ou équivalent

SOCIETE EUROPEENNE DE PROPULSION ETABLISSEMENT DE VERNON recherche :

Ingénieur ESE ou équivalent pour étude et industrialisation paliers magnétiques asservis.

Connaissances : asservissements linéaires, électromagnétisme et si possible mécanique (résistance des matériaux).

Adresser C.V. et prétentions en précisant référence 119 à:

SEP Service du Personnel B.P. 802 27207 VERNON

---

emplois régionaux

S.A.Burroughs

Usine de VILLERS-ECALLES (proximité ROUEN)

recherche

Pour le Service Qualité de sa division CALCULATRICES électroniques :

...GENIEUR ELECTROMECANICIEN

...ant première expérience professionnelle pour ...imer une équipe de 4 personnes chargées de ... qualification des composants et des machines, ...s essais de fiabilité.

Pour le Bureau d'Etudes de sa division TERMINAUX bancaires :

INGENIEUR ELECTRONICIEN

...ant 5 à 10 ans d'expérience, pour animer une ...uipe d'ingénieurs, techniciens et dessinateurs ; ...pable de faire la synthèse des aspects électro...iques de produits à base digitale.

...GENIEUR ELECTROMECANICIEN

...butant, très bonne formation mécanique, pour ...ncevoir et développer des mécanismes (chaînes ...nématiques, supports magnétiques) appliqués à ...es systèmes imprimants et électromécaniques ...our périphériques d'ordinateur.

...our tous ces postes, la connaissance de l'anglais ...st nécessaire.

...crire avec photo à l'attention du Chef du ...ersonnel - Boîte Postale 5 - 76360 - BARENTIN.

NOUS SOMMES UNE SOCIÉTÉ EN EXPANSION A VOCATION EXPORTATRICE, SPÉCIALISÉE DANS L'ÉTUDE ET LA CONSTRUCTION DE BIENS D'ÉQUIPEMENTS. Nos installations modernes rendent les conditions de travail agréables.

Notre entreprise, à taille humaine, est implantée dans une ville du Nord-Est vivante et accueillante. Notre Directeur Général cherche un

attaché de direction

Agé de 35 ans minimum, il est ingénieur (mécanique, électricité) a évolué vers les problèmes technico-commerciaux et acquis une expérience confirmée de la vente à l'industrie de machines à forte valeur ajoutée (TP, métallurgie, sidérurgie, fonderie).

Ses connaissances en gestion et ses qualités d'animateur lui permettent d'évoluer vers les plus hautes responsabilités, après une période de formation auprès du directeur. La connaissance de l'anglais et de l'allemand est appréciée.

Écrire à P. VERDURE ss réf. 110 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
2, RUE G.-DE-CHÂTILLON - 59000 LILLE
PARIS - LYON - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

CENTRE DE RECHERCHES APPLIQUÉES D'UN TRÈS GRAND SECTEUR INDUSTRIEL

recherche

JEUNES INGÉNIEURS

GRANDES ÉCOLES

(X, Mines, E.C.P., A. et M., Supélec, E.P.C.I.)

Vous souhaitez en début de carrière compléter votre formation dans le domaine des applications industrielles concernant l'ELABORATION de l'ACIER, sa TRANSFORMATION et son UTILISATION.

NOUS VOUS OFFRONS DE PARTICIPER

- A la conception, la réalisation et l'exploitation de pilotes semi-industriels ou industriels ;
- A l'automatisation de procédés métallurgiques et en partic. de différents types de laminoirs ;
- Aux études relatives aux propriétés et à l'utilisation de l'acier et à la mise au point de procédés de contrôle.

VOUS AUREZ LA POSSIBILITÉ

- d'utiliser des moyens modernes d'investigation et de traitement de l'information ;
- d'avoir de nombreux contacts avec l'industrie et les laboratoires des Universités et des Grandes Ecoles ainsi qu'avec des organismes étrangers ;
- de poursuivre, après quelques années au service de la recherche, votre carrière dans l'industrie de notre Profession.

Une connaissance de la langue anglaise suffisante pour aborder une discussion technique est souhait.

Contribution au logement assurée.

Envoyer C.V., photo et prétentions, sous n° 10.797, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, q. tr.

SOCIÉTÉ D'ENGINEERING DE BATIMENT

recherche

— INGÉNIEUR DE BATIMENT

DIPLOME (E.T.P., E.C.P...) ayant une expérience en conception et construction d'hôpitaux. Connaissance de la langue Anglaise nécessaire.

— INGÉNIEUR OU ARCHITECTE

DIPLOME (E.T.P., D.P.L.G., D.E.S.A...) pour définition et le suivi des travaux de second-œuvre statique : matériaux, revêtements, quincaillerie, etc.

- Notre activité porte sur des bâtiments importants et complexes : hôtels, hôpitaux, etc.
- Langue anglaise souhaitable.

SEDIM-INGENIERIE DU GROUPE C.G.E.
4, av. Paul-Langevin - 92350 Le Plessis-Robinson

GROUPE COOPÉRATIF POLYVALENT

recherche

DIRECTEUR DE LA DIVISION CÉRÉALES-APPROVISIONNEMENT

...ttaché au Directeur Général, il sera responsable ...s unités opérationnelles (produits, secteurs, ...rvices), de cette division dont le C.A. est de ...0 millions et l'effectif de 150 personnes.

...gés de 35 ans au minimum, les candidats devront ...oir :

une solide formation de base ;
une expérience professionnelle dans le secteur agricole, leur ayant permis d'assumer d'importantes responsabilités commerciales d'encadrement et de gestion.

...ésidence : grande ville POITOU - CHARENTES.

...nvoyer C.V., photo et prétentions à n° 2.319, ...OFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr

---

IMPORTANTE SOCIETE ENGRAIS

RÉGION NORD

position prépondérante sur son marché

recherche

LE RESPONSABLE de son service **TECHNICO-COMMERCIAL**

...e poste intéresse : ...n Cadre Ingénieur Agronome ou Agricole aimant ...es contacts technico-commerciaux et la recherche.

...ous vous remercions d'écrire à Agence HAVAS, ...9023 LILLE CEDEX, sous référence AT 3.044/5.

STE FABRICATION MATERIELS ELECTRIQUES *recherche* **RESPONSABLE des ETUDES**

- Il justifiera d'une formation de niveau B.I.-B.T.S. du type La Martinière.
- Il sera responsable de la Conception et de l'Administration des Etudes.
- Il devra imaginer des produits nouveaux, décider modifications.
- Il mènera les recherches en accord avec le service commercial.
- Il résidera à Lyon et sera appelé à quelques déplacements.

Adr. C.V., photo et prétentions, s/n° 866 à Centre de Psychologie Appliquée, 104, rue Ney, 69006 LYON.

CABINET POITOU-CHARENTES recrute

PERSONNE, min. 40 ans, home ou fme pour effect. cont. de S.A. pet. ou moyen, dans le cadre missions commissariat aux cptes, préparer rapports, etc. Plein temps ou mi-temps

Ecrire HAVAS n° 6202 BP 304 79009 NIORT CEDEX.

F. VIBERT PETROLE HAHN LYON

recherche pour services production et coordination des rech.

CADRE EXPERIMENTE

ayant le sens des responsabilités techniques et humaines, le sens de l'organisation. Formation *supérieure, niveau 3e cycle* en cosmétologie, dermatologie, parfumerie ou dipl. pharmac. 30 ans minimum. Connaissances anglais et allemand. Ecrire avec C.V. et prétentions à F. VIBERT, 89, av. Berthelot, Lyon-7e.

Deutsches Kulturinstitut Lyon sucht z. 15-9-75 erfahrene (n) Mitarbeiter (in) für BUCHHALTG/VERWALTUNG Gute Französischkenntnisse. Goethe-Institut, 13, r. E.-Zola 69002 Lyon. Tél. 42-24-72.

IMPTE STE CONSTRUCT. ELECTRIQUE rech.

INGENIEUR

DIPLOME, pour lui confier la responsabilité du BUREAU D'ETUDES **TRANSFORMATEURS** *de GRANDE PUISSANCE*

- 32 ans minimum
- Compétence affirmée dans les domaines MECANIQUE et ELECTRIQ. Connaissance précise des transformateurs non indispens.

Salaire de début : 90.000 à 100.000 F an
Résidence grande ville Seine-Maritime

Ecrire sous référence 399, à **G.F.C.** département Recherche d'hommes nouveaux 103, rue de la Pompe. 75116 PARIS

P.M.E. Val-de-Loire, recherche : Ing. Grande école chimie pour direction poste recherches développement. *Industrie* mastics étanchéité, profilés, produits protection. 30 ans min. Exp. prof. obligatoire. Connaissance Anglais. Ecrire lettre manus., photo prétentions. Discrétion assurée. Ecr. n° 8699 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

NICE

IMPORTANT LABORATOIRE VETERINAIRE FRANÇAIS RECHERCHE JEUNE

PHARMACIEN (NE) POUR SERVICES **CONTROLE ET VISAS**

1re expér. profess. appréciée. Ecrire avec C.V. manuscrit, photo et prétentions, VIRBAC, B.P. 13, 06021 NICE CEDEX.

STATION classée Dauphiné hiv.-été offre place dir. O.T. marié 30 ans ou plus tél. Ski promotion gestion, accueil, parlant anglais. — Adresser C.V. et photo HAVAS GRENOBLE, n° 18.886.

Proche banlieue Ouest - Quartier résidentiel.

Le Directeur Général d'une jeune affaire d'engineering ayant des relations avec des industriels du monde entier cherche

son assistante

C'est une excellente secrétaire de direction, parfaite trilingue français-allemand-anglais (év. langue maternelle allemande). De niveau secondaire, elle seconde efficacement son D.G. dans ses tâches.

Age minimum : 28 ans.

Ce poste de haut niveau nécessite une jeune femme disponible, pouvant effectuer des voyages de courte durée à l'étranger et possédant une voiture.

Écrire ss réf. 2894 M à Mme R. GENSINGER.

CARRIERES FEMININES
10, RUE ROYALE, 75008 PARIS

Nous sommes un *Laboratoire Pharmaceutique* **important doté d'un Centre de recherches implanté dans le Centre de la France**

Nous proposons des postes de

DÉLÉGUÉS (ÉES) à l'information médicale

pour les secteurs suivants :

- Somme - Pas-de-Calais - Aisne
- Ile et Vilaine - Mayenne
- Hauts de Seine
- Indre et Loire
- Haute Vienne - Allier - Creuse
- Cantal - Corrèze - Haute Loire - Puy de Dôme
- Isère - Rhône
- Aveyron - Lot
- Eure - Orne
- Nièvre-Yonne - Cher
- Val d'Oise.

Adresser C.V. et lettre manuscrite sous référence 1377/M à : EMGEY CONSEIL 12, bd Jean Mermoz - 92200 NEUILLY

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,1
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,0
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,8

offres d'emploi

NOUS SOMMES UNE JEUNE ENTREPRISE D'ÉTUDES ET RECHERCHES *SOUS CONTRAT*. Nos techniques de pointe s'adressent aux industriels de la mécanique dans le monde entier. Notre développement rapide nous amène à renforcer notre équipe d'ingénieurs. Nous cherchons pour notre siège en quartier résidentiel de la banlieue ouest de Paris

deux ingénieurs

Centrale, A.M., Polytechnique suisse, **passionnés de technique** pour leur confier des travaux d'études et projets, d'essais en laboratoires et au banc. Il leur faut : deux ans au moins d'expérience en engineering ou en entreprise **dans la mécanique,** au minimum lire l'anglais et l'allemand, (l'anglais parlé étant un atout supplémentaire), être disponible pour des voyages de courte durée en Europe et dans le monde.

Écrire à Y. CORCELLE ss réf. 2892 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

UNE DES PREMIÈRES ENTREPRISES D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

recherche pour seconder efficacement son chef de service juridique principalement dans l'instruction, le suivi du contentieux et la gestion juridique du patrimoine.

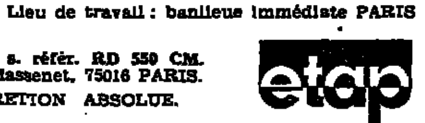
JEUNE CADRE

Formation Licence en droit - E.S.C. - ESSEC ou équivalent, débutant ou disposant un ou *deux ans d'expérience professionnelle* dans Sté industrielle ou cabinet spécialisé.

POSSIBILITÉ DE FORMATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

Lieu de travail : banlieue immédiate PARIS

Ecrire s. référ. RD 550 CM.
4, r. Massenet, 75016 PARIS.
DISCRETION ABSOLUE.



Notre Groupe

à vocation commerciale, multi-sectorielle — BIENS DE CONSOMMATION ET EQUIPEMENT TECHNIQUE —

largement implanté à l'étranger,

en développement constant : le chiffre d'affaires consolidé de nos filiales est supérieur à un milliard,

souhaite renforcer son ETAT-MAJOR et recherche :

Collaborateur de haut niveau

dont la première affectation sera un poste d'**ADJOINT** auprès du **DIRECTEUR GENERAL** de notre plus importante filiale en **AFRIQUE NOIRE.**

Formation HEC, ESSEC, ESCP.
Age 30 ans minimum.

Il est nécessaire que le candidat assure actuellement avec succès la direction effective d'une exploitation importante.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. sous référance CD à Monsieur GUERRIER 40, rue Vauvenargues — 75018 PARIS.

Arabie Saoudite
restauration collectivités
responsable
études et constructions

d'un ensemble comprenant le siège social pour 50 à 100 personnes, 10 à 20 entrepôts climatisés et une zone résidentielle de 20 maisons individuelles.

La formation souhaitée est celle d'ingénieur avec une expérience soit d'engineering soit d'entreprises et une connaissance des constructions d'entrepôts. Le poste est à RIYADH pour un contrat de 2 ans renouvelable avec des déplacements sur l'ensemble du pays.

La rémunération n'est pas inférieure à 140.000, logement et voiture de fonction, 2 mois de vacances par an avec des modalités pratiques quant à la forme de la rémunération - Anglais impératif.

ITHOS — Pour informations complémentaires écrire s/Réf. 2303/A ou Tél. 265.59.59 - 25, rue de la Boétie - 75008 - PARIS.
BORDEAUX - LILLE - LYON - PARIS - ROUEN

Réviseurs comptables

Nos missions de contrôle sont menées à bien grâce à l'intervention de réviseurs intervenant :

— soit seuls sur des dossiers d'importance moyenne, mais en bénéficiant de tous les suppports techniques nécessaires.
— soit en équipe pour des missions importantes.

Afin de compléter notre équipe, nous examinerons les références des candidats ayant 2 ans d'expérience au minimum dans les domaines suivants :

— révision comptable-audit ;
— supervision de comptabilités.

Des postes attrayants sont offerts à des candidats *désirant évoluer rapidement dans la profession.* La connaissance de langues étrangères autres que l'anglais est très appréciée

Envoyer C.V. et prétentions à PUBLIVAL, nº 6.020, 70, rue du Point-du-Jour. 92100 Boulogne. qui tr

---

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA CONSTRUCTION

SOCIÉTÉ NATIONALE DE TRAVAUX MARITIMES
1, rue de Dole - ALGER

Recherche pour ses chantiers de travaux maritimes en ALGÉRIE, pour ses Délégations Régionales d'ORAN, d'ANNABA et son Siège Social ALGER

INGÉNIEURS GÉNIE CIVIL

ayant minimum 5 ans d'expérience dans grands travaux de Génie Civil Maritime, Dérochage, Dragage, Battage et Pieux, Palplanches.

Pour direction et encadrement des chantiers

CONDUCTEURS DE TRAVAUX DANS SPÉCIALITÉS SUIVANTES :

- Travaux de constructions d'ouvrages à la mer.
- Battage de Pieux et Palplanches.
- Dragage et Dérochage.
- Préfabrication lourde en béton et béton armé.
- Carrière d'agrégats et enrochements.

Pour ses parcs et ateliers

INGÉNIEURS MÉCANICIENS ET ÉLECTROMÉCANICIENS

Expérience dans l'entretien et maintenance du Matériel des Travaux publics, terrestre et naval.

CHEFS D'ENTRETIEN

Pour matériel terrestre et naval sur gros chantier, 10 ans d'expérience souhaités.

Il est offert :

— Salaire intéressant ;
— Logement assuré ;
— Nombreux avantages sociaux.

Ecrire en joignant curriculum vitae détaillé à
SONATRAM
Département de l'Administration Générale
1, rue de Dole - ALGER - B.P. 711.

ENTR. DE BATIMENT Vocation internationale rech. pour son Siège social *banlieue Sud PARIS*

INGENIEURS D'AFFAIRES T.C.E.

Formation : ECP - AM - TP INSA ou équivalent. Age minimum : 30 ans.

Ecrire avec C.V. et photo à nº 10.897, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er q. fr.

— Vous avez un BTS électronique ou équivalent ;
— Vous êtes jeune, dynamique, ambitieux ;
— Vous savez tout vendre.

LA FILIALE FRANÇAISE d'un groupe multinational, leader dans sa branche, renforce son équipe de vente et recherche

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

expérience en régulation, contrôle et sécurité industrielle appréciée. Anglais souhaitable. Déplacements fréquents en France.

Adresser C.V. et prétentions à 11.154 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. fr.

Entr. ameublement proche banl. Sud de Paris (C.A. env. 30 millions) recherche

CHEF COMPTABLE

entre 5 et 10 ans expér. dans l'emploi, pouv. diriger avec efficacité 1 service comptable de 7 personnes, doté d'un ordinateur de bureau.

Rémunération 6.000 × 13.
Env. CV man. et photo à FIDER 15, r. des Fontaines-du-Temple 75003 - PARIS.

FIDUCIAIRE D'EXPERTISE ET DE REVISION COMPTABLE *Paris (8e) recherche :*

AUDITEURS EXTERNES EXPERIMENTES

ASSISTANTS D'EXPERT COMPTABLE. Expérience cabinet exigée.

Adress. C.V. dét. et prét. à 10.975 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. fr.

LUCHAIRE EQUIPEMENT recherche

TECHNICO-COMMERCIAUX

Connaiss. en freinage, transmissions ou compresseurs souh.

Env. C.V. man., photo et prét. 9, rue Barbès 93100 - MONTREUIL.

ENTR. DE BATIMENT vocation internationale rech. pour agence *banlieue Nord de PARIS*

CHEF D'AGENCE ADJOINT

Expérience conduite travaux et gestion de chantiers indispensable.

Ecrire avec C.V. manus. et photo à nº 11.004, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er q. fr.

ŒNOLOGUE

+ de préférence diplôme ingénieur, ou maîtrise goûts et aptitudes *essais technologiques pour vins, région.* Aquitaine. Initiative, sens du concret. Expérience spiritueux et méthodes analytiques modernes *appréciée. Envoyer C.V. détaillé, références et prétentions.*
Ecr. à 8.703, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Société JAZ S.A. Paris (8e), 64 bis, rue la Boétie (métro Saint-Philippe-du-Roule), *recherche pour la mise en place d'un Système/3 Modèle 15* + télétransmission

UN PROGRAMMEUR

expérimenté G.A.P. II pour une durée de 12 mois. Se présenter.

IMPORTANTE SOCIETE *EQUIPEMENTS* INDUSTRIELS recherche

POUR AFFAIRES EN ENTREPRISE GENERALE EXPORTATION

CADRES ACHETEURS

Diplômés Ecoles de Commerce ou équivalent pour

— Prise en charge de la partie achats d'une affaire ;
— Négociations ;
— Elaboration des commandes ;
— Coordination.

Ayant connaissances :
— Financement exportation ;
— Révision de prix ;
— Procédure COFACE.

Les candidats doivent posséder PLUSIEURS ANNEES DE REFERENCES DANS LA SPECIALITE.

LIEU DE TRAVAIL : Banlieue Sud PARIS.

Adr. C.V. dét. et prétentions à nº 9.979 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er q. fr.

Cabinet contentieux et immob. recherche LICENCIE actif, tenir poste responsabilités gérant. Si possible garanties. Se présenter matin COFIC, 50, rue Etienne-Marcel, PARIS (2e).

Import. Société tunisienne rech. INGENIEUR CHIMISTE ou TECHNICIEN SUPERIEUR *expérimenté pour fabrication de* peinture. — Ecrire S E T E P, 65, Champs-Elysées, Paris (8e), sous référ. 75, qui transmettra.

I Agce Montparnasse ch. dactylo rapide, min. 35 a., 2 après-midi. Téléph. 033-95-17, 10 h. à midi.

SKF

recherche pour son siège à CLAMART

COMPTABLE 2e ECHELON

pour comptabilité générale. Connaissances comptabilité analytique appréciées. Expérience professionnelle indispensable.

Adr. C.V. manuscrit et prétent. *au Service du personnel,* B. P. 72, 92140 CLAMART.

Société internat. de commerce pétrolier, pétrochimique et chimique recherche pour sa filiale *française*

1 ASSISTANT CCIAL

pétrole, formation technique et expérience professionnelle min. cinq ans dans département soit produit de raffinage ressource et débouchés ou commerce international.
Il sera chargé de seconder direction du département, de suivre l'exécution des contrats sur le plan commercial et sur le plan bancaire et d'assurer la coordination de l'activité pétrole avec les autres du groupe. Ecr. av. C.V. à M. Bernard Laffarge, COPECHIM-FRANCE S.A., 10, rue Jean-Jaurès, 92-Puteaux.

Filiale groupe important recherche pour **BAGNEUX**

UN CADRE COMMERCIAL

Homme dégagé des O.M.

Expérience professionnelle souhaitée *dans matériel d'entreprise* et de travaux publics.

Situation d'avenir.

Téléphone 735-15-10, poste 39.

LE PRESIDENT D'UNE MOYEN. ENTREPRISE DE MECANIQUE DE PRECISION REGION PARISIENNE recherche

SON ADJOINT

chargé du développement TECHNICO-COMMERCIAL.

INGENIEUR de formation A.M. ou équivalent

— 33 ans minimum ;
— Disposera d'une sérieuse expérience en MARKETING INDUSTRIEL (biens d'équipement) et aura la responsabilité de l'ouverture de nouveaux marchés.

Ecrire sous référence 390 à **G.F.C.** Département recherche d'hommes nouveaux 103, rue de la Pompe, 75116 PARIS.

AGENCE DE VOYAGES rech. J. F., bonne présentation pour tenue secrétariat et vente. Se prés. 21, r. de la Paix, Paris-2e.

Sté holding, quartier St-Lazare, rech. sténodactylo même déb., avec notions comptables. Tél. nº 874-97-00.

SOCIETE en pleine expansion filiale d'un groupe important recherche pour **BAGNEUX** (près Porte d'Orléans Métro - Bus) :

l'ADJOINT A SON CHEF COMPTABLE

Homme dégagé des O.M.

Niveau D.E.C.S. ou équivalent.

Expérience professionn. souhait. Libre rapidement.

POSITION : CADRE.

Téléphone : 735-15-10, poste 39.

FRANKI FROTE FONDATIONS S.A. (3 F) recherche

INGENIEUR

Directeur de son Sce Matériel. Age minimum 35 ans. Tr. bonne expérience exigée. Envoyer *candidature av C.V. et photo à* nº T 70.340 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

LA S.F.E.N.A.

recherche

pour DIVISION DES SYSTEMES INFORMATIQUES

INGENIEUR COMMERCIAL

chargé vente Terminaux lourds ORDOPROCESSEURS 200 - 300 - 400.
Expérience 2 à 3 ans minim. dans domaine informatique. Ayant acquis connaissances Télé-traitement et marchés administration et entreprises publiques.

Ecrire avec C.V. et photo à : S.F.E.N.A. Service central du personnel B.P. nº 59 - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

Impte entreprise T.P. BANLIEUE SUD recherche pour son président-directeur général

SECRETAIRE

Niveau BTS ou licence sciences ECO

- Excellente sténodactylo,
- Expérience 5 ans minimum dans poste similaire.

C.v. manuscrit à : S.T.O., 11, rue Géricault, Paris-16e.

Ecole secondaire privée Région parisienne spécialisée cherche

ENSEIGNANT ou COUPLE

pour responsabilités groupe d'adolescents en internat. Ecr. Nº 749, Deva, 190, rue de la Convention, Paris-15e, qui transmettra.

DataGeneral

Manufacturer of NOVA and ECLIPSE comput... is looking for a:

FIELD SERVICE MANAGE...
FOR FRANCE

WE ARE:
- Growing over 50% per year.
- Listed on N.Y. Stock Exchange.
- A leader in the minicomputer indust... with over 15.000 installations worldwid...

YOU ARE:
- French citizen or of french mother tong...
- Currently managing a computer field s... vice team in France.
- Previously experienced in american Fir...
- Fluent in english (spoken, written).
- Looking for the opportunity of runni... field service as a business with compen... tion commensurate to your performance.

Write in full confidence to:
Jean-Louis Gassée - Directeur Général
DATA GENERAL France
77, rue de Sèvres - 92100 - BOULOGNE.

Société Française, ayant des ramifications int... nationales, réputée pour son dynamisme ainsi ... pour la qualité de ses produits d'alimentat... animale, recherche pour son Siège Parisien

DIRECTEUR COMMERCIAL

vendeur lui-même par tempérament, il devra é... borer une politique commerciale agressive et ef... cace et il participera à la réalisation des object... en liaison avec ses Directeurs Régionaux. Il de... donc être très mobile.

Ce poste conviendra à un candidat de formati... supérieure (H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C...) d'au moi... 28 ans minimum, ayant déjà fait la preuve ... ses qualités et alliant à une solide expérie... d'animateur un dynamisme à toute épreuve.

Rémunération attractive et excellentes perspecti... d'évolution dans une ambiance jeune et dynam... que.

Ecrire avec C.V. détaillé, ss référ. D.C./R.B. T.A.S., 77, rue La Boétie, — 75008 PARIS, qui transmettra aux Conseillers chargés de cet... recherche.

EDIT. GALLIMARD recherche

COLLABORATRICE CADRE

Polyvalente, 5 ans expér. min., biling. franç.-angl., libre suite. pr direct. export. bon salaire.

Contrôles budgétaires et statist., établissem. contrats, promot. et prospect. organisat. foires et exposit., connaiss. dactylo. Ecrire avec C.V. détaillé. 5, rue S.-Bottin, Paris-7e.

Association Val-d'Oise rech., urgent, pour service A.E.M.O., 1 éducateur spécialisé diplômé. Expérience exigée. Adress. C.V. au 2, rue Claude-Debussy, 95120 ERMONT. Téléphone : 959-58-71.

Impte Sté prod. chimiques rech. ingénieur chimiste débutant, bonnes connaiss. anglais. Adresser lettre et C.V. à nº T 70.298 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES quartier ETOILE

recherche pr ses services COMPTABLES

UN COMPTABLE

pour seconder son responsable du « Service paie » Expérience centralisation et déclarations sociales.

UN COMPTABLE

pour seconder son responsable « Comptabilité Fournisseurs » *Expérience de suivi* des comptes appréciée.

Vacances assurées.

Env. C.V. et prét. à SWEERTS B.P. 269, 75424 Paris CEDEX 09 sous référ. 1515 qui transm.

S.G.E.T. AIRTOUR EURO 7 recherche - urgent

STENODACTYLO

Se prés. 36, avenue de l'Opéra, PARIS (2e) (3e étage) Service du personnel.

Centre René-Huguenin, 5, rue Gaston-Latouche, 92-St-Cloud ch.

INFIRMIERE D.E.

40 h. semaine. Sal. début : 2.670 F, *si ancienneté 2 ans* 2.850 F + prime 7,5 %, 5 sem. congés, possib. logement célibataire. Ecr. ou téléph. pr R.-Vs : 602-38-58, poste 315.

Impte Sté recherche pour postes à pourvoir meilleur délai AFRIQUE FRANCOPHONE

2 COMPTABLES HOMMES

Niveau BP, 5 ans de pratique minimum.

1 CHEF COMPTABLE

niveau BTS solide expérience. Adres. lettre manus. avec C.V. détaillé, photo date disponibilité prétentions à CIFRATEX *9, r. Louis-David, Paris-16e.*

IMPORTANTE AFFAIRE IMMOBILIERE RECHERCHE

COLLABORATEURS

DYNAMIQUES 30-35 ANS. *Bne présent., ayt expér. finan*cem. immob. de prêt. bancaire. Connaiss. juridiques appréciées. Condit matérielles intéressantes. Tél., M. MICHEL à : 967-33-98.

Transitaire Paris-12e ch. AGENT DE MAITRISE TRANSIT IMPORT. Parlant allemand. Envoyer C.V. *et prét. à nº 28.067B, Editions* BLEU PUBLICITE, 17, rue Lebel. 94300 VINCENNES, q. t.

bateaux

PARTIC. loue du 10 juil. au 10 août voilier Aloa 34, 3e cat. 6/7 couchettes. Moteur Diesel MD2B 16 CV, basé St-Raphaël à équip. expérim. Possib. mise en main par propriét. Tél. après 19 h. (16-93)-86-12-42 NICE.

représent... offre

CETTE OFFRE NE S'ADR... QU'AUX BONS VENDE...

- Nous avons le PRODU... vous manque.
- Nous vous assurons :
  — Un haut minimum ga... personnalisé.
  — Une promotion rapide.

Si vous êtes vraiment vend... UN RENDEZ-VOUS S'IMPO...

VOITURE INDISPENSABL...

Ecrire avec C.V. à OFF nº ... 2, rue de Sèze, Paris-9e, q.

Représentants pour vêtem... peau. Tél. : 277-33-49.

capitaux ou proposit. com...

DETTES IMPAYEES

SOLUTION RAPIDE (APRES ACCORDS) Renseignements : 293-49-...

DETTES, DIFFICULTE... FINANCIERES, INSUFFIS... FOND DE ROULEMENT, ... BLEMES D'INVESTISSEM... consultat grat. sur rendez... Cab. B. W. 357-64-56.

Dispose en plein centre Rennes, Nantes, Brest, St-... DE BUREAUX AVEC D... Téléphone et secrétari... Serait prêt à étudier tte... positions en tous genres... améliorer le rendement ... installat. Ec. au O.R.P. B... nº 100, 35008 Rennes Céde...

Recherche capitaux remb... sur salaire. Pouillard C... 5, rue Payret-Dortail... 92-PLESSIS-ROBINSO...

Distributors, who are inte... to sell a patented swimmi... for children recommend... several organisations... write to: Corvinus et Roth ... *D 6450 Hanau* Frankfurter Land... West Germany

autos-acha...

On cherche à acheter SA... ou LATIL DIESEL, type ... Off. sous chiff. 23-1780... Publicitas 6601 Locarn...

autos-vent...

VOLKSWAGEN 1300 (Coccinelle) 1970, 1re m... 3.000 F. Tél. 589-20-67.

LANCIA AUTOBIANCH... TOUS MODELES DISPONIBLES Gge des PATRIARCHE... 11, r. Mirbel Paris 5... 336.38.35 +

A vdre coupé 540, août ... 12.500 km. Bosquain, 3, r. Royal, 78-Versaille...

Offre

UNE CADILLAC POUR ... Je ne plaisante pas. Je s... propriétaire d'un modèle de conduite intérieure Ca... Fleetwood Brougham qu... trouve à Paris. Etant ... que j'habite Londres et q... ne me sers de ma voitur... deux ou trois fois dans l'... je me propose de l'off... une société sérieuse, ou ... personne sérieuse, qui s'o... *cuperait pour moi et en ...* rait les dépenses courante... prévlendrais bien à l'a... quand j'envisagerais de m... vir de la voiture. Prière ... à nº 6.967, « le Monde » 5, r. des Italiens, 75427 Pa...

occasions

LIVRES achat comptan... domicile, Laffitte, 13, ru... Buci (6e). Tél. : 326-68-...

l'immobilier

exclusivités

appartements vente

43.000 m2 DE PARC AU PIED DE LA TERRASSE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Des appartements de grand standing de :
4 pièces 101 m2 + balcon 17 m2
6 pièces 144 m2 + balcon 21 m2
RÉSIDENCE DE LA GRILLE ROYALE
ix ferme et définitif à partir de 2.900 F/m2.
ipt témoin ouvert de 14 à 19 h. sauf mercredi.
RESIDENCE DE LA GRILLE ROYALE, C. D. 157, 78600 Le Belloy-Mesnil-le-Roi. Tél. : 962-58-23 - 977-03-40.

is

i° - PT MIRABEAU
:ELLENT PLACEMENT TUDIOS - 2 PIECES confort, cuisine équipée. Qualité exceptionnelle ation et Gestion assurées. : 073-15-51 et 073-88-23.

Montparnasse. A rénover de privée, petit 2 p., petit JAN. 63-98, mat/ap. 20 h.

iarnasse. Immeuble p. de ascens., 2 et 3 pces, avant rès travx. SAB. 85-86, mat.

RUE HAUTEFEUILLE 42-70. PR. PL. ST-MICHEL 70m² décor. except. Ht plaf. samedi 12 h. 30 à 17 h. 30.

KLEBER - ETOILE ;UMANT 2 P, sal. bns, cuis. , TEL., MOQU., 3° étage ascens. 239.000. 704-88-18.

rès B. Marché, ODE. 95-10. ix. gd séjour, 2 ch., 2 bns. 1 élevé, ascenseur, balcon, ire. Luxueusement rénové.

0 m. Parc Buttes-Chaumont RESTE SEULEMENT studios - 2 deux pièces confort - Cuisine équipée BONNE RENTABILITE LUS-VALUE CERTAINE zation et gestion assurées. 073-15-51 - 073-88-23

FACE SQUARE le duplex, ds imm. rénové. :eignem. et vente : 343-66-29. -RUE CHARENTON (12°).

NOTRE-DAME-DE-LORETTE 4 pièces, 260.000 francs. Tél. : 285-05-11.

ODEON. IDEAL PLACEMENT, luxueux studio tout confort, état neuf, 108.000. Propr. : 727-05-37.

PORTE D'ORLEANS (près) Imm. 1930. Stud., cuis., chauff. central. 55.000. — 387-65-24.

BON 18°. Rav., 2 pces. Impecc. Cuis., w.-c., téléph., soleil. Imm. ravalé. 110.000 F. — 292-87-77.

JASMIN S/jard. TRIPLEX gde récept.+6 ch., 3 san., c. éq., décor. raffin. 1.900.000 F. Rouvier - BAL. 20-41 - 723-48-82

XIXe Rentabilité 11 % par locations assurées Propriétaire vend directement STUDIOS et 2 P. tout confort ds imm. restauré. Prix 56.000 F et 75.000 F. Tél. à 231-49-21 ou 233-94-90.

M° GOBELINS limit. 5° - 13° Ds tr. b. imm. 2 p., c., tt cft, état nf, 2° étage s/rue, calme. 155.000 F. 343-62-14

GLACIERE Studio tt confort 39 m2 5° étage, asc. Prix 175.000 F. Vendredi-samedi. - 580-70-98.

2 P. RIQUELME Tél. 325-49-71
25, rue de l'Echaudée (6°)

CONTRESCARPE, 42 m2	215.000
MARAIS, 50 m2	200.000
DENFERT, 60 m2	230.000
St-Germain-d.-Pr., 50 m2	240.000
TOLBIAC, 50 m2	160.000

Région parisienne

95 - MONTMAGNY
A 200 m. de la gare, promoteur vend directement appartem. 4 p. 76 m², 4° étage, double exposition. 211.000 F. Crédit foncier PSI. Livrable début 1976. 10 minutes par gare du Nord. — TÉL. Mme PERRET, 260-39-82.

A vendre appartem. 80m². Bosquain, 3, rue Royale, Versailles.

ST-CLOUD, près gare, 180 m², liv. 50 m², 6 ch., EN DUPLEX. Jardin. 670.000 F. MOL. 27-65.

APPARTEMENTS LUXUEUX Prix fermes et définitifs Crédit exceptionnel Eve à la Défense, sortie n° 6 sur le Circulaire. Promogim, 775-85-37.

Particul. vend immeuble pierre de taille 6 pièces, luxe, 132 m², 2 parkings, résid. calme CHAMBOURCY. — Téléph. 979-16-83, de 9 heures à 13 heures.

Val. de Chevreuse, ds pet. rés. Part. vd appt ét. impec., gd cft, 100 m. métro, 3 p. 80 m², loggia, téléph., park., 2 caves. 907-57-14.

NEUILLY Résid. Très luxueux 103 m2 s/jard. priv. Duplex, balc. s/verd., liv., 2 ch., bur., cuis. et san. except. équip. 770.000 F - RIC. 38-73.

EXCEPTIONNEL
SCEAUX Dans petit immeuble neuf (près gare). Appartem. 2 pièces tt confi, balc., terrasse, calme. Prix : 148.000 F. - 255-42-35.

Province

CANNES Californie, dans résid. classe, parc, vue impren., appt 2 p. cuis., bs. 75m2 + terr. + cave. Px 400.000 F. RAYBAUD 74 La Croisette. Tél. : 38-11-21.

appartem. achat

Sté rech. à acheter appt près de la NATION. TEL. : 343-62-14.

locations meublées

Offre

5°. JUSSIEU. STUDIO kitchen., s. eau, moq. 750 net. KLE. 04-17.

locations non meublées

Offre

AVENUE DE MESSINE APPART. LUXE, 4 p., téléph. 2.800 F. Bail 6 ans. 874-75-52.

8°. PARC MONCEAU. Très bel APPT 7 pièces, rez-de-chaussée. IDEAL PROFESS. LIBERALE. TEL. 4.300 F T.T.C. 704-88-18.

Location directe av. propriétaire 770-95-34 — 523-21-73.

Du stud. au 4 pces par pptaire direct. 770-95-34 — 523-21-73.

Location directe av. propriétaire 770-95-34 — 523-21-73.

IENA. CHARM. 2 PCES 66 M2, s. bns, cuis. équip. TEL., IMM. STDG. 2.000 F T.T.C. 704-88-18.

TRINITE. 120 m², grand salon, 3 p., cuis., bns, ch. serv., tout cft. 2.500 F mois T.C. 387-65-24.

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 9, rue du Hanovre, métro Opéra. 8, rue Ph.-Dangeau, Versailles. 45, rue Héricart, métro Dupleix.

AV. DE MESSINE STUDIO, tt confort. Bail 6 ans. 900 F. Tél. 874-75-52.

NEUILLY SUR BOIS - LUX. Dble LIV., 2 CH., 2 bs, moq. Soie murs + STUD., bs, 2 Park. TEL., BALC. 4.500 F. - 720-92-22.

Demande

Cadre ch. s. agence 4, 5 pièces. Paris, banlieue Ouest. 577-70-01.

COUPLE RECHERCHE Appartement, atelier, maison ou grenier à aménager, 6° arrondissement ou environs. Grand espace, lumière, silence, dernier étage. — Ecrire n° T 69.955, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2°.

immeubles

URGENT. Part. rech. s/PARIS immeuble libre ou occupé entre 1.800.000 et 2.000.000. T. 965-69-59.

bureaux

NEUILLY Bureaux de standing à louer à partir de 148m2. Richard Ellis 225-27-80. M. REYE.

fonds de commerce

Bar-Hôtel dans port en pleine exp. Aff. saine, conv. part. pour jeune couple dynam. PX 25 U. Agence MEDOC 33 PAUILLAC.

locaux commerciaux

AUBERVILLIERS
1 km pte de La Villette périph., locat. ensemb. indust. et burx. Reste : 12.000m2 s/23.000m2 totalement divis. par lots à partir de 400m2 et plus, chauffage, force, tél., parkings. Bail 3/6/9. S.O.E.D.I.C. 272-38-53

CENTRE NEVERS (58) - construct. récente, ateliers, burx, sal. conférence, surf. dévelop. 2.600m2, logement du gardien. Parfait état. Tél. : 624-38-25.

hôtels-partic.

RIVE GAUCHE
Hôtel particulier 200 m2 avec très beau jardin et ATELIER D'ARTISTE
331-41-60.

constructions neuves

LES HAUTS DE CHAVENAY
PRES St. NOM LA BRETECHE (78)
Autour d'un jardin aménagé
14 Superbes DUPLEX de 3 pièces
84 m2+grande terrasse
Cuisines et Salles de bains équipées
A partir de 225.000 F (prêt 80%)
Livraison immédiate
Tél : 878.86.81 ou 887.39.19

INFORMATION LOGEMENT
Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 734-17-09
Pour vous loger ou pour investir vous propose :
— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.
SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie bancaire.

JASMIN
53, rue La Fontaine - Paris (16°) Dans charmant petit immeuble S/RUE ET JARDIN
3 PIECES et 4 PIECES
LIVRAISON IMMEDIATE
6.300 F le m2. Prix moyen. Appr modèle tous les jours, sauf mercredi, 14 à 19 h., et samedi matin. PIERRE BAHON - 225-46-62

NEUILLY
65, BD DU CHATEAU
DU STUDIO AU 6 P.
TRES GRAND STANDING
Tr. beau jardin privatif ombragé Parkings - Chambres de service Prix ferme et définitif Livraison fin 1975
Bureau de vente sur place tous les jours (sauf dimanche) de 14 h 30 à 18 h 30
P. DOUX 3, av. Grande-Armée (16°) - 553-16-62

CHAMPS-ELYSEES
11, RUE DE BERRI (7° étage)
TRES BEAU 6 PIECES 165 M2 TERRASSE 100 M2
PRIX FERME ET DEFINITIF Livraison immédiate POUR VISITER
P. DOUX 3, av. Grande-Armée (16°) - 553-16-62

châteaux

ENTRE NEVERS ET MOULINS part. vend château de caractère, 14 p., pigeonnier, dépendances, avec 5 ha. T. Paris : 757-17-01.

Style Renais., angl. parf. état, 20 km Bordeaux. Parc 3 ha, tt cft, 7 ch. (pos. 15), 4 bains, gde récept., bureau, sal. billard, chapelle. Logt fonct. dép. doc. gratuite et photos s/simple dem. Prix demandé 110 U. Ecrire : Agce du MEDOC 33 PAUILLAC.

domaines

P. Cann. dom. pr. mer 63.000m2 vue mer, villa piscine, mais. amis et gard. 2.000.000 F. Mme Reiss. 7, r. Tony-Allard Cannes.

fermettes

Bel. FERMETTE très bon état, 5 p., cave voûtée, bel. dépendances en L s/350m2. Px 150.000 avec petit comptant T. 888-25-52.

villégiatures

NICE. Vacances près mer juillet-août, tt cft, meublés, stud. 1.600 ; 2 p. 2.000 ; 3 p. 3.000. Alpes niçoises, 93, av. Californie 06 Nice. Tél. (16-93) 86-64-28.

villas villas

Devenez propriétaire d'une villa sur la plage à 20 km d'Ajaccio.
En bordure de la plage de sable fin et d'un port naturel vous pouvez acheter ou louer une très belle villa de 2, 3 ou 4 pièces avec vue sur le Golfe de Lava.
Une rentabilité de 7% est assurée hors période d'occupation.
Villas 2 pièces équipées avec jardin ou terrasse : 97 000 F (crédit 80%).
Location à partir de 2000 F par mois.
Accueil sur place et à Paris.
FLOREAT
92, bd du Montparnasse - 75014 Paris
Tél : 033.61.67 et 033.73.55

VAR - LA CAPELIERE
entièrement viabilisés, reste quelques terrains, villas standing piscine, tennis. Visite l'après-midi, sauf lundi. Tél. (94) 28-97-72. 83 MEOUNES.

MONTESSON - CHATOU
VILLA moderne, parfait état. Récept. s/terr., 5 ch., 2 bains + studio indépendant, cft, garage. Beau jardin boisé sur 630m2 AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90.

Face île d'Oléron, 4 km mer. Propr. vd pav. pierre s/900m2. Bonne constr. tt cft, gros bourg, pêche, m., riv. « La Caravelle », 38, r. Lecêtre, La Tremblade 17.

MEDOC : bord Gironde. V. imp. cuis., salon, séj., 2 chbres, w.-c., gar., terr. 1.700m2. Px 200.000. Ag. du MEDOC, 33 PAUILLAC.

COTE D'ARGENT : SOULAC. Cuis., séj., 3 ch., bns, cft, gar., parc ombragé 1.600m2. 27 U. Ag. du MEDOC, 33 PAUILLAC.

30 km Paris, vallée de la Seine prox. gare, villa neuve 7 p., 2 s. bains, cuisine aménagée, très beau site, jardin, bois 950m2. 430.000 F. Gravey. T. 965-69-59.

OUEST PARIS
Prox. gare, 30 min. Saint-Lazare villa nve, disponib., 5 pièces + possibilité 2 pièces, grand conft. Très beau site, jardin privé boisé. Long crédit. Px 360.000 F. GRAVEY : 965-69-59.

pavillons

CROISSY-SUR-SEINE
Proche centre, mais. 6 p., parf. état, s/500m2 terr., gd gar., sous-sol tot., chff. cent. Px 430.000 F. SA H. LE CLAIR, 65, avenue Foch à Chatou. Tél. 976-30-82.

Parc de MAISONS-LAFFITTE ds résid., pav. 4 p., cft, 70m2, chauff. gaz + ling., gar., avec jdin. 270.000, à déb. T. 962-34-55.

Sainte-Geneviève-des-Bois, part. vd pav. 5 p. p., c., s. bs, w.-c., cave, tot., cld. maz., très beau jardin 1.300m2. Prix 420.000 F. Tél. : 595-13-63.

LE PERREUX sur Marne, part. vd pavil. parf. ét. ent., 5 p., cuis., coin-repas, terras, linger., chf. cent., ss-sol, gar., jardin, calme. Px 400.000. T. 324-40-19

viagers

Estimation gratuite - Discrétion
F. CRUZ 8, r. La Boétie 265-68-90

propriétés

140 km PARIS par autoroute normande de 2.700 m2, terr. lib. de suite. Blarnois-le-Theillement par BOURGTHEROULDE (27) Tél. : 16-35-71-43-55.

ETAMPES sur 5.360m2 — belle maison bourgeoise de 7 p. + dépend., tennis. T. 589-49-34.

100 km SUD-OUEST pr week-end ou retraite maison habit. suite, séj., 1 ch., cuisine, bs, w.-c. + 3 p., poss. gar., jdin clos 400m2, 95.000, avec 20.000 comptant. SOMBIN, 9, rue Patenôtre., RAMBOUILLET. Tél. : 483-10-37 ou 780-46-21.

A vendre, belle PROPRIETE 6 ha, bois 65 %. Maison de maître XVIII°, 140m2 au sol sur 3 plans, 2 gdes dép. AUBAGNE 15 minutes MARSEILLE, 15 minutes CASSIS, 900.000 F. Ecr. HAVAS MARSEILLE 32439.

50 km Ouest Paris, propr. réc. 500m2 habitables, gd standing, 5 s. bns, parc 7 ha, étang, rivière, nbres dépend. conviend. pour artiste. Px justifié. Tél. : 487-05-27, Cabinet LEBRET.

ORGEVAL, 30 km de Paris, tr. beau corps de ferme, possibilité 500m2 habit., sup. tot. 1.000m2, cour intérieure, ttes possibilités d'aménagement. Sort. bourg. Px 380.000 F, à déb. Tél. 962-57-64.

Provce Sud Lubéron, 30 km Aix MAS rén. et agr., 7 p. + dép., cour intérieure, 4 ha cultures et bois. Jolie vue, 1 km local. Px 550.000. Ag. Catier, 84360 Lauris.

VALLEE de CHEVREUSE 7 Mn. Merveilleuse Maison caract., gd liv., 5 chb., s. de bns, wc séparé, pl. soleil. Prix 285.000 F - Tél. 734-73-46.

terrains

LA CELLE-SAINT-CLOUD terrain d'angle boisé de 950m2. Prix : 300.000 F. Tél. : 955-00-91.

Vds 6 km Le Creusot terr. 28 a, t. b. exp., E., Elec., Tél. Rés. d'e. nat. pouv. êtr. empois., 15 F m2. Ec. CHRETIEN, St-Firmin Le Creusot 71200. Tél. 08-03-57.

Ter. 12.000m² 14 km Paris sud, b. rte, prox. RN 20. T. 027-46-83.

CROISSY-sur-SEINE R.E.R. Beau TERRAIN 800 m2 Façade 40 m. Entièr. viabilisé. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

demandes d'emploi

LIBRE SEPTEMBRE
CHEF D'ENTREPRISE
40 ans - solide expérience
...ting et gestion, management et publicité ...ées à la tête d'une société commerciale et ...estations de service
(35 millions de C.A., 80 salariés)
recherche
Responsabilités dans groupes national ou régional pour l'animation commerciale et financière d'un réseau de distribution ;
direction d'une entreprise du Groupe.
déplacera pour toutes propositions intéressantes.
adresser à HAVAS REIMS, n° 6.135, qui transm.

...itaire, Chef d'achat d'es... femme, 40 ans, 18 ans ...ence agence et support, ...e similaire ou poste à ...sabilités chez annonceurs, agence ou support. ... n° 6964 « Le Monde » Pub. ... des Italiens, 75427 Paris.

...nte sérieuse cherc. travail ...ur juillet. Tél. 627-90-76.

21 a., niveau 1re année format. scientifique. Angl. cherche poste respons. ...ibre de suite. 875-03-42.

Jeune fille 25 ans ... SC. ECO AUX U.S.A. ; ...ILINGUE ; ... EXPER. TRAVAIL marketing, Publicité. cherche emploi stable. Tél. 328-26-83.

...icien sup., 26 a., lib. O.M., ...-BTS. Formt. mécan. sens ...rganisation et des respon...tés. Apte au commande... Etudie toutes propos. pour ... évolutif, région indiffér. ...lem. en coopér. au Maroc ... en France fin juillet 75. Ecr. M. BERAUD Jean 118 ter, aven. Raspail ... - La Varenne-St-Hilaire.

...le Technique BET assurant secrét. ch. situation Gare ...zare ou région Ouest. Va... 28 août. - Mme Mazellier, ...9, Chemin des Maigrets 78160 - Marly-le-Roi.

...taire de direction, cadre ...as notions Anglais recherche ... à activités multiples et ...essantes à partir septembre secteur publicitaire, artis... ou analogue.. Sal. 3.000×13. ... n° T 70302, Régie-Presse ...is, rue Réaumur, Paris-2°.

...em. rech. place standard. Tél. 700-33-46.

...noir, 43 a., capacité licence ...IEN CONSEIL JURIDIQUE ...erait toute proposit. Ecr. ... MALY, P.R. Paris-113.

... 28 a., franc., alim., ital., ... Etudes maîtrise d'histoire. ... Expérience Marché com... et entreprises, ch. emploi ...amique et à responsabilité. ... n° 8694 « Le Monde » Pub. ...ue des Italiens, 75427 Paris.

...11 a., lic. en droit. Exp. adm. ...banc. comptab., contentieux ...mmob., ch. sit. posit. cadre. ... n° 8689 « Le Monde » Pub. ...ue des Italiens, 75427 Paris.

...nçais, exp. internationale. ...nde imagination, rech. prét. ...is poste spécifique FOURNIS...UR IDEES, exclusion tt autre ...vité. Accepte mise à l'épr. ...aines : EDITIONS, PRES... AUDIOVISUEL, REL. PUB. ... n° 3397 « Le Monde » Pub. ...ue des Italiens, 75427 Paris.

...titutrice parlant anglais gar...rait enfant (s) juillet. Possib. ... scol. Ecrire M. RIGAL, ...av. de Bouvines, PARIS-11°.

...re de gest., 45 a., conn. ...get, compt., prix de rev., ...esp. clients, fourniss., publi... études achats, planning, ... sit. adjoint à direct. comm. ...secrét.génér. Tél. 932-54-00.

...dre administ. ccial, H. 50 a. ...pér. organisation générale, ... aff. Salaire raisonnable. ...r. n° 3.501 « le Monde » Pub., ...rue des Italiens, 75427 Paris.

Etudiant éducateur ch. emploi surveillant internat privé banl. Ouest Paris pr année scol. 76. Ecr. M. Cathala P., 33, r. des Mazurières, 92500 Rueil-Malmaison.

Ex-chef d'entreprise chef de chantier qualifié disposant matériel rech. propos. cadre dans entreprise ou industrie région Centre. Etudie tte propos. Ecr. HAP n° 123.069 BP 143, 85006 LA ROCHE-S-YON.

J. Fme, 27 a., 6 a. exp. import-export, douane, traitem. contrats. Français, anglais, ch. emp. sim. Ecr. n° T 070.160 Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2°.

CHEF DE PUBLICITE 15 ans d'expérience (budget édition, stands audio-visuel), produits grande consommation et industriels. Recherche. POSTE RESPONSABILITE Annonceurs ou agences Ecr. n° 610.910 Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2°.

J.F. - 25 ans
DIPLOMEE ARTS DECORAT. Connaissance graphisme, conception typo, maquette, mise en page, illustration, photo
CHERCHE EMPLOI
Accepte remplacement Pige travail à domicile.
Ecr. n° 6.966, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9°.

INGEN. CHIMISTE
(I. N. S. A. 24 ans. Spécialité GENIE CHIMIQUE Parfaite connaiss. de l'anglais, italien (lu et parlé). Libéré service milit. fin juillet. Attiré par ENGINEERING et par la fonction production dans INDUSTRIES CHIMIQUES ch. situat. dans entreprise pouvant utiliser ses compétences et offrant perspectives d'avenir. — Ecr. n° 11.182, CONTESSE P., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

AFRIQUE
CADRE SUP. - 42 a.
14 a. expérience africaine, rech. situat. OUTRE-MER ou PROV. Ecr. Havas Chartres, n° 70.426.

INFORMATICIEN
Chef de projet expérimenté, libre rapidement, cherche poste similaire. Ecr. n° 3.411, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

REDACTEUR TRADUCTEUR
Cadre angl. biling. Expér. rédaction techniq. et promot., informatiq. (5 a.), dom. Paris, ch. emploi sim. Ecr. M. Marsden, 16, rue Et.-Marcel, 75002 Paris.

DIRECTEUR RELAT. SOC.
Sociétés multinationales franç., étrangères. Droit, ESC. Maîtrise de l'ensemble des aspects de la fonction (siège-usines) administ. gestion formation, relat. du travail. Libre rapid., ch. sit. en rapport. PARIS-PROVINCE. Faire offre à n° 2.296, COFAP, 40, r. de Chabrol, Paris-10°, q. tr.

appartements vente

Paris

ECOLE MILITAIRE Idéal pour placement BELLE PIECE, véritable cuis. Placem., locat. assur. par notre société. 55.000 F. Tél. 555-73-54.

2, PLACE D'ALIGRE Immeuble neuf, STUDIOS, 2 ET 4 PIECES, terrasses exception. Livraison immédiate. Prix ferme. Tél. : 345-78-84 et 227-04-30.

16°, ds hôtel part., propr. vend : 1°) lux. duplex 110 m²; 2°) 2 P., 50 m²; 3°) 1 gd studio, 50 m², le tout parfait, décoré et amén. Téléphone : 548-34-60.

CHP-MARS, SUFFREN 100 M2, 2° étage, TT CONFT. - 325-89-90.

16°, 8e ét., appt 4 P. + ch. serv., park., gde terras., vue impren., tr. except. Tél., matin, 224-87-45.

Appt, dble liv. + chbre, S. eau, cft, tél., b. état, 63 m². Prix int. Vis. s/place, 5, rue Pasteur-11°, 14-19 h., du vend. 6 au lundi 9.

PARIS CENTRE LE MARAIS Propriétaire vend STUDIOS, cuisine équipée, S. de B., wc, chauffage. Visite, les vendredis, de 15 à 19 heures, 22 bis, rue de la Verrerie, ou sur rendez-vous, Téléphone : 277-62-23.

VI° - PRES DES QUAIS Charm. appt 150 m², b. récept., chbres, calme, SOLEIL, excell. distr., amén. agréab., ch. serv. 89.000 F S'adresser 15, rue des Beaux-Arts (VI°), vendredi, de 16 h. à 18 h. 30 ou MED. 84-50.

SAINT-SULPICE Ds H. P. XVII°, classé, propr. vd tr. bel appt, vaste sél., dble exposit., 1 ch., s. de b., dressing, cuis., amén., nomb. plac., park., soleil, classe. Calme parfait. Téléphone : 633-19-11.

Butte-Montmartre, b. 3 P., tout cft, dépend., soleil, calme. Idéal commerce art. Prix : 200.000 F avec 40.000 F. Tél. : 580-01-28.

GRENIER 50 M2 SOL. Toit ref. A AMENAGER, C.-LEMOINE-PANTHEON. Tél. : ODE. 95-18.

V° ARRDT. IMMEUBLE XVII° FAÇADE CLASSEE restauré luxueusement très grand standing : STUDIOS DUPLEX GRANDS APPARTEMENTS TOUTES SURFACES. Avec très grand confort. GIRPA, 92, bd du Montparnasse. Téléphone : 325-25-25 ou 56-78.

NATION Récent, étage élevé : 4 Pièces, verdure. — MARTIN, docteur en droit. — 742-99-09.

BUTTE-AUX-CAILLES - Récent grand 2 Pièces, tt cft, balcon. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

M° LOUVRE, rue Saint-Honoré, STUDIOS ET 2 PIECES, grand standing, rénovation luxueuse. Livrables de suite. - DID. 98-54.

PASSY - VUE SUR SEINE Except., 7-8 P., 300 m², 3 serv. Profess. libér. Exclus. 705-22-60.

19°. - N'attendez pas pour acheter dans ce quartier en pleine rénovation des STUDIOS entièrement équipés dans immeuble rénové. GROSSE RENTABILITE PLUS-VALUE CERTAINE D'AVENIR. Téléphonez-moi au : 325-56-78.

MARAIS dans bel immeuble STUDIOS ET DUPLEX grand confort, placement garanti. Sur place du lundi au samedi, de 14 à 18 h., 13, rue Vieille-du-Temple. Téléphone : 277-62-23.

53, rue des Abbesses, living + ch., studios, tout confort, neufs, très bonne rentabilité assurée. Visite, vendredi, de 14 à 19 h.

LA FOURCHE. Rue du Docteur-Heulin, Imm. P. de T., impecc., 3° étage, tapis, 2 PIECES, vaste cuisine, grande salle de bains. TT CFT. 180.000 F. - 874-78-47.

ETOILE - XVII° 14, RUE D'ARMAILLE Studios avec tél. à partir de : 52.000 F., excell. rendement-prix. SOGIT : 293-47-08, ou sur place, ce jour, de 14 à 19 heures.

Gobelins, vaste 3-4 P., impecc., soleil, 5° étage ss asc., Part. : 255.000 F, 24, r. Reine-Blanche, jdi à sam., 13-17 h. — 587-23-14.

2°, QUARTIER DES AFFAIRES dans immeuble XVIII° siècle entièrement rénové grand confort moderne vous y trouverez : STUDIOS, 2 ET 3 PIECES, MEZZANINE EN DUPLEX. Livraison immédiate. Téléphone : 325-25-25.

MONCEAU - SUR VERDURE : B. 8 P., bien distrib., 3 chbres domest., park., imm. gd standg. Idéal pr profes. libér. 622-22-56.

RUE DU BAC Sur jardin, living, 2 chambres, 100 m². Téléphone : 526-31-74.

BROCHANT
Dans très bel immeuble, living + 1 chbre, bs, kitchen., impec., 39 m². Pour habitation ou placement. Téléphone : 723-38-74.

PYRAMIDES
RUE SAINT-HONORE Grand 2 P., cuis., bains. 54 m², chff. centr., 2° étage. 723-38-74.

7° - BRETEUIL-MASSERAN
Ds imm. très grand standing 3, 4 et 5 pièces Tél. Mme Raynaud ALM 98-98.

LUXEMBOURG (Pr.)
5 p., 105 m2 à ref., 1er ét., bel imm. P.deT., tout confort. 425.0000 F. SOL 39-10.

MALESHERBES
MAGNIFIQUE 5 PIECES 200 m2 Plein soleil. Entièrement refait neuf. Bel immeuble STANDING. Vis. jeudi-vend. 14-18 h. 14, rue de Phalsbourg.

CARREFOUR BUCI
Propr. vd tr. gd stud; tt cft ds bel imm. P.de.T., asc. 180.000 F. 783-40-76.

BUTTES-CHAUMONT
Tr. beau 5 p. en duplex 7° et 8° étages. Immeuble moderne, soleil, balcon sur jardin. Vendr., samedi 14 h - 18 h 30. 31, rue Cavendisch, 19°.

BOULEVARD VOLTAIRE
Immeuble pierre de taille Appartements entièrem. rénovés Sur boulevard et jardins 7° étage avec ascenseur
STUDIO séjour, kitchenette équipée, bains, 32 M2 ENVIRON
3 PCES, cuis. équipée, s. de bains, w.-c. séparés, 55 M2 ENVIRON
S/pl. vendr.-sam., 14 à 18 h : 206, bd Voltaire, ou 755-98-57

MARAIS Ravissant 2 p., cuis., bains, sur rue. POUTRES ET STYLE. 3° étage. A saisir. - VOL. 58-70.

PEREIRE Immeuble neuf pierre de taille MAGNIFIQUE STUDIO cuis., bains, 7° étage. VUE. EXCELLENT PLACEMENT ESNAULT - 266-39-49

19° Face BHV. Sup. 3 P., cft, loggia, 3° s/rue. Immeub. stand 1971. 230.000 av. 50.000 F. 16, rue de Joinville - 607-20-00.

19° Prox. Buttes. Bon imm. 2 P., cuis., wc, dche, 1er ét. 130.000 F. 25, av. Laumière. Sur rendez-vous : 607-36-54.

16° AV. PAUL-DOUMER Tr. bon standing. 155 m2, récept. + 3 ch., ch. serv., étage élevé, part. état. - AUT. 09-77.

17° Gd studio, 40 m2, cuisine, wc, dche. 110.000 F, 13, r. Dulong. S/rendez-vous : 607-36-54.

16° AUTEUIL - 120 m2 séjour dble + 3 chb. bains, cab. toilette, 7° étage, lumineux. 547-22-88

20° Splendide 5 pièces, 125 m2, imm. réc., stand., 2 bains, impecc., park. Urgt. - 260-39-89.

16° Rue La Fontaine. 300 m2, dble récept., s. à mang., 4 ch., 3 bains, 2 ch. serv., tt cft Bel imm. - 567-22-88.

4 APPARTS AUX FENETRES SUR SEINE
ILE ST-LOUIS Au soleil Ds im. XVII°
1) 225 m2 en duplex + dépendances, 4° et 5° étages, ascens. 2) 165 m2, 4° ss asc. 6 p.+gar. 3) QUAI VOLTAIRE - Vue sur TUILERIES, 185 m2. 5° ét. av. ascenseur + balcon - terrasse. 4) 16° - FACE AU FRONT DE SEINE, 250 m2, 7° étage, asc. PASTEYER, l'Antiquaire en Im., 7, rue d'Aguesseau - 266-35-84.

FRONT DE SEINE. Im. 1972. GD 3 P. TT CONFT. 78 m2. Etage élevé. Tél. Park. Prix exceptionn. cause départ. 395.000 F enregistrem. compris. Uniquement vendr. de 14 à 17 h. TOUR « EVASION 2000 » 22, RUE EMERIAU (angle 21, rue Rouelle).

13° Imm. gd standing. Living + 2 chambres - 90 m2 Garage. - A saisir. - 247-13-47.

LAMARCK Bel imm. ravalé BEAU STUDIO tout confort - Chauffage centr. Px 65.000 F. Ce jr et demain, 14-19 h., 133, rue Marcadet (18°).

URGENT 13° - 3 pièces, cuis., w.-c., chff. collectif. Bel imm. 95.000 F. LE GUEN - 331-02-47

Pte d'ORLEANS à 800 mètres Imm. récent 5 P. 2 sanit. 2 w.-c. Impeccable. Balc. Et. élevé. Gar. Px 395.000 F - VERNEL, 526-01-50.

2° - CENTRE PARIS
400 m OPERA 150 m Bourse
Je vends directement dans mon IMMEUBLE STANDING du 18° SIECLE RENOVE 100 %
STUDIOS
2 et 3 PIECES DUPLEX avec LOGGIA
LUXUEUSEMENT aménagés POUTRES, PIERRES D'ORIGINE - INTERPHONE
Me voir tous les jours de 9 h. à 18 h., 9, rue PAUL-LELONG.

Région parisienne

NOGENT-SUR-MARNE - R.E.R. Part. à Part., 3 P., cuis., S. de B., imm. ancien, 2° étage, balc. Ce jr, 11-19 h., 93, Grande-Rue.

SAINT-MANDE (94) Prox. bois, part. vend appart. 67 m², living double, 1 chbre, tt conft, 240.000 F. Vis. tous les jours et week-end, 10 à 19 h. Kernec'h, 10, av. Sainte-Marie, escalier 1 — 1er étage.

Villejuif, appartement 87 m² dans résidence neuve, sur parc, séjour double, 2 chambres, 2 S. d'eau, balcon, cave, box : 240.000 F. Téléphone : 677-35-72.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE RESIDENTIEL appartement 138 m² + balcon + parkings sous-sol, entièrement décoré, cuisine équipée, résidence de standing. Pour visite, Téléphone : 973-28-25.

Près Saint-Germain-en-Laye. Vue exceptionnelle, dernier étage : appart. gd standing, 250 m² + terrasse + jardin d'hiver, chbr. de service. Prix intéressant. Vis. sur rendez-vous au : 973-28-25.

VITRY. Résid., B. 3 P., loggia, s/jardin., tt cft. Prix 130.000 F avec 26.000. - Tél. : 580-81-20.

NEUILLY 38, BD GENERAL-LECLERC imm. réc., dern. ét., vue panor., gd living, 2 chbres, parking + terrasse 100 m² avec bungalow : 660.000 F. S/pl., ce jr, 14-17 h. PIRALI : 227-70-81.

A CACHAN, Part vd cse départ F 4 ds imm. Vue impren. à 5' ligne de Sceaux. Ensoleil. tot. Garage et parking. Libre juillet. Téléphone : 655-11-38.

NOGENT-SUR-MARNE - R.E.R. 4 P., dble liv. + 2 ch., imm. récent, balcon, vue, 263.500 F. Téléphone : 260-39-89.

BOULOGNE, VUE SUR SEINE, bel imm. 1971, dernier étage : living, 45 m² avec loggia, 4 ch., 2 bns, cuis. équip., 2 park., gd balcon, très bien décoré, 590.000. FONCIAL : 266-32-35.

92 - BOULOGNE
Pt de Sèvres-Pte de St-Cloud. 3 PIECES 60 m2, 8° étage, asc., parfait état, tt conf., vue panor., téléphone, 230.000 F. Tél. vend. tte la journée et sam. à partir 14 h à 603-30-45.

ST-GERMAIN-EN-LAYE Imm. gd stand. p. de t. 3° et dern. ét. av. asc., ch. cent. électr., 106 m² + 28 m² loggia, cave, park. ss-sol. Px 440.000. S/pl. sam. 7 (14-19 h) 11, rue ALBERT-PRIOLET, ou S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, à Chatou - 976-30-82.

ASNIERES 65, avenue de la Marne Proximité Gare BEAUX STUDIOS Bonne rentabilité. - Imm. neuf. Livraison juillet 75. Prix ferme et définitif. Tél. 790-26-94 et 227-04-30

DANS SUPERBE IMM. P. de T. NEUILLY STUD. 30 M2, tt confort, asc., except. - VOL. 58-70.

NEUILLY 70 m2 récent séjour + 2 chb., impeccable, verdure. - 567-22-88.

MONTREUIL M° - Très bel imm. ancien 4 PCES PRINC. Confort. Téléph. Bon état ANJ. 18-83 LARGIER

MEUDON 10, rue Marcel-Allégot 2 et 3 P. Livraison immédiate. Dans bel imm. très bien situé. Tél. : 626-11-47 et 227-04-30.

NEUILLY VUE ET SOLEIL TERRASSE PL.-PIED 200 m2. Récept. 4 ch. 2 bains. Lingerie. Cuis. équipée. Garage. Service. Bel im. récent. SAINT-PIERRE. - ELY. 33-40.

Province

CANNES - CROISETTE
Face Port Canto. Appart. 2/3 P. 90 m² + terr. et gar. : 550.000 F. Belles Demeures (16-93) 39-59-48.

appartem. achat

NOVIM
CENTRALE VENTE IMMOBIL. recherche pour son département ANCIEN : Appartements de 2, 3 et 4 PIECES. Commis. à la charge de l'acqu. Tél., Mme Soulie de Morant : 723-98-78.

appartements occupés

BD DES INVALIDES
300 m2 EN DUPLEX ZANNETTACCI 260-34-08 ou 260-85-02

locations meublées

Offre

17°, Part. à J. F., chb. c. dche tél., 400 francs. Soir, 757-73-55.

A louer ch., c. meub. 6° ét. M° Jasmin, 89, av. Mozart. 480 c. c.

locations non meublées

Offre

Sorbonne, 3 p., s. de bs, 1.100 F av. réf. et av. repr. Ecr. 8.010 Régie Pr. 85 b., r. Réaumur, 2°.

PARIS-15°. - M° Cambronne. Beaux studios. Parking. Téléphone 900 F + ch. T. 704-79-36.

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE BANL. OUEST, 50 KM. envir. PARIS. PROP. LUX. 11 p. vid. ou meub. av. PARC 7.000 m². Tennis. Tél., ch. cent. 4.500 mens. - Tél. : 526-21-62.

La Celle-St-Cloud, villa 1958, 250 m², pl.-pied, gd cft, séj. dble +5 p.p., T., g. 2 v., jd 1.000 m², arbr., terr., sol., calme. 5.000 F net. Tél. 626-05-80 matin ou soir.

16° Etoile. Beau 6 p., refait nf., tél., cuis., s. bns., toil., 4° asc. Tél. : 307-46-26.

Mas provençal à louer, 7 pces, tt cft., s. bs., garage, grandes dépend., 1/2 ha de jdin, chasse 150 ha, 500 m. d'alt., vue panoramique Luberon ensoleillé. Blachon, not., tél. 34 Ceresle, Haute-Provence, ou Marseille Tél. : 62-74-43.

SAINT-MANDE Luxueuse résidence LIV. + 4 CH. Tout conft. Box. Téléphone. 3.000 F. - 344-07-13.

Demande

COUPLE RECHERCHE appartement, atelier, maison ou grenier à aménager. 6° arrdt. ou environs. Grand espace, lumière, silence, dernier étage. Ecrire n° 69.954 REGIE Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2°.

immeubles

7°, 28 METRES rue SEVRES. Je vends murs de boutiques commerce en pleine activité. Bonne et sûre rentabilité. Ne manquez pas cette affaire. Appelez-moi au : 325-35-25.

locaux commerciaux

IV° BOULD. MORLAND. IMM. CCIAL 4.900 M2. LIBRE VENTE. 227-29-59.

S/BD RICHARD-LENOIR Bout. à louer sans p.-de-pte SANS COMMISSION R.-de-ch. 484m2 + s/sol 205m2. IMMO-BALZAC : BAL. 30-56.

fonds de commerce

POUR PLACEMENT
PHARMACIE - 5° ARRT
Murs. EUR. 14-63, 57-84, ce jr.

Bail à céder, tous commerces Sentier, Saint-Denis, 80, rue Réaumur, 1er et 2° étages. Vente poss. séparée, 1er étage, 140 m², 2° appart. 85 m², 180.000 F. 6 lignes tél. Renseig. : 236-51-26.

domaines

A vendre, Charollais
BEAU DOMAINE 57 ha
pour placement.
Société ERMENOU-MARCHAL, 71401 AUTUN - Tél. 52-30-47.

Voir la suite de notre immobilier en page 32

SPORTS

VOILE

LE CHAMPIONNAT DU MONDE DES 18 PIEDS

Grand jeu à Deauville

Réservée aux voiliers jaugeant 18 pieds, c'est-à-dire mesurant environ 7,50 mètres de long, la Quater ton cup, fondée en 1967 par la Société des régates rochelaises, a toujours suscité beaucoup d'intérêt en France, où l'on préfère ces bateaux mesurés aux unités moins accessibles de la One ton cup ou de l'Admiral's cup. La coupe a d'ailleurs été gagnée à trois reprises (1970, 1971, 1972) par un voilier français. Cette année, la compétition, devenue Championnat du monde des 18 pieds, retiendra particulièrement l'attention, car elle sera disputée à Deauville du 14 au 23 juillet.

Les dirigeants du Yacht-Club de Deauville, organisateur de l'épreuve, ont donné, mardi 3 mai, à Paris, des détails sur cette grande rencontre à laquelle souhaiteraient participer soixante-sept équipages, parmi lesquels figurent deux Américains et deux Japonais. Les gros bataillons se recrutent en Grande-Bretagne (vingt-trois bateaux) et en France (vingt bateaux). Toutefois, la participation de chaque pays étant limitée à dix concurrents, il faudra faire un choix. Celui-ci reposera en définitive sur les résultats de la Coupe de France, épreuve disputée à Deauville du 5 au 11 juillet.

Cette sélection de dernière heure sera médiocrement goûtée par certains. Les *modalités* d'accès à la Quarter ton cup auraient dû être précisées beaucoup plus tôt. En effet, plusieurs amateurs français ont acquis ou fait construire un 18 pieds *en vue de participer au Championnat* du monde. En l'absence de toute indication contraire, ils espéraient que, selon un usage assez répandu, un contingent plus large serait offert à la nation organisatrice. Il n'en a rien été.

De toute façon, la lutte sera chaude à Deauville. Il faudra compter avec les Italiens (huit bateaux) et avec les Suédois, qui ont remporté la coupe l'an dernier, grâce à *Accent*, dessiné par Norlin. Ils aligneront *cinq concurrents dans la* Manche. Du côté français, on suivra de près le comportement des créations de Michel Dufour, Philippe Harlé, Jean-Marie Finot et Michel Joubert.

YVES ANDRÉ.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

CYCLISME. — *Le Belge Maertens a gagné au sprint le premier secteur de la deuxième étape du Critérium du Dauphiné Mâcon-Le Creusot devant son compatriote Planckaert et le Français Esclassan. Ces trois coureurs se sont classés dans le même ordre au terme du deuxième secteur Le Creusot-Monceau-les-Mines. Au classement général, Maertens précède ses compatriotes Van Looy de 30 secondes et Pollentier de 35 secondes.*

RUGBY. — *Pour le troisième match de sa tournée en Afrique du Sud, l'équipe de France a battu les Proteas, une sélection de métis, par 37 à 3.*

TENNIS

Le début des internationaux de France à Roland-Garros

Comme une première journée à Wimbledon...

Les championnats internationaux de France ont commencé mercredi 4 juin, comme une *première journée à Wimbledon.* Le temps, enfin revenu au beau, était idéal. Le stade Roland-Garros avait vu ses enceintes envahies dès midi par une foule record de scolaires et d' d'*aficionados* du tennis qui se retrouvaient derrière le grillage des courts *avec une flamme dans le regard* attestant leur connaissance et leur passion du jeu. De fait, ce charme de Roland-Garros donne tout son *prix au tennis sur terre battue,* où la tactique de l'intelligence se lit à l'œil nu et où les premières confrontations entre grandes raquettes *sont suivies de plain-pied* le long des terrains dits secondaires, ce qui permet d'observer les réactions humaines des *joueurs, beaucoup plus naturels* ici que sur l'immense plaine rouge du Central.

Cela dit, déplorons une fois de plus l'abandon, jusqu'aux huitièmes de finale, des matches en cinq sets favorables à la longue *obstination des joueurs lents* au démarrage. Les nouvelles parties en trois sets, avec *tie-break* à six partout, faussent tout : avec un *horizon de cinq manches* devant lui, le stratège des courts a le temps de manœuvrer. En tout cas il peut donner le spectacle de retournements spectaculaires. Combien de matches historiques ont ainsi gagné dans le passé Henri Cochet et, plus près de nous, cet artiste qu'était Budge Patty, toujours accroché dans les premiers tours ! Wimbledon n'a pas toléré que les professionnels, désireux de ne pas se fatiguer, exigent cette altération des règles sacro-saintes du major Wingfield. Roland-Garros, en suivant cet exemple, aurait imposé l'autorité que lui donne son institution comme le premier tournoi du monde sur terre battue.

Les favoris du tournoi, à part le prodige argentin Guillermo Vilas, en super-forme, sont apparus en proie à cette lassitude désenchantée qui les marque depuis que les exigences du calendrier professionnel les contraignent à « rémouler » des balles à longueur d'année. A dix-neuf ans, Bjorn Borg, champion de France 1974, qui possédait l'an dernier une énorme cavalerie sous le pied, en est déjà à l'auto-allumage. Kodès, le lutteur qui ne faisait aucune faute, a les accus à plat et a failli se faire sortir par l'inédit Polonais Fibak. Gorman, ex-numéro 2 américain, est l'ombre du jeune chevreau qui cavalcadait aux côtés de Smith à la grande époque de celui-ci. En revanche, son petit camarade Solomon, héros du tournoi de l'an dernier, a régalé le public en fin de journée d'une démonstration éblouissante face au beau Colombien Molina, qui paraît sortir d'une page de Garcia-Marquez : en voilà un, Dieu merci, qui s'amuse !

Côté français, Jauffret a mis *sans difficulté sur* les deux épaules le brave Australien Crealy, à la démarche de subrécargue et qui en riait de toutes ses dents. *Quant à notre jeune espoir tout* frisé Caujolle, qui avait les honneurs redoutables du Central, il cafouilla longtemps contre le *laborieux Tchèque Pala, gaucher* comme lui, avant de trouver la distance et l'autorité qui lui avaient fait livrer un combat homérique à Borg l'an dernier.

Ce jeudi, journée des dames, toujours comme à Wimbledon.

OLIVIER MERLIN.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DU PREMIER TOUR

Dibbs (E.-U.) b. Borfiga, 6-3, 6-2; F. Jauffret b. Crealy (Aust.), 7-5, 6-3; Vilas (Arg.) b. Plotz (R.F.A.), 6-0, 6-0; Alexander (Aust.) b. Chanfreau, 6-4, 6-2; N'Godrella b. Toci (It.), 6-4, 6-3; Baranyi (Hong.) b. Deblicker, 6-3, 6-4; Estep (E.-U.) b. J.-C. Barclay, 7-5, 6-3; Franulovic (Youg.) b. Contet, 5-7, 6-2, 6-4; Gorman (E.-U.) b. Rheinberger (Aust.), 6-2, 6-1; Borg (Suède) b. Holmes (E.-U.), 6-2, 6-3; Kronk (Austr.) b. Beust, 6-1, 6-4; Goven b. Benavides (Brés.), 6-3, 6-2; Kodes (Tch.) b. Frbak (Pol.), 2-6, 6-3, 8-6; Barthes b. Santiu (Roum.), 6-4, 6-2; Caujolle b. Pala (Tchéc.), 2-6, 7-6, 6-3; Solomon (E.-U.) b. Molina (Col.), 6-1, 6-4.

Hippisme

GRUNDY GAGNE LE DERBY D'EPSOM

Le cent quatre-vingt seizième Derby d'Epsom, disputé le 4 juin, a été gagné par le cheval anglais Grundy, avec trois longueurs d'avance sur la pouliche française Nobiliary, et quatre longueurs sur Hunza Dancer.

POLICE

Lors de son vingt et unième congrès réuni à Ro

Le syndicat autonome des C.R se déclare décidé à entreprendre des « actions d'envergure »

L'utilisation des personnels a fait l'objet de vives criti

De notre envoyé spécial

Rouen. — Dans le ronronnement de certaines interventions grand intérêt on aurait pu croire que le vingt et unième congr Syndicat national indépendant et professionnel des C.R.S., ré Rouen les 3 et 4 juin, s'ennuyait. Mais en vérité chacun ne so qu'au véritable enjeu de ces assises : la succession, au secré général, de M. André Reggi, mort au mois de février dernier. L tion était également attendue par les dirigeants des autres syn composant la fédération autonome, l'orientation du nouveau b du SNIP déterminant l'issue, en septembre prochain, de la ri entre les syndicats de Paris et de la province, et les secrétaires raux de ces deux organisations ambitionnant chacun de prend place laissée vacante par M. Gérard Monate à la tête de la fé tion. Troisième, par son importance numérique, des syndicats F.A.S.P., le SNIP est, en effet, appelé à jouer un rôle d'arbitre cette confrontation entre les deux « grands », à moins d'un a entre eux d'ici son congrès de Grenoble. Finalement, après deux de débats, M. Roger Cousin est devenu le nouveau secrétaire gé du SNIP.

Un an après le changement de politique du ministère de l'intérieur, le problème de l'utilisation des C.R.S. n'en a pas moins *encore suscité de nombreuses critiques. « Nous avons dénoncé notre emploi systématique en maintien de l'ordre à caractère provocateur*, devait dire M. Marcel Litaize, secrétaire général adjoint. *Or, à l'heure actuelle, sous des motivations différentes, nous arrivons à un emploi presque aussi intensif.* » En effet, compte tenu des déplacements à caractère permanent — qui mobilisent actuellement vingt à vingt-cinq unités, dont treize pour la seule surveillance des aéroports, — de l'existence de compagnies exclusivement vouées à la surveillance autoroutière et du travail particulier des compagnies de la région parisienne, le reste des soixante unités subit de très lourdes servitudes, qui maintiennent encore de nombreux gardiens absents de leur cantonnement pendant plus de six mois par an.

Un climat de « caporalisme »

Les mesures contre la criminalité ne sont pas seules en cause. Plusieurs orateurs ont fait remarquer que, parfois, des C.R.S. sont mises, indirectement ou non, au service d'intérêts privés. Il en est ainsi, par exemple, avec l'Automobile Club de l'Ouest, qui, au moment des Vingt-Quatre Heures du Mans, reçoit à sa disposition six à sept compagnies (environ sept cent cinquante hommes) pour assurer l'ordre et la surveillance sur ses parkings privés. La résolution finale fait état de ce refus de « *servir d'hommes à tout faire au profit de sociétés privées organisatrices de manifestations diverses et au caractère particulier* ».

La situation est aggravée par le fait que l'administration, malgré un arrêt du Conseil d'État du 15 octobre 1971, refuse toujours de compenser les heures supplémentaires effectuées en dép ment par l'attribution de de repos. Ajoutées au climat vent lourd qui règne dan compagnies du fait du « ca lisme » d'une partie des off — de plus en plus difficile supporté, à l'heure où l'e *elle-même se libéralise sur le* de la discipline — ces cond de travail expliquent l'anim de la base.

Ainsi doit-on comprendr conclusion de la résolution f dans laquelle le SNIP dé *que ses adhérents « sont pr être mobilisés immédiateme décidés à entreprendre des tions percutantes et d'enverg*

LE NOUVEAU BUREAU DU SNIP

Secrétaire général : M. Ro Cousin ;
Secrétaire général adjoint : M. Marcel Litaize ;
Secrétaires administratifs : MM. Marc Village, Jean-Pie Maljean, Pierre Lataste ;
Trésorier : M. Marcel Batail
Trésorier-adjoint : M. Ala Raimbaud ;
Secrétaire aux questions sociales : M. René Brieude ;
Secrétaire adjoint : M. Clau Moricelly;
Secrétaire à la presse : M. Jean Demonchy.

[Né en 1926, M. Roger Cousin entre — après avoir participé, très jeune, à la Résistance dans le mouvement Libération-Nord — dans la police en 1945 en qualité de gardien de la paix à la C.R.S. n° 6 (Carrières-sous-Poissy). Nommé brigadier en 1958, il devient brigadier-chef en 1973. En 1948, il est désign comme délégué du Syndica national indépendant et profes sionnel des C.R.S. pour la régio de Versailles. Délégué nation de ce syndicat en 1957, il est él en 1963 secrétaire général d *l'Association nationale d'actio* sociale — organisme chargé d œuvres sociales des C.R.S. Il e aussi administrateur de la Fédé ration autonome des syndica de police (F.A.S.P.).]

L'affaire du bar Le Thél

Me BENACHENHOU A RECONNU LES POLICIE QUI L'AVAIENT FRAPPÉ

Pendant plusieurs heures, credi 4 juin, M. Alain Ber premier juge d'instruction à P a présenté onze membres d brigade de recherche et d'i vention, au milieu de trente- figurants, à Me Abdelhack B chenhou, l'avocat parisien gri ment blessé, le 28 février der au bar Le Thélème, boule Saint-Germain ; à Me Mo Oussedik, son associé, qui en sa compagnie dans cet éta sement lorsque la police y irruption, enfin à divers tém

Me Benachenhou a indiqué avait reconnu formellement des hommes dont il avait ét victime. L'un d'eux est, selon le policier qui le frappa br lement, déchira sa chemise et ses lunettes sur le sol en s'e mant : « *J'espère que tu auras plus besoin !* »

Me Oussedik, après avoir primé devant le magistrat indignation à propos de l'atti de ces gardiens de l'ordre pu qui cherchent à éluder leurs ponsabilités, a cru reconna dit-il, neuf des hommes qu furent présentés, sans pou préciser leur rôle. Une client Thélème, *qui s'était mise à p* dit-elle, pour que cessent brutalités insupportables exer alors que la fusillade était te née, aurait reconnu trois polic Un étudiant — également vic de violences — en aurait rec deux dans les mêmes condit Le patron du bar — lui malmené — n'aurait rec personne. Il en serait de m d'un client du café, employé restaurant La Tour d'Argent.

FAITS DIVERS

VICTIME D'UNE IRRADIATION EN ITALIE

Un jeune italien meurt à l'hôpital de Villejuif

Un jeune employé d'une petite *entreprise italienne de la vallée* du Pô utilisant les radiations du cobalt 60 pour accélérer la pousse de certaines semences n'a pu *être sauvé par le service de* radiopathologie de l'hôpital de Villejuif, où il est mort récemment.

La jeune victime est décédée *des suites d'une irradiation généralisée* qui a plus particulièrement porté sur le cerveau et les muqueuses du système respiratoire.

D'après le docteur Jammet, directeur du service qui l'a traité, le jeune employé de la *société* Stimos, de Pontevico, avait subi une irradiation trois fois supérieure à celle des six scientifiques yougoslaves irradiés *dans leur pays en 1958*, qui furent traités à Paris, et dont un seul devait mourir. Il s'agissait donc, selon le docteur Jammet, d'un *cas* désespéré.

Le médecin a souligné que le jeune Italien est mort des suites d'un accident tout à fait différent des éventuels accidents nucléaires pouvant se produire dans d'autres circonstances.

Ce genre d'accident, selon le docteur Jammet, est « *très peu fréquent* », étant donnés les normes de sécurité et les règlements en vigueur dans le monde. Reste à savoir si ceux-ci étaient bien appliqués par la société italienne. Une enquête est ouverte à ce propos.

La société Stimos est la seule de ce genre en Italie. Mais il y en a beaucoup d'autres utilisant les mêmes méthodes dans le monde, notamment en France.

[L'irradiation des végétaux à divers stades du développement est utilisée en agriculture. Une dose minime peut être administrée pour stimuler la croissance, mais des doses plus *élevées (plus de 1 000 rads)* peuvent être employés pour inhiber la germination et, partant, favoriser la conservation de certains produits pour tuer les insectes nuisibles, ou encore pour pasteuriser ou stériliser.

Plusieurs entreprises y ont recours. Elles sont normalement rigoureusement contrôlées dans tous les pays du monde, et tous les employés sans exception doivent être porteurs d'un « dosimètre » qui permet à chaque instant de savoir s'ils ont subi une irradiation et à quelle dose. Cependant, dans de petites entreprises, le contrôle n'est pas toujours soigneusement assuré. D'autre part, la main-d'œuvre peut être mal informée des risques mortels qu'elle encourt en passant imprudemment devant une source en activité. Bien qu'aucune précision n'ait été fournie sur la nature de l'accident survenu en Italie, on peut imaginer que c'est à l'absence de contrôle et d'information qu'est imputable la mort du jeune Italien.]

● *Deux attentats ont été commis* peu après 4 heures, ce jeudi 5 juin, contre la société franco-américaine de construction *atomique* Framatome, chargée de coordonner les études des constructions de centrales nucléaires et dont le siège social se trouve à la tour Fiat à la Défense : une importante charge de plastic, déposée au premier étage des bureaux de l'agence centrale, 122, rue de Caen, à Courbevoie (Hauts-de-Seine) a causé de très nombreux dégâts matériels, mais n'a fait aucun blessé.

Une autre charge de plastic a endommagé une partie des ateliers de la même société à Argenteuil, où sont élaborés des systèmes de vannes. Ces deux attentats ont été revendiqués par le commando « Garmandia-Angela-Luther ».

JUSTICE

Le procès du Patrimoine foncier au tribunal de Paris

DOSSIER COMPLEXE, MAIS PAS UNE « AFFAIRE »

Garantie foncière fut une affaire d'Etat. qui suivirent, par une sorte de « théorie minos » appliquée à la justice, n'auront été es dossiers. La Garantie foncière avait n ses effluves pernicieuses jusqu'au-dessus ysée et de Matignon, dont les titulaires aient Georges Pompidou et Jacques Chalmas. Le Palais-Bourbon avait, par le fait d'un de ses membres, vécu des moment pénibles, finalement, pour l'institution parlementaire.

Or c'est à peine, dans l'affaire du Patrimoine foncier, dont le procès commence ce jeudi 5 juin à Paris, si les accusations portées par la femme du principal prévenu, Mme Claude Lipsky, contre des hommes politiques en renom furent attentivement écoutées par d'autres qu'eux-mêmes...

voit aujourd'hui compa- un ancien député de la é (il fut secrétaire géné- oint de l'U.N.R.), un avo- risien qui menait grand quand il était glorieux — que chose chez les gaul- le gauche, — un financier *t sans doute, comme* ses pour brasser de grandes , le secours de hautes s — qu'on ne verra ni dra, — et personne n'en autrement troublé. Cha- ceux-là plaidera — comme anciers — l'innocence, la foi ou l'idée de génie trop nue, ou encore la malice qui tue l'esprit d'entre-

nt cependant des victimes. s parties civiles, un bon plaignants : soutenir que fractions furent commises sera pas pour un écart de . Ce sont les auteurs et egré de responsabilité que oir déterminer la onzième re correctionnelle de Paris, a présidence de M. Jean s-Goyon, parmi les neuf nes que M. Louis Gondre, r juge d'instruction, après *e trois ans et demi de tra-* t M. Yves Lesec, premier ut, ont retenues comme *ables présumés* » des délits de confiance, escroquerie, complicité, etc.

seul est détenu, M. Geor- Walter Huc, né le 12 juin incarcéré le 11 juillet 1974 ry-Mérogis, après avoir été lé du Brésil, où il s'était é pour échapper à un man- l'arrêt lancé contre lui le ptembre 1971 et renouvelé rme internationale le 7 avril M. Huc est inculpé de licité d'abus de confiance, de d'abus de confiance et d'in- ion *à la législation sur les* s anonymes.

deuxième prévenu est, au f du dossier, « *judiciaire-* libre : Me Victor Roche- né le 3 mars 1930, avocat reau de Paris, inculpé de ité d'abus de confiance. Il olontairement fait empri- à la Santé pour que soit é le pourvoi qu'il a déposé la Cour de cassation une condamnation à six mois d'emprisonnement itié avec sursis), infligée a Garantie foncière. Cu- disposition que celle de 583 du code de procédure qui oblige à aller en pri- ur demander justice. Le du Patrimoine foncier le e cependant.

ept inculpés libres

sept autres le sont vrai- Le premier est M. Claude né le 15 juin 1931, qui, ne fuite épique en Israël, gnit le gouvernement fran- de tristes palinodies pour son extradition. Dans la fut ratifiée par le Sénat, s'était échouée, une con- n d'extradition entre Jéru- et Paris, presque oubliée.

On parla de médiocres marchandages qui *rimaient avec « Mirage »*. Incarcérés le 23 mars 1972 à Fleury-Mérogis, M. Lipsky en sortait, mis en liberté d'office, le 30 août 1974 après une longue et efficace grève de la faim. Il est inculpé d'abus de confiance et d'escroquerie.

M. André Roulland, né le 7 novembre 1917, qui fut député (U.N.R.) des Hauts-de-Seine de 1958 à 1962 puis de 1967 à 1968 comme suppléant de M. François *Missoffe*, membre du cabinet de Georges Pompidou à l'Elysée, est inculpé d'abus de confiance et d'escroquerie. Il dirigeait, devenu sans emploi après sa défaite électorale, la société de gérance du Patrimoine foncier, *la COGIM*.

Viennent ensuite ceux qui n'occupèrent jamais le devant de la scène : Mme Françoise Morel, née le 7 août 1943, une de ces « secrétaires-P.-D.G. », comme en avait déjà révélées la Garantie foncière (infractions aux lois sur les sociétés) ; M. Pierre Campmas, né le 25 octobre 1919, courtier-P.-D.G. (même inculpation et complicités diverses); M. Jean Lachenaud, né le 7 avril 1921, *conseil fiscal-P.-D.G.* (complicité d'escroquerie) ; M. Henri Rispal, né le 21 septembre 1924, directeur commercial (infraction aux lois sur les sociétés) ; et M. Louis Bianco, né le 13 octobre 1911, expert-comptable (*complicité d'escroquerie*).

Si l'on ajoute neuf parties civiles et trente-trois plaignants, il y aura du monde et beaucoup d'avocats ce jeudi devant la onzième chambre, et probablement, au début, une certaine confusion. Ce ne serait pas la première fois et ce sera bien légitime.

Le travail *ne* va pas *manquer* pour combattre un réquisitoire minutieux, on l'imagine : quatre cent soixante-quinze pages. Cette accusation, indépendamment des responsabilités individuelles qu'on peut en déduire, repose, semble-t-il, sur deux piliers.

D'une part, la société du Patrimoine foncier — société civile de placement immobilier (S.C.P.I.) — promettait à ses souscripteurs un rendement de 10,40 %, et, sur ce point, le parquet se demande « *si le rendement locatif sur des immeubles acquis par cette S.C.P.I. était ou non suffisant pour justifier* » un tel revenu. *Etant observé que, sur* les 134 millions de francs souscrits auprès des épargnants (1), l'accusation estime que, dans la meilleure hypothèse, 74 millions de francs seulement ont été investis (à peu près 55 %), plus souvent par prises de participations que par acquisitions directes, avec l'aide de sociétés du groupe Lipsky et des Etablissements Kaufmann de G.W. Huc.

D'autre part, et par voie de conséquence, le syndic liquidateur a dû, le 8 décembre 1972, faire approuver une réduction de moitié du capital. De sorte qu'il a fait entériner une disparition de la moitié des sommes qui avaient *été drainées par le Patrimoine foncier*. Où est l'autre moitié ? Simple et douloureuse question pour les neuf prévenus.

Dans cette affaire, les banques, au premier rang d'entre elles Neuflize - Schlumberger - Mallet (N.S.M.), ont joué un rôle important, que le réquisitoire analyse longuement, sans en tirer de plus amples conséquences qu'un étonnement implicite. Il relève, en effet, que, grâce aux bonnes relations anciennes des dirigeants de la N.S.M. et de M. Lipsky, les premiers ont accordé aux entreprises du second *ou* à celles de M. Huc, qu'il contrôle, des facilités de diverses natures (découverts, cau*tions), qui, à certains moments*, atteindront un montant de 32 millions de francs. Finalement, une créance de près de 26 millions de francs reste sur les bras de la N.S.M. et « *ne paraît pouvoir être recouvrée* », en raison de la faiblesse des actifs et des privilèges dont jouit le Trésor pour ses propres créances. Même si l'on observe que la N.S.M. a touché 7 millions de francs d'agios en règlement des facilités consenties *aux diverses sociétés du groupe* Lipsky, la perte est sévère.

Malgré une situation en tout état de cause préjudiciable aux souscripteurs du Patrimoine foncier, leur position s'est améliorée depuis la réduction de capital de décembre 1972. Courant 1973, le syndic indiquait que la valeur des parts était remontée à 563 F. Mieux, en 1974, il indiquait aux souscripteurs désireux de céder leurs parts de ne pas s'en défaire à moins de 720 F l'une. Entre-temps, à fin 1973, la N.S.M. et la Compagnie financière avaient versé au profit du Patrimoine foncier une somme de 15 430 000 F. Le réquisitoire note le fait. Il n'explique pas, en revanche, le motif d'une telle générosité. Les débats le diront peut-être.

PHILIPPE BOUCHER.

(1) Entre autres, grâce à un énorme budget de publicité, qui s'est élevé de 1970 à septembre 1971 à 7 millions de francs.

FAIRE DES FAUSSES FACTURES EN APPEL A LYON

...ur une relaxe « au bénéfice du droit »

De notre correspondant régional

...n. — La défense des six ...us impliqués dans *l'affaire* ...usses factures en raison des ...ons qu'ils occupaient, prési- -directeurs généraux ou s directeurs régionaux des s NOVAFER et Compagnie ise des *ferrailles*, ne va pas difficulté. Tout le monde non coupable. Les choses, ant, devraient être faciles et s. Dans la pratique il en va emment, et cela est apparu nettement encore lors des iries devant la cour d'appel l'occasion de celles qui nt été prononcées, voici bien- n an, devant le tribunal.

ce temps-là, en effet, les lpés, présidents-directeurs aux ou simples directeurs naux, se présentaient sinon à é de charges, du moins à é de chances. Le tribunal, en ant MM. Tapiau et Dufayet, entué le fossé entre les deux ories. *Certes, rien* n'y paraît les rapports qui continuent ster en cours d'audience. C'est coutant attentivement plaider vocats qu'on peut déceler çà , sinon de l'embarras, du s le sentiment de difficultés faut s'efforcer de ne point laisser paraître.

laxés, les présidents-direc- généraux sont condamnés à er encore davantage aujour- i ce qui a pu être fait à Lyon *Douzies, dans* le Nord, ue le premier jugement a s que cela s'était passé à leur et qu'aujourd'hui leurs avo- Me Revuz, les bâtonniers ascon et Rubelin, demandent ment à la cour de confirmer oint de vue.

Mais comme les directeurs régio*naux, du fait* de la relaxe des présidents-directeurs généraux parisiens, ont été tenus, par le même jugement de première instance, non seulement comme les seuls auteurs de la fraude, mais aussi comme ses seuls bénéficiaires, il faut bien se battre là-dessus, et ceux qui plaident pour eux, tels Mes Brosse, Madignier et Bernard Gorny, se trouvent dans l'obligation de souligner que leurs clients n'avaient aucun mobile pour *se livrer à une telle fraude*, qu'elle ne *leur* a rien apporté, que les examens de leurs comptes en banque comme de leurs impositions sont là pour en témoigner.

C'est-là qu'il ne faut pourtant pas aller trop loin, de crainte que la cour ne puisse comprendre que si les directeurs régionaux n'avaient aucun mobile, celui-ci devait bien être recherché ailleurs. Le tribunal avait relaxé MM. Tapiau et Dufayet au bénéfice du *doute. Me Revuz* pense évidemment que la cour d'appel doit confirmer cette relaxe, mais cette fois-ci, a-t-il dit, ce doit être « *au bénéfice du droit* ». A son avis, ce serait là une façon d'inciter le législateur à réglementer enfin cette industrie de la *ferraille*. Pour Me Revuz, c'est justement parce qu'il n'y avait pas de réglementation que MM. Tapiau et Dufayet doivent être relaxés dans la mesure où il est admis qu'ils n'avaient pas à surveiller la régularité matérielle des actes et dans la mesure aussi où les circulaires qu'ils ont adressées à leurs subordonnés témoignent qu'ils n'étaient ni insouciants ni négligents.

J.-M. Th.

SOCIÉTÉ

LA PLUS GRANDE MISÈRE

(Suite de la première page.)

Les pauvres, les immigrés, les jeunes de certains milieux, de certains endroits trop conformistes ou pharisiens et qui ne peuvent que rire devant telle affiche ou telle silhouette, la plupart de ceux du « troisième âge » dont le regard bleu gris hésite, interroge, appelle ceux plus jeunes qui les croisent, pour leur dire, les supplier : nous sommes pareils, arrêtez-vous un instant...

A ces détresse du corps, car le cœur et l'âme sont — ici bas — un corps, avide de sentir et d'envelopper et d'être enveloppé, la prostitution, le marchandage d'une tendresse qui n'est que geste précis, *jamais* temps *qui s'écoule* et coule comme la pâquerette qu'à deux on effeuille, ne sont sans doute pas un remède ni pour ceux qui y ont recours ni pour ceux qui administrent ces gestes de la nuit.

Mais condamner, rançonner — par des *biais*, par des combines, par des lois qui ne sont que des passe-droits, des tolérances habilement exploitées souvent par ceux-là mêmes *qui prétendent les faire appliquer...* — est une bassesse de plus dans une société qui n'en est plus à une près. Que dire de celles qui — sans « *faire le trottoir* », sans même figurer dans quelque agenda plus ou moins *public* — sont *la riche* parure de quelques soirées ou de quelques vacances payées sur fonds publics ou frais généraux de sociétés ? Que dire de ces « réalistes » qui, sans s'intégrer à quelque circuit que ce soit et échappant ainsi au contrôle de la police ou du milieu, amassent vite et sous l'apparence douillette de la respectabilité des amateurs, de quoi acheter un com*merce, de quoi se faire une dot* ? Que dire même de ces femmes, ou plus rarement de ces hommes, qui, bien notés par une société qui ne leur refuse rien, s'adonnent en amateurs, en curieux, en cyniques, à ce dont d'autres — pauvres et dures — font profession ?

* * *

Je ne suis pas expert des questions posées par la prostitution en France et en notre temps. Mais je sais que des gens meurent affectivement de n'être pas tutoyés, embrassés, regardés comme des êtres normaux et de chair. Alors, je demande si ces femmes — à Lyon aujourd'hui, mais hier et demain ailleurs — n'ont pas raison de réclamer quelque sécurité, quelque considération même dans *l'emploi que la société leur fait*, faute d'inventer d'autres structures familiales ou de vie collective, faute de proposer plus de bonheur, plus de liberté, plus d'audace dans la recherche de l'autre et de soi. Cette sécurité, cette respectabilité passent par une législation sincère.

Quel député aura la franchise de la réclamer, quand le secrétaire d'Etat à la condition féminine — signant là un bien triste parcours de femme et de politique — renvoie les protestataires de l'église Saint-Nizier au ministre de l'intérieur, c'est-à-dire au ministre de la police ? Il s'agit seulement de prévoir une autre police, probablement corporative, qui exclurait toutes les pratiques d'amateurs, de « michetonneuses », en même temps que les combines dans lesquelles *les* hommes sont passés *maîtres chanteurs* et exploiteurs. A *cette reconnaissance d'un quasi-* « ordre » professionnel s'ajouterait un système fiscal adéquat. Aujourd'hui, l'impôt pesant sur elles est celui de la guigne (ou de la haine de telle police de quartier), la guigne d'être « ramassées » et du coup soumises à des amendes « forfaitaires » qui parfois les endettent par des « traites » mensuelles pour plusieurs anées. Il faut trouver quelque chose de plus juste, et, puisqu'il y a commerce, et commerce s'exerçant par force dans des locaux parfaitement identifiés et répertoriés, une assiette fiscale existe. Enfin, l'hypocrite fermeture des « maisons closes » conduit aux « incitations à la débauche » que l'on sanctionne à Lyon, mais que l'on tolère au bois de Boulogne en plein midi, que l'on favorise sous les lambris dorés de Paris et de ses environs, ou dans les *bois solognots, ou dans les pinèdes* des riches littoraux méditerranéens. Admettre franchement les choses donc, et leur nécessité hôtelière, au lieu de l'hypocrite réquisitoire devant le tribunal correctionnel de Paris.

Je sais que tout cela revient à admettre la réalité. Mais je crois que la voir en face est le seul moyen de la changer.

* * *

Notre « société libérale avancée » fait de chacun de nous des êtres doubles, réclamant pour autrui, contre autrui, une morale et des règles que *souvent nous expérimentons comme* inapplicables à notre propre angoisse de bonheur. Notre législation est depuis quelques années une législation hypocrite et contournée, men*teuse, interdisant dans son dispositif* ce qu'elle permet dans son intitulé.

Ainsi *le* service militaire est-il obligatoire, sauf « objection de conscience », laquelle est proclamée au Palais-Bourbon, organisée rue Saint-Dominique mais pourchassée dans les centres mobilisateurs. Ainsi l'avortement se fait-il — depuis le procès de Bobigny et l'intervention du professeur Milliez — presque sur la place publique ; ainsi est-il auto*risé légalement* depuis peu, mais sauf « clause de conscience » du médecin, qui peut refuser de le pratiquer, clause condamnée par certains qui, à Rouen par exemple, font irruption dans un service hospitalier manifestement inadéquat pour mieux embarrasser le garde des sceaux, maire de la ville, et un praticien prestigieux, *clause brandie* comme *ultime* et provoquant drapeau par des associations vouées *tout exprès à une singulière* contre-propagande (1).

Ainsi le divorce peut-il intervenir tacitement et par simple prolongation de la séparation de corps — alors que tout notre droit était jusqu'à présent *positif, explicite et volonta*riste — tandis que l'union libre est toujours fiscalement et *légalement* combattue : combien de jeunes et de moins jeunes le savent, exposés à des frais doubles en de nombreuses matières, à un impôt ne tenant pas compte des charges réelles, à une critique sociale aussi acerbe qu'hypocrite, quand ils ne sont pas dépossédés à la mort d'un compagnon qui a été celui de toute une vie...

Ainsi l'homosexualité ou l'enfant né *hors* mariage ne sont-ils loisibles encore aujourd'hui que dans des milieux « artistes », « lancés » ou fortunés, *tandis* que dans des milieux *plus pauvres, plus « bourgeois » ou* plus villageois, ils sont raillés, parfois persécutés...

Je crois que les « belles de nuit » lyonnaises, dont le métier est de nous regarder dans les yeux et sans équivoque, crient pour beaucoup plus que leur intérêt personnel.

A l'église Saint-Nizier, notre « société libérale avancée » est devant sa vérité. Les nantis peuvent *l'ignorer ou ricaner. Les assoiffés*, même quand — en d'autres temps, par éducation, par conformisme — ils auraient détourné convenablement la tête, devraient — oui, devraient — se reconnaître dans ce combat. Je le crois plus moral et plus vrai que bien d'autres.

BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT.

La révolte des prostituées de Lyon

Quatrième journée d'occupation à l'église Saint-Nizier

Les prostituées de Lyon, qui occupent, dans le centre de la ville, l'église Saint-Nizier, y ont *passé leur troisième nuit*, de mercredi à jeudi, en compagnie de quelques dizaines de leurs collègues venues de Marseille, de Montpellier et de Saint-Etienne, pour les renforcer. Selon certaines rumeurs, un « collectif de silencieux de l'Eglise » aurait menacé de déloger les prostituées pour rendre l'église au culte. Cette menace n'a pas été mise à exécution et le président de la Fédération missionnaire, dont font partie les « silencieux », M. Pierre Debray, nous a déclaré : « *Nous n'avons pas été informés de cette action. Tout cela nous paraît étrange* »

Si les prostituées n'ont pas toujours pu être reçues, ainsi qu'elles le demandent, par des représentants des autorités, des dirigeants locaux de l'association Le Nid — qui appuie leur action — ont été reçus mercredi matin par Mme Nicole Pasquier, déléguée régionale à la condition féminine et, dans l'après-midi, par Mme Ruby, vice-présidente du conseil général du Rhône. Aucune prostituée ne faisait partie de la délégation.

● *Le mouvement Libre justice*, que préside M. Louis Joxe, député du Rhône (U.D.R.), ancien ministre, organise, samedi 14 juin, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. 30 à 18 h., un débat sur le thème « L'Etat, *honnête homme* ? ». Le débat aura lieu 9 *bis*, avenue d'Iéna, 75016 Paris.

Une déclaration de M. Pradel

Le maire de Lyon, M. Louis Pradel, a, de son côté, commenté la situation en ces termes : « *Nous sommes tous des hypocrites dans ce domaine. Si l'on veut supprimer la prostitution en France, il faut couper le « zizi » à tous les Français. Je suis, bien entendu, contre toutes les formes de proxénétisme, mais il faudra à tout le moins attribuer un statut social de la prostituée.* »

« *La police*, a-t-il ajouté, *dépend du préfet de police qui, lui-même, ne fait qu'appliquer la loi. Que cette loi en la matière soit mal faite, j'en suis convaincu, mais les catholiques ont besoin de leur église et il s'agit d'examiner dans quelles conditions humaines il serait possible de régler rapidement le problème de ces femmes.* »

M. Louis Pradel s'est étonné, en conclusion, du scandale créé à Lyon une fois encore, alors qu'à son avis la situation est plus scandaleuse à Paris et Marseille notamment.

● *Le procès pour proxénétisme hôtelier*. — Les avocats de la plupart des vingt-cinq personnes inculpées de proxénétisme hôtelier devant la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris (*le Monde* des 4 et 5 juin) ont assuré, mercredi, que leurs clients jouaient une « *sorte de rôle social* », dès lors que la prostitution n'est pas interdite en France et se sont demandé ce qu'il adviendrait si, par exemple, les hôtels du quartier de la Goutte-d'Or à Paris étaient fermés. D'autres plaidoiries seront prononcées le 24 juin. Le jugement sera rendu le 1er juillet.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

Le ministre des finances débloque 400 millions de francs pour l'achat des quatre Concorde d'Air France

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, vient d'annoncer qu'un crédit de 400 millions de francs serait inscrit dans la loi de finances rectificative pour aider Air France à acheter ses quatre Concorde. L'appareil n'aura pas tenu la vedette au Salon du Bourget.

Concorde est devenu un avion parmi d'autres : on s'est habitué à sa silhouette. En attendant de le voir à l'œuvre, on fait les comptes. Et le bilan que donne M. Reinhard Abraham, membre du directoire de la compagnie ouest-allemande Lufthansa, dans la déclaration qu'il nous a faite, n'est guère favorable.

La grande aventure commence dans sept mois : Paris-Rio-de-Janeiro sous les couleurs d'Air France, Londres-Bahrein sous le pavillon de British Airways. Echec ou succès ? Les paris sont ouverts. Prêt au décollage, l'avion supersonique continue d'inspirer des sentiments contraires : le scepticisme et l'enthousiasme.

Concorde à la recherche du temps perdu, ce temps désormais trop précieux pour être gaspillé. Les compagnies aériennes ont fait un autre calcul. Elles ont tout misé sur le transport de masse et se sont saignées aux quatre veines pour s'équiper d'appareils gros-porteurs. Ainsi le Boeing 747 a-t-il « soufflé » à Concorde une partie de son marché.

Si l'avion supersonique s'était présenté un peu différemment — par exemple avec une plus grande autonomie de vol — aurait-il séduit davantage de clients ? Techniquement peut-être. Financièrement, rien n'est moins sûr. En l'état actuel, les compagnies aériennes n'ont pas, par elles-mêmes, les moyens d'acheter Concorde. Elles paient leur erreur d'hier, celle d'avoir vu trop gros, assurées qu'elles étaient alors de la montée en flèche du trafic. Elles ne se lanceront pas à la légère dans une nouvelle équipée. « Wait and see ».

Barrage

L'achat de quatre Concorde représente pour Air France un investissement de l'ordre de 1 milliard et demi de francs. Le *gouvernement prendra* à sa charge une partie de cet investissement — 400 millions de francs — par le biais d'une augmentation de capital. Reste pour la compagnie nationale nationale à négocier au mieux le taux d'intérêt de ses emprunts afin de réduire l'impact des frais financiers sur le coût d'exploitation.

Air France veut tirer profit au maximum de Concorde, en clair chercher aussi des clients sur les marchés voisins. Les compagnies européennes qui n'exploitent pas l'avion supersonique ne sont pas décidées à se laisser faire. Elles n'entendent pas offrir à leurs passagers de bons horaires qui les inciteraient à aller prendre Concorde à Paris ou à Londres. Elles *vont, en outre, s'efforcer d'imposer* des tarifs supersoniques suffisament élevés pour dissuader de nombreux voyageurs, tentés par la vitesse.

Le succès commercial de Concorde commence d'inquiéter certains transporteurs qui, dans un premier temps, lui feront barrage. A la longue, peut-être reviendront-ils à de meilleurs sentiments... Avant de sauter le pas, des compagnies seront tentées de se rapprocher d'Air France, de British Airways et demain d'Iran Air pour exploiter en commun l'avion supersonique sur quelques lignes. « *C'est la bonne manière d'ouvrir le marché de Concorde* », dit-on à Paris.

De Concorde, l'Europe tout entière aurait dû faire son affaire. Elle s'en est désintéressée. La France et la Grande-Bretagne ont réussi, malgré tout, à mener sa construction à bonne fin. L'addition est lourde : 13 400 millions de francs à partager à deux. Pour autant, fallait-il renoncer ? On prévoyait de fabriquer cent cinquante avions supersoniques. Faute de clients, on s'est arrêté en chemin, à seize exemplaires. Les Britanniques tiendront-ils bon ? En plein marasme économique, ne seront-ils pas enclins à déclarer forfait ? L'abandon du tunnel sous la Manche est un précédent de mauvais augure.

Trop sûres d'elles, les autorités américaines ont renoncé à relever le défi européen. Elles ne se pardonnent pas cette erreur de jugement. Sauront-elles finalement se montrer « beau joueur » et laisser Concorde venir les narguer sur leur propre territoire ?

Fantaisie

Tout ce remue-ménage pour satisfaire la fantaisie de quelques milliardaires ? Le progrès technique profite d'abord, on le sait, à quelques privilégiés. Impossible d'éviter ce passage, sauf à se priver de l'innovation. Avant guerre, l'automobile était un luxe ; la voiture n'est plus vraiment, de nos jours, un signe extérieur de richesse.

Pousser le progrès technique dans des directions plus utiles pour l'homme, la médecine, par exemple ? Certes, les inventions *sont souvent affaire de crédits.* Mais on ne commande pas si facilement aux savants et aux ingénieurs. Impossible de « geler » l'imagination dans un secteur pour l'appliquer dans un autre. Les découvertes progressent toujours dans un désordre apparent.

Dépenser autant d'argent pour gagner trois heures entre Paris et New-York ? Le monde ne se porterait-il pas aussi bien s'il prenait le temps de vivre ? Un choix de société. On peut, à ce titre-là, refuser Concorde comme certains, jadis, ont tempêté contre la machine à vapeur. Mais la machine à vapeur a vite triomphé.

JACQUES DE BARRIN.

La Lufthansa : pas de tarifs au rabais sur les supersoniques

M. Reinhard Abraham, membre du directoire de la Lufthansa, nous a fait la déclaration suivante :

« Air France et British Airways vont exploiter une flotte réduite de Concorde : le coefficient de remplissage de ces appareils sera donc forcément élevé. Dans la mesure où le gain de temps se fera vraiment sentir — c'est-à-dire seulement sur des vols long-courriers, — ces avions supersoniques attireront certainement une partie des passagers de la première classe et également quelques clients de la classe économique.

» Seule la durée totale du voyage sera décisive pour le passager allemand. Il faut donc inclure le temps que celui-ci perdrait pour aller prendre Concorde à Paris ou à Londres et y ajouter *le délai nécessaire* pour la correspondance entre les deux vols. Tout compte fait, c'est principalement sur les marchés français et britannique que l'avion supersonique recrutera sa clientèle.

» Cela dit, même avec des coefficients de remplissage élevés, la rentabilité de Concorde n'est pas assurée. En effet, une compagnie ne cherche pas seulement à amortir le coût de ses avions mais encore à réaliser des bénéfices. Selon nos calculs, il est même impossible d'atteindre le premier but sans subvention gouvernementale.

» Nous collaborons de manière fructueuse avec Air France au sein du groupe d'assistance technique Atlas. Nos deux compagnies se concertent pour établir, entre la France et la République fédérale d'Allemagne, des horaires qui *satisfassent pleinement* les passagers : nous exploitons ces vols en pool. En revanche, pour la desserte des pays tiers, nous sommes totalement concurrents. Pour cette raison-là, il ne faut *pas attendre de Lufthansa qu'elle s'efforce* d'aménager les horaires de ses vols de façon à mieux remplir les Concorde de son aimable partenaire. A l'avenir, nous continuerons à programmer *nos services essentiellement* en fonction des besoins du trafic de voisinage. Sur ce point, nous sommes certains d'arriver à un accord avec Air France.

» Lufthansa et les compagnies membres de l'Association du transport aérien international (I.A.T.A.) estiment que les tarifs aériens doivent à la fois couvrir les frais d'exploitation et permettre un bénéfice raisonnable. Cette double exigence est également valable pour Concorde. Toute politique autre équivaudrait à un dumping. Des barèmes non rentables sur les lignes où l'avion supersonique sera en exploitation désorganiseraient l'ensemble du marché. Dans ces conditions, je suppose que l'I.A.T.A. fixera des tarifs pour Concorde supérieurs d'au moins 20 % aux barèmes de la première classe.

» Un avion subsonique confortable, comme le DC-10 par exemple, offre une charge utile trois fois et demie supérieure à celle de Concorde, alors que son prix d'achat est inférieur de plus de moitié à celui de l'appareil supersonique, que son rayon d'action est 20 % plus élevé et que sa consommation de carburant est inférieure de 20 %.

» Mise à part la performance technologique que représente la construction de Concorde, ces chiffres montrent que cet avion supersonique est *loin* d'être rentable. Et pourtant, son prix d'achat ne couvre qu'une fraction des frais « réels » de fabrication.

» Lufthansa continuera donc à pratiquer une politique de « wait and see ». Nous observerons attentivement l'évolution et, si après la mise à l'épreuve de Concorde sur les lignes d'Air France et de British Airways, des éléments nouveaux apparaissent, nous ne manquerons pas de réagir. Notre attitude sera dictée, comme dans le passé, par le désir de réaliser des bénéfices. »

A PROPOS DE...

La réforme du district parisien

Une région (presque) comme les autr[es]

Le statut du district parisien sera aligné sur le régime de droit commun des tenu de ses caractéristiques tenue de ses caractéristiques spécifiques, a déclaré le le 4 juin M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, devant le conseil des ministres. (Nos dernières éditions de mercredi.)

Le ministre a lu une communication sur l'état d'avancement du projet de loi sur l'organisation de la région parisienne. Il a annoncé que le district sera remplacé, le 1er juillet 1976, par un établissement public dénommé « région parisienne », qui aura les mêmes missions et les mêmes compétences que les autres établissements publics régionaux.

Son conseil régional comptera 157 membres, soit 33 députés et 17 sénateurs élus par leurs pairs à la proportionnelle, 30 représentants du Conseil de Paris, 42 représentants des conseils généraux et 35 représentants des communes de la région désignés parmi les conseillers municip[aux] par le collège des maires.

Le comité économique [et] social réunira des représent[ants] des organismes économiq[ues] sociaux et culturels.

La région parisienne est d[onc] devenue une région pres[que] comme les autres. Elle s[era] gérée par un organisme [plus] représentatif (il devrait c[om]prendre un tiers au moins [de] membres de l'opposition) [que] l'actuel conseil d'administra[tion] du district, dont la moitié [des] membres sont nommés par [le] gouvernement. Mais, à la d[iffé]rence de la province, la rég[ion] qui englobe la capitale, et d[ont] le budget équivaut à la som[me] de tous les autres budgets ré[gio]naux, devra supporter une tut[elle] plus étroite de la part du p[ou]voir central.

Les députés ne manquer[ont] pas de le remarquer lorsqu['ils] auront à discuter le projet de [loi] définitif qui sera soumis à [un] prochain conseil des minis[tres] afin d'être déposé sur le bur[eau] de l'Assemblée nationale av[ant] la fin de l'actuelle session pa[rle]mentaire.

ALAIN FAUJAS

Faits et projets

Environnement

● PECHINEY « REFAIT » UNE USINE. — Les dirigeants de Pechiney-Ugine-Kuhlmann confirment qu'ils ont décidé de remodeler l'usine d'aluminium de Lannemezan (Hautes-Pyrénées) pour diminuer les rejets fluorés qu'elle dégage, afin de respecter la réglementation en vigueur. Les travaux, qui devraient durer dix-huit mois, pourraient commencer le 1er janvier prochain, ou six mois plus tard si la conjoncture reste mauvaise. Des investissements de l'ordre de 110 millions de francs permettront de ramener les rejets polluants de 800 à 400 tonnes par an. Les effectifs actuels de *l'usine (540 personnes)* seraient à peu près maintenus. La production de l'usine (53 millions de tonnes) augmenterait de 10 %.

Des travaux sont en cours d'achèvement à *l'usine* de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie) dans le même but.

Région parisienne

● LE FUTUR MAIRE DE PARIS. — L'Association Paris-Avenir, qui groupe les républicains indépendants, le Centre démocrate et des radicaux, affirme dans un communiqué : « *Avant l'élection du premier maire de Paris, au printemps 1977, l'association entend préparer la mise en place des nouvelles institutions de la capitale : aujourd'hui, elle demande qu'un de ses élus à l'Hôtel de Ville puisse assumer, dès à présent, la préside[nce de] l'Assemblée parisienne.*

Le Conseil de Paris [renou]vellera son bureau, le 9 juin, à l'ouverture [de la] session d'été.

● LES HALLES ET LE P[RÉSI]DENT DE LA REPUB[LIQUE]. — M. Valéry Giscard d'E[staing] devait recevoir, ce jeudi [après-]midi 5 juin, les trois [archi]tectes chargés de l'am[énage]ment des Halles, MM. [Émile] Aillaud, Ricardo Bofill e[t Ber]nard de la Tour d'Au[vergne].

Transports

● BRITISH AIRW[AYS] REPREND SES VOLS. [— Le] mouvement de grève de[s em]ployés au sol de l'aérop[ort de] Londres-Heathrow a pr[is fin] le mercredi 4 juin. Le[s] cent cinquante grévistes [récla]maient une augmentation [heb]domadaire de 10 livres [pour] assurer l'entretien des a[vions] gros porteurs. Ils ont ob[tenu] l'assurance d'une proch[aine] ouverture de négociations [in]terrompus depuis une sem[aine] par cet arrêt de travail [...] vols européens et intérieu[rs de] British Airways repren[nent] en totalité le vendredi 6 [juin]. Ce conflit a coûté pr[ès de] 15 millions de francs [à la] *compagnie britannique.*

● LE NOUVEAU PORT [DE] LILLE. — Le vendredi 6 [juin,] l'entrée d'un convoi [...] de 3 800 tonnes marquera [l'ou]verture officielle du no[uveau] port de Lille et la liaiso[n de] la capitale des Flandres [par] voie à grand gabarit av[ec le] canal Dunkerque-Valencie[nnes].

A Santes, à une dizai[ne de] kilomètres au sud de Li[lle, a] été aménagée une zone [por]tuaire d'une centaine [d'hec]tares, le port fluvial [...] (80 hectares), ouvert en [...] n'étant pas suffisant po[ur le] trafic qui, cette année, [est] d'environ 3 800 000 tonn[es de] marchandises. — (*Corres*[pondant.])

● PARIS-MELBOURNE [PAR] QANTAS. — La comp[agnie] aérienne australienne Q[antas] desservira Paris à part[ir du] vendredi 6 juin, sur sa [ligne] Melbourne-Londres. La [liai]son Paris-Melbourne ser[a as]surée une fois par se[maine] dans chaque sens [en] Boeing-747. La durée [du] voyage sera de l'ordr[e de] vingt-quatre heures. Les [avions] de Qantas effectueront [des] escales à Bahrein, Sing[apour] et Sydney. Dans l'autre [sens,] une escale suppléme[ntaire] aura lieu à Vienne. Les [vols] entre Paris et Sydney [sont] assurés en coopération a[vec la] compagnie française [...] seule jusqu'ici à des[servir] l'Australie.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

La mise en place du plan gouvernemental

anque de France ramène à 9,50 % son taux d'escompte

cade espère une baisse de l'ensemble des taux bancaires

rsuivant sa politique de réduction du coût du crédit, la de France devait abaisser ce jeudi 5 juin d'un demi-point ux d'escompte, le ramenant *de 10 à 9,50 %. Parallèlement,* cussions sont en cours entre les pouvoirs publics et les s pour un abaissement général des coûts du crédit.

duction de deux ou trois lu coût des ventes à tem- it, que nous avons annon- s *nos éditions d'hier*, ne : que 12 milliards ıcs de crédit distribué, lire peu de chose par rap- l'ensemble des 570 mil- e francs prêtés à l'écono- le système bancaire. S'il que les consommateurs moins cher leurs traites, hat d'un appareil de télé- ar exemple, l'effet sur la ure ne sera pas très

ıent qui aurait — et de loin s d'efficacité pour relan- ivité, serait une baisse du base des banques actuel- fixé à 10,30 %. Si l'on en effet à ce taux la rélevée par les établisse- ancaires *(coût du risque,* ers), le crédit à court et erme revient actuellement er aux entreprises, de e 12 à 15 %, parfois plus. voirs publics estiment que ues, qui se refinancement actuellement sur le marché moné- taire au taux de 7 1/2 %, ont sen- siblement accru leurs bénéfices depuis quelque temps et doivent donc réduire le coût de leurs prêts, ce qui aurait des conséquences bénéfiques sur les prix de revient des firmes industrielles. Cette question est actuellement en dis- cussion entre les banques et les autorités monétaires.

Par ailleurs, M. Jean-Pierre Fourcade a fait mercredi 4 juin, au cours d'une conférence de presse, le bilan de son action de relance des investissements. Sans annoncer de mesures nouvelles, le *ministre a déclaré* que l'em- prunt de 5 milliards de francs garanti par l'Etat et émis sur le marché le 20 mai avait été bien accueilli. Le taux des prêts qui seront accordés aux entreprises avec le montant de cet emprunt *sera ramené* pendant les cinq premières années à 8 1/2 % (au lieu de 10,30 %) par une bonifi- cation de l'Etat. C'est un coût très inférieur au taux du marché et donc particulièrement inté- ressant.

Pour la quatrième fois...

la quatrième fois depuis : de l'année, la Banque e a abaissé *jeudi 5 juin* x d'escompte, le rame- 10 % à 9,5 %, soit au le septembre 1973. Cette tait attendue depuis ; semaines et des rumeurs mant avaient même dû ıenties la semaine der- Elle était pratiquement bligatoire par la pression ronnement extérieur, les centrales d'Allemagne

d'escompte ...cipaux pays %		Depuis le
....	11	15 févr. 74
agne ..	10	4/5 mai 75
....	9,5	5 juin 75
....	9,25	1er juil. 73
rk	8	4 avril 75
....	8,5	16 avril 75
......	8,75	28 nov. 73
....	6,50	29 mai 75
....	8,25	13 janv. 75
ud	8	14 août 74
....	7	28 mai 75
......	7	10 août 74
......	6	6 mars 75
....	7	16 août 74
ls	6	15 mai 75
......	6	6 mai 75
....	5,5	30 mars 74
....	4,5	22 mai 75
....	4,5	20 mai 75

d'Italie et de Belgique our à tour, réduit leur uis quinze jours, tandis aux de base des ban- éricaines tombait à 7 %. me, la baisse du loyer nt sur le marché moné- Paris qui, à *l'initiative* anque de France, a été le 8,5 % au début d'avril au début de juin, lais- voir une nouvelle dimi- du taux d'escompte limitée cette fois-ci à -point contre un point récédentes. Un tel abais- on le sait, n'a plus qu'une ndicative, sauf pour les de prêts indexés sur les s de ce taux (achats de *s* notamment). Mais il stitue pas moins un geste : vis-à-vis de nos parte- trangers, puisqu'il tend oniser les politiques de ntérêt et à faciliter la on du franc dans le »; *vis-à-vis des banques,* t devoir, pour la qua- trième fois depuis le début de l'année, diminuer leurs tarifs.

Comme les pouvoirs publics ne veulent pas diminuer de façon significative la rémunération de l'épargne des particuliers et qu'ils vont, de ce fait, réduire les marges bénéficiaires des banques, le gouvernement s'apprête à abaisser le coefficient des réser- ves obligatoires constituées, sans rémunération, par les établisse- ments bancaires auprès de l'Ins- titut d'émission. Ces réserves, qui portent sur les dépôts à vue, au taux de 15 % depuis janvier 1973, représentent actuellement près de 30 milliards de F que la Banque de France prête à ces établissements à 7 1/4 % pour leur permettre de se mettre en règle.

On peut penser que *la réduc*tion du taux d'escompte, précé- dant de peu celle des tarifs bancaires, a été un peu préci- pitée à l'annonce d'une augmen- tation de 0,9 % des prix de détail en avril, cela afin de réduire les coûts de financement.

F. R.

LES GISCARDIENS SATISFAITS DES MESURES GOUVERNEMENTALES

Le bureau politique de la Fédé- ration nationale des républicains indépendants, réuni mercredi 4 juin, s'est *félicitée* des mesures en faveur de l'emploi des jeunes annoncées par le premier mi- nistre. Il a toutefois appelé l'at- tention des pouvoirs publics sur *« l'effort qui s'impose d'assurer l'application concrète et rapide des mesures annoncées ».*

M. Dominique Bussereau, prési- dent du mouvement de jeunes giscardiens Génération sociale et libérale, a précisé devant le bureau de la F.N.R.I. que les mesures prises au mois de mars et relatives à la formation des jeunes *« n'ont touché que quinze mille des cinquante mille per- sonnes intéressées faute d'une information véritable ».*

A propos des mesures de blo- cage des prix, le bureau poli- tique a souligné la nécessité *« qu'aucune de ces mesures ne fasse supporter à l'ensemble des commerçants et des artisans les conséquences de la situation inflationniste actuelle ».*

Deux décrets précisent les conditions de l'aide de l'Etat en faveur de l'emploi des jeunes

Après l'adoption par le conseil des ministres, mercredi 4 juin, des mesures en faveur *de l'emploi des jeunes, deux décrets ont été* publiés au « Journal officiel » du 5 juin. Ils précisent les conditions des aides de l'Etat que « le Monde » du 5 juin a analysées.

● LE PREMIER DECRET PORTE SUR LA PRIME D'IN- CITATION A LA CREATION D'EMPLOIS. — Il intéresse toutes les entreprises affiliées à l'UNEDIC, à l'exception des so- ciétés de travail temporaire et de celles qui, à compter du 5 juin, licencieront pour cause économi- que un ou plusieurs salariés. La prime mensuelle, qui sera versée durant six mois, est fixée à 500 F si la création d'emploi intervient entre le 5 juin et le 30 septembre, à 300 F si elle intervient entre le 1er octobre et le 30 novembre. Le nouvel emploi doit intéresser soit un jeune de moins de vingt-cinq ans à la recherche d'un premier emploi, soit un jeune qui, à l'issue du service militaire, s'est inscrit comme demandeur d'emploi, soit encore un chômeur inscrit depuis plus de six mois. Le contrat doit être soit à durée indéterminée, soit d'une durée au moins égale à un an.

● LE DEUXIEME DECRET INSTITUE DES CONTRATS D'EMPLOI-FORMATION. — Ceux-ci peuvent être proposés jusqu'au 31 décembre aux jeunes demandeurs d'emplois âgés de seize à vingt-cinq ans, pour une période qui ne saurait être infé- rieure à six mois. Pendant cette période, aucun licenciement pour *d'autres motifs que* disciplinaires ne peut être prononcé à l'encon- tre des bénéficiaires. L'employeur s'engage à faire bénéficier l'in- téressé, au cours des six mois sui- vent la date d'effet du contrat, d'un stage de formation ou d'adaptation à temps plein ou partiel dans l'entreprise, ou à l'extérieur de l'entreprise. Des conventions, sous une forme sim- plifiée, devront être conclues au niveau départemental. En pareil cas, l'employeur recevra un rem- boursement égal à 30 % du SMIC durant six mois, et à 100 % du SMIC pour la durée du stage.

● UNE CIRCULAIRE DU 4 JUIN du ministère de l'éduca- tion nationale précise que, pour permettre aux jeunes de poursui- vre leurs études dans les meil- leures conditions, une part sup- plémentaire de bourse, soit 147 F, est allouée pour l'année scolaire 1975-1976 aux élèves boursiers scolaires en deuxième et troi- me années d'une section indus- trielle d'un collège d'enseigne- ment technique ou d'un centre d'apprentissage privé de même nature.

Économies d'énergie

M. D'ORNANO CONSTATE UNE CERTAINE DÉMOBILISATION DES FRANÇAIS

Devant le conseil des ministres de mercredi, M. Michel d'Ornano, mi- nistre de l'industrie, a fait un exposé sur les économies d'énergie déjà obtenues en France. La consom- mation a baissé de 3 % en un an, *a-t-il rappelé.* Toutefois, on cons- tate une certaine démobilisation des Français. Pour inciter ces derniers à faire des économies d'énergie, le ministre a avancé plusieurs idées :

● POUR LES CARBURANTS, une campagne d'information va être lancée sur les limitations de vitesse, et des mesures seront prises pour assurer le respect de ces limitations.

● POUR LE FUEL DOMESTIQUE, sur lequel de bons résultats ont déjà été obtenus (moins 17 %), il faudra poursuivre l'effort.

● POUR LE FUEL LOURD, un conseil central de planification exa- minera prochainement un dispositif d'encadrement de la consommation tel qu'il n'entrave pas l'activité des entreprises.

Plusieurs décrets sont en cours de préparation pour publication avant la fin du mois. Il s'agit notamment d'un texte répartissant les frais d'eau chaude dans les immeubles collectifs, en fonction de la consommation individuelle.

AFFAIRES

THOMSON-C.S.F. FABRIQUERA DES CENTRAUX TÉLÉPHONIQUES CANADIENS

Thomson-C.S.F. et le groupe cana- dien Northern Electric viennent de signer, avec la bénédiction des pou- voirs publics français, un accord de coopération dans le domaine de la commutation téléphonique publique (« le Monde » du 3 avril). Thomson- C.S.F. acquiert la licence de fabri- cation du central de commutation électronique SP-1 mis au point par Northern Electric. Ce central sera fabriqué en France par le groupe Thomson, qui l'adaptera aux normes en vigueur dans notre pays.

Thomson-C.S.F. bénéficiera du ré- seau de distribution de Northern Electric au Canada pour diffuser ses équipements de télécommunica- tion (faisceaux hertziens, radio- communications, etc.). Cet accord avait été précédé, il y a quelques mois, d'un premier protocole entre les deux groupes portant sur la téléphonie privée.

F.O. VA SAISIR LE C.N.P.F. DE LA RÉDUCTION DE LA DURÉE MAXIMALE DU TRAVAIL

Force ouvrière, *« prenant acte des intentions du gouvernement »,* déclare dans un communiqué qu'elle va *« saisir immédiatement le C.N.P.F. en vue de réduire tant la durée maximale du travail que la durée effective au niveau des branches ou des entreprises ». « S'agissant de l'emploi des jeunes,* poursuit F.O., *la solution du pro- blème ne pourra être trouvée qu'à travers un ensemble de mesures concernant tout à la fois l'ensei- gnement et la revalorisation des métiers manuels ».*

« Il faut résolument s'engager dans la voie de l'avancement de l'âge de la retraite, en abordant en priorité la situation des tra- vailleurs manuels, des femmes, des travailleurs postés. »

SÉCURITÉ SOCIALE

L'AFFILIATION DES ARTISTES ET ÉCRIVAINS

Le projet de loi portant affi- liation au régime général de la Sécurité sociale des écrivains et artistes intéressera environ cinq mille personnes ; il pourrait donner lieu à application le 1er juillet 1976.

Les revenus de ces créateurs seront considérés comme des sa- laires sur lesquels ils paieront la part du salarié, celle de l'em- ployeur étant à la charge des éditeurs, marchands ou entrepre- neurs de diffusion. Jusqu'à pré- sent, les artistes versaient des cotisations, qu'ils jugeaient trop coûteuses, à des caisses autono- mes (CAVAR et CAVMU).

(Lire page 22, deux points de vue.)

● ECHANGES COMMERCIAUX ENTRE NANTES ET LA PO- LOGNE. — Le port autonome de Nantes-Saint-Nazaire fonde beaucoup d'espoirs dans les échanges commerciaux avec la Pologne depuis la venue régu- lière à Saint-Nazaire au début du mois de février des navires de la Polisch Ocean Lines.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

APRÈS L'INTERVENTION DE LA POLICE CHEZ CHAUSSON

Des négociations se sont ouvertes jeudi matin

Alors que les ouvriers de trois usines Chausson occupent depuis trois semaines les ate- liers, des négociations ont commencé, jeudi 5 juin, à la direction départementale du travail, entre syndicalistes et direction, en présence d'un inspecteur du travail.

Le conflit, qui était jusqu'alors dans l'impasse, a connu, ces der- nières heures, plusieurs rebondis- sements : réoccupation de l'usine de Reims mardi 3 juin et réou- verture des portes, jeudi 5 juin, à l'issue d'une deuxième ordon- *nance en référé sur l'évacuation* des locaux. Le personnel pour plus de 50 %, étant toujours en grève ; intervention, jeudi 5 juin, de la police à Asnières pour libé- rer les locaux administratifs où des cadres ont repris le travail.

A Paris, des divergences sur l'interprétation d'une ordonnance exigeant la libération des seuls locaux administratifs étaient à l'origine de la poursuite du con- flit et de l'absence de négocia- tions. Alors que les syndicats *avaient libéré ces locaux,* ils ne laissaient entrer que les directeurs, la société Chausson entendant obtenir, avant l'ouverture de dis- cussions, l'entrée des quelque quatre cents cadres qui, habi- tuellement, travaillent dans les *bureaux.*

Lors d'une conférence de presse, mercredi 3 juin, M. Chantereau avait regretté que les concessions de la direction sur la libération des locaux n'aient pas été appré- ciées des grévistes. La direction avait alors déclaré qu'elle renon- çait à obtenir l'évacuation des bureaux de méthodes ou de dessin. Les dirigeants de Chausson, qui affirmaient *« ne pas souhaiter l'épreuve de force »,* ont, d'autre part, *« récusé l'impression qui se dégage de descriptions outran- cières des ateliers »* qui ont été faites dans la presse.

[Cette allusion vise vraisembla- blement l'article que nous avons publié dans « le Monde » du 30 mai sur les conditions de travail dans cette entreprise. A la question que nous avons posée à M. Chantereau : *« Qu'y a-t-il de faux dans cet arti- cle ? »,* le directeur de Chausson a répondu : « J'ai scrupule à dire si telle ou telle description est fausse, sans nier que tel ou tel autre point mérite une amélioration. Tout en admettant que les ouvriers de Gen- nevilliers sont *installés dans des* locaux anciens, j'émets un doute sur l'honnêteté de la présentation de l'usine qui vous a été faite. »

De leur côté les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. nous ont envoyé une lettre pour réaffirmer que les condi- tions de travail ont été décrites « avec objectivité » et pour protester contre les accusations que la direc- tion leur a adressées. Selon les syn- dicats, la direction « admettant mal qu'un coin du voile soit levé sur les raisons de [leur] lutte [a] attaqué violemment les représentants des travailleurs, les accusant d'avoir ma- quillé les faits et organisé le désordre ». — J.-P. D.]

A Fos

Ugine demande en justice, pour la seconde fois l'expulsion des piquets de grève

De notre correspondant régional

Marseille. — Alors que la grève déclenchée le 28 mai à l'usine de Fos se poursuit et que les débrayages de solidarité au sein du groupe se sont succédé depuis le mardi 3 juin, la réunion du comité central d'entreprise d'Ugine-Acier, ce jeudi 5 juin à Paris, devait être l'occasion pour les représentants du personnel de soumettre à la direction générale les revendications de salaires et de garantie d'emploi communes à l'ensemble des usines (sept mille salariés).

A Ugine (Savoie), où le travail a repris ce jeudi matin, le mot d'ordre de grève de quarante-huit heures lancé par la C.G.T. et la C.F.D.T. a été suivi par 85 % des *ouvriers,* selon les syndicats, et 50 à 70 % selon la direction. Un arrêt de travail de même durée a pris effet mercredi à 4 heures à l'usine de Moutiers (Savoie) ; le même jour, à l'aciérie de l'Ar- doise (Gard), les ouvriers ont débrayé pour trente-deux heures pour protester contre le chômage technique annoncé pour août.

A Fos, la direction de l'usine a introduit une nouvelle action en référé devant le tribunal d'Aix- en-Provence pour atteinte à la liberté du travail, tendant à obte- nir l'expulsion des piquets de grève. Le même tribunal l'avait déboutée d'une demande analogue et condamnée aux dépens dans une ordonnance rendue le 2 juin. L'assignation vise les quatre délé- gués syndicaux C.G.T. et C.F.D.T. déjà cités lors du premier référé et qui comparaîtront à nouveau le vendredi 6 juin.

Au cours d'une réunion extra- ordinaire du comité d'entreprise, la direction de l'usine sidérurgique Solmer à Fos a annoncé qu'elle ne comptait plus recourir à des mesures de chômage conjoncturel d'ici à l'automne, contrairement à ce qu'elle avait laissé prévoir. Deux mille salariés avaient été touchés au milieu du mois de mai par des arrêts d'activité de deux à six jours.

Ces dispositions ne sont cepen- dant pas motivées par une meil- leure conjoncture, mais par une nouvelle attribution de comman- des de la part des adhérents de Solmer (Usinor, Sollac-Sacilor et August Thyssen Hutte). — G. P.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AGRICULTURE

LA FIN DES JOURNÉES D'ÉTUDES DU C.N.J.A.

UNE MAUVAISE PASSE

De notre envoyé spécial

Caen. — M. Bonnet était en train de parler devant les cinq cents délégués du Centre national des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.), lorsque quinze garçons en tricot bleu pénétrèrent dans la salle des congrès. Leur « capitaine » pressait sur sa poitrine un ballon ovale qu'il tendit à l'orateur : « Monsieur le ministre nous vous passons la balle. »

Renseignement pris, cette « passe » a une petite histoire. Des agriculteurs s'étaient plaints récemment au premier ministre en termes de rugby : « *Lorsque vous étiez rue de Varennes, vous étiez notre demi de mêlée ; avec les balles que nous vous passions, vous montiez à l'essai. Votre remplaçant, au contraire, enterre les balles.* » La métaphore sportive *a-t-elle perdu sa signification ?* Les ressentiments des jeunes agriculteurs ne semblent guère s'être atténués, bien que le commissaire européen, M. Lardinois, soit devenu leur tête de turc préférée. Pourtant, alors que l'état-major du C.N.J.A. avait annoncé aux journalistes « *qu'il y aurait du sport* », à ses journées d'études, rien de tel ne s'est produit à Caen. La tendance contestataire — les paysans-travailleurs — s'est presque totalement détachée des instances du courant majoritaire. L'opposition manifestée par les *régions Franche-Comté* et Rhône-Alpes a concerné les méthodes de travail plus que les orientations.

Mme Françoise Giroud a assuré les congressistes que les revendications formulées sur la condition des agricultrices étaient siennes ; ses services vont publier un rapport *synthétisant différentes* propositions de réforme à ce sujet. Le rapide résumé qu'elle en a présenté ajoutait d'ailleurs un chapitre aux demandes des jeunes agriculteurs : la protection de la santé des enfants de paysans.

La partie n'a pas été la même avec le commissaire européen chargé des questions agricoles, M. Lardinois. « *A nous deux* », lui avait lancé le président Louis Lauga, avant de rappeler les griefs du C.N.J.A. à l'égard de la politique agricole communautaire. Critiques et sifflets n'ont pourtant pas *ébranlé le solide* Néerlandais responsable de l'Europe verte : « *On ne peut pas bénéficier des avantages d'un système sans en supporter les minimes inconvénients lorsque la situation se dégrade* », a-t-il souligné.

La politique agricole des Neuf a été sauvegardée en dépit de la crise monétaire et de la crise de l'énergie ; la politique de transformation des structures agricoles n'étant pas encore appliquée dans tous les pays, il faut attendre pour juger de son efficacité ; le budget européen n'est pas plafonné pour les dépenses agricoles ; la qualité du vin, du colza, du blé doit être controlée... M. Lardinois s'est même permis de rappeler aux congressistes que le nombre *des agriculteurs devait* encore diminuer pour que les structures d'exploitation s'améliorent, comme le souhaite le C.N.J.A. Il a été hué alors que le C.N.J.A. n'avait jusqu'ici jamais contesté cette évolution.

Il ne restait à M. Bonnet qu'une demi-heure avant le départ des congressistes par le train de retour. Il a dit son accord sur l'indemnisation des calamités agricoles, l'évolution de la législation foncière, l'aide à l'installation des jeunes, l'amélioration de la condition des agricultrices. Il n'est « *qu'à moitié d'accord* » avec les critiques sévères adressées à l'« Europe verte », avec la création d'une carte professionnelle « *tendant à enfermer l'agriculture sur elle-même* ». Il a enfin demandé « *l'appui des jeunes* » pour faire avancer certaines motions négligées par les aînés : la formation, la rigueur de gestion, l'exigence de la qualité. En bref, il a repassé la balle aux syndicalistes.

Si ceux-ci ont acquis une grande maîtrise dans la formulation de propositions, ils ont tendance à croire que toutes les balles sont jouables. Sans doute parce qu'ils sont mains rigoureux que leurs prédécesseurs, par habitude peut-être du syndicalisme de compromis devenu de mode. Aussi n'était-il pas difficile à M. Bonnet de les « doubler » dans la volonté de changement puisque ce sont eux qui pratiquent la politique « des petits pas ».

ALAIN GIRAUDO.

UNE PUNITION ?

M. Bonnet s'est défendu de toute démagogie au cours des journées d'études des Jeunes Agriculteurs. Et pourtant...

Abordant l'épineuse question des producteurs de viande, le ministre de l'agriculture a déploré que certains fassent porter la responsabilité de la vie chère aux éleveurs. Emporté par son élan, il a évoqué le cas de « France-Soir », qui avait titré récemment « Le bifteck de nouveau un luxe ? » Ce quotidien « s'en trouve maintenant bien puni par sa non-parution », a ajouté M. Bonnet.

Etonnante interprétation de la grève d'une rédaction qui protestait, comme chacun sait, contre la nomination d'un directeur n'appartenant pas à la maison.

A L'ÉTRANGER

En Allemagne fédérale

Face au déficit budgétaire, le gouvernement envisage d'augmenter les impôts

De notre correspondant

Bonn. — *Dans une interview accordée au magazine* Stern, *puis devant l'Institut des finances et des impôts de Bonn, le mardi 3 juin, M. Hans Apel, ministre fédéral des finances, a laissé prévoir des majorations fiscales.* « Dès que la conjoncture repartira — et j'espère que ce sera bientôt, — l'État ne pourra s'endetter dans la même mesure qu'aujourd'hui, *a-t-il déclaré.* Nous devrons alors, indépendamment d'une quelconque échéance électorale, décider des augmentations d'impôts. »

M. Apel s'est refusé à indiquer le moment où la décision d'augmenter les impôts serait prise. Dans sa déclaration au *Stern*, il attend la reprise pour l'automne ; mais devant l'Institut des finances et des impôts, il n'a pas exclu que la récession se poursuive encore en 1976.

Au cours des quatre premiers mois de cette année, le produit national brut a *diminué de 2,5 %* par rapport à la même période de 1974. En attendant, le déficit du budget fédéral, qui devait être de 25 milliards de deutschemarks cette année, atteint déjà 30 milliards de deutschemarks et M. Apel va présenter au Bundestag un collectif budgétaire, après les vacances d'été, qui devrait permettre d'augmenter une *nouvelle* fois les investissements publics.

Le ministre a contesté que les difficultés soient liées à la réforme fiscale entrée en vigueur le 1er janvier dernier, qui a « *coûté* » 14 milliards de deutschemarks. L'augmentation du déficit serait due essentiellement au fait que les recettes fiscales avaient été surestimées de 10 milliards de deutschemarks et que les dépenses ont augmenté plus vite que prévu. Ainsi, selon M. Apel, l'Etat fédéral a été contraint d'accor*der une subvention de 6 milliards de* deutschemarks à l'Office fédéral du travail qui verse les indemnités de chômage.

Les experts s'accordent à penser que l'augmentation des impôts prendra la forme d'une hausse de la T.V.A. Son taux unique est actuellement de 11 % ; chaque augmentation *d'un point rapportera de 4,5 à 5 mil*liards de deutschemarks de recettes supplémentaires à l'Etat fédéral et aux Landers, qui s'en partagent le produit.

M. Apel se trouve cependant dans une situation délicate, alors que le budget de 1976 doit en principe être prêt au mois d'août. Pour ne pas accélérer le processus inflationniste lié à la reprise, la décision d'augmenter la T.V.A. devrait être prise aussitôt que possible. En revanche, *pour ne pas gêner la reprise. M. Apel* a intérêt à attendre. Toutefois son indication « *indépendamment d'une quelconque échéance électorale* » semble promettre une décision assez rapide, en tout cas au cours des prochains mois.

DANIEL VERNET.

● BAISSE DE L'EXCEDENT DE LA BALANCE COMMERCIALE OUEST-ALLEMANDE : 2 810 millions de deutschemarks en avril contre 3 446 millions en mars et 4 598 millions en avril 1974, les importations ayant augmenté de 19,8 % et les exportations de 12,3 %. Pour les quatre premiers mois de 1975, le surplus s'est élevé à 13 356 millions de deutschemarks au lieu de 17 859 millions durant la même période de l'an dernier, les achats à l'étranger ayant augmenté de 5 % et les ventes diminué de 2 %. — *(A.F.P.)*

● AUX ETATS-UNIS, les com*mandes nouvelles* passées à l'industrie ont augmenté de 6,4 % en avril — le taux le plus élevé depuis vingt ans (+ 3 % en décembre 1974) — pour atteindre 78,6 milliards de dollars. De leur côté, les livraisons ont progressé de 4 % (+ 4,3 % en juillet 1973) pour s'élever à 80,1 milliards, tandis que les stocks — 150 milliards — ont diminué de 0,8 %, soit la plus forte baisse depuis mai 1958 (— 1,1 %).

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● UNE NOUVELLE SOCIETE DE FINANCEMENT DES TELECOMMUNICATIONS, « FRANCETEL », EST CREEE. — Son capital est réparti entre la Caisse nationale des télécommunications et la Caisse des dépôts. Son objectif est de trouver des fonds afin de financer le programme exceptionnel des P.T.T. pour 1975 et 1976. Il s'agit de la « rallonge » de 4,2 milliards de francs pour *l'équipement* téléphonique décidée lors du conseil interministériel du 23 avril. Francetel drainera des fonds sur les marchés *financiers* français et étrangers, notamment dans des pays pétroliers (Koweït et Iran).

On remarquera que le capital de Francetel est d'origine publique alors que ceux des autres sociétés de financement — Finextel, Codetel, Aquitel et Créditel — est d'origine privée.

● ACCORD HONEYWELL-CONTROL DATA DANS LES « PERIPHERIQUES ». — Les deux groupes américains d'informatique, Honeywell et Control Data Corporation (C.D.C.) viennent de créer une filiale commune, Magnetic Peripherical Lines, qui sera chargée d'étudier, développer et fabriquer les matériels périphériques de *stockage magnétique* (disques et tambours).

Agriculture

● LES VITICULTEURS DU MIDI ont levé les barrages routiers qu'ils avaient établis le 4 juin dans la région de Montpellier et de Béziers afin de *protester contre l'arrestation* de l'un de leurs représentants lors du rassemblement du comité d'action viticole devant la préfecture de Montpellier le 3 juin. La libération de ce délégué dans la soirée du 4 juin a partiellement calmé l'agitation des viticulteurs qui s'étaient rassemblés dans l'après-midi devant le palais de justice de Montpellier. Quelques incidents avaient eu lieu également à Béziers où un inspecteur des renseignements généraux a été retenu pendant quelques heures par les viticulteurs. *(A.F.P.)*

Fiscalité

● REMBOURSEMENT DES MAJORATIONS FISCALES DE 1974. — En réponse à une question de M. Manjouan du Gasset, député républicain indépendant de la Loire-Atlantique, M. Fourcade a confirmé, le 4 juin, à l'Assemblée nationale, que le gouvernement tiendra sa promesse en remboursant prochainement la *quote-part de la majoration* exceptionnelle de l'impôt sur le revenu (votée en 1974), sous forme de chèque émis par le Trésor public. L'opération commencera le 15 juin et sera complètement terminée le 15 juillet. Seront d'abord remboursés les contribuables aux revenus les plus bas.

COLLOQUES ET CONGRÈS

MM. Delors et Stoleru discutent des inég

Lors d'un débat que vient d'organiser l'Association des maîtres d'économie appliquée à l'université Paris - Dauphine, M. Jacques Delors, ancien chargé de mission au cabinet de M. Chaban-Delmas, actuellement conseiller économique au parti socialiste, a notamment déclaré : « *On ne peut pas dire que la croissance ait accru les inégalités, mais sûrement la perception de celles-ci... Nos sociétés sécrètent des valeurs dominantes à partir desquelles les gens sont triés. Malheur à celui qui ne peut se conformer à ces normes. Il faut s'attaquer à cette société « méritocratique* ».

A propos de la politique sociale, M. Delors estime qu'elle ne peut être une politique de secours mais une « *politique de la société* » tendant à concilier les revendications de sécurité et celles d'autonomie. « *Si notre économie n'est pas capable de sécréter le plein emploi, ne parlons même pas de la lutte contre les inégalités* », a-t-il ajouté.

M. Lionel Stoleru, conseiller économique à la présidence de la République, estime, lui aussi, que la lutte pour le plein emploi est un problème prioritaire mais qu'il ne suffit pas d'invoquer la croissance forte pour y parvenir. L'expansion ralentie est en effet le fruit du prélèvement des pays pétroliers sur les natior dentales. « *Il faut donc n lement relancer la cr mais se demander comm difier les données structur l'emploi pour s'adapter a constances.* »

L'action doit notammen sur deux registres :

1) Diminuer progressive durée du travail. « *J'insist mot « progressivement,* a marquer M. Stoleru, *car, en voulant aller trop vi privé de revenus une é qui n'en avait déjà pas a qui a relancé le chômage*

2) Faciliter les départs traite. « *Dans le cas où le leur qui prend sa retraite 50 % de son dernier sa pourrait compter, selon les d'actuaires, sur une retr 35 % de son salaire à ans, ce qui n'est pas le jourd'hui. Une politique tion pourrait même all delà.* »

● LES NEGOCIATIONS L'IRAK ET LES A NAIRES DE LA B PETROLEUM, qui n' été nationalisés (notu la Compagnie franca pétroles et British Pet vont reprendre dans l chaines semaines.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs
48 heures	5	6	3 1/4	4 1/4	1/2
1 mois	5 3/8	5 7/8	4 1/8	4 5/8	2 7/8
3 mois	5 3/4	6	4 1/8	4 5/8	3 3/8
6 mois	6 5/8	6 7/8	4 1/2	5	4 1/2

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉT

FERODO

L'assemblée ordinaire du 28 mai 1975 a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1974. Le chiffre d'affaires hors taxes de la société a atteint *1 097 509 000 F*, en augmentation de 13 %. Avec une marge bénéficiaire de 51 690 746 F, il reste un bénéfice net de 27 146 559 F.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 16 F, assorti d'un avoir fiscal de 8 F, à partir du 9 juin 1975 contre remise du coupon n° 67, et nommé administrateur M. André Boisson.

Au cours de son allocution, M. R. Gourdon, président-directeur général, a notamment précisé : « Votre société considère toujours que l'industrie automobile a un grand avenir. Son expansion sera importante dans les années qui viennent avec une civilisation basée sur les transports individuels.

» Si le tiers-monde se développe il aura besoin de véhicules automobiles. Les pays en voie de développement recherchent une promotion industrielle par l'intermédiaire d'une industrie automobile nationale. Même pourvus de moyens financiers et de main-d'œuvre, ces pays devront faire appel à une technologie délicate et difficile, qui pourra être acquise seulement auprès de ceux qui la possèdent. On *retrouvera donc* dans ces nouveaux pays les mêmes entreprises avec les mêmes modèles et les mêmes équipements fabriqués sur place ou importés. Le redéploiement de Ferodo se fera donc sur les mêmes bases que les années antérieures. La société suivra les constructeurs automobiles dans les pays où ils s'installeront. Tel a déjà été le cas pour le Brésil et le Mexique et le sera demain peut-être pour le Nigeria ou l'Afrique du Sud. Il s'offre donc à Ferodo des possibilités de développement considérables... »

COFIMEG

L'assemblée générale ordin actionnaires s'est tenue le 1975 sous la présidence de M. Weil.

Elle a approuvé les comp l'exercice clos le 31 décemb qui font ressortir un bénéfi de 50 307 000 F, après dotatio comptes d'amortissements et d visions d'une somme de 12 694

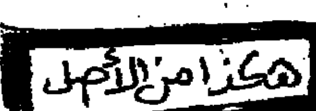
L'assemblée a décidé la dis tion, qui a été fixée par le co d'administration au 12 juin chain, d'un *dividende en espèce* 8,30 F par action, dont 2,24 F déclarables à l'impôt sur le rev sur présentation du coupon n (A et B).

TOTAL
COMPAGNIE FRANÇAIS DES PÉTROLES

Avis de convocation

Mesdames et Messieurs les a naires de la Compagnie França Pétroles sont convoqués en ass générale ordinaire le vendredi *1975* à 10 h. 30 au siège social, Michel-Ange, Paris-16e.

Les actionnaires sont invit projection, avant l'ouvertu l'assemblée générale, d'un fi les activités du groupe Tot projection commencera à 10 précises.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Atone

...mesures anti-hausse arrê... par le gouvernement ont ... la Bourse de Paris parfai... indifférente. L'activité ... tée très faible et les va... françaises ont évolué de ... et de gauche sans s'éloi... beaucoup de leurs niveaux ...

DICES QUOTIDIENS
(Base 100 : 31 déc. 1974.)

	3 juin	4 juin
françaises ..	128,2	128,7
étrangères ..	126,6	127

AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

général	74,4	74,3

LONDRES

Calme

La séance de jeudi s'est ouverte sur une note très calme. Le courant d'affaires est faible et les industrielles varient étroitement dans les deux sens, ainsi que les pétroles. L'on note toutefois un léger progrès des banques et des assurances. A l'inverse, les immobilières et les mines d'or se tassent quelque peu. Aux fonds d'État, légère avance des emprunts à court terme.

OR (ouverture) dollars : 164 50 contre 165 75

VALEURS	CLOTURE 4/6	COURS 5/6
War Loan 3 ½ %	24 1/4	24 5/16
Beechamps	307 ...	306 1/2
British Petroleum	530 ...	530 1/2
Shell	332 ...	331 ...
Vickers	145 ...	145 ...
Imperial Chemical	296 ...	298 ...
Courtaulds	136 ...	138 ...
De Beers	298 ...	298 1/2
* Western Holdings ...	38 1/4	38 5/8
Rio Tinto Zinc Corp. ..	202 ...	202 ...
* West Driefontein ...	52 1/2	51 1/2

(*) En livres

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LA REDOUTE. — Bénéfice net de l'exercice clos le 28 février après contribution exceptionnelle de 4,01 millions de francs : 20,32 millions de francs contre 23,98 millions de francs. Dividende global de 18 F contre 15 F au 30 avril, le chiffre d'affaires marque une progression de 12,4 % à 388,32 millions de francs.

S.L.E.V.E. — Bénéfice net pour 1974 hors plus-values : 1,79 million de francs contre 2,47 millions de francs. Le bénéfice net comptable s'élève à 2,06 millions de francs contre 3,37 millions de francs. Dividende global inchangé de 13,50 F.

BUFFELSFONTEIN. — Dividende fiscal de 105 cents (inchangé), faisant un total de 180 cents pour l'exercice 1974-1975 contre 160 cents.

Taux du marché monétaire

Effets privés .. .. 7 1/2 %

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Denain-N.-E.-Longwy, c. 11	1 p. 10	3 95
Laminoirs, Tréf., Câbl. Lens, c. 28	1 p. 3	12 50
Pernod, dr.	2 p. 5	o 14 50
Thomson-Brandt, c. 27 ..	1 a.p. 5 a.	6 20

NEW YORK

Irrégulier

La tendance est restée très irrégulière mercredi à Wall Street, où l'indice des industrielles a finalement fléchi de 6,18 points pour s'inscrire à 839,96. Mais, une fois de plus, ce recul n'a pas été très significatif, le nombre de hausses (782) ayant été, comme la veille, encore supérieur à celui des baisses (666).

L'activité est restée forte : 24,90 millions de titres ont changé de mains contre 26,56 millions précédemment.

Plusieurs causes expliquent, semble-t-il, l'hésitation persistante du marché : l'apparente réticence des grandes banques à réduire leurs taux de base en dépit des pressions à la baisse ; les ventes de bons du Trésor à 5 % au lieu de 4 7/8 % effectuées par la Réserve fédérale, les opérateurs craignant que cette démarche ne provoque un renchérissement du loyer de l'argent ; les propos prudents du secrétaire au Trésor sur les perspectives d'une reprise économique.

Progrès des cuivres, des automobiles, des pneumatiques et des tabacs. Irrégularité des produits pharmaceutiques, de l'alimentation, des mines d'or, des chemins de fer, des ordinateurs et des aérospatiales. Recul des autres compartiments.

Indices Dow Jones: transports, 168,92 (+ 0,04) ; services publics, 83,01 (+ 0,64).

VALEURS	COURS 3/6	COURS 4/6
Alcoa	45 3/8	44 3/8
A.T.T.	49 1/4	48 3/8
Boeing	31 1/8	31 1/8
Chase Manhattan Bank ..	33 1/8	33 1/8
Du Pont de Nemours	125 7/8	124 3/4
Eastman Kodak	104 3/4	103 1/4
Exxon	87 7/8	85 1/2
Ford	38 5/8	36 7/8
General Electric	47 3/8	47 1/4
General Foods	25 3/8	25 5/8
General Motors	43 5/8	43 7/8
Goodyear	17 7/8	18 ...
I.B.M.	218 1/2	218 5/8
I.T.T.	24 1/4	23 1/2
Kennecott	38 3/4	39 ...
Mobil Oil	48 7/8	48 3/8
Pfizer	34 3/4	33 1/2
Schlumberger	90 1/4	89 1/2
Texaco	26 1/8	26 ...
U.A.L. Inc.	19 1/8	19 ...
Union Carbide	61 5/8	59 1/2
U.S. Steel	58 7/8	56 1/4
Westinghouse	19 1/8	18 ...
Xerox	76 1/4	72 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4/6	5/6
1 dollar (en yens) ...	291 40	292 10

BOURSE DE PARIS — 4 JUIN — COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, sortie dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS prec.	COURS 4 6	COURS DES BILLETS achats de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 009	4 004	4 01
Canada ($ can. 1)	3 897	3 883	3 96
Allemagne (100 DM) ..	171 826	171 285	172
Belgique (100 fr.)	11 484	11 473	11 05
Danemark (100 krd.) ..	73 830	73 970	74
Espagne (100 pes.)	7 199	7 187	7 20
Grande-Bretagne (£ 1) .	9 316	9 298	9 35
Italie (100 lires)	0 644	0 643	0 65
Norvège (100 krs.)	81 780	81 800	82
Pays-Bas (100 fl.)	167 450	167 125	166 75
Portugal (100 esc.) ...	16 580	16 550	16 10
Suède (100 krs.)	102 350	102 570	102 ..
Suisse (100 fr.)	161 250	161 100	161 ..

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS prec.	COURS 4 6
Or fin (kilo en barre) ..	21915 ..	21950 ..
Or fin (kilo en lingot) ..	21915 ..	21980 ..
Pièce française (20 fr.)	238 10	240
Pièce française (10 fr.)	167 20	167 .
Pièce suisse (20 fr.)	229 10	230 80
Union latine (20 fr.) .	207 40	208 60
Souverain	206 60	208 70
Pièce de 20 dollars	999 60	1000 80
Pièce de 10 dollars .	495 ..	496 ..
Pièce de 5 dollars ...	356 50	... ..
Pièce de 50 pesos	889 50	887 ..
Pièce de 10 florins	196 10	196 70

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté du 5 juin 1975 a été tiré à 618 837 exemplaires.

A B C D F G H

AU COLLOQUE INTERNATIONAL DE SURESNES

« La crise actuelle du capitalisme est celle de la classe au pouvoir »

DÉCLARE M. MITTERRAND

M. Mitterrand a ouvert ce jeudi matin 5 juin, au Théâtre Jean-Vilar à Suresnes, les Entretiens 75 sur les réponses socialistes à la crise du capitalisme, *auxquels participent pendant deux jours des économistes venus de quinze pays différents, parmi lesquels deux prix Nobel, MM. Léontief et Tinbergen, ainsi que MM. Galbraith, Bogomolov, Mansholt, Sweezy, Nishikawa, Levinson, Samir Amin, et, du côté français, MM. Attali, Chevènement, Cheysson, Delors, Goux, Perroux, Rocard, Uri.*

Le premier secrétaire du parti socialiste a introduit les débats en déclarant notamment qu'« *il n'existe pas de pression irrésistible des mécanismes économiques pour mettre à mort le capitalisme.*

» *L'économie n'est qu'une branche des sciences humaines, elle reste fondamentalement politique.* »

Après avoir rappelé les critiques de l'économie politique classique faites par « *Marx parmi d'autres* » *au siècle dernier*, M. Mitterrand a décrit ce qu'il considère comme la crise la plus forte que le capitalisme ait connue depuis la grande dépression de 1929-1930. Pour le secrétaire du parti socialiste, la crise atteint non seulement l'économie, mais aussi « *l'école, l'armée, la justice, la morale, la culture* ». « *Ce qu'on appelle actuellement crise d'autorité*, a poursuivi M. Mitterrand, *n'est que la crise de la classe au pouvoir... Au niveau politique, nous observons une carence exceptionnelle, depuis peu d'années.* »

Du point de vue économique, la crise n'est pas seulement conjoncturelle, selon M. Mitterrand, qui constate, aux Etats-Unis comme en France, un déclin structurel du taux de profit. Ce déclin conduit à une « *sous-utilisation accentuée de la capacité de production, d'autant plus inquiétante qu'elle se produit malgré d'importantes dépenses militaires* ». Le ralentissement des prix « *ne doit pas faire illusion* », a encore dit M. Mitterrand, qui considère que l'inflation est la façon dont le capitalisme se défend contre les crises.

Est-ce que le système va fatalement basculer ? s'est alors demandé M. Mitterrand. « *Je réponds non, et ceci pour deux raisons : premièrement, pour maintenir le taux de profit, le chômage augmente ; cela va conduire à une concentration accrue du capital et pourrait conduire à un nouvel équilibre. Il n'existe pas de pression irrésistible des mécanismes économiques pour mettre à mort le capitalisme.* »

La seconde raison que voit M. Mitterrand est l'internationalisation des différentes économies capitalistes. « *Donc*, a conclu M. Mitterrand, *l'issue de la crise est celle que nous déciderons.* »

M. Galbraith est optimiste

M. Mitterrand a ensuite introduit les questions qui devront être discutées pendant ces deux journées de débats : Y a-t-il une solution keynésienne à la crise ? Quelles sont les conséquences de la crise sur le tiers-monde et les pays socialistes et ces conséquences risquent-elles de transformer les rapports de forces internationaux ? Quels sont les aspects proprement français de la crise ? Quelles sont les réponses du socialisme ? Et enfin, quels sont les éléments de la doctrine socialiste pour un pays développé comme la France ?

Après le professeur Marglin (Harvard), pour qui la véritable cause de la crise actuelle réside dans le capitalisme lui-même, M. Bogomolov, directeur de l'Institut d'économie du système socialiste mondial, a exposé le point de vue des économistes soviétiques sur ce qu'il appelle « *la crise du capitalisme monopoliste d'Etat* ». Pour lui, la crise de l'énergie, l'inflation et le chômage, la crise monétaire, la crise écologique, la course aux armements, sont les différentes manifestations des contradictions du capitalisme et de la crise actuelle de la division du travail dans le monde. « *Le système*, a encore dit M. Bogomolov, *est incapable d'affronter ces problèmes. Il faut le remplacer et non pas seulement le rénover.* » « *Il ne semble pas opportun d'attendre que le fruit pourri tombe de lui-même* », a conclu M. Bogomolov.

M. Galbraith, qui doit parler plus longuement vendredi, s'est montré relativement optimiste quant aux possibilités qu'à la gauche d'obtenir des changements importants. Et il a cité la fin de la guerre d'Indochine qui, pour lui, n'est pas une défaite *de l'impérialisme américain, mais* une victoire de la gauche américaine. « *La fin de la guerre ne serait pas arrivée si la gauche américaine ne s'était pas organisée.* »

Relevant les propos de M. Bogomolov sur la course aux armements qui, *pour l'économiste soviétique*, est une manifestation de la crise du capitalisme, M. Galbraith a déclaré : « *Cette course n'est pas due uniquement aux capitalisme. Et M. Bogomolov sera d'accord avec moi pour dire que les dépenses militaires sont trop élevées aux Etats-Unis, mais aussi en Union soviétique, et que chacun des camps justifie l'importance de ses armements par les dépenses de l'autre camp.* » « *M. Bogomolov sera aussi d'accord avec moi*, a continué M. Galbraith avec l'humour qu'on lui connaît, *pour reconnaître qu'il y a trop de matériels américains et trop de matériels soviétiques dans les pays du tiers-monde.* »

PHILIPPE SIMONNOT.

● *Le vice-président égyptien, le général Hosni Moubarak*, sera reçu le lundi 9 juin à 11 h. 30 à l'Elysée par M. Valéry Giscard d'Estaing, a annoncé le porte-parole de la présidence de la République, M. Xavier Beauchamps.

● « *La liberté d'expression et la détente* » est le thème du débat organisé par *les Cahiers de l'Est*, avec la participation de Pierre Daix, Jean-Marie Domenach, François Fejto et Eugène Ionesco, le jeudi 5 juin, de 19 à 21 heures, au 44, rue de Rennes, Paris-6e.

● *L'Espagnol Manuel Orantès*, tête de série numéro 2, a été battu au premier tour des championnats internationaux de France de tennis, disputés au stade Roland-Garros, par l'Italien Zugarelli, 6-3, 6-0.









APRÈS SON SÉJOUR A SOFIA

Le maréchal Kim Il Sung se ... en Yougoslavie

Venant de Sofia, le président nord-coréen, le maréchal ... Sung, était attendu ce jeudi 5 juin à Belgrade pour une vi... cielle de quatre jours en Yougoslavie, où il aura notamment ... entretiens en Slovénie avec le maréchal Tito.

De source yougoslave, on a appris récemment que la ... Nord a officiellement demandé à adhérer au groupe des p... alignés. Le comité de coordination de ce groupe a déjà ... recommandation favorable à son admission.

De notre correspondant

Vienne. — Après un séjour en Roumanie du 22 au 26 mai, M. Kim Il Sung, secrétaire général du parti du travail de Corée du Nord, a achevé le jeudi 5 juin une visite en Bulgarie. Après un détour en Algérie et en Mauritanie, le chef de l'Etat nord-coréen était arrivé le 2 juin à Sofia. L'originalité de l'étape bulgare tient au fait que Sofia passe à juste titre pour être l'une des capitales communistes les plus étroitement liées à Moscou. Or, s'il s'est rendu à Pékin en avril, le président de la Corée du Nord n'a toujours pas honoré les dirigeants soviétiques d'une visite.

Lors d'un dîner offert en l'honneur de son hôte, mardi 3 juin, M. Todor Jivkov, chef de l'Etat bulgare, a exprimé la certitude que la visite à Sofia de la délégation du gouvernement et du parti nord-coréens « *permettra une nouvelle impulsion dans l'élargissement et la consolidation des relations fraternelles d'amitié et de coopération entre nos deux partis et pays, dans l'intérêt commun des peuples bulgare et coréen, ainsi que dans l'unité des pays socialistes et de la cohésion du mouvement communiste et ouvrier international* ».

Après avoir déclaré que les relations bulgaro-coréennes étaient fondées sur « *le marxisme-léninisme et l'internationalisme socialiste* », le chef de l'Etat bulgare a mis en valeur la politique de détente « *menée par l'Union soviétique et les autres pays socialistes* ».

Dans sa réponse, M. Kim Il Sung n'a pas relevé ces allusions au rôle de l'U.R.S.S. Il s'est contenté de noter que « *l'activité de la Bulgarie et des autres pays frères est très précieuse pour nous et contribue à un degré très élevé à la création de conditions favorables pour l'unification de la patrie* ». En dépit de ces remerciements, l'atmosphère du séjour du chef de l'Etat nord-coréen en Bulgarie semble avoir été moins chaleureuse que celle de son voyage en Roumanie.

A cette occasion, un traité d'amitié et de coopération avait été signé par MM. Kim Il Sung et Ceausescu. Les deux hommes avaient particulièrement insisté sur la nécessité de reconnaître « *la parfaite égalité en droits de tous les Etats, quels que soient leur ordre de grandeur, leur niveau de développemen... régime économique et so...* » ... cours d'un meeting tenu ... le dirigeant nord-coré... déclaré : « *Le maintien d... d'indépendance par les ... communistes et ouvrier... gage important pour le ... la révolution et de la ... communistes et ouvriers ... tion du socialisme. Le ... communiste et ouvriers s... égaux et indépendants, e... pas de partis supérieurs ... rieurs.* »

MANUEL LUC...

A Beyrouth

UNE DÉLÉGATION DU ... COMMUNISTE FRANÇAI... TRETIENDRA AVEC LE... GEANTS DE L'O.L.P.

M. Paul Laurent, membre ... tariat du parti communiste ... et député de Paris, est ... dimanche 8 juin à Beyrou... tête d'une délégation du ... pour visiter le siège de l'... tion de libération de la ... (O.L.P.) et s'entretenir avec ... geants.

La délégation, qui com... MM. Jean Kanapa, membre ... reau politique et responsab... section de politique extéri... P.C.F. ; Robert Montdargi... puté du Val-d'Oise, et Elie ... membre de la commission ... extérieure du P.C., sera ... gnée, du côté palestini... M. Ibrahim Souss, représen... l'O.L.P. et observateur pe... à l'UNESCO.

Les responsables comm... s'entretiendront notamment ... MM. Yasser Arafat, présid... l'O.L.P., et Farouk Kaddoum ... du département politique ... des affaires extérieures), ainsi ... les dirigeants du parti comm... libanais et de diverses forma... de gauche. Ils visiteront le su... Liban et assisteront à un me... populaire dans un camp de ré... palestiniens.

D'autre part, M. Ibrahim ... s'est entretenu le 3 juin avec M... nel Jospin, membre du secr... du parti socialiste français.

